

Rapport Seine-Aval 4



SEQUANA

Les constructions sociales de l'estuaire
de la Seine.



Sirost O., Féménias D., Birot L., Bouillon D.



Octobre 2012



Université Lille 2
Droit et Santé



GIP Seine-Aval
Pôle Régional des Savoirs
115 Bd de l'Europe
76 100 - Rouen

tel : 02 35 08 37 64
<http://www.seine-aval.fr>



SEQUANA

Les constructions sociales de l'estuaire de la Seine

Sous la direction de Olivier SIROST (Université de Rouen, CETAPS)

Rédaction du rapport: B. Evrard, D. Féménias, C. Machemehl, O. Letourneur, D. Bouillon, O. Sirost

Equipes impliquées

| | |
|-----------------|--|
| Equipe 1 | Olivier SIROST, EA 3294 Université de la Méditerranée |
| Equipe 2 | Damien FEMENIAS, EA 3832 Laboratoire CETAPS Université de Rouen |
| Equipe 3 | Ludovic BIROT, EA 4110 Laboratoire ER3S Université Lille 2 |
| Equipe 4 | Didier BOUILLON , Ecole nationale supérieure du paysage, Versailles |
| Equipe 5 | Gérard DEREZE, Laboratoire ORM, Université Catholique de Louvain-La-Neuve (Belgique) |

Que signifie aujourd'hui l'estuaire de la Seine pour les populations qui y vivent ou qui le regardent ? Quels groupes sociaux, quelles références, quels objets socationaturels passés et présents le composent ? C'est ce que propose d'analyser le projet SEQUENA réunissant pour la première fois de nombreuses équipes à valence SHS et Sciences de la Nature (15 chercheurs statutaires). Les précédentes enquêtes en sciences sociales ont montré le rôle clé du paysage et des loisirs dans les perceptions et réappropriations de l'estuaire. Il s'agit de dépasser ces projets en les élargissant et en intégrant de nouvelles équipes. L'étude se découpe en trois actions : 1- Une analyse des paysages existants et des paysages promus de l'estuaire ; 2- Une enquête sur les fréquentations de ces paysages ; 3- Une analyse des reconversions paysagères de l'estuaire, de leurs usages, de leurs réceptions, et des recouplements/décalages à l'œuvre entre paysages promus, paysages fréquentés et paysages vécus.

SOMMAIRE

| | |
|--|------------|
| Introduction..... | 4 |
| 1- Construire l'Estuaire de la Seine au quotidien: ce que disent les approches | |
| <u>11- Ce que disent les approches sociologiques</u> | |
| <u>12- Ce que nous apprennent les observations anthropologiques et ethnographiques</u> | |
| <u>13- Les enseignements d'une approche paysagère</u> | |
| <u>14- L'entrée par l'espace ou les apports de la géographie</u> | |
| <u>15- La question de la durée et les approches historiques:</u> | |
| 2- Mise en contexte de l'objet SEQUANA | |
| 21. L'estuaire comme réseau urbain et comme système territorial | |
| 22. Les acquis : un estuaire morcelé, des usages populaires méconnus | |
| 33. Sens et place de Sequana : natures estuariennes et médiations territoriales | |
| <i>A. Des dispositifs de nature équipés et promus pour les loisirs des urbains</i> | |
| <i>B. Des natures interstitielles détournées : usages discrets, loisirs tolérés</i> | |
| <i>C. Des natures disputées, arrachées par mesures compensatoires</i> | |
| <i>D. Des natures dégradées et braconnées : usages secrets</i> | |
| 34. Les prolongements proposés dans Sequana et ce qui a été fait | |
| Partie 1: Perceptions et usages des végétaux dans les espaces publics et les jardins privés des bords de Seine..... | 25 |
| Synthèse partie 1..... | 63 |
| Partie 2: Les bases de loisirs : une balnéarité alternative au sein de l'estuaire de Seine..... | 65 |
| Synthèse partie 2..... | 87 |
| Partie 3: La chasse au gabion dans la réserve naturelle de l'estuaire de Seine : une approche sociale de la nature..... | 89 |
| Synthèse partie 3..... | 122 |
| Partie 4: Les jardins associatifs de l'estuaire de la Seine..... | 124 |
| Synthèse partie 4..... | 154 |
| CONCLUSION..... | 156 |
| Synthèse du programme SEQUANA..... | 166 |
| Bibliographie..... | 168 |
| PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME SEQUANA..... | 177 |

*LISTE DES RAPPORTS INTERMEDIAIRES TRANSMIS DANS LE CADRE DU PROGRAMME
SEQUANA*

- *B. EVRARD & Coll., Les BPAL de l'estuaire de la Seine*
- *D. BOUILLON, Rapport de synthèse des travaux de l'équipe ENSP, SEQUANA*
- *K. DELAHAYE, Y. LEBORGNE, Perceptions et usages des végétaux dans les espaces publics et les jardins privés en bords de Seine*
- *C. MACHEMEHL, Les chasseurs de la Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine*
- *O. LETOURNEUR, Les jardins associatifs de l'estuaire de la Seine*
- *C. PECOUT & L. BIROT, Histoire de affiches touristiques et promotion de l'estuaire de la Seine*

SEQUANA : LES CONSTRUCTIONS SOCIALES DE L'ESTUAIRE

Introduction

1- Construire l'Estuaire de la Seine au quotidien: ce que disent les approches

Les quatre années du programme Seine Aval 3 et les cinq années du programme Seine Aval 4 nous ont appris que les rapports à la Seine et à l'Estuaire sont multiples, éclatés et ne vont pas de soi. Le programme SEQUANA s'appuie sur cette réalité multiscale en combinant les approches, les échelles et les données pour essayer de dessiner les traits saillants d'un espace complexe.

Où commence et où fini l'estuaire, quels sont ses signes et symboles distinctifs, qui sont ses acteurs et quels en sont les usages, comment se réinvente-t-il? Voici quelques-unes des questions préalables à la mise en œuvre du programme SEQUANA.

11- Ce que disent les approches sociologiques:

L'estuaire de la Seine est encore désigné comme entité par une minorité agissante. Ce sont en priorité les scientifiques (universitaires, chercheurs intervenant dans les programmes scientifiques ou désignés comme référents), les élus (régions, agglomérations, départements, communes), les gestionnaires (agence de l'eau, Ports Autonomes, DREAL), les aménageurs (urbanistes, ingénieurs), les acteurs (naturalistes, pédagogues, préleveurs, militants), les conservateurs (musées, archives) qui définissent l'objet surtout par voie déclarative, aménagements, projets, référence et par voie législative.

A côté de ces hyper actifs qui animent l'estuaire par jeux d'acteurs se situent des usagers ordinaires, des habitants et passants souvent silencieux qui n'en vivent pas moins une réalité estuarienne et participent à sa construction. Ces derniers s'appuient sur des logiques sociales identifiées et pré analysées par d'autres programmes tels que Usages récréatifs, Enfants du fleuve, BEEST, FLASH... On peut distinguer:

- un estuaire récréatif où l'espace qui s'étend de Poses à Antifer/Ouistreham, où l'estuaire est un vaste terrain de jeu propice aux pratiques sportives (sports pratiqués sous forme associative ou compétitive), au tourisme (croisière principalement), aux loisirs (usages du temps libre à vocation non professionnelle); bref un espace où se combinent jeux libres (play) et jeux organisés (game) qui constituent ce que l'on peut appeler génériquement la récréation.

- un estuaire paysager qui s'inscrit dans une histoire (le sublime, l'impressionnisme), l'aménagement de panoramas, sites classés et jardins; dans une pratique du paysage (écoles, programmes, politiques); dans une mise au vert (espace rural résidentiel, jardins associatifs, labels); et surtout dans un vécu consistant pour les habitants à faire de l'estuaire une petite œuvre d'art au quotidien (cultiver son jardin, développer sa passion artistique, graver des moments de vie).

- un estuaire nourricier où l'activité agricole mais aussi les traditions de la cueillette, de la chasse et de la pêche restent vivaces; encore manifestes par les marchés, les produits bio, les AOC, les restaurants au pays du déjeuner sur l'herbe.

- un estuaire patrimonialisé fait de lieux de mémoire (clochers, châteaux...), de bâtis (corps de fermes, affolantes du 19e siècle), de traces de navigation (plaques, statues, appontements...).

Derrière ces logiques les variables sociales permettent d'éclairer la manière dont certains groupes sociaux vivent l'estuaire. Ainsi les PCS (professions) montrent que les classes populaires vivent enclavés dans des morceaux d'estuaire (bases de loisirs, jardins, campings, gabions de chasse), inscrits dans des pratiques vernaculaires (chasse, pêche à pied, détente au bord de l'eau, vitesse). A l'inverse les classes sociales supérieures ont une pratique nomade (randonnée, cyclotourisme) de l'estuaire qu'ils utilisent dans son linéaire et sa profondeur (étendant le bord de l'eau aux lisières des forêts, falaises et points d'observations). Globalement l'appartenance des classes populaires au tissu industriel local les amène à construire une nature à priori anthropisée avec laquelle ils bricolent et jardinent. Chez les ouvriers de l'estuaire on note une connaissance pratique de l'état des sols et de l'eau qui diffère de savoirs plus théoriques relevant d'une philosophie du développement durable davantage inscrite chez les cadres, les employés ou les enseignants. Le lieu d'habitation influence une méta variable "expérience" où s'inscrivent des connaissances plus "fines" du territoire. Pour schématiser les franciliens qui traversent la Haute Normandie pour jouir du littoral s'inscrivent dans une perspective comparée et globale avec d'autres territoires ou pays. A l'inverse, les natifs de Haute Normandie développent une perception "locale" qui se pose souvent en opposition ou résistance aux visions globales (mondialisation des échanges, étalement urbain des grandes métropoles, hyper mobilité, grands projets englobant plusieurs territoires, homogénéisation des paysages et des services). L'âge fait également valoir une intolérance à la pollution chez les plus jeunes, qui construisent un habitus écocitoyen culpabilisateur, alors que les plus de 60 ans sont relativistes et défendent une vision méliorative de la qualité écologique.

12- Ce que nous apprennent les observations anthropologiques et ethnographiques:

L'estuaire de la Seine "résonne" en ceux qui le fréquentent et le pratiquent. C'est le principal constat de près de 10 ans d'enquêtes auprès de populations variées sur des thèmes et des espaces diversifiés. Cela signifie tout simplement que l'estuaire reste encore physiquement très présent, voire incarné dans les populations qui l'habitent - qui font système avec. Le brouillard, l'humidité, la vase, les courants, les marées, la turbidité de l'eau, les variations de lumière, la verdure, les forêts, les oiseaux (déjections, cris, vols)... impactent directement les homes et leurs activités sociales. L'histoire de la Normandie est marquée par ce processus: rue de la Vase, restaurant Le Mascaret, directives européennes étayées sur la présence du butor étoilé ou du rôle du genêt, peinture impressionniste, Armada, Foire Saint Romain (qui terrassa le dragon de la Seine) sont les signes et symboles omniprésents de cette "individuation". L'estuaire est passé en l'homme et il y reste bel et bien présent.

La principale conséquence de cette observation réside dans la permanente réinvention des traditions et des gestes, ou dans l'exhumation récurrente de mythes et légendes. La chasse, la cueillette, le jardinage, les jeux au bord de l'eau ou sur l'eau traversent les groupes sociaux du territoire au fil du temps. Tantôt sérieuses (métiers), tantôt futiles (remplissage du temps libre) ces occupations scandent un temps et un rythme qui est celui de la nature estuarienne. Elles démontrent une appropriation en actes de l'estuaire de la Seine sans long discours et loin souvent des projets et utopies politiques. Les fêtes de l'eau (Armada, 24h motonautiques, joutes...), des fruits (pomme, cidre, graine de jardinier...) rappellent le temps et la cadence de la Seine qui coule dans ses habitants. C'est ce que nous révèle l'observation des détails, des micro espaces et des tranches de vie relatés à travers différentes monographies.

13- Les enseignements d'une approche paysagère:

La basse vallée de la Seine présente un vocabulaire paysager relativement pauvre en éléments constitutifs, la richesse paysagère relevant plus de leur répartition spatiale et de leur agencement entre eux. Afin de permettre une vision plus globale des unités concernées, il fut

donc convenu au sein de l'équipe de réaliser cette étude sur l'ensemble du cours de la basse-Seine. Le corollaire d'un tel choix résidait dans le caractère extensif de l'inventaire, voire dans une certaine imprécision, inhérente au travail à une telle échelle. Il nous a semblé néanmoins que cette démarche s'imposait en bonne méthode.

Les principaux types d'éléments constitutifs des paysages de la basse vallée de la Seine sont identifiés, caractérisés (au moins sommairement), et localisés. Toutefois l'établissement de leur typologie dénote une grande disparité. Si certains éléments ne montrent que peu de types différents (zones boisées, morphologie des villages...), et peuvent donc faire l'objet d'un travail plus complet à l'échelle de la vallée, l'étude détaillée de certains autres éléments ne pourra se faire que sur quelques lieux bien choisis : l'exhaustivité dans ce domaine nécessiterait la mise en œuvre de programmes de recherches spécifiques. C'est le cas en particulier des différents types de haies, particulièrement nombreuses en Haute-Normandie.

Se posait alors le problème de la caractérisation des systèmes et sous-systèmes paysagers : en d'autres termes, les unités paysagères. La comparaison des découpages effectués lors de l'étude paysagère réalisée par le PNR de Brotonne il y a maintenant plus de dix ans, le nouveau découpage effectué dans le cadre de l'étude paysagère préalable à la révision de la charte, celui effectué par l'équipe réalisant l'atlas régional des paysages, et celui auquel notre propre équipe était parvenu montrait des disparités qui témoignaient du caractère peu tranché (peu « discret », au sens sémiologique du terme) de ces unités. Un séminaire regroupant les différentes équipes fut donc organisé le 12 janvier 2010 au parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, sous la responsabilité scientifique de D. Bouillon. Si ce trop bref temps de concertation ne déboucha pas sur de véritables avancées épistémologiques dans la définition des unités, il permit au moins aux différentes équipes de mieux connaître les travaux des autres, et de se mettre d'accord sur un découpage commun.

Apports scientifiques :

C'est sans conteste la méthodologie d'enquête qui a bénéficié des avancées les plus significatives.

D'entrée s'est posée la question de la définition des unités de paysage conformément aux termes de la convention de Florence. La démarche habituellement mise en œuvre pour les atlas de paysage et préconisée par le ministère de l'Environnement ne nous est pas apparue particulièrement efficace en termes d'opérationnalité. Si les atlas répondent à un besoin légitime de *connaissance* et trouvent toute leur pertinence pour des zones homogènes impliquant des surfaces importantes, il n'en va pas de même avec certains éléments relevant du paysage mais d'emprise très restreinte (panneaux publicitaires) d'une part, ou au niveau de la commune dans un souci essentiellement opérationnel.

Il nous a semblé qu'il valait mieux d'abord décrire avec le plus grand soin et la plus grande précision possible les éléments constitutifs du paysage, et ce pour trois raisons au moins.

- Les éléments constitutifs du paysage dépendent chacun d'acteurs divers aux compétences et responsabilités fragmentaires. S'il importe d'avoir une vision globale, les actions se mettent en place de manière sectorielle : la pollution de l'eau ne se résout pas avec les architectes responsables du bâti traditionnel.
- Seule une description précise des types d'éléments de paysage, de leurs variantes, de leurs occurrences, des rapports qu'ils entretiennent entre eux et de leur positionnement

géographique permet de fonder la notion de structure et d'unité paysagères de manière rigoureuse et scientifique. Nous faisons des propositions terminologiques et conceptuelles dans ce sens.

- Seule la description et la localisation précises de chacun des types garantit le maintien de la diversité paysagère et le respect des spécificités locales.

Le travail réalisé dans le cadre de Sequana a consisté principalement en l'étude des relations que les habitants de trois communes entretenaient avec leur nature proche, en particulier les jardins privés et publics. Les trois communes retenues sont Caudebec-en-Caux, La Mailleraye et Heurteville. Elles furent retenues pour la diversité des groupes sociaux constituant leurs habitants, et pour la présence d'études historiques poussées de la part de B. Penna.

La technique d'enquête retenue fut essentiellement l'entretien semi-directif sur terrain avec les habitants, complétée par l'élaboration de cartes mentales par les informateurs et des relevés de terrain par les deux enquêteurs.

Apports scientifiques :

Les résultats obtenus ne font que confirmer les autres études du même ordre, lancées par le parc naturel régional, ou autre part en France, à quelques variantes près. On peut les résumer de manière sommaire, voire caricaturale, de la manière suivante.

Il convient de distinguer deux principaux groupes sociaux :

- un premier groupe au comportement que nous qualifierons de « néolithique » pour qui la destinée de l'homme est de se rendre « maître et possesseur de la nature » (Descartes). On y retrouve, bien sûr, les chasseurs et les agriculteurs, pour qui le milieu naturel n'est qu'un cadre à des activités professionnelles et de loisirs. Mais aussi les propriétaires ou locataires de pavillons, et plus généralement les propriétaires de jardins. Ils favorisent l'aménagement outrancier, d'autant plus important qu'ils en ont la maîtrise totale sur de petites surfaces. Les maîtres-mots sont « beau » et « propre » : est beau ce qui est propre et est propre ce qui est beau. Les partisans du « propre » se recrutent essentiellement dans les milieux les moins cultivés, et proches de leurs racines paysannes, ce qui est le cas de nombreux interviewés.
- Un deuxième groupe, au comportement « paléolithique », s'intéresse à la nature « spontanée » : randonnée, découvertes « nature », pratiques « douces » et respectueuses de l'environnement, etc. Ils sont sensibles au discours des écologues(-gistes) ou de paysagistes non-interventionnistes comme Gilles Clément. Ils se recrutent principalement parmi la bourgeoisie cultivée, en milieu urbain.
- En ce qui concerne une « renaturation » éventuelle, les quiproquos concernant le sens de « nature » éclatent au grand jour. Si on entend « nature » au sens de jardin bien ordonné, de gazon ou au moins de prairie fauchée, de bancs et tables de pique-nique, d'accord. Mais la nature « sauvage », à herbes folles, envahissante, non maîtrisée, est uniment rejetée par les « néolithiques ». Pour être appréciée, elle se doit d'être domestiquée : les rats, serpents, araignées, orties ou autres « mauvaises herbes » ne font pas recette.
- Pour être acceptée, la « renaturation » prônée par Seine-Aval devra adopter le vocabulaire des habitants de la basse Seine. Tout d'abord, le terme de « renaturation »

devra être remplacé par les termes plus volontaristes : « aménagement paysager », « on va vous faire de **belles berges** », la « vasière » devenir « plage », etc.

14- L'entrée par l'espace ou les apports de la géographie:

L'approche cartographique et le rapport des sociétés humaines à l'espace permet de lire autrement l'estuaire de la Seine. Elle est une voie également de synthèse des investigations méthodologiques donnant une vision d'ensemble et multiscalaire des populations, objets, et zones géographiques investis. Globalement, le géographe permet de donner une image claire de la mosaïque construite par les sociologues et les ethnologues. Les petites pièces du puzzle investies qualitativement et quantitativement peuvent ainsi être interfacées et reliées les unes avec les autres.

Le géographe permet également de spatialiser des formes culturelles et de socialisation. Proposons ici un rapide inventaire notionnel de configurations observées sur le terrain d'enquête:

- le site¹ offre une synthèse d'une large configuration spatiale qui pourrait être l'ensemble de l'estuaire. L'étymologie du mot nous livre un double sens: d'une part embrasser tout l'espace à partir d'un seul point de vue (par exemple un panorama à 360°), et d'autre part de mettre en réseau les caractéristiques majeures de l'espace afin d'accéder à son sens caché, à rendre visible l'invisible.

- le paysage² rappelle l'appartenance au pays, à l'espace dont on est issu. Il constitue par appartenance et construction identitaire un territoire. Le paysage peut-être lu par des éléments objectifs qui le composent, mais également par la polarité émotionnelle qu'il génère (ambiance, harmonie, stimmung selon les romantiques). Il caractérise à la fois une relation objective et sensorielle à l'espace³.

- le territoire est une entité spatiale dont les frontières sont perpétuellement redéfinies, par la législation, les héritages passés, mais aussi les forces de gouvernance en présence. Pour Michel Marié, le territoire " résulte de la mise en connexion d'une force sociale, d'un mécanisme social de ruse avec l'oubli et la mémoire, et d'une matrice de fabrication de sens"; bref il s'agit "d'un système vivant autonome: une source propre d'énergie (ici la force sociale), une mémoire, un dispositif de finalisation de l'action"⁴.

- le lieu "nous confère notre identité"⁵. Il matérialise le rapport individu/ambiance. Il se veut un langage commun entre les actes et les événements, l'articulation entre les émotions individuelles et les éléments composant un paysage. Bref le lieu est une manifestation spatiale à étendue limitée qui articule notre part biologique (animale) et les mises en formes culturelles. Il nous permet d'habiter⁶ (au sens d'une éco sociologie). Chargé fortement en symboles et mémoire il peut devenir un haut-lieu, point de repère des émotions des hommes.

¹ Anne Cauquelin, *Le site et le paysage*, Paris, PUF, 2002.

² Voir la synthèse proposée par Pierre Donadieu et Michel Périgord, *Clés pour le paysage*, Paris, Ophrys, 2005.

³ Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001.

⁴ Michel Marié, *Un territoire sans nom. Pour une approche des sociétés locales*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1982, p. 165.

⁵ Selon Christian Norberg-Schulz, *Genius Loci. Paysage, ambiance, architecture*, Paris, Mardaga, 1981, p. 201-202.

⁶ Augustin Berque, *Médiance. De milieux en paysages*, Paris, Belin, 2000.

- le spot est un espace d'étendue limitée concentre les individus et les usages. Concernant les politiques d'aménagement du territoire, le spot peut être perçu comme un espace sacrifié et hyper aménagé ou surfréquenté afin de protéger d'autres espaces. Il est souvent choisi par son aimantation, sa faculté d'attirer spontanément les groupes sociaux⁷.

Ce morcellement des espaces les rend vivants. Ce chargement de l'espace en significations, valeurs et affects fait des entités administratives et des lieux emblématiques ou ordinaires un espace vécu qui participe "à la promotion du bonheur"⁸ et de la qualité de vie. Une des caractéristiques fortes des temps est que face à la mondialisation de l'information et des échanges, ainsi que face à la standardisation des équipements et des projets spatialisés on observe un retour en force du local. Ce constat aboutit à une société dont l'espace se morcelle en archipels⁹ connectés entre eux. Voilà qui nous aide à comprendre les observations réalisées à l'échelle de l'estuaire de la Seine.

15- La question de la durée et les approches historiques:

Une caractéristique forte des enquêtes menées dans SEQUANA réside dans la convocation de mémoires, documents et archives permettant de contextualiser nos études et de les replacer dans des trajectoires sociales et dynamiques temporelles. En outre cette démarche permet de relativiser les perspectives empruntées par le développement durable. A l'heure du remaniement de nos institutions gouvernant la nature (nombre de départs de cadres à la retraite à l'agence de l'eau, DREAL, PNR, AREHN...) et du turn over important des chargés de mission dans les collectivités territoriales (notamment chargé de la question des paysages, des sports et du tourisme dans les conseils généraux ou à la région), il est plus que jamais urgent de solliciter les mémoires et de rappeler les travaux réalisés. Ceci évite un grave écueil souvent observés au sein de la comitologie gouvernant l'estuaire: l'effacement ou la quête de notions telles que la référence, le chaînon manquant ou le point zéro comme utopie de l'écologie. La moyenne et la longue durée rappellent l'impossible synchronicité entre le temps des projets et des mises en œuvre, avec le temps des expériences et des recherches. Enfin, travailler historiquement sur l'estuaire de la Seine c'est se questionner sur l'inscription sémantique du temps. Ce n'est pas par hasard si la société haut normande est passée du halage à la berge (qui montre une certaine fixité du lieu du fait de ses réappropriations) ou du marais à la zone humide (qui dresse le constat de disparition d'un peuple vivant en harmonie avec son milieu naturel).

Nous avons souhaité dès le début pouvoir mettre à la disposition des chercheurs les travaux difficilement accessibles ou relevant de la « littérature grise ». Nous avons déjà mentionné l'importance des travaux de Bruno Penna, historien, archéologue, membre du conseil scientifique du parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, brusquement décédé en 2001 à l'âge de 47 ans. Il laisse derrière lui une œuvre considérable, mais peu publiée, sur le patrimoine de la Basse-Seine, et en particulier en matière d'histoire des paysages : histoire de l'estuaire, marais de la Seine, forêt de Brotonne, patrimoine culturel, etc., ainsi que de nombreuses notices pour les cartes archéologiques de la Seine-Maritime et de l'Eure. C'est dire si la publication exhaustive de ses travaux, achevés ou inachevés, est intéressante pour la communauté scientifique en général, pour l'histoire des paysages régionaux, et pour le GIP Seine-Aval en particulier. Son épouse et son fils Wandrille ont bien voulu autoriser A. Joubert et D. Bouillon à réaliser l'inventaire de ses travaux conservés soit dans ses ordinateurs, soit sous forme d'archives papier.

⁷ Jean-Pierre Augustin, Géographie du sport: spatialités contemporaines et mondialisation, Paris, Armand Colin, 2006.

⁸ Armand Frémont, La région espace vécu, Paris, Flammarion, 1999, p. 249.

⁹ Jean Viard, La société d'archipel, La Tour d'Aigues, Ed. L'Aube, 1994.

Cet inventaire a permis la préparation de ces textes pour l'édition (encore en cours) et leur mise en ligne dans un avenir proche sur le site du PNR des Boucles de la Seine Normande, et de Seine-Aval s'il le souhaite. Déjà deux textes sont consultables : « L'autre côté de l'eau » d'A. Joubert, très souvent cité mais qui était pratiquement introuvable, et l'étude de Martine Bergues sur le Marais Vernier.

Apports scientifiques :

En bon historien, B. Penna utilisait essentiellement des documents de première main. C'est dire que ce sont des milliers de pages d'archives qui se trouvent ainsi retranscrites, traduites quand nécessaire et à la disposition des chercheurs qui peuvent ainsi effectuer leur propre analyse, quelle que soit leur discipline. Par ailleurs, ces recherches constituent une des premières approches de l'histoire régionale selon les méthodes propres à la géographie historique (méthode régressive) et à l'archéogéographie.

En matière de contenu, les différents travaux montrent comment les berges de la Seine, à l'origine enjeux majeurs entre différents acteurs (rivalités entre abbayes et autres seigneuries, importance des ressources constituées par les vasières, les îles ou les marais pour les habitants, droits de passage, pêche, etc.) vont peu à peu être accaparées par un petit nombre d'acteurs qui les détourneront à leur seul profit (vente/privatisation des communaux, assèchement des marais, aménagements des bords de Seine, disparition des pêcheurs, etc. selon des modalités d'ailleurs variables en amont et en aval de Rouen. Si les enjeux restent importants, les personnes se sentant directement concernées tendent à se limiter à une poignée de professionnels. En pratique, Cet état de fait ne peut que profiter aux projets de renaturation de Seine-Aval.

2- Mise en contexte de l'objet SEQUANA

L'animation du temps libre dans les métropoles doit beaucoup à la pratique des loisirs, en particulier sportifs. Qui cherche à localiser les activités remarque aussitôt à quel point les espaces « verts », qu'ils soient urbains (stades, parcs et jardins) ou périurbains (forêts, cours d'eau, plans d'eau etc.) se trouvent pris d'assaut, en particulier à l'occasion des beaux jours. La révolution culturelle des temps libres (Dumazedier, 1988) participe ainsi d'une réinvention et d'une extension de la ville : les métropolitains font, par leurs loisirs sportifs, émerger des sites, des lieux, des territoires différents (Lazzarotti, 1995). Devenus mobiles, ils déplacent les frontières de la ville (Viard, 2002).

Les programmes « usages récréatifs » et « Sequana » étudient les usages de loisir des espaces de nature urbains et périurbains, et cherchent à comprendre comment ces activités participent de l'institution du cadre vie des populations de l'estuaire, qui sont essentiellement urbaines. On cherche à comprendre par interprétation, dans une démarche d'analyse typologique, les médiations territoriales à l'œuvre.

L'estuaire de la Seine est l'un des plus anthropisés, c'est-à-dire l'un des plus aménagés, des plus urbanisés, des plus industrialisés et des plus pollués d'Europe car il constitue, entre Paris et la mer, un axe stratégique cohérent sur le plan économique. On peut renverser la proposition, et dire que l'estuaire fonctionne aujourd'hui comme une nature dans la ville. Ce système urbanisé comporte des zones de nature, qui pour certaines sont justement protégées « de » la ville (Parc Naturel

Régional des Boucles de la Seine Normande, Réserve Naturelle de l'Estuaire etc.). Comment les loisirs participent-ils de cette dynamique territoriale et de cette construction sociale de la nature ?

Le projet SEQUANA s'intéresse aux constructions sociales de l'estuaire de la Seine dans une perspective de reconquête de l'estuaire par ses usagers. C'est à ce titre qu'il s'inscrit dans les objectifs généraux du programme de recherche porté par le GIP Seine Aval dans sa phase IV. Comment va l'estuaire ? Comment y accède-t-on, matériellement et symboliquement ? Par quelles expériences l'estuaire se propose-t-il à ceux qui le fréquentent ? Qu'y font-ils et, par leurs activités, qu'en font-ils ? Quel estuaire fabriquent-ils ? On rappellera dans cette introduction que les résultats acquis antérieurement convergent et montrent un estuaire morcelé, fait de pratiques hétérogènes, socialement différenciées et de territoires discontinus. C'est dans cette réalité que l'éventualité d'une « reconquête » de l'estuaire par les populations se pose.

En ce sens, Sequana prolonge et complète le programme « usages récréatifs » en intégrant à l'inventaire des usages (radiographie) et à leur compréhension de nouvelles activités et de nouveaux territoires. Il est donc utile de rappeler en introduction:

1. Que l'estuaire se présente et fonctionne socialement comme un réseau urbain;
2. Quels sont les principaux acquis issus du programme *Usages récréatifs*;
3. Afin de poser les cadres d'interprétation au sein desquels les travaux du programme Sequana s'inscrivent et prennent sens ;
4. Nous exposerons dans un quatrième temps les décalages qui existent entre le projet initial de Sequana (déposé et financé) et ce qui a été réalisé.

21. L'estuaire comme réseau urbain et comme système territorial

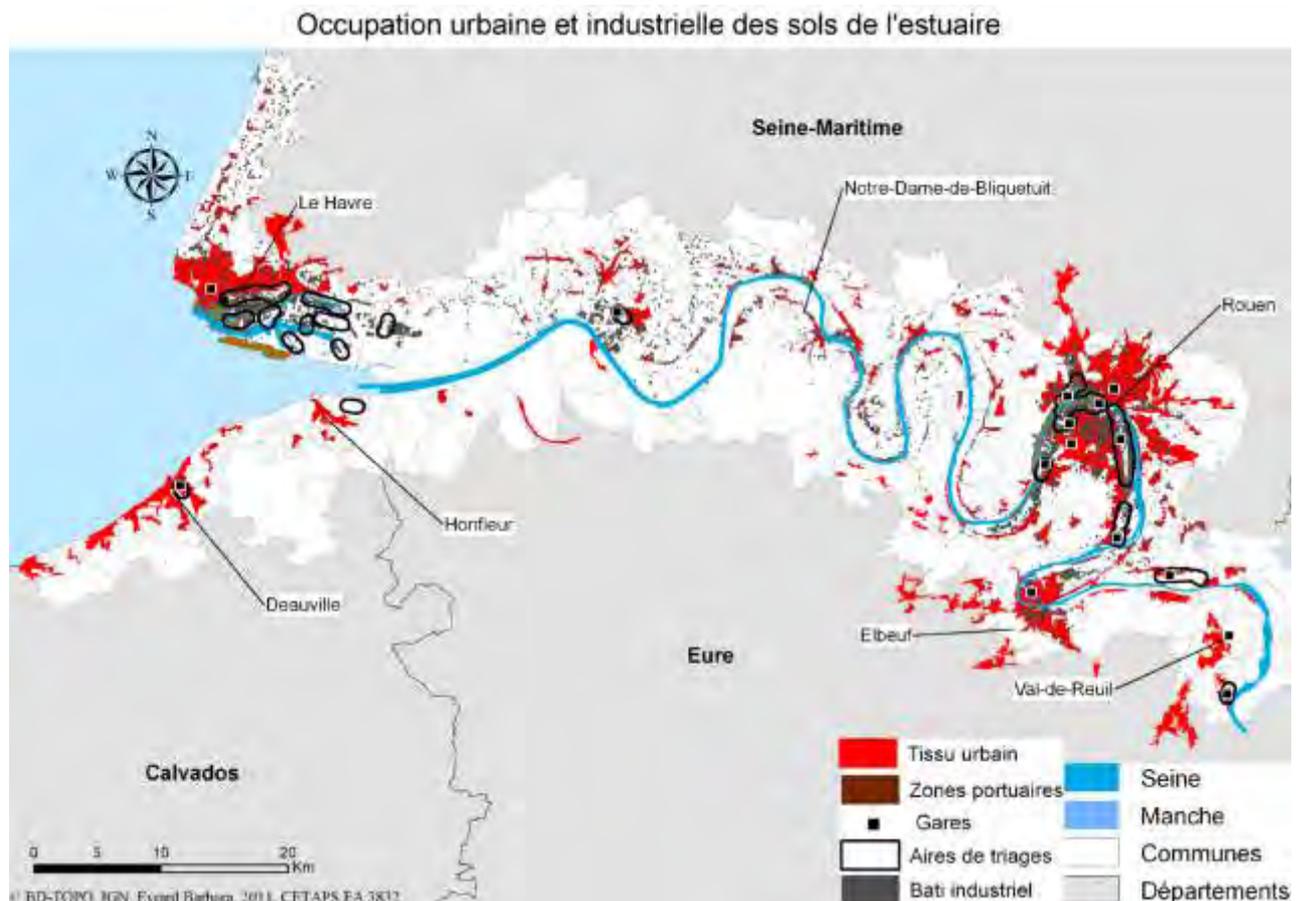
L'estuaire de la Seine accueille dans ses méandres une population à 93% urbaine d'environ 800 000 habitants, concentrée dans deux agglomérations principales, Rouen (Communauté Rouen Elbeuf Austreberthe : 495 000 habitants) et Le Havre (Communauté D'Agglomération du Havre : 250 000 habitants), qui abritent deux ports maritimes d'importance internationale. L'estuaire de la Seine se présente comme un système de villes¹⁰ qui a vu sa population multipliée par 4 au cours des deux derniers siècles (Brocard et Lévêque, 1996).

Ce réseau urbain a bien entendu une histoire et, comme dans la plupart des estuaires européens, la ville-port historique de fond d'estuaire (Rouen) a conservé son rôle de métropole régionale, même si l'essentiel des activités portuaires relève désormais d'une ville plus récente, située en aval : Le Havre (Lecoquierre, 1996). L'estuaire a subi les mêmes phénomènes migratoires - d'exode rural/urbanisation puis de rurbanisation - que ceux qui ont été observés par ailleurs en France : les deux métropoles se sont développées en s'étalant, Rouen vers l'aval, Le Havre vers l'amont, alors que des villes moyennes ont émergé entre ces deux pôles urbains, notamment sous l'effet d'industries nouvelles (Communauté de Communes Caux Vallée de Seine : 68 000 habitants). Initialement périurbain, le phénomène de rurbanisation (Thomsin, 2001) s'étend toujours davantage dans l'espace. Avec la montée en puissance des agglomérations, l'espace urbain sort de la ville. L'échelle pour appréhender cet étalement prend pour référence les zones portuaires élargies. Si l'estuaire de la Seine est aujourd'hui l'un des plus aménagés et l'un des plus pollués d'Europe, on

¹⁰ Le territoire ici considéré correspond aux méandres du fleuve et au trait de côte ; La Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de la Seine (DTAES, BO du 12/07/2006), qui travaille à partir des données du recensement de 1999 et définit un territoire plus vaste, estime pour sa part à 1 550 000 le nombre de résidents, dont les deux tiers vivent en milieu urbain (840 000 dans les 3 agglomérations de Caen, Rouen et Le Havre ; 150 000 dans les nombreuses agglomérations de taille moyenne).

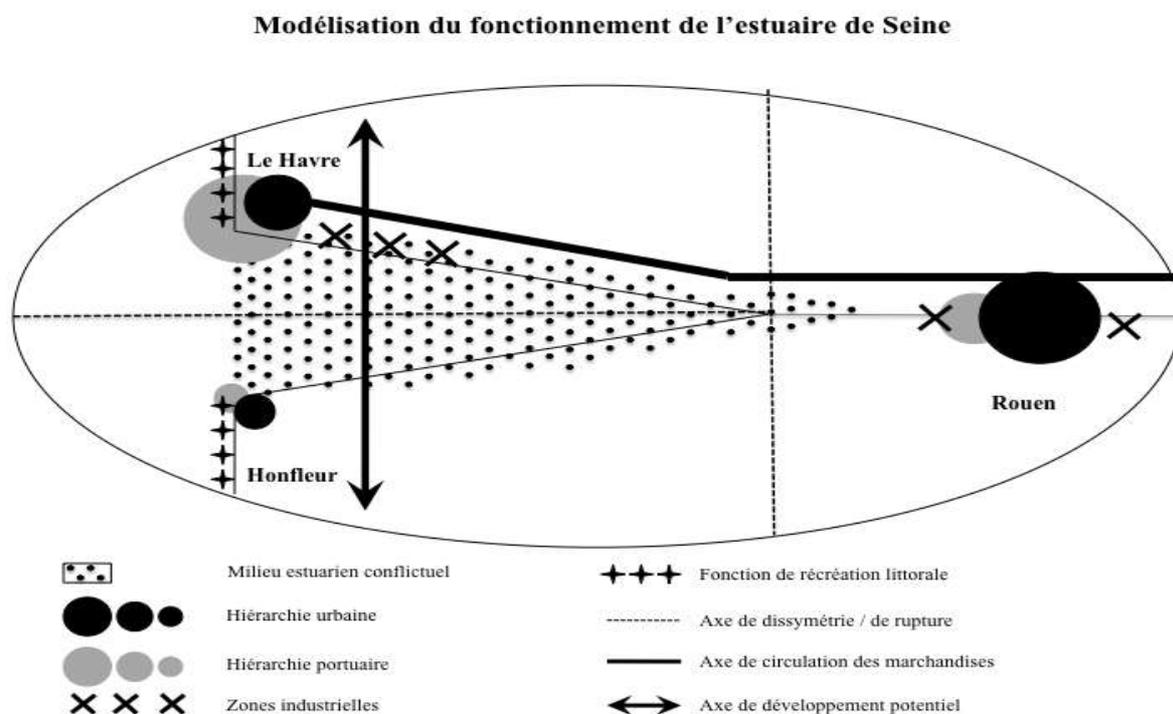
comprend que le cadre de vie y joue un rôle déterminant, qui génère un clivage au sein des agglomérations entre les secteurs industriels et ouvriers peu valorisés et les zones pavillonnaires ou tertiaires de plus en plus recherchées par les ménages en situation d'ascension résidentielle (Pican A., 1996 : 51-55).

Carte 1 : Occupation urbaine et industrielle des sols de l'estuaire.



L'estuaire de la Seine constitue un système territorial dont la complexité prend des formes multiples, et qui tiennent à deux lignes de fracture principales : à la domination économique et politique de l'amont (Ile de France) sur l'aval (deux régions normandes soumises aux intérêts parisiens) s'ajoute une fracture sociale et culturelle entre la rive droite (industrielle et prolétaire) et la rive gauche, agricole et récréative pour Paris. S'y jouent donc « la confrontation des intérêts locaux et de l'influence parisienne, de la grande agglomération industrielle et des espaces touristiques haut de gamme. C'est la coexistence de la principale plate-forme pétrochimique française et des espaces naturels d'intérêt écologique au niveau européen » (Brocard et Lévêque, 1996 : 7).

Figure 1 : Carte modèle de l'estuaire de Seine adaptée d'après le modèle développé par Madeleine Brocard et Bruno Lecoquierre, in Brocard M. et al., 1997, *Atlas de l'estuaire de Seine*, Rouen, PUR, p. 29.



22. Les acquis : un estuaire morcelé, des usages populaires méconnus

On a publié une interprétation synthétique, une analyse secondaire de ces données, en vue de reconstruire une vision d'ensemble de l'estuaire (Féménias, Evrard & Sirost, 2012b). Les loisirs donnent accès au rôle de médiateur (politique ou de référent identitaire) des rapports sociaux que jouent les territoires (Di Méo, 1998). Les enquêtes révèlent non seulement les rapports complexes et contradictoires que les habitants des métropoles entretiennent à la ville et à ses environs, mais elles dévoilent aussi des enracinements sociaux contrastés, et des inégalités écologiques marquées : les natures dont on use et au sein desquelles on joue n'ont que peu de rapport entre elles. On peut donc interroger ces différentes formes de nature que produisent nos rapports villes/natures en regard des politiques publiques qui érigent aujourd'hui le développement durable en idée régulatrice (horizon du sens et forme de gouvernance).

La démarche adoptée dans les enquêtes multiplie les prises empiriques sur l'objet, croise des données différentes par nature (construites par questionnaires, entretiens, observations ethnographiques, analyses de documents...), multiplie les interlocuteurs (élus, services publics, associations, usagers, entreprises), afin de mettre en perspective les médiations (historiques, sociales, culturelles, spatiales, « naturelles »), et de multiplier les comparaisons en recourant à la démarche typologique (Schnapper, 1999). Les résultats exposés portent sur les pratiques sportives qui se déploient au bord de l'eau, qu'il s'agisse du fleuve (la Seine) et de ses affluents, de son embouchure et de ses plages littorales (côte fleurie et côte d'Albâtre) ou encore (via Sequana) de ses plans d'eau fermés, équipés de Bases de Plein Air et de Loisir (BPAL).

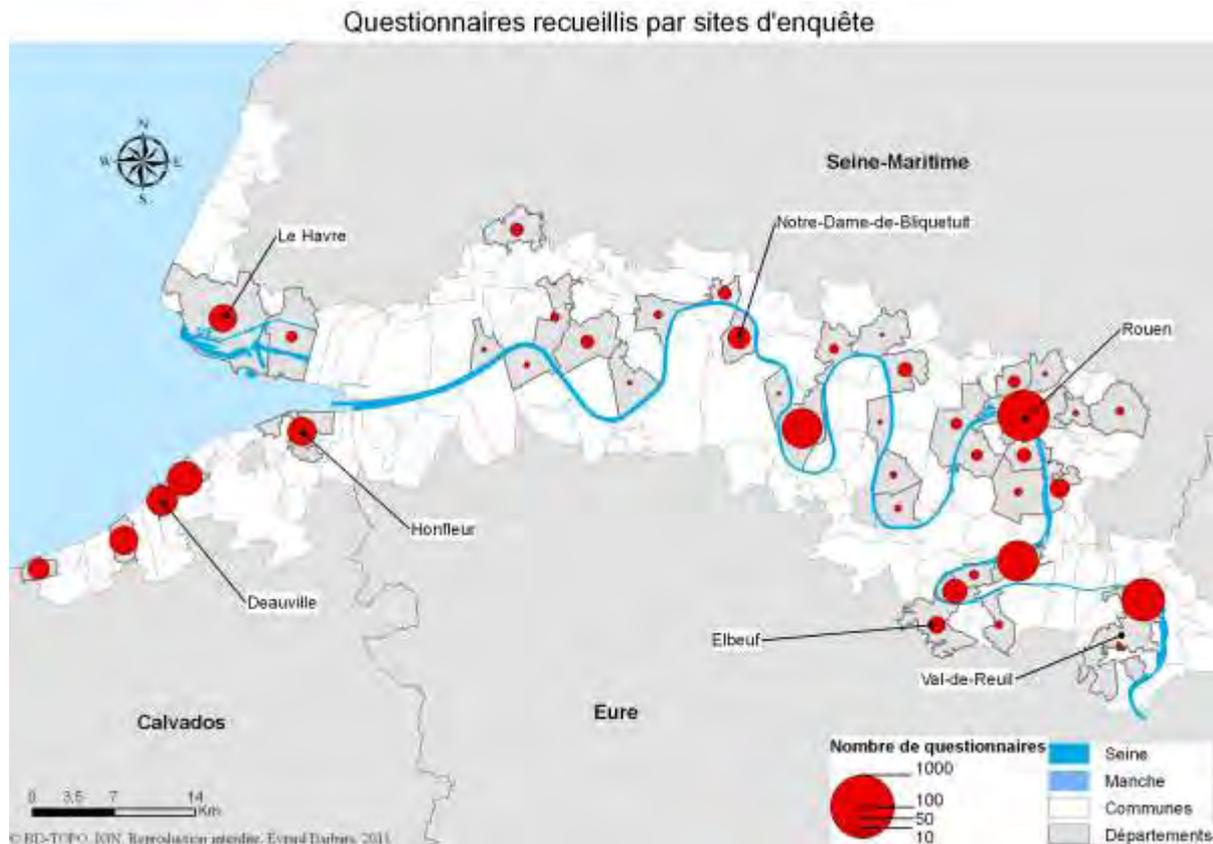
Tableau 1 : Corpus recueillis par campagne de recueil de données.

| Enquête / Programme de financement | Usages nautiques GIPSA III | Berges Usages R. GIPSA IV | Embouchure Usages R. GIPSA IV | BPAL Sequana GIPSA IV | 24h motonautiques Non financé |
|--|---|---|---|-------------------------------------|---|
| Année | 2007 | 2009 | 2010 | 2010 | 2011 |
| Documents touristiques | | Brochures OT | Brochures OT | | |
| Audits et projets de développement territorial | SRADT et en particulier DTA Estuaire Seine ; Schéma nautique CG 76 ; CG 76 « Grande Seine 2015 » ; Débat public Antifer ; projets Grand Paris et Axe Seine... | | | | |
| Presse institutionnelle | Mise en place d'une veille stratégique : feuillets municipaux, départementaux et régionaux | | | | |
| Revue de presse | | Presse Quotidienne Régionale | | | Presse Quotidienne Régionale |
| Autres documents | Brochures des associations Données Offices de Tourisme | | | Brochures + Données des BPAL | Brochure de la manifestation |
| Entretiens | 15 | 18 | 29 | 12 | 6 |
| Questionnaires | 523 | 1070 | 1212 | 1221 | 127 |
| Observations | participant | ethnographiques | | | |

Chaque campagne de recueil de données a mobilisé, outre les auteurs (deux enseignants chercheurs statutaires responsables des projets), entre 4 et 6 chargés d'enquête contractuels, recrutés sur des périodes de deux à trois mois. Lors des enquêtes sur les pratiques nautiques (2007), sur les loisirs sportifs sur berges (2009) et sur les 24 heures motonautiques de Rouen (2011), les interrogés ont été sélectionnés à partir des « prises » qu'ils développent, par leurs expériences pratiques, sur le fleuve. La technique d'échantillonnage a consisté à chercher, activité par activité, des populations pratiquantes *et* en activité sur la Seine ou au bord de la Seine. Pour l'enquête berges (2009), on a cherché un compromis entre deux pôles contradictoires, puisqu'il fallait d'une part travailler sur l'ensemble du linéaire de l'estuaire (ses deux rives, ses lieux et paysages) et comprendre comment les gestionnaires et les usagers de ces espaces les identifiaient (24 sites, situés entre Poses et Tancarville, ont été sondés), et d'autre part composer avec des moyens par définition limités. On a donc recensé les moments et les lieux de rassemblement (les « événements ») pour disposer d'un corpus de questionnaires conséquent, et on a privilégié une approche ethnographique sur les pratiques « de retrait » et sur les sites les plus confidentiels. La dernière phase du programme (bouclage d'*Usages récréatifs* en 2010) s'est intéressée à 6 sites situés à l'embouchure de l'estuaire, entre Le Havre et Houlgate, et aux trois principales BPAL (lancement de *Sequana* en 2010), situées à Léry-Poses, Bedanne et Jumièges. Sur les bases comme sur les plages du littoral, on a procédé par carottage (parmi l'ensemble des présents) et à partir d'une identification préalable des zones de pratiques.

Au total 4153 questionnaires ont été recueillis au cours de ces différentes enquêtes et ont permis de couvrir la majeure partie des espaces récréatifs de l'estuaire. Les questionnaires ont été utilisés exclusivement auprès des sportifs en activité. Le choix des zones de passation fait au préalable l'objet d'une identification et d'un recensement des sites, des pratiques, des publics et des événements qui s'y déroulent.

Carte 2 : Nombre d'enquêtés par site et répartition des sites sondés sur l'estuaire.



Près de 40 sites ont été sondés, qui se répartissent sur l'ensemble de la partie aval de l'estuaire (entre Poses en amont et Le Havre/Houlgate en aval). Cette cartographie est déjà une façon de penser l'échantillon des sportifs et ses caractéristiques. Elle rend compte assez fidèlement de l'animation et de la fréquentation très hétérogène du linéaire du fleuve, et révèle qu'une grande partie de ses berges (qui reste à mesurer, mais qu'on estime à 50%) est inaccessible. Elle montre aussi que les rassemblements sportifs se déroulent dans les zones les plus densément peuplées, et que les zones les moins urbanisées de l'estuaire (rive gauche du PNRBSN, marais Vernier, Réserve Naturelle de l'Estuaire) ont été étudiées de façon exclusivement qualitative (dans Sequana en 2011). Dans l'ensemble les enquêtes ont été menées au printemps et en été sur des temps sociaux propices aux loisirs (soirées, week-ends, vacances et jours fériés).

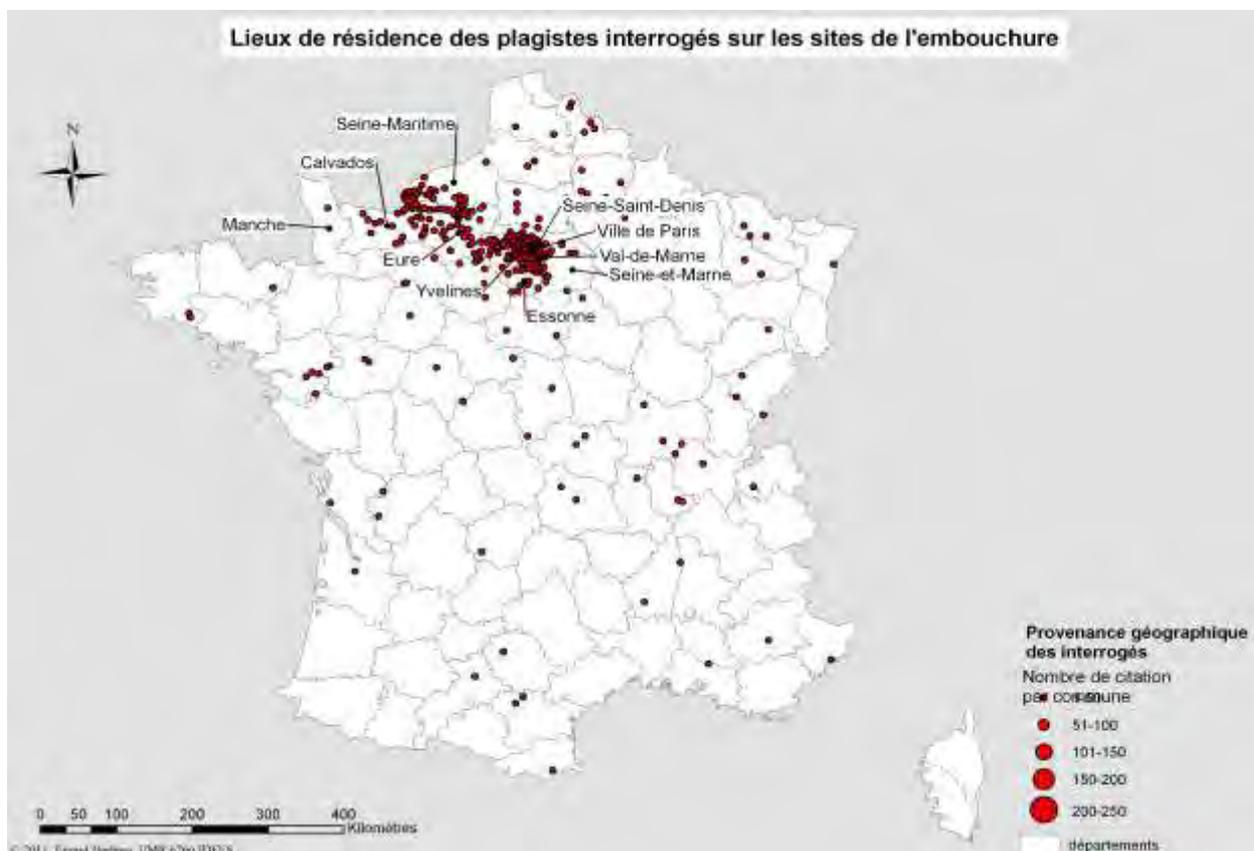
Les 80 entretiens recueillis, qualifiés par convention de « semi-directifs », constituent une source d'information supplémentaire, indispensable pour comprendre le sens que les aménageurs, les gestionnaires, les élus, les sportifs etc. donnent à leurs pratiques de l'estuaire. Une observation des différents sites a été menée et chaque spot a fait l'objet de campagnes de photographies (Tardy, 2007). Les sessions d'enquêtes par questionnaires étaient également une occasion de prendre des notes sur la météorologie, l'ambiance ressentie, les individus présents et les activités auxquelles ils s'adonnent ainsi que sur la disposition des aménagements (lourds ou légers) sur les différents espaces. Un repérage des lieux est systématiquement effectué en vue non seulement de qualifier l'organisation et les usages de l'estuaire, mais aussi pour mieux les situer dans leur interrelation avec d'autres sites et d'autres pratiques. Chacune des enquêtes a également fait l'objet d'un recueil de documents produits par les acteurs (documents d'informations, nombre d'adhérents ou d'inscrits à une manifestation, documents de promotion, etc.). Travailler sur des documents produits par les

acteurs nécessite dans un premier temps d'en connaître l'auteur. Pour certains, comme les documents d'urbanisme, la source est facilement identifiable (la commune). Dans un second temps, lorsqu'il s'agit de la production d'un rapport ou d'un projet, il peut être important de connaître les méthodes de production de données utilisées. La qualité des données recueillies peut effectivement varier et nous intéresser directement ou non selon que le rapport est réalisé à l'échelle nationale, régionale ou départementale par exemple. Enfin, il peut également être nécessaire de connaître le public ciblé afin de resituer le document produit dans son contexte.

Sequana apporte à cette démarche d'enquête quantitative des compléments sociologiques intéressants, en ce que ce programme nous a permis d'accéder à des pratiques « populaires ». On verra donc en quoi cet échantillon présente des caractéristiques bien spécifiques si on le compare aux populations des autres enquêtes menées dans l'estuaire, et en quoi les terrains d'enquête de *Sequana* donnent accès aux territoires de pratique populaires de l'estuaire. Une contradiction se dégage, qu'il s'agira d'interroger : les Bases de Plein Air et de Loisir (BPAL) se présentent en effet à la fois comme des produits d'appel touristique et comme espaces récréatifs de proximité voire, comme on le montrera, comme un littoral de substitution. Si les résultats du programme *Usages récréatifs* portent à dire que ceux qui s'activent dans les paysages naturels de l'estuaire, qui les parcourent et les arpentent, sont culturellement équipés pour le faire, qu'en est-il de ces nouvelles populations auprès desquelles nous avons enquêté ?

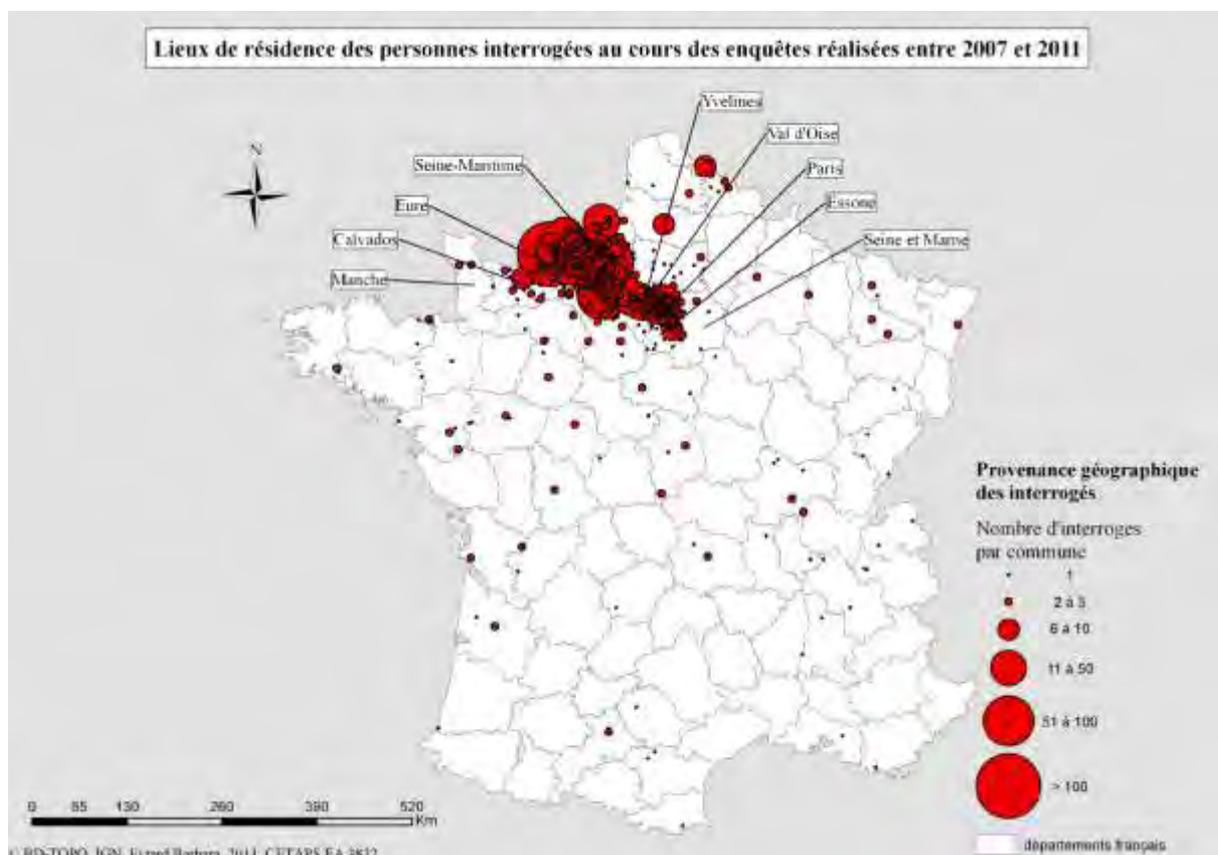
On constate, enfin, que les pratiquants interrogés par questionnaires dans l'estuaire de la Seine sont des citoyens qui résident dans les grandes agglomérations du bassin versant, distantes au maximum de 250 kilomètres. Les cartes 3 et 4 mettent également en évidence que la présence des parisiens est surtout manifeste sur le littoral (bas normand essentiellement).

Carte 3 : Résidence principale des interrogés sur les plages de l'embouchure



Interroger cette cartographie permet de tirer bien des enseignements, qu'on ne peut ici exposer dans le détail. Disons que ceux qui se rassemblent dans l'estuaire à l'occasion des événements sportifs résident pour l'essentiel à proximité, dans les grandes agglomérations de Rouen et du Havre ; les activités produisent des migrations qui pour l'essentiel sont orientées et aimantées à l'ouest : les Rouennais sont plus nombreux à participer aux événements sportifs qui se produisent le long du fleuve. Tout se passe comme si la mer retenait davantage les sportifs près du trait de côte, et comme si les parisiens traversaient l'estuaire plus qu'ils ne le parcouraient. Au fond, les données acquises par questionnaire dans le programme *Usages récréatifs* nous parlent majoritairement de sportifs qui fréquentent des natures périurbaines de proximité mais n'y résident pas. Les données acquises dans *Sequana* viennent ici encore compléter le tableau, en focalisant l'étude sur d'autres populations (résidentes) et d'autres activités (jardinage, chasse dans le Réserve, habitants du PNRBSN).

Carte 4 : Résidence principale des pratiquants sondés par questionnaire sur l'ensemble du programme (usages récréatifs + Sequana)



33. Sens et place de Sequana : natures estuariennes et médiations territoriales

L'estuaire des loisirs rassemble des activités très diversifiées sur un espace à la fois vaste, très inégalement fréquenté, et discontinu. Ce morcellement est-il propice ou fait-il écran à une conscience de l'anthroposystème estuarien ? Comment les spots de pratique interfèrent-ils dans les visions et les aménagements de l'estuaire ? Rendent-ils ces aménagements acceptables, participent-ils de leur conception ou de leur contestation ?

L'enquête montre une diversité de médiations territoriales à l'œuvre, dont on peut rendre compte à l'aide d'une typologie, en croisant deux variables. On peut d'abord différencier les *spots* de pratique à partir du niveau de consensus qui les définit dans leur fonction récréative et, d'autre part, à partir de leur emplacement, selon qu'ils empiètent ou non sur les espaces jugés stratégiques pour le développement économique.

Quatre formes de construction du cadre de vie par les loisirs sportifs se dégagent, qui intègrent l'ensemble des cas observés et proposent une lecture des médiations territoriales à l'échelle d'un système de villes. Cette typologie synthétique a été développée grâce aux 2 programmes (*Usages récréatifs* et *Sequana*) ; les terrains investis dans *Sequana* s'inscrivent dans les cas A (les BPAL sont des natures équipées), A/B (jardins) et C (PNRBSN et RNE).

Tableau 2 : Formes de médiations territoriales portées par les loisirs sportifs construisant le cadre de vie

| Médiations territoriales / formes de construction du cadre de vie par les pratiques | | Emplacement / position des <i>spots</i> de pratique | |
|---|--|---|---|
| | | En marge du corridor économique | Empiètement sur le corridor économique |
| Attitudes face aux aménagement | Consensus ou consentement des populations pratiquantes | Stations balnéaires ; BPAL ; Quais / Véloroutes A. Dispositifs de nature équipés et promus pour les loisirs des urbains | Usages nautiques du fleuve ; ports de plaisance ; baignades en Seine B. Natures interstitielles détournées, usages discrets, loisir tolérés |
| | Résistances des pratiquants aux projets d'aménagements et à leurs conséquences / impacts | Cabanes d'Octeville ; Pêches ; VTT sur terrains vagues D. Natures dégradées et braconnées, usages « secrets » | Antifer ; PNRBSN ¹¹ ; Réserve Naturelle de l'Estuaire C. Natures disputées, arrachées par mesures compensatoires |

¹¹ Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, anciennement Parc Naturel régional de Brotonne, a été créé le 17/05/1974 ; il s'étend sur 80 000 hectares et concerne 72 communes, dont 2 villes-ports.

A. Des dispositifs de nature équipés et promus pour les loisirs des urbains

Au-delà des héritages historiques, sociaux et culturels qui les différencient, il existe des terrains de jeux définis et délimités comme tels. Le bain de mer renouvelle aussi bien les repères de l'attention à soi que ceux du regard porté sur la nature, qu'il s'agit très tôt de protéger pour s'y exposer (Rauch, 1988 ; Rauch, 1995). Les Bases de Plein Air et de Loisir (BPAL) préparent quant à elles, via l'Établissement Public de la Basse Seine (EPBS), la basse vallée à « accueillir Paris sans le subir ». L'EPBS assure néanmoins la gestion économe du foncier des grandes agglomérations en leur permettant de « reconstruire de la ville sur la ville ». Qualifiée de « reconquête », cette ingénierie de recyclage résorbe des friches industrielles et portuaires en produisant des espaces publics récréatifs. Au-delà des agglomérations les plus importantes, c'est l'ensemble du linéaire du fleuve que l'on projette de reconverter en voie verte, afin de mieux tisser le maillage des villes. Dans l'ensemble, on voit bien que ces dispositifs de loisirs sont d'autant plus consensuels qu'ils n'empiètent pas ou plus sur les territoires considérés comme stratégiques pour le développement de l'économie. Ils participent pleinement de l'ordonnancement raisonné et du partage des espaces anthropisés de l'estuaire, présentent des natures esthétiques et hygiéniques aux habitants des villes, et en ce sens fabriquent de la ville en « jardinant la nature ». La nature devient, dans ces cas, une valeur et un décor, une mise en perspective de soi dans la nature, même si elle tend à occulter le milieu estuarien auquel elle est connectée (Féménias, Evrard et Sirost, 2012a).

B. Des natures interstitielles détournées : usages discrets, loisirs tolérés

Il est aussi des pratiques qui empiètent sur le corridor économique : les clubs proposent des usages nautiques de l'estuaire qui ne sont que tolérés. De fait, les associations redoutent la répression et acceptent une domination qui les marginalise : elles se soumettent, et détournent discrètement les écoulements de leur fonction commerciale. Des pratiques informelles de baignade existent encore aujourd'hui en Seine, et il apparaît qu'elles dépendent d'une part des complicités à l'élément aquatique que scellent les pratiques nautiques, d'autre part des paysages verdoyants de certains méandres. Pour peu qu'ils s'apparentent à des natures interstitielles (Féménias et Sirost, 2009), ces unités paysagères abritent des appropriations de la nature peu méfiantes à son égard, construites sur un contact élémentaire à la nature (Raveneau et Sirost, 2011) : on y campe, on s'y restaure, on y joue ensemble. Les écoulements estuariens ouvrent, au cœur d'un système de villes, de multiples possibilités de détournement : la nature, même interstitielle ou artificielle, reste associée à la retraite et à l'alternative (Thoreau, 1854).

C. Des natures disputées, arrachées par mesures compensatoires

En quoi et comment l'orientation industrialo-portuaire de l'estuaire est-elle aujourd'hui contestée, négociée ou infléchi par les loisirs? Les tensions cristallisent parfois, par des actes d'engagement qui, mettant en œuvre des menaces crédibles (Torre, 2006), prennent la forme de conflits. Ce type de médiation territoriale – conflictuelle et contestataire – s'est manifestée en de multiples zones de l'estuaire [zones humides, vallée, zone littorale]: Antifer, la Réserve ou le Parc montrent comment les loisirs peuvent s'inscrire dans de telles formes de résistance et les alimenter. Les contestations sont nombreuses, et la participation du public plus ou moins forte : partisans et adversaires des projets s'affrontent. La volonté de préserver un cadre de vie rend visible différentes visions de la société et de la nature qui se confrontent. La Réserve Naturelle de L'Estuaire (RNE) et le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (PNRBSN) sont deux institutions issues de contestations similaires à celle qui s'est récemment développée sur Antifer, portant là encore sur des territoires dont les aménagements urbains ont fortement perturbé les écosystèmes : étalement urbain dans les boucles de la Seine – et menaces sur les forêts, construction du pont de Normandie et extension du port du Havre (Port 2000) – et menaces sur les zones humides et les vasières. Ces luttes ont chaque fois été

portées par des collectifs qui ont été capables de rassembler des acteurs qui habituellement s'opposent (agriculteurs, chasseurs, ornithologues, pêcheurs professionnels par exemple dans le cas des zones humides : Torre, 2006). Ces luttes qui font entrer l'environnement dans le jeu politique ont souvent trouvé au niveau Européen (échelon supranational) les leviers juridiques nécessaires pour déboucher: 1) sur l'obtention de mesures de protection d'une partie de l'estuaire; 2) sur des institutions de gouvernance de la nature (RNE, PNRBSN, plan de gestion global de l'estuaire...); et 3) sur des mesures compensatoires. Qu'il s'agisse des forêts et des paysages des boucles de la Seine (PNRBSN), des zones humides (RNE) ou du littoral (Antifer), on constate que ces natures arrachées à la ville, qu'on peut appeler « natures de compensation », entrées en politique pour le rôle qu'elles tiennent dans la dynamique de la biodiversité, sont aussi chaque fois définies comme des natures productives et récréatives (roselières, agriculture/pêche, sylviculture).

D. Des natures dégradées et braconnées : usages secrets

L'emprise foncière des ports et des industries est dans l'estuaire de la Seine considérable. Les déplacements des productions laissent des espaces vacants et des friches industrielles qui constituent, tant que leur recyclage n'est pas envisagé ou opéré, autant de terrains vagues, dont l'accès est plus ou moins explicitement interdit, qui sont en tout cas abandonnés et sans surveillance, sans limites clairement établies. Bon nombre de ces terrains sont « malgré tout » fréquentés, et donnent prise à des usages opportunistes de loisir : randonnées (pédestres ou en VTT), pêches (à la ligne, au casier, à pied...), jardinages, campings, bricolages... La séparation stratégique des fonctions sociales projetées sur l'estuaire n'explique pas à elle seule la fermeture de certains sites aux usages de loisirs. C'est le cas en particulier d'un petit nombre de sites en sortie d'estuaire, qui connaissent une érosion importante de la falaise (Cap de la Hève, Octeville). En théorie « fermés », ces espaces correspondent aussi à des natures dégradées par les externalités du corridor urbain et économique : la zone comprend ainsi une friche industrielle (ancienne réserve pétrolière de l'OTAN), un cimetière à bateaux, sert (en principe au large) de décharge pour les boues contaminées, draguées dans les ports ou dans le chenal en Seine. On se contentera de renvoyer à des travaux aujourd'hui publiés, ayant pour objet la pêche à pied en sortie d'estuaire (Evrard, 2011), et d'évoquer simplement les pratiques d'extension et de clôture des jardins résidentiels sur les chemins de halage du fleuve (privatisation des berges), les pratiques de pêche sur des sites interdits (à la ligne, au casier ou à pied : dans le fleuve, dans les ports, ainsi qu'en sortie d'estuaire) ou les formes transgressives de chasse (nombreuses). Tous dévoilent des usages et des usagers qui restent indifférents aux interdictions et aux injonctions des pouvoirs. Ces usages constituent le plus souvent une façon de se sentir « en vie » autant que d'une manière de se sentir « d'ici ». Les usagers ignorent pour la plupart les interdictions de pratiquer et n'accordent qu'une « attention oblique » à leur sens, caractéristique de bon nombre d'usages populaires (Hoggart, 1957). Il est néanmoins important de les évoquer pour mettre en évidence le caractère opérationnel de la typologie construite. D'une manière générale, les terrains vagues des sports et des loisirs donnent à voir des ajustements tactiques aux conditions du quotidien, des formes « braconnées » (Certeau de, 1980) d'appropriation du cadre de vie. Les pratiques clandestines qui s'y déploient échappent bien souvent aux observateurs, soit parce qu'ils les ignorent, soit parce qu'ils les négligent et oublient de les prendre en compte. Ces loisirs ne se disent pas, ne s'affichent pas : leurs usagers forment des communautés « de secret » (Simmel, 1908). Ces terrains vagues s'éloignent aujourd'hui des centres de nos villes à mesure que l'urbain se généralise : ces natures périurbaines, « dégradées » ou « limitées » pour qui adopte pour repère normatif le *wilderness* (« l'étendue sauvage »), témoignent néanmoins de nos repères, devenus vagues, quant aux limites de la ville.

34. Les prolongements proposés dans *Sequana* et ce qui a été fait

La proposition du programme *Sequana* part de questions simples : quelles sont les appropriations ordinaires de l'estuaire ? Quels sont les territoires (l'estuaire fonctionne-t-il comme tel ?) et les activités promues ? Quelles sont les activités par lesquelles l'estuaire s'invente au quotidien ? Qui sont ceux qui fréquentent l'estuaire ? Qu'y font-ils et qu'en disent-ils ? Quels sont les décalages, les recouvrements, les effets d'entraînements qui existent entre les images qu'on propose et les usages établis ?

L'étude proposée par le programme *Sequana* se découpe en trois actions :

- 1- L'invention de l'estuaire de la Seine au quotidien (coordination Sirost O. – équipe Rouen).
- 2- La « nature » comme indicateur des mutations de l'estuaire de Seine (coordination Bouillon D. – équipe Versailles).
- 3- Attractivité et structuration des territoires de l'estuaire de Seine par l'innovation récréative [coordination Féménias D. (Rouen), Birot L. (Lille), Derèze G. (Louvain la neuve)].

Le présent rapport de synthèse (octobre 2012) est en mesure de rendre compte des principaux résultats acquis dans l'action 1, dans l'action 2, et d'une partie des résultats acquis dans l'action 3 : il est le produit des activités de recherche développées au sein de l'université de Rouen ; l'arrêt de travail prolongé d'un des coordonnateurs de l'action 3 (maladie grave, traitement lourd et intervention chirurgicale).

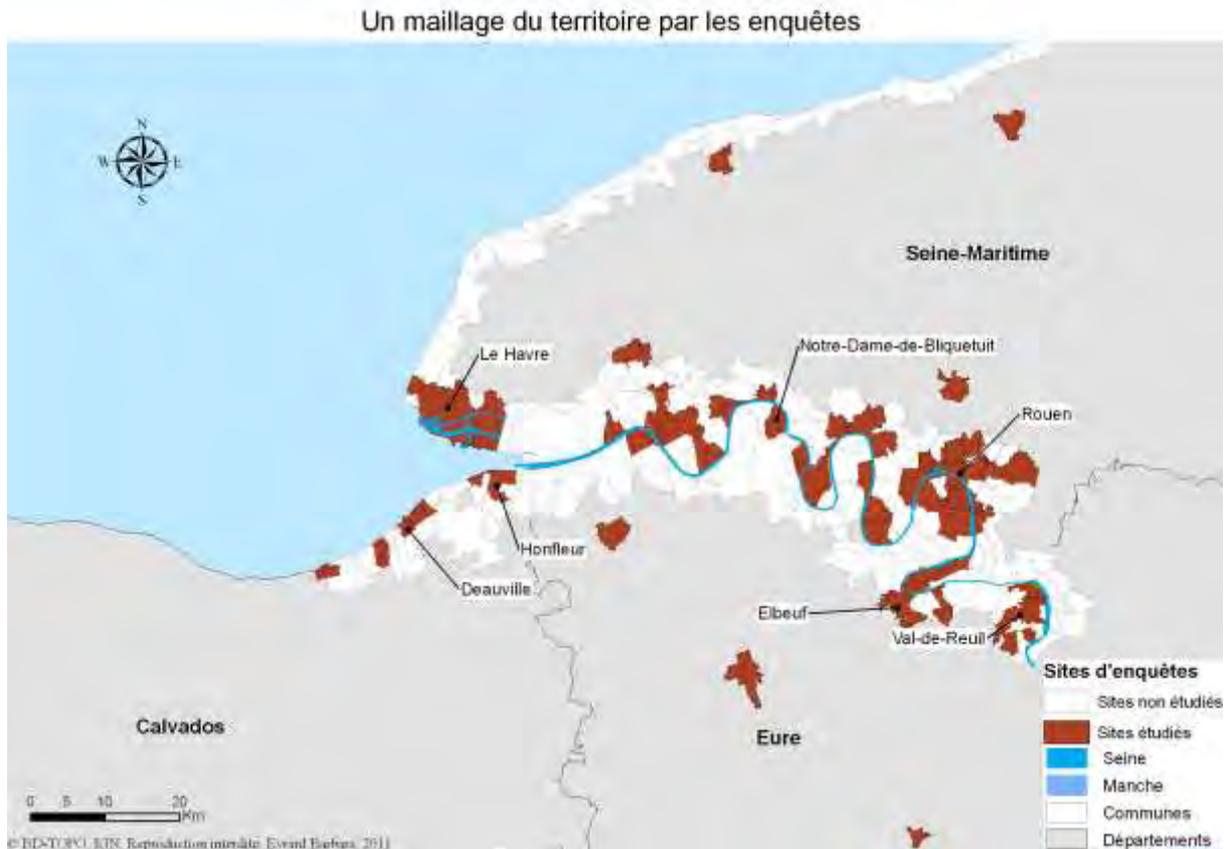
Tableau 4 : Actions proposées dans le programme *Sequana* et résultats intégrés à l'actuel rapport de synthèse

| Action prioritaire | Tâches / enquêtes par activité | Localisation | Enquêteurs / responsable de l'encadrement | Résultats | Motifs liés à l'absence de résultats en octobre 2012 |
|--------------------|---|---|---|---|--|
| 1 (+2&3) | Jardinage | Le Trait, Duclair, Yainville, Cléon, Elbeuf, Saint Aubin les Elbeuf | Oriane Letourneur, CDD 3 mois / O. Sirost | Intégrés à la synthèse, Monographie fournie en annexe | rendu |
| 1 (+2&3) | Chasse | Réserve Naturelle de l'Estuaire de Seine | Charly Machemehl, CDD 3mois / O. Sirost | Intégrés à la synthèse, Monographie fournie en annexe | rendu |
| 3 (+1) | Structuration de l'estuaire par ses loisirs (BPAL : offre+ réception) | Le Mesnil sous Jumièges, Bedanne, Poses | Barbara Evrard, post-doctorat 1 an / D. Femenias & L. | Intégrés à la synthèse, Rapport fourni en annexe | rendu |

| | | | Biot | | |
|--------|---|--|--|--|---|
| 3 (+1) | Vivre dans un Parc au quotidien (décalages et recouvrements images promues / territoires vécus) | Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande | 10 étudiants de l'UC Louvain la Neuve (école de journalisme) / G. Derèze | Non intégrés à la synthèse, 3 webdocumentaires produits Confirment les analyses livrées dans le rapport final | Rendu Clé d'accès transmise au GIP en juillet 2012 |
| 3 | Promotion des territoires par les loisirs | De Poses à l'embouchure | C. Pécout / L. Biot | Non intégrés à la synthèse ; travail engagé, 2 articles publiés joints aux données brutes | Maladie, responsable en arrêt de travail depuis 1 an 1/2 |
| 2 | Identification des unités paysagères | De Poses à l'embouchure | D. Bouillon / A. Joubert | Partie 1 du rapport de synthèse Rapport exhaustif rendu le 8 octobre 2012 | rendu |

Les actions réalisées permettent de compléter l'analyser des usages et des appropriations dont les paysages de l'estuaire font l'objet. Les enquêtes réalisées dans le cadre des programmes « *Usages récréatifs* » et « *Enfants du fleuve* » demandaient à être prolongées afin de pouvoir raisonner à l'échelle de l'ensemble de l'estuaire et d'en comprendre les dynamiques sociales de transformation. Les enquêtes menées dans le cadre du programme « *Usages récréatifs* » et celles qui viennent de s'achever dans le cadre du programme *SEQUANA* nous ont permis de mailler le territoire et d'en avoir une vision à la fois plus large et plus complète.

Carte 5 : Sites d'enquêtes à l'échelle de l'ensemble de l'estuaire de Seine et de son bassin versant. Les différents programmes d'enquêtes ont permis d'aboutir à un maillage de l'ensemble du territoire.



Les données quantitatives obtenues tendent à sur-représenter ceux qui aiment à se rassembler, et donc à réduire ce qui est à ce que font les plus nombreux. Parce qu'elles figent ce qui demeure dynamique, il est indispensable de rappeler qu'on ne saurait confondre ce qui est (et qu'elles mesurent) et ce qui devrait être. Les enquêtes quantitatives tendent à occulter les pratiques de ceux qui, plus discrets parfois, souvent moins nombreux, sont davantage dans des pratiques « de retrait » dans la nature.

C'est bien parce que l'estuaire ne manque pas d'espaces laissés vacants, et que la robinsonnade y existe sous bien des formes que *Sequana* propose à l'étude des pratiques que seules des approches qualitatives sont en mesure de prendre en compte et d'appréhender. Le présent rapport propose des monographies originales, et éclaire des passions ordinaires bien présentes sur l'estuaire, qui construisent l'estuaire en le jardinant : les BPAL, les chasseurs dans la Réserve, et les jardiniers font, chacun à leur manière, de l'estuaire un terrain cultivé, socialisé, voire politisé. L'apport des webdocumentaires (supports numériques variés) produits par les étudiants en journalisme de Louvain, donnera à comprendre comment le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande s'inscrit dans le vécu de ses habitants.

Le travail sur les paysages a consisté principalement en l'étude des relations que les habitants de trois communes entretenaient avec leur nature proche, en particulier les jardins privés et publics. Les communes de Caudebec-en-Caux, La Mailleraye et Heurteville furent retenues pour la diversité

des groupes sociaux constituant leurs habitants, et pour la présence d'études historiques poussées de la part de Bruno Penna.

Les résultats obtenus permettent de distinguer deux principaux groupes sociaux :

- un premier groupe au comportement que nous qualifierons de « néolithique » pour qui la destinée de l'homme est de se rendre « maître et possesseur de la nature » (Descartes). On y retrouve, bien sûr, les chasseurs et les agriculteurs, pour qui le milieu naturel n'est qu'un cadre à des activités professionnelles et de loisirs. Mais aussi les propriétaires ou locataires de pavillons, et plus généralement les propriétaires de jardins. Ils favorisent l'aménagement outrancier, d'autant plus important qu'ils en ont la maîtrise totale sur de petites surfaces. Les maîtres-mots sont « beau » et « propre » : est beau ce qui est propre et est propre ce qui est beau. Les partisans du « propre » se recrutent essentiellement dans les milieux les moins cultivés, et proches de leurs racines paysannes, ce qui est le cas de nombreux interviewés.
- Un deuxième groupe, au comportement « paléolithique », s'intéresse à la nature « spontanée » : randonnée, découvertes « nature », pratiques « douces » et respectueuses de l'environnement, etc. Ils sont sensibles au discours des écologues(-gistes) ou de paysagistes non-interventionnistes comme Gilles Clément. Ils se recrutent principalement parmi la bourgeoisie cultivée, en milieu urbain.

Afin de prolonger ce travail, il serait très utile de lancer un inventaire des éléments constitutifs du petit patrimoine fluvial ancien, d'abord parce que sa localisation nous informerait sur l'histoire des lits du fleuve (phares en pleine terre, aménagements aujourd'hui dans les marais, etc.), d'autre part parce que leur étude apporterait beaucoup à la compréhension de l'histoire des techniques d'aménagement fluvial.

L'analyse des végétaux en bord de Seine (partie 1), des bases de loisirs et plans d'eau (partie 2), de la chasse dans la réserve naturelle de l'estuaire (partie 3), des jardins associatifs (partie 4) montre comment l'estuaire de la Seine se construit au quotidien à travers des objets socio-naturels (des natures bricolées), mais nous renseigne aussi sur les manières multiples de faire territoire en estuaire de Seine ou de désigner (inventer, protéger) des espaces dits de nature. La mise à jour de ces logiques nous renseigne sur des processus de restauration, de conversion ou de remise en nature d'espaces investis par des pratiques et des représentations sociales majeures entre Poses et le Havre. C'est la logique qui préside aux principaux chapitres qui suivent et organisent ce rapport de recherche.

Partie 1:

Perceptions et usages des végétaux dans les espaces publics et les jardins privés des bords de Seine

Équipe de l'École nationale supérieure du paysage de Versailles
D. Bouillon, K. Dehaye, A. Joubert, Yann Leborgne

Problématique de départ

Les paysages de l'estuaire de la Basse-Seine font face actuellement à une mutation probablement sans précédent dans leur histoire, et dont il convient de prendre toute la mesure. Les paradigmes traditionnels (ville / campagne, « village » / « plaine » selon la typologie vernaculaire, ou *urbs / hortus / ager / sylva / saltus* des agronomes, etc.) tendent à disparaître au profit de nouvelles formes de paysages ou d'occupation de l'espace (périurbain, zones de nature, parcs naturels...). Le mitage du territoire par les constructions, l'apparition des lotissements tant dans les villages ruraux que dans les villes brouillent la lecture des limites que l'on en avait. Les zones « dortoirs », autrefois caractéristiques des banlieues, se sont déplacées vers le « péri-urbain », voire vers les petites communes rurales, présentant un faciès paysager différent selon qu'il relève d'un phénomène social de paupérisation (les plus pauvres n'ont plus les moyens d'habiter en ville, ni même parfois en banlieue) ou de gentrification (la bourgeoisie à la recherche d'un cadre de vie de qualité, partagé entre « pairs »). Les agriculteurs, qui jusqu'au siècle dernier étaient les intervenants presque exclusifs dans la « campagne », ne se révèlent plus toujours capables aujourd'hui et à eux seuls d'assurer l'entretien de ce qui est devenu le « rural ».

En corollaire, une grande confusion règne concernant le statut du monde « naturel ». Au-delà (là aussi) des classifications traditionnelles des naturalistes (sauvage/cultivé, introduit/spontané, endémique...) des agronomes (espèces utiles, nuisibles, indicatrices, etc.), les représentations des habitants montrent des classifications qui ne laissent pas de surprendre : prairies, champs, forêts, clones horticoles, gazon assimilés à de la « nature », tandis que les espèces spontanées sont éradiquées impitoyablement au nom de la « propreté ».

À vrai dire, ce qui semble bien poser le plus de problèmes aujourd'hui est la périurbanisation de l'ensemble du territoire. Non pas tant par l'extension et la densification des constructions (pourtant bien réelle), mais de manière plus perverse en diffusant des modèles qui vont contribuer à banaliser d'autres types de paysages. Que l'on se trouve en banlieue, proche ou éloignée, dans un gros bourg, dans un village ou dans un hameau, les nouvelles constructions, de manière diffuse dans un premier temps, puis en se concentrant, reproduisent toutes les mêmes modes d'occupation de l'espace (lotissement, maison isolée au milieu de son terrain), les mêmes modèles architecturaux achetés la plupart du temps sur catalogue, et la même utilisation du vocabulaire végétal, que ce soit au jardin ou en clôture.

Certes, le milieu rural fut longtemps caractérisé par les activités agricoles : ce n'est plus le cas aujourd'hui, et toutes les maisons n'ont plus pour obligation d'abriter animaux, récoltes

et matériel. De même, le jardin ne sert plus presque exclusivement à la production de légumes et de fruits ; les banlieues-dortoirs n'en deviendront donc que plus facilement des villages-dortoirs, agrémentés d' « espaces verts » sagement ordonnés. Serons-nous capables d'inventer une autre manière d'habiter la campagne ?

Nous posons l'hypothèse que chacune de ces mutations a des répercussions sur la connaissance que l'on peut avoir des éléments « naturels », en particulier des végétaux, sur les usages que l'on peut en faire, ou sur leur valeur indicatrice ou sémiologique.

Notre recherche a donc porté sur trois axes principaux.

1 - Dans un premier temps, elle a tenté de faire ressortir le découpage que les habitants et usagers de l'estuaire effectuent de leur espace : quelles sont les unités paysagères qu'ils reconnaissent eux-mêmes (systèmes de classifications vernaculaires) ? Des notions comme celles de campagne, de nature, de village, de plaine, etc. ont-elles encore un sens pour eux ? Si oui, lequel, et si non, par quelles autres notions nouvelles les remplacent-ils ? Quelles sont les perceptions, les représentations, les pratiques qui sont liées à chacune de ces zones ?

Pourquoi étudier ainsi ces systèmes ? Parce que les habitants n'interviennent pas sur leur territoire en fonction de la manière dont la science les décrit, mais en fonction des représentations qu'ils se font de ces espaces. Toutefois, les habitants et intervenants sur le territoire ne constituent pas un groupe homogène : nous essaierons d'identifier les différents systèmes de représentations, en nous demandant quels paramètres sont les plus pertinents pour justifier ces divergences (origine géographique ? Origine sociale ? Âge, etc. ?). Enfin, l'omniscience n'existant pas même dans les savoirs vernaculaires, nous nous poserons la question de la répartition des savoirs au sein d'un même groupe.

2- Nous formulons l'hypothèse que les découpages qui ressortent du premier axe étudié et les mutations du territoire trouvent leur corollaire dans la connaissance, les représentations et l'utilisation qui est faite des plantes en fonction des situations paysagères, et des différents groupes sociaux concernés. Dans quel contexte paysager, et pour quel groupe social une plante est-elle considérée comme nuisible, prestigieuse, identitaire, ornementale, sauvage, urbaine, de banlieue, etc. ? Quel(s) rôle(s) jouent les prescripteurs (paysagistes, jardiniers, écologues, botanistes, CAUE...), les jardineries (loi de l'offre et de la demande), les modèles prestigieux (revues sur les « beaux » jardins, revues de protection de la nature...) ou publics (grands parcs des villes ou châteaux, réalisations paysagères considérées comme « exemplaires », etc.) dans le choix des végétaux ? Quels sont ceux qui présentent un fort investissement - affectif ou autre - de la part de ceux qui s'en occupent à un titre ou un autre ?

Pour ce faire, nous nous proposons d'effectuer des relevés d'espaces (ripisylves, zones naturelles, espaces verts urbains, jardins publics ou privés, aménagements de bases de loisirs...) considérés comme les plus représentatifs au sein et en périphérie de trois communes : Caudebec-en-Caux, choisie pour son caractère « patrimonial » et de bourg commerçant, Le Trait pour son contexte industriel opposant maisons d'ouvriers et maisons de « cadres », et Saint-Aubin-lès-Elbeuf en situation périurbaine, avec de nombreux jardins ouvriers. L'analyse fine du terrain et le contexte nous ont amené à remplacer Le Trait et

Saint-Aubin par La Mailleraye et Heurteauville : nous nous en expliquons ci-dessous. Des enquêtes plus extensives ont été également menées en dehors des trois communes retenues, tant parmi les communes riveraines que les communes des plateaux (roumois et Caux), à des fins de comparaison.

3 – Enfin, nous nous interrogeons sur le statut significatif des plantes, au travers d'une étude ethno-sémiologique.

Une grande confusion terminologique règne dans ce domaine : signe, attribut, indice, indicateur, symbole, etc., autant de termes utilisés le plus souvent l'un pour l'autre. Nous nous sommes demandés quels végétaux font signe, pour qui, et selon quel code ?

L'ensemble de ce travail vient en complément et s'articule avec l'étude d'un autre « élément naturel » qu'est le fleuve en lui-même, l'hypothèse sous-tendue par l'ensemble du groupe de recherche étant qu'il existe bien des corrélations entre les perceptions, représentations et traitements du végétal et de l'eau : encore fallait-il les caractériser.

Déroulement des travaux

La cohérence du terrain de recherche à Caudebec-en-Caux, à La Mailleraye-sur-Seine et Heurteauville surgit de la complémentarité de leurs caractéristiques :

Caudebec est un territoire urbain qui renouvelle aujourd'hui une relation forte avec la Seine à travers un réaménagement végétal et paysager de ses quais. Par ailleurs, entourée de forêts, bordée au Nord par une plaine à forte tradition maraîchère, et regardant au Sud vers l'autre rive de la Seine occupée par des prairies humides, cette petite ville apparaît indissociable d'un patrimoine paysager où le végétal tient une place singulière.

La Mailleraye-sur-Seine présente quant-à-elle le profil d'un territoire désormais fortement péri-urbanisé, où l'identité d'une commune entre Seine et Forêt de Brotonne cohabite avec celle d'un bourg qui s'est considérablement étendu au cours des dernières décennies du fait d'un important développement de l'habitat pavillonnaire.

Malgré les mutations contemporaines du monde agricole, et sa proximité avec une vallée de la Seine fortement urbanisée et industrialisée, Heurteauville demeure aujourd'hui un territoire où le patrimoine paysager rural apparaît relativement préservé.

Nous avons eu, pour parvenir à recueillir des informations concernant notre sujet, des discussions avec différents interlocuteurs. Pour comprendre l'utilisation faite des végétaux dans les espaces publics, nous avons cherché des informateurs potentiels dans les services techniques des espaces verts municipaux (en activité ou à la retraite). L'avis des fournisseurs nous semblait également important à recueillir (afin de déterminer les lois du marché, les éventuelles modes, les profils d'acheteurs de certaines plantes...), nous sommes donc allés nous renseigner auprès des professionnels de la vente de végétaux (pour les collectivités ou les particuliers), et des professionnels ayant réalisé des aménagements de jardins privés ou des missions sous-traitées dans les collectivités, par exemple. Par ailleurs, afin de comprendre l'importance d'un jardin et le soin apporté à son image dans le cadre particulier d'un monument historique reconnu, nous avons contacté la

conservatrice du musée V. Hugo à Villequier, qui se trouve dans la maison Vacquerie en bords de Seine, à quelques kilomètres de Caudebec-en-Caux. Véritables arguments d'appel, le paysage faisant face au musée et le jardin sont présentés comme très conformes à ce que l'écrivain a pu voir à l'époque où il a fréquenté les lieux. La conservatrice nous a, par ailleurs, relaté l'importance accordée par les visiteurs à l'authenticité des lieux et le rôle joué par le jardin, depuis qu'elle en laisse le libre accès, pour inscrire le musée dans ce qu'elle appelle le tissu local, le lien se créant grâce à la fréquentation du site et aux échanges suscités par les plantes et fleurs présentes.

Nous avons aussi, bien entendu, recherché l'avis des particuliers pour comprendre ce qui se joue à l'échelle du jardin privé et les critères qui influencent ce que l'on fait pousser dans son jardin. Pour interroger des personnes ayant des profils différents mais qui seraient représentatives des populations de chacun de nos terrains, nous avons cherché à échanger avec des employés des différentes mairies afin d'obtenir une sorte de carte d'identité de chaque ville (aspect historique, population et sa répartition, qualification des quartiers, informations liées aux espaces verts et à la politique menée dans ce domaine, travaux en cours etc.) et nous avons croisé ces données avec différents documents que nous avons pu trouver (cartes, vues aériennes, données Insee et données des recensements). Les informations variées recueillies nous ont aidées à caractériser les différents quartiers et les populations associées. En fonction de ces résultats, nous avons cherché des personnes à rencontrer dans différents lieux : lotissements, maisons individuelles ou habitations collectives en bords de Seine, zone pavillonnaire excentrée... Nous avons également mené deux types d'entretiens : des entretiens informels (plus ou moins longs, de visu ou au téléphone...) au cours de nos déplacements et visites de différents lieux (particuliers dans leurs jardins, pépiniéristes, jardinier du musée V. Hugo à Villequier...) ainsi que des entretiens plus formels pour lesquels nous prenions rendez-vous, entretiens qui étaient plus longs, semi-directifs et enregistrés (ces entretiens ainsi que leur indexation thématique se trouvent en annexe de ce document). Nous voulions interroger dans ce cadre des personnes représentatives qui pourraient répondre aux différentes questions liées aux végétaux. Nous avons, quand c'était possible, privilégié les "doubles casquettes" : une personne travaillant dans un service espace vert et habitant un lotissement retenu par exemple (afin d'interroger le professionnel et le particulier dans un même entretien). Il ne nous a malheureusement pas été possible de "recruter" pour ces entretiens formels toutes les personnes que nous aurions souhaitées : la disponibilité des travailleurs étant plus restreinte, nous avons souvent eu à faire avec des personnes retraitées qui sont représentatives d'une partie de la population (Caudebec-en-Caux par exemple, a souvent été qualifiée de villes où les retraités sont nombreux), mais nous aurions aimé pouvoir comparer les visions de différentes générations ; d'autre part, faire passer l'intérêt d'un échange sur ce sujet en appelant des personnes déjà par ailleurs souvent sollicitées par téléphone (et donc devenues méfiantes) s'est révélé être un vrai défi...

Pour Caudebec-en-Caux, nous avons rencontré des personnes de la mairie en rapport avec la gestion des espaces verts. Nous avons aussi voulu comprendre la genèse des changements opérés dans les aménagements des quais de Seine dans cette commune : nous avons ainsi pu interroger la responsable de l'urbanisme, le responsable de l'équipe des espaces verts et certains habitants appartenant au conseil des sages qui ont été consultés à différentes phases du projet. Les responsables des jardins familiaux ont également été des interlocuteurs de choix.

Nous avons aussi cherché des personnes vivant dans les lotissements à flanc des deux coteaux délimitant la vallée dans laquelle se trouve Caudebec. Il est en effet apparu très tôt, dans les remarques des personnes rencontrées, que la vue sur la Seine était un enjeu majeur, et pour une étude se questionnant sur l'importance des paysages pour ses "usagers", il nous fallait aller vérifier s'il y avait bien là un enjeu. Nous avons l'impression à l'observation des photos aériennes, que le lotissement de la Vignette (situé sur le coteau est) était plus "cossu" que celui de Camp du Roi (situé sur le coteau ouest) : la taille des terrains était sensiblement plus grande, celle des maisons aussi et on pouvait apercevoir une piscine accolée à une maison. Il s'est avéré que ce lotissement s'est constitué grâce à l'achat de terrains, avec vue sur la Seine, qu'Esso destinait à ses cadres. Un couple d'interviewés nous fera d'ailleurs part de leur impression étrange, à leur arrivée dans ce lotissement (et alors qu'ils ne travaillaient pas pour Esso), de ne pas, tout à fait, faire partie du même monde... Un conflit avec leur voisine directe (qui leur a signifié l'interdiction, apparemment stipulée dans le cahier des charges, d'utiliser un étendoir à linge qu'ils avaient placé dans la partie arrière de leur jardin, orientée vers la forêt) est d'ailleurs à l'origine de la plantation d'une haie de séparation qui n'existait pas au départ et qu'ils ont fait monter jusqu'à une hauteur honorable. Ce lotissement pensé pour des cadres nous semblait un point de départ intéressant pour comprendre la perception des paysages et les critères régissant les choix en matière de jardin dans un tel environnement. Camp du Roi, plus récent, semblait habité par des personnes à revenus plus modestes ; il y avait là aussi un cahier des charges dont certains éléments étaient visibles : toit recouvert d'ardoise ou tuile ardoise, garage en bord de rue, haie de séparation (en thuya notamment pour les premières parcelles). Nous voulions voir si les différences de statuts sociaux envisagés (taille des terrains, des maisons, CSP) étaient également visibles dans les jardins et leur contenu.

Il ne nous a malheureusement pas été possible d'interroger des personnes dans le tout nouveau lotissement situé en fond de vallée, près de la zone du marais aménagé. Cet ensemble récent, qui présente des logements de tailles et de styles différents, laisse supposer que les propriétaires ne se sentent pas forcément tenus par une logique de lotissement, dont on verra qu'elle influence les choix des habitants de lotissements plus classiques. Les abords des terrains ont été agrémentés par les services municipaux et ne sont pour l'instant qu'à l'état de plantations. Il aurait sans doute été très intéressant d'avoir le sentiment de ces nouveaux propriétaires, de savoir d'où ils venaient, pourquoi ils avaient décidé d'acheter ces terrains et surtout, ce qu'ils avaient l'intention de faire dans ces "jardins en devenir".

Nous avons également cherché à rencontrer des personnes dont le logement se trouvait sur les quais et nous avons pu contacter une personne dont la maison était bordée d'un jardin qui ne présentait ni haie, ni mur vers le chemin de halage qui sert de lieu de promenade à nombre d'habitants de Caudebec et de visiteurs (alors que c'est très souvent le cas sur ces parties de quais).

Pour La Mailleraye-sur-Seine, notre interlocuteur privilégié s'est trouvé être le maire de la commune, qui nous a permis d'être introduits auprès de personnes très diverses. Nous avons ciblé une zone de lotissement (rue des Sorbiers, rue des Lilas) proche du centre ville et qui nous semblait intéressante, de par son âge (assez ancien) et le contenu de ses jardins, qui différait de ce que nous avons vu lors des observations des jardins privés dans les lotissements de Caudebec. Une autre zone, celle du Val Rebours, a également attiré notre attention, car dans cette rue, on trouvait dans plusieurs jardins des plantes

exotiques : un palmier d'une certaine hauteur et des pieds de kiwis d'une taille également honorable. La présence de ces plantes nous a interpellé et nous avons souhaité savoir les raisons pour lesquelles elles avaient été choisies et plantées auprès des propriétaires des jardins et comment elles étaient perçues par le voisinage.

Enfin, nous avons cherché l'avis de personnes vivant en bords de Seine, dans la partie pavillonnaire située sur le bourrelet alluvial. Les photos (prises en systématiques sur une bonne partie des quais de Seine) nous montre la diversité des habitats présents dans cette zone (maisons de maître, anciens corps de ferme, petites maisons, bâti récent ou ancien...). Là encore et malgré la bonne volonté du maire pour nous mettre en contact avec des habitants, nous n'avons pas pu interroger toutes les personnes que nous aurions souhaitées (celles dont les jardins semblaient nous donner des indications que nous aurions aimé pouvoir vérifier...).

Pour la commune d'Heurteauville, nous avons effectué des observations de terrain et rencontré quelques personnes, dont un conseiller municipal jeune et impliqué dans la vie de la commune. Il nous a expliqué l'absence de lotissement dans la commune : résultat d'une volonté municipale d'éviter les désagréments liés à ce type de constructions (notamment en termes de dégradation du paysage) et d'une requalification d'une grande partie des terrains auparavant constructibles de la commune, en terrains non constructibles parce qu'inondables (en raison des nouveaux critères à prendre en compte depuis Xynthia). Il s'agissait ici de recueillir les dires d'habitants d'une commune qualifiée de rurale (par ses habitants et par les personnes extérieures) à des fins de comparaison avec les autres discours déjà entendus.

Nous avons également réalisé des observations sur le terrain : espaces verts publics et jardins privés dans différentes zones des communes étudiées... Notre enquête de terrain s'est déroulée en période hivernale (fin 2011) car nous souhaitions attendre la réaction des habitants de Caudebec sur les travaux réalisés sur les quais de Seine et sur le résultat, car les changements étaient nombreux. Cette période, si elle n'était pas réellement propice à l'observation des jardins et à la distinction des espèces végétales a rendu obligatoire l'évocation des espaces verts et des jardins privés par nos différents interlocuteurs, ce qui n'a pas été sans un certain intérêt (recherche de dénomination, tentative de description, exhibition de photos à différentes saisons, etc.).

Lors de nos entretiens plus formels, nous avons aussi, quand cela a été possible, demandé aux interviewés de remplir des "cartes mentales" : sur la première carte nous leur demandions de dessiner, nommer et positionner les éléments caractéristiques des différents paysages qu'ils identifiaient dans leur région ; sur une seconde, nous attendions les éléments caractéristiques de leur jardin et pour finir, une carte des pratiques (lieux et trajets pratiqués le plus fréquemment).

Pour rendre compte des résultats recueillis lors de cette enquête, nous avons opéré un zoom, partant de l'échelle des paysages perçus, pour arriver à celle du jardin privé. Le présent rapport de synthèse n'en reprend que les trois premières parties : le jardin privé comme lieu d'expression de soi, ainsi que l'analyse de deux lotissements à Caudebec-en-Caux ont été omis ; les chapitres retenus ont été partiellement résumés, et allégés des illustrations et entretiens retranscrits. Nous renvoyons le lecteur vers le rapport complet pour une vision plus globale de résultats obtenus.

Caractéristiques socio-spatiales du terrain de la recherche

Dans l'après-guerre, le territoire de la basse Seine fut un temps pensé dans la perspective d'une urbanisation et d'une industrialisation totales. Le schéma directeur des années 1960 projetait en effet l'aménagement d'une véritable mégalopole étirée de Paris au Havre, axée sur la Seine, et soutenue par deux grandes autoroutes tracées au nord et au sud. Outre son accroissement naturel, la basse vallée de la Seine attirait alors une population ouvrière nombreuse venue des campagnes avoisinantes et d'au-delà pour travailler dans les usines. La crise des années 1970 a néanmoins en grande partie stoppé cette dynamique ; et la période a coïncidé avec la création du Parc Naturel Régional de Brotonne qui s'est inscrite dans un enjeu de préservation du patrimoine naturel et paysager du territoire.

La carte de l'évolution de la population 1968-1975, montre une importante pression démographique sur la vallée de la Seine, couplée avec le dépeuplement des zones rurales principalement situées plus au nord et au sud de celle-ci [plus rarement en bord de Seine, dans les communes les plus en marge des influences urbaines de Rouen et du Havre, telles que Vatteville-la-Rue]; ce phénomène coïncidait avec la période du développement industriel et urbain des 30 glorieuses (développement des zones industrialo-portuaires et pétrochimiques de Rouen, du Havre, de Port-Jérôme) ; mais la périurbanisation s'est poursuivie bien après la mutation économique des années 70-80, avec des facteurs devenant favorables à la perte de population des centres-villes au profit des périphéries. Ceci a impliqué la continuation de l'urbanisation de zones autrefois rurales essentiellement vouées à l'agriculture et l'élevage, désormais mitées par des groupes d'habitats pavillonnaires avec jardins ; où de nombreux corps de ferme traditionnels disparaissent.

Les données démographiques des derniers recensements ne démentent pas la poursuite du phénomène de périurbanisation. Cependant, on constate que la couronne d'accroissement de la population s'éloigne de plus en plus des centres urbains, tandis que l'auréole centrale de perte métropolitaine tend parallèlement à s'élargir (voir carte ci-dessus). Pour ce qui concerne la basse vallée de la Seine entre Rouen et Le Havre, se dessine alors une nette asymétrie entre une rive droite du fleuve où de nombreuses communes stagnent ou perdent en population, et une rive gauche qui continue de gagner sensiblement des habitants. La pression urbaine la plus récente s'exercerait donc inégalement dans l'espace.

Quoiqu'il en soit, après près de cinq décennies marquées par la déprise agricole, une forte industrialisation puis une puissante périurbanisation, malgré l'action préservatrice du Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande depuis 1974, c'est bien l'ensemble de la basse Seine qui a enregistré d'importantes mutations spatiales et paysagères. Celles-ci se sont manifestées et déclinées de façons différentes selon les territoires considérés.

Les exemples qui ont été choisis pour cette étude, sans prétention à l'exhaustivité, se sont attachés à privilégier les bords de la Seine, et à couvrir une large diversité paysagère en rive concave, convexe, et marais. Par ailleurs, cette recherche fut également attentive à traiter des territoires urbains, périurbains, rurbains, ainsi que ruraux.

Le paysage végétal, expression d'identités culturelles locales et régionales

Le paysage est une construction et un héritage culturel, l'idée n'est pas nouvelle, mais elle prend une consistance particulière dans les localités étudiées dans cette recherche, toutes situées au sein du périmètre du parc naturel régional des boucles de la Seine Normande. Créé en 1974, l'institution apparaît en effet comme l'instrument de sauvegarde d'un patrimoine paysager qui, faisant face à de puissantes logiques de banalisation, apparaît menacé dans sa pérennité. Derrière cette défense du paysage local se dessine une lutte qui ne se réduit pas à la préservation d'un esthétisme, à la protection du « *beau* » contre un développement du « *laid* » ; elle relève du maintien d'une identité culturelle, fût-elle mise en difficulté par les mutations socio-économiques et des modes de vies.

Dans ce champ de tensions autour du patrimoine paysager, les usages et représentations du végétal tiennent un rôle non négligeable. À ce sujet, la charte du parc naturel régional et certaines des études que celui-ci a commandées ces dernières années sont particulièrement intéressantes à consulter. Elles font en effet apparaître un net clivage, à travers le prisme du regard d'experts du paysage et du patrimoine, entre ce qui relèverait selon eux d'une esthétique traditionnelle régionale à préserver et valoriser, et d'un banal inesthétique à éviter ou proscrire dans l'aménagement des espaces verts publics et privés.

Un examen attentif de la charte de l'ex-parc naturel régional de Brotonne (aujourd'hui *des Boucles de la Seine Normande*) indique que la préoccupation principale de l'institution est bien la sauvegarde de *l'identité* de son territoire, allant jusqu'à cultiver des micro-identités propres à chacun des terroirs définis au sein de ce territoire. Est alors valorisé tout ce qui renvoie à la sauvegarde et la restauration d'une ruralité locale, tandis que les éléments exogènes et désignés « urbains » sont rejetés comme intrusifs. De même, une séparation claire est affichée entre les essences que l'on doit planter ou replanter, c'est-à-dire la diversité des essences *indigènes* qui poussent (et repoussent) *naturellement*, et les plantes à éviter qui seraient les essences banales venues d'ailleurs et se développant de manière artificielle. Au final, il semblerait que la conception véhiculée par ce document privilégie un paysage intemporel, traversant les époques sans jamais s'altérer par l'intégration d'éléments étrangers ; chaque terroir, après avoir été perturbé, devant revenir le plus rapidement possible vers un état d'équilibre antérieur qualifié de « naturel ».

Bien que la charte du paysage ici mentionnée soit désormais relativement datée (1992), il est intéressant de constater que les mêmes principes se retrouvent dans certains documents plus récents commandés à des bureaux d'études par le parc naturel régional.

Le caractère prescriptif de ce type de document est évident. Il s'accompagne de jugements sur les aménagements végétaux qui concourent à accentuer une différenciation identitaire, positive ou négative, entre ce qui serait « traditionnel local » et ne le serait pas ; et entre ce qui serait rural ou relèverait de l'urbain. L'évaluation de l'expert paraît alors dessiner les contours d'un paysage rural local idéal, reposant sur l'agencement optimal d'un certain nombre d'éléments jugés spécifiques au territoire, en opposition avec une altération liée à l'irruption d'éléments évoquant la ville, l'industrie, et la

périurbanisation. À ce propos, les termes employés sont forts puisqu'ils renvoient au champ lexical de l'agression. Ainsi, à Heurteauville, les coteaux boisés (de Caveaumont) seraient-ils *défigurés* par un réseau de lignes à haute tension. Sur le bourrelet alluvial, de nouveaux vergers basses tiges plantés en remplacement des hautes tiges procureraient une certaine *rigueur* au paysage. De fait, une telle sévérité se situe à l'opposé de la douceur et de l'*harmonie* d'un terroir qui serait parfaitement préservé des conquêtes urbaines ; celles que manifestent en réalité les nouveaux pavillons dont « *il fau[drait] veiller à ce qu'ils ne s'implantent pas (...) sur les prairies humides, et à ce qu'ils ne s'organisent pas en zones pavillonnaires.* »

Les essences végétales associées à cette « agression » urbaine ou périurbaine banalisante sont clairement désignées : il s'agit en effet principalement d'essences jugées *exotiques* (terme générique), parmi lesquelles les *herbes de la Pampa*, les *palmiers* ou bien les *haies de thuyas* paraissent avoir été élevées au rang de symboles. Au contraire, un aménagement rural respectueux de l'identité régionale serait censé privilégier des cours plantées d'arbres fruitiers, s'associant à des parcelles bâties délimitées par des haies *rustiques* composées d'une association de houx, de charmes, de lierre... Les valeurs liées à cette conception d'un paysage végétal *champêtre* seraient alors la *simplicité*, l'*authenticité* ; liées à un mode de vie tournant résolument le dos à une *artificialité* urbaine encombrée de *gadgets*.

Cette conception de la sauvegarde du paysage et des végétaux traditionnels adoptée par le Parc Naturel Régional pourrait à priori répondre en partie à l'aspiration d'une communauté locale soucieuse de préserver son patrimoine culturel. En effet, des entretiens réalisés auprès d'habitants familialement ancrés sur la Presqu'île de Brotonne témoignent de vives inquiétudes concernant l'extension actuelle des zones pavillonnaires. En imposant des architectures « *banales* » et diffusant des plantations en rupture radicale avec les traditions (palmiers, oliviers, thuyas...), elles altèreraient l'authenticité et l'identité du paysage.

Pour autant, on fera remarquer que la recherche d'*authenticité champêtre*, de *rusticité*, ou de *caractère intimiste des paysages*, ne renvoie pas à un héritage culturel. Il s'agit d'un regard urbain générique porté sur la campagne ; une représentation qui la différencie de la ville, de sa modernité, ses foules et ses artifices. La ruralité n'a d'ailleurs plus d'existence pratique sur le territoire de Brotonne. La quasi-totalité de la population résidente n'a pas de lien économique avec l'agriculture ; et le système de mise en valeur des terres qui avait forgé le paysage dit « *traditionnel* » a disparu depuis des décennies. D'après ces remarques, on peut donc se demander si les représentations associées à la sauvegarde de cette identité paysagère rurale ne viseraient pas aussi à recréer un jardin « *normand* » à proximité, en marge, et à destination de populations essentiellement urbaines. Les résultats de certaines études portées sur la sensibilité paysagère renforcent cette hypothèse :

« *Les forêts, les bords de Seine et les marais représentent, pour les habitants, le mieux le « paysage idéal ». Ce sont des paysages non anthropisés, considérés comme « naturels », des « sites protégés », une nature qui se présente comme un rêve compensatoire des frustrations liées à la ville ». « Les idéaux d'une campagne jardinée sont très présents dans l'esprit des habitants. On remarque que les motifs identitaires du patrimoine Haut-Normand arrivent en tête : le moulin, l'arbre fruitier haute tige, font partie d'une nostalgie commune (...) [tandis que] le fruitier basse tige [est] plus récent et moins bucolique. (...) [D'une manière générale] les éléments paysagers récents et foncièrement artificiels sont rejetés avec force. » BONNAFFE Stéphane, 2004.*

Cet attachement à une conception pittoresque du paysage par une partie de la population périurbaine résidente n'est pas sans effet pervers. L'idéalisation qu'elle secrète paraît conduire à une « mise sous cloche » d'éléments sélectionnés du patrimoine paysager, relevant d'une rusticité artificiellement recrée et attachée à « ce qui est donné à voir », au détriment d'une identité rurale vivante et dynamique. Ainsi, se côtoient sur le terrain étudié ; d'une part des espaces banalisés, là où s'exprime sans complexe l'aménagement pavillonnaire périurbain de ceux qui recherchent un contact visuel avec la « verte campagne » ; et d'autre part, des espaces ruraux à l'identité cultivée, là où se manifestent ostensiblement les efforts d'expression d'une authenticité au service des regards urbains. Entre l'un et l'autre, la cohabitation n'est pas aisée. Elle peut en effet laisser poindre des tensions lorsque des rurbains, attachés à la préservation d'une identité rurale régionale, évoquent des dérives de leurs semblables qui n'y prennent pas garde.

Chez certaines personnes interrogées au cours de l'enquête, la dénonciation de dérives traduit sans doute une intégration des prescriptions du Parc Naturel Régional ; la notion de « banalisation » (à travers la lutte contre la banalisation du paysage) renvoyant directement au terme employé par des experts liés à cette institution. Cela dit, pour d'autres particuliers rencontrés, on ne saurait exclure l'expression d'un réel désir d'intégration d'une identité locale ; c'est-à-dire que planter dans leur jardin des essences reconnues comme « régionales » manifesterait leur volonté de s'enraciner dans un terroir où ils ont décidé de s'installer. Ainsi, un enfant d'immigrés Italiens a-t-il tenu à associer sur le terrain de son pavillon des arbres fruitiers Normands avec des plantes Méditerranéennes venues des contreforts des Alpes Italiennes. Ou encore un ancien hôtelier, ayant fait sa carrière en Asie du Sud-Est, est-il parvenu à acclimater quelques arbres exotiques dans la vaste parcelle, par ailleurs traditionnellement aménagée, de sa riche longère Normande. Ces exemples rappellent que l'identité surgit de rencontres avec l'altérité générant des métissages ; qu'elle n'est donc pas une donnée immuable, fixée une fois pour toute ni figée sur une période donnée ; quand bien même s'agirait-il de l'époque que Victor Hugo « a décrit dans ses poèmes ». L'identité ne saurait se confondre avec une imagerie traditionnelle.

Paysages perçus

Lors des différents entretiens, nous avons abordé la question des paysages environnants : leur mention par les informateurs est intéressante en ce sens qu'elle nous renseigne sur les catégories vernaculaires du paysage (les « unités », « structures » et « éléments paysagers » vus du point de vue des habitants). Les paysages les plus fréquemment et naturellement évoqués sont :

- **La Seine et les bords de Seine** : la rivière en elle-même, les bords de Seine (dont nous verrons que les interviewés les apprécient et les fréquentent dans une partie suivante de ce travail) et la navigation fluviale qui est parfois évoquée comme faisant partie du paysage (cf. § suivant).

- **Les forêts** : la région est qualifiée de "boisée" et certaines essences sont mentionnées :

« *Des hêtres, des frênes, des chênes de grande taille* », « *Des forêts immenses avec les hêtres, les chênes et les sapins surtout.* » ; un interviewé ne voudrait pas voir disparaître les chênes et les fruitiers (« *Ils sont là depuis des centaines d'années !* ») ;

- **Le marais** : les pâturages, l'eau, les fossés et les arbres taillés en têtards. « *Les têtards, c'est des monuments historiques ça, non ?* » nous explique cet habitant de La Mailleraye qui nous précise également que le Parc propose de venir entretenir ces arbres si vous en avez.

- **Le plateau de Caux**, associé ou non aux clos mesures, qui est un paysage dont parlent les interviewés car ils connaissent son existence mais qui ne semble pas être celui qu'ils affectionnent le plus (excepté pour ceux qui en sont originaires) ;

- Pour certains **le bâti** est désigné comme un élément du paysage : hameaux et maisons à colombages, clos mesures, quelques éléments patrimoniaux architecturaux ;

- Les **fermes fruitières, les vergers** sont également cités comme des éléments de paysages.

- **Les falaises** (bords de rivière et bords de mer) et leur hauteur sont également citées.

La décomposition des paysages en éléments constitutifs est un exercice difficile pour les interviewés qui ne nous livrent qu'une description sommaire des différents paysages évoqués. Parfois, la carte mentale leur permet d'aller un peu plus loin dans la discrimination d'unités constitutives, mais l'inventaire reste succinct.

L'analyse des cartes mentales renvoie à peu près aux mêmes résultats : les éléments de paysages évoqués sur les cartes sont les forêts (de Brotonne ou de Maulévrier), les marais (marais cultivé, marais Vernier...) parfois associés à la tourbière, la Seine, les falaises, le plateau de Caux, la campagne (à la sortie de Villequier) dont un constituant est cité (les cultures céréalières) ; pommiers et vergers sont également notés et une personne fera également figurer des monuments dans sa carte de paysages (manoir de Rétival, église de Caudebec et dernière maison après la guerre...)

Seules deux personnes sur le nombre qui ont rempli ces cartes font un petit inventaire de ce qui compose ces unités de paysages : une le fait avec des schémas (forêt = chêne, hêtre, ronces, fougères, et marais = peuplier, iris et eau) et le second avec une liste qui inclut également flore et faune.

On ne peut pas ne pas signaler la récurrence dans le discours des interviewés de l'expression "l'autre côté de l'eau": sans être la caractérisation d'un paysage, cette désignation, parfois presque péjorative dans leur bouche, marque une distinction d'espace, reste de la frontière physique que représentait la Seine et les difficultés liées à sa traversée pendant toute une époque. Deux interviewés nous expliqueront que pour une

même variété de pommier, les pommes n'ont pas le même goût suivant qu'elles poussent d'un côté ou de l'autre de l'eau...¹²

Que ce soit dans les discours des personnes interrogées ou dans la volonté affichée de préservation de différentes institutions, on ressent l'importance accordée aux paysages, à leur qualité et à leur maintien. La vue sur la Seine est un véritable enjeu : recherchée et appréciée, par les habitants de Caudebec-en-Caux par exemple, elle est "protégée" par les règlements ou les cahiers des charges des lotissements qui veillent à ce que les haies ne montent pas trop haut et qu'il n'y ait pas de grands arbres pour la masquer. Plusieurs interviewés ayant goûté à cette vue recherchent une vue équivalente quand ils changent de logement.

Il apparaît que l'importance du paysage est aussi liée au plaisir de sa contemplation et de sa participation au cadre de vie. Ce plaisir vient également des changements du paysage, que ce soit au cours de la journée ou au fil des saisons : les bateaux qui passent sur la Seine, les levers et couchers de soleil, la brume matinale... Le lieu est à la fois le même tout en étant changeant...

« On peut interrompre ce qu'on est en train de faire et appeler l'autre pour regarder passer un bateau. », nous confient ces retraités, qui racontent que, souvent, les personnes qui leur rendent visite s'installent sur leur terrasse et peuvent y passer un long moment à regarder passer les bateaux.

La "conservation" du paysage est également primordiale pour la responsable du musée Victor Hugo. Selon elle, c'est un des premières fois qu'un musée met comme « argument de vente » le paysage : garder le jardin d'agrément avec la même vue sur la Seine que celle que Victor Hugo a connu est une volonté. Elle estime que les gens y sont très sensibles, ce qu'elle peut mesurer aux discussions avec les visiteurs, les journalistes ou les artistes reçus. *« Ils ont besoin de l'environnement et qu'il soit protégé, dans le sens préservé. On me demande souvent, par exemple, si les arbres du parc sont authentiques. »* La question de l'authenticité est récurrente. Après l'enjeu de la qualité du cadre de vie, liée à la "qualité" du paysage, se présente aussi celle de l'enjeu touristique.

Il faut *« que chaque paysage ait son identité et c'est ça que les gens viennent chercher, je m'en rends compte. [...] [Les personnes] ne veulent pas faire trois cents kilomètres et retrouver dans un jardin de maison d'écrivain la même chose que ce qu'elles ont vu ailleurs ! »*

Elle insiste et considère que le jour où il y aura des constructions en face *« ce sera catastrophique, on ne reconnaîtra plus tout ce que Victor Hugo a décrit dans ses poèmes. »*

¹² On consultera à ce propos le mémoire EHESS d'Alain Joubert, *L'autre côté de l'eau*, téléchargeable sur le site du parc naturel régional.

Changements perçus dans les paysages

D'une façon générale, à part la conservatrice du musée qui n'habite pas la région (et qui la parcourt donc chaque jour pour venir travailler) et qui est, de par son travail, amenée à être sensible au paysage, les informateurs ne sont touchés que par des changements de paysages dans leur environnement très proche et qui peut avoir de ce fait un impact visuel soit plaisant (la transformation des quais de Caudebec pour certains par exemple), soit déplaisant (la disparition des clos mesures, ou la zone industrielle qui s'étend). Les changements ayant des conséquences pratiques sur leur vie quotidienne sont aussi remarqués : la construction du pont qui engendra des bouleversements très forts, visuellement certes, mais aussi dans les habitudes de vie. « *Ça nous a libéré !* », nous explique cette personne vivant à La Mailleraye et qui est rapidement devenue une utilisatrice enthousiaste du pont. S. Bonnafé avait déjà noté cette perception très locale des paysages, dans son étude sur les attentes des habitants de communes du Parc en termes de paysage :

« On peut remarquer que globalement les habitants raisonnent à leur échelle. En effet, seuls trois habitants [sur 64 ayant répondu] évoquent les activités artisanales, industrielles, le remembrement... Pour décrire l'évolution des paysages, un habitant parle, par exemple, de l'implantation d'un silo orange dans le champ voisin. Les habitants éprouvent beaucoup de difficultés à saisir les différentes échelles de perception des paysages. ¹³ » (S. Bonnafé, p. 15)

Une personne nous citera même, comme changement de paysage, la disparition de la salle des fêtes de Notre-Dame-de-Bliquetuit, à la fois parce que le bâtiment (tout en bois) est désormais absent de son paysage habituel, mais peut-être aussi parce qu'avec sa disparition apparaît la peur de perdre une partie des souvenirs qui y étaient attachés. L'implication affective du paysage est un élément qu'il ne faut probablement pas négliger.

Les changements mentionnés par les interviewés sont donc essentiellement liés à ces modifications visuelles ou pratiques qui touchent les habitants.

Sur la commune d'Heurteauville, un changement de « paysage » notable coïncide avec l'arrêt de l'exploitation de la Harelle, zone d'extraction de la tourbière, et qui s'est progressivement transformée en lac. Alors que ce changement n'est perceptible visuellement que si l'on se trouve à proximité de ce lac, cette fin d'extraction peut être considérée comme un changement dans le paysage environnant en ce qu'elle a modifié la vie de la commune. Auparavant, une petite ligne ferroviaire approchait des wagons qui faisaient la navette entre la zone d'extraction et la zone de chargement des barges sur le fleuve, va et vient qui s'est terminé avec le dernier chargement de tourbe.

Remembrement. Un des changements de paysage mentionnés est le remembrement et ses conséquences en vallée de Seine : les petites parcelles sont devenues grandes (ce qui s'est plus ressenti qu'en pays de Caux où les parcelles étaient déjà grandes), et des haies

¹³ Op. cité p. 15

ont disparu. Un habitant de Caudebec-en-Caux (partie Maulévrier vers le plateau), nous explique que dans son voisinage, il y avait douze fermes dont une seule subsiste. Il poursuit, nostalgique : « *Les gens avaient des terres pour la culture, un peu de vaches, de lapins, de poules, de canards, d'oies, un potager, des fruitiers... [...]. Ils avaient peu de revenus mais ils mangeaient bien !* » Le remembrement a affecté leur environnement proche, leur quotidien aussi bien visuellement qu'en terme de bouleversements des conditions de vie pour certains...

Clos mesures. La disparition des clos mesures est citée plusieurs fois comme un changement perçu dans le paysage : « *Moi, ce qui m'a choqué, c'est la destruction des clos mesures ! Ils partent à vue d'œil !* ». Les fermes traditionnelles avec la double rangée de hêtres et de chênes en périphérie se font effectivement plus rares : « *Les arbres sont abattus, les bâtiments vendus, parfois rasés et il ne reste que la maison d'origine qu'on ne reconnaît plus...* » nous indique l'urbaniste de Caudebec. Pour un pépiniériste aussi : « *Les paysages ont changé : les grands hêtres et les cours [clos mesures] qui disparaissent, les haies et les herbages aussi [remembrement] et puis il y a eu les grandes productions de céréales, surtout le maïs. [...]. Ça, ça a 50 ans !* »

Le pont de Brotonne. La construction du pont est évidemment, même si elle est maintenant un peu ancienne, un grand changement dans le paysage des habitants de nos différents terrains. La construction en elle-même est souvent évoquée : « *On a suivi tout ça à la jumelle !* » nous raconte cet habitant de Rétival à l'époque et qui vit depuis à la Vignette.

Sa femme poursuit : « *Au début, ça nous a choqué, c'était quelque chose de nouveau dans le paysage. Mais maintenant, l'œil s'est habitué...* » Elle s'étonne du fait qu'elle le trouve même beau maintenant...

Pour ce couple d'instituteurs à Notre-Dame-de-Bliquetuit, cette période de construction est aussi le souvenir de conflits liés à l'accueil des enfants des ouvriers venus vivre dans la région pour la réalisation des travaux. Pour ce couple qui, n'étant pas originaire de la région, ne semble pas soumis à la même frontière Seine et qui par conséquent fréquentait l'autre côté de l'eau, le pont : « *Ça nous a libéré !* », « *Ça nous a changé la vie ! Parce qu'avant il n'y avait que le bac...* », dont on était tributaire.

Zone industrielle. Très peu de personnes évoquent dans les changements de paysages les modifications liées aux zones industrielles ou zones d'activités de la région (certaines sont pourtant abandonnées, comme au Trait, d'autres grossissent...). Cette quasi absence d'évocation peut s'expliquer par le fait que les interviewés savaient que nous cherchions à relever des informations à propos des végétaux, mais pas seulement : elle marque un rejet pour ces « paysages » ou prouve qu'ils ne sont peut-être pas considérés comme tels, comme le souligne Martine Bergues :

« Alors que le paysage prend du sens, on constate que ce sens réfère essentiellement à une esthétique où l'aspect des lieux s'appréhende surtout visuellement ; un paysage laid n'existe pas, ou du moins, n'est pas qualifié en terme de paysage¹⁴. » (p. 121)

Commentaire de l'urbaniste de Caudebec : la zone industrielle de Lillebonne s'étend, elle estime que *« C'est pas très joli... »* et se félicite du fait que Caudebec-en-Caux soit visuellement relativement épargnée des zones industrielles du Trait et de Lillebonne (car située sur un éperon et face à une zone marécageuse cultivée comptant peu d'habitations).

Nouvelles constructions et lotissements. Autre transformation dans le paysage, les différentes constructions au fil du temps. Les constructions neuves et la densification des villages sont mentionnées et notamment l'apparition des lotissements, dont la nécessité est couramment admise mais dont l'impact visuel est regretté :

« Des maisons standard, ravalement beige, elles se ressemblent toutes, c'est pas typique. Ces maisons-là, j'en trouve dans la Beauce, dans la région lyonnaise, dans le Nord... [...] 1 000 m² de terrain, la balançoire, le garage collé à la maison et la haie de thuyas... » La construction de ces lotissements serait liée à la zone industrielle, dans laquelle travaillent les personnes qui y vivent, selon cette habitante de Caudebec. *« Mais la grande évolution c'est la maison individuelle et son jardin paysager qui ont envahi les campagnes ! »*, nous indique ce fournisseur de collectivités.

Un habitant d'un lotissement déjà un peu ancien de La Mailleraye nous explique, dans un premier temps, que ces nouvelles constructions sont une bonne chose : *« Les maisons sont plus grandes, c'est plus moderne. [...] C'est différent »*. Mais finalement il reconnaît que les jardins sont souvent de la pelouse (ce qu'il nous avait dit auparavant trouver dommageable) *« parce que les jeunes, ça les intéresse pas... »* et *« puis ils travaillent, parce que y'a pas de travail par ici... »* et conclut : *« C'est le dortoir ici... [...] Ils construisent ici parce que c'est moins cher ! »* et regrette que ces nouvelles constructions ne s'intègrent pas dans le paysage...

Si certains changements sont appréciés, l'apparition des lotissements est donc souvent vécue comme une menace. Ils participent de la banalisation des paysages et sont qualifiés de lotissement « sans identité », « banal », « affreux », « pas typique », « affligeant »... Une perte d'identité régionale qui peut passer par cette banalisation du bâti. La présence de nouveaux lotissements sur la route de Notre-Dame-de-Bliquetuit, à proximité de la maison du parc et sur la route des chaumières est même qualifiée de choquante pour certains interviewés (habitants de La Mailleraye).

¹⁴ Martine BERGUES, *Marais Vernier – Entre pays et paysages*, étude PNRBSN et Mission du Patrimoine Ethnologique, juin 1991, p. 121.

Les éléments végétaux identitaires : les fruitiers et les haies champêtres

Si l'on se réfère une nouvelle fois à l'étude de S. Bonnafé¹⁵ sur les paysages de notre terrain, sur les sept éléments de qualité paysagère labellisés de très bonne à plutôt bonne, cinq sont liés aux végétaux (très bonne : haie locale, fruitier haute tige, têtard ; plutôt bonne : fruitier basse tige et peupleraie). Les végétaux sont donc des éléments qualitatifs du paysage, mais pas seulement, certains d'entre eux sont également qualifiés d'éléments identitaires. On peut percevoir un premier niveau de cette distinction entre élément identitaire ou non, en remarquant que dans les éléments paysagers cités dans ce diagramme, la haie "locale" apparaît comme un élément de qualité paysagère très bonne quand la haie "exotique" est elle considérée comme de qualité très mauvaise (même si ces résultats sont à relativiser en tenant compte de l'échantillon des personnes ayant répondu au questionnaire, selon S. Bonnafé).

Les fruitiers. Dans le discours des interviewés, les arbres fruitiers (et plus particulièrement les pommiers) et les haies traditionnelles sont également les végétaux cités comme identitaires, emblématiques de la région. Pour ces fruitiers apparaît la notion de patrimoine végétal que certains interviewés estiment devoir préserver, ils sont l'identité, la culture locale faite végétale. Et ce patrimoine se trouve plus dans les fruitiers que dans les fleurs d'ornement.

Arbres de chez nous, plante emblématique, image d'Épinal, patrimoine végétal... les fruitiers sont très largement reconnus comme les arbres identitaires de leur région par les interviewés. Au-delà de celles et ceux qui cherchent à maintenir et renouveler l'existant, certains habitants cherchent à recréer : comme cet expatrié qui en même temps qu'il rénove une chaumière a consulté le parc pour savoir quelle variété de pommiers à cidre il devait planter pour recréer une cour, ou cette habitante de La Mailleraye qui voudrait arracher sa haie de thuyas pour planter à la place une haie qui pourrait servir de nichoir pour les oiseaux (haie d'arbustes à baies et autres) et qui compte également se faire conseiller par le Parc dans ses choix.

Les haies. Dans le cas des haies, le rôle bénéfique du Parc est également souligné. Il aurait, en parallèle avec la CAUE, influencé la "replantation" des haies de hêtres (qui se refait sur le plateau, selon un horticulteur- paysagiste, depuis vingt ans) et celle des haies "champêtres", haies d'essences mélangées : feuillus (hêtres, charmes...), certaines variétés de cornouillers, viornes, noisetier (pour des haies qui peuvent être assez hautes), lierre, houx, et aubépine (avant son interdiction à la plantation en raison du feu bactérien transmissible à d'autres variétés). Ces haies sont qualifiées par toutes les personnes interrogées et qui ont fait preuve d'un attachement au patrimoine, de belles voire « *superbes* », tout comme nous avons la remarque « *Ça c'est merveilleux !* » à propos des alignements de pommiers dans les cours plantées.

¹⁵ Op. cité p.7.

Ces haies traditionnelles sont souvent décrites en parallèle de leur fonction : les haies de hêtres plantés (en pourtour de clos masures) avaient pour but d'arrêter l'eau avec le talus et le fossé, c'est-à-dire d'assécher la cour et de la protéger du vent grâce aux arbres (ce qui est important sur le plateau) ; les haies champêtres de feuillus sont "coupe-vent" ou "brise-vent" : la haie « *C'est un coupe-vent efficace sur une certaine distance mais après le vent reprend sa force.* », Elle reste plus efficace qu'un mur comme brise-vent, « *car derrière un mur le vent reprend sa force aussitôt.* », en créant des turbulences alors que la haie filtre le vent et le freine un peu ; ces haies servent aussi de délimitation de parcelles ou de jardins.

L'apparition de nouvelles haies s'explique de plusieurs façons. Un paysagiste nous explique qu'il se souvient que lors de la création du lotissement de la Vignette (dans les années 1962 à 70, pour les cadres d'Esso), un cahier des charges demandait à ce que toutes les haies soient identiques. C'est le *Lonicera nitida* (un chèvrefeuille), « *que les gens appellent couramment buis mais qui n'en est pas* » qui est choisi. Il forme vite une haie dense, qui pousse vite (mais qu'il faut donc tailler souvent) « *mais c'est mou !* ». La recherche d'efficacité, avec une pousse rapide est privilégiée et la délimitation de parcelles se fera plus facilement avec cette variété, du thuya ou du troène qui poussent plus rapidement que la haie de feuillus mélangés. Une autre tendance aura pour effet l'utilisation de ces variétés : la recherche d'intimité, qui incite les habitants à créer un écran végétal autour de leur terrain.

L'apparition de ces nouveaux types de haies est vécue comme une menace à l'identité des paysages par certains informateurs. Un horticulteur, qui peut parfois lui trouver une utilisation appropriée (planté en abord d'une piscine en brise-vent et pour éviter la chute de feuilles), continue à estimer qu'il « ne cadre pas » dans le paysage local.

Thuya. Alors que le paysage compte encore bon nombre de haies de thuyas, le discours des interviewés est unanime, le thuya est à proscrire : « *Moi, le conifère maintenant je ne connais plus !* », nous dit ce paysagiste, pour qui l'utilisation des conifères peut encore se justifier en jardin de ville, plantés sur talus, car il demande peu d'entretien, produit peu de déchets et peut permettre de donner un peu de couleurs (verts, verts denses, bleutés, doré...). Mais à la campagne, « *Ça c'est fait, mais maintenant, c'est fini !* » d'ailleurs, il connaît nombre de particuliers qui ont fini par les enlever.

Une bonne partie des interviewés est même au courant que certains cahiers des charges de lotissements stipulent une interdiction de planter du thuya au profit d'autres types de haies. On nous informe, par exemple, de l'existence, depuis 1979, d'une loi qui interdit dans les lotissements de planter des arbres et arbustes en haies s'ils ne sont pas d'essence locale. Ce qui fait qu'on peut trouver des maisons neuves avec des charmilles, du buis, du troène « *pas très joli et [qui] vieillit mal !* ». Le laurier palme, qui n'est « pas originaire d'ici », est, semble-t-il, rentré dans les mœurs : « *C'est pas mal si c'est entretenu [...] et ça peut servir de bois de cheminée...* »

Pour cette habitante, le thuya, c'était la folie des années 80 et elle ne voit pas d'autre espèce invasive (visuellement) qui la choque autant que ça : « *C'est une horreur à enlever, ça stérilise le sol...* ». Beaucoup de connotations négatives accompagnent donc généralement cette espèce végétale. Il participe de la banalisation des paysages, associé

aux lotissements dans lesquels il a souvent fait son apparition, dans la mesure où il n'a rien de régional (puisqu'on le trouve dans beaucoup d'autres régions). Pour la conservatrice du musée V. Hugo, la prise de conscience du risque de cette banalisation a lieu dans les années 80 parce que « *dans tous les jardins c'étaient les haies de thuyas, les tulipes, les concours de maisons fleuries, c'était affreux !* »

Si les habitants interrogés ont des difficultés à décrire ce qui constituent précisément les paysages qui les environnent, ils sont sensibles aux changements qui les affectent ou les modifient. Les végétaux sont toujours partie prenante de ces paysages, mais certains sont plus connotés que d'autres : supports d'une identité locale, qui frôle parfois le caricatural pour les fruitiers, par exemple, ou menaces pour cette identité pour les thuyas décriés, rejetés mais néanmoins toujours aussi présents.

Utilisations des végétaux et image de la ville

Comment les espaces verts sont-ils conçus ? Et perçus ? Qu'est-ce qui régit le choix des végétaux dans ces différents lieux ? Si pour certains l'intérêt de Caudebec-en-Caux est son site, « *c'est-à-dire la nature* » et que d'autres pensent qu'« *On ne peut pas dire que Caudebec-en-Caux ait besoin d'espaces verts vu l'environnement !* », nombreux sont les interviewés qui soulignent l'importance des espaces verts en villes, que l'on peut également voir à travers les efforts (aussi bien financiers que techniques) que déploient les municipalités pour les entretenir et les faire évoluer. Ils participent de la qualité d'un cadre de vie, mais sont surtout importants pour l'image que la ville veut donner d'elle-même que ce soit à ses habitants ou aux personnes de passage.

Interrogés sur les espaces verts de leur commune, les interviewés des différentes communes parlent surtout de la présence des fleurs, à laquelle ils sont très sensibles et dont nous verrons qu'elles font aussi l'objet de toutes les attentions de la part des municipalités. Les arbres cités sont les arbres « remarquables » : les grands arbres isolés, ceux qui marquent un événement comme l'arbre planté pour le jumelage avec une ville, ou les arbres-enfants (plantés chaque année pour les enfants nés dans la commune) de La Mailleraye par exemple.

Certains habitants de Caudebec-en-Caux décrivent également la zone humide qui se trouve en fond de vallée comme un espace vert, « depuis sa réhabilitation ». La ville a en effet confié l'aménagement de cette zone marécageuse à une entreprise privée. Des chemins ont été tracés et des passerelles permettent de traverser les deux petites rivières qui arrivent des coteaux voisins et de se promener sur leurs rives. Les bords des rivières ont également été nettoyés et replantés de saules et les cours d'eau « canalisés ». Cette canalisation à l'aide de matériaux perméables n'a d'ailleurs pas été sans conséquence pour les jardins familiaux qui se trouvent au bord de cette zone humide : en cas de pluie, l'eau de ruissellement qui se trouvait avant naturellement drainée vers les cours d'eau ne

pouvait plus s'évacuer dans les rus et les jardins étaient complètement inondés. L'association qui les gère a du « se battre » pour pouvoir ouvrir des passages pour l'eau dans les aménagements des bords de rivières...

Cet espace aurait-il été cité comme un espace vert si les aménagements n'avaient pas été faits ? Les personnes qui en parlent sont celles qui ont un usage du lieu (promenade, lieu de visite avec des amis...), usage rendu possible par les aménagements apportés. Fréquentaient-ils cette zone avant ? Cette désignation de cette zone comme un espace vert nous indique que la présence de la nature dans la ville vécue comme un espace vert semble corrélée à l'intervention de l'homme et à une certaine mise en scène d'une nature domestiquée.

Du beau...

Le fleurissement. Au-delà de leur indéniable participation à la qualité du cadre de vie, les fleurs que l'on utilise dans les espaces public ou dans le jardin privé donnent à voir plus que des couleurs... Pour les habitants comme pour les municipalités, elles servent aussi à l'embellissement de la commune et permettent d'attirer les touristes. Le fleurissement est même presque un devoir pour un interviewé, car il permet de montrer du respect aux personnes qui se déplacent pour visiter.

Les végétaux présents participent donc de l'image de la ville pour les gens qui la traversent ou y séjournent. Pour preuve la remarque de ce professionnel qui fournit les collectivités et qui explique qu'on choisit les plantes en fonction du lieu où on va les placer : devant la mairie, on installera plutôt les plantes à fleurissement généreux et « *pas de pépins* », sous-entendu des espèces particulièrement résistantes parce qu'on ne peut pas se permettre d'avoir un trou laissé par un végétal mort dans le massif devant la mairie... La « prise risque » se fera ailleurs, « *là où on n'engage pas l'image de la mairie...* ».

Les habitants aussi lient qualité des espaces verts et image d'une ville :

« D'abord, parce que quand on voit tout ça, on peut penser que c'est une ville qui est soignée, [...] que les visiteurs sont bien accueillis. Et puis mettre en valeur les monuments qu'on a parce que on n'a pas le même regard [sur] un monument, un patrimoine [...] si on met des fleurs autour, si on l'agrémente ben ...on le verra d'une autre manière. C'est une question d'intéressement au bâtiment que l'on peut avoir... À La Mailleraye, y'en a des bâtiments, mais y'a pas de... On a une chapelle, on a des choses remarquables mais y'a rien qui attire les visiteurs. Y'a rien... [Ce n'est pas une ville touristique La Mailleraye ?] Non, pas du tout... [...], c'est une ville dortoir, elle est pas du tout dynamique... »

Cette idée des végétaux faire-valoir pour mettre en valeur un bâtiment, pour renforcer et légitimer son image, est revenue à plusieurs reprises dans les entretiens. La participation d'une ville au concours villes et villages fleuris (dont le slogan est « fleurir, c'est

accueillir ») est également une preuve de l'intérêt qu'elle porte à la qualité des espaces publics et un moyen pour elle d'impliquer les habitants dans cette démarche touristique. Nous verrons que cette participation est d'ailleurs une forme de pression pour la municipalité.

Les arbres et des arbustes

Pour aller dans le sens du beau, la tendance du choix des végétaux va se porter vers des espèces utilisées en ornementation plus que vers des espèces locales ou connotées utiles. Un exemple : ces aulnes arrachés à la sortie d'une ville dans une zone humide et qui seront remplacés par des liquidambars. Commentaires du technicien des espaces verts de Caudebec :

« On va taper dans du liquidambar, des beaux sujets, parce que là-bas c'est des aulnes, ça ressemble à rien, c'est des arbres qui sont faits pour être plantés dans des zones humides, le choix était pas adapté. » alors que ces arbres se trouvaient en bords de Seine...

« On cherche des essences qui sortent de l'[ordinaire] parce que je vois, on était beaucoup planté en saules, frênes, marronniers et ça, c'est rayé de la carte tout ça... [Pourquoi ?] Parce que c'est pas des arbres qui sont jolis, c'est tout. [...] On a fait tomber des vieux prunus qui étaient bourrés de champignons et on a remplacé par des ginkos bilobas. » On se tourne vers des arbres qui permettent de préserver la vue, avec un feuillage aux teintes qui changent suivant la saison et *« surtout un développement moyen et une taille modérée parce que les saules il faut y passer tous les ans sinon c'est une forêt... »*

Il est évident que le choix des végétaux placés dans les espaces verts dépend aussi des avantages qu'ils présentent en termes de résistance, de développement, de facilité d'entretien. Les essences locales et habituellement utilisées dans les espaces publics sont désormais écartées au profit d'essences plus remarquables et plus ornementales. On peut d'ailleurs noter que personne n'a évoqué les arbres pourtant nombreux sur les places alentour de la cathédrale de Caudebec, ou le long des trottoirs de La Mailleraye, ce qui montre peut-être qu'ils sont désormais considérés comme du mobilier urbain.

Il peut également sembler curieux alors que l'on a vu l'importance identitaire des arbres fruitiers dans la région de ne pas les retrouver dans les espaces publics. On nous a signalé la présence d'un pommier dans un giratoire d'une autre commune (Lillebonne), mais ils sont les grands absents des espaces verts de nos trois terrains. L'essai a semble-t-il déjà été tenté mais il s'est avéré peu concluant : les fruits étaient cueillis avant la maturité et si la période de floraison est appréciée, ils peuvent être considérés comme « salissants » (fruits tombés à terre), notamment par les personnes chargées de leur entretien. Leur place est vraisemblablement « à la campagne »...

... Et du propre

Les mairies sont en effet obligées de se plier à certaines contraintes concernant le choix des végétaux : le mot d'ordre souvent annoncé par les différents responsables des espaces verts se résume par « *du beau et du propre !* ». Il y a là le résumé à la fois des attentes supposées (et souvent vérifiées) des habitants et la volonté de donner à voir de la municipalité. La population (et notamment la plus âgée) est attachée à « l'esthétique » et à ce qui est qualifié de « coutumes d'entretien » : « *Tous les gens qui ont un jardin ici, ont un jardin impeccable, avec la collection de nains de jardin, le petit banc en pierre où personne ne s'assoit jamais... Le typique du jardin privatif...* » Nous verrons que si l'influence de l'espace public se fait sentir dans la sphère privée, l'inverse ne semble pas se vérifier, sauf dans le cas de cet attachement décrit ici à la propreté dont on peut penser comme M. Bedri qu'elle est représentative de l'image que l'on veut donner de soi :

« [...] , quelle que soit l'époque, le jardin de façade fait l'objet d'une décoration particulièrement soignée. Tout se passe comme s'il devenait un prolongement de la maison elle-même. Ou, devrai-je écrire, plutôt une sorte de vestibule de celle-ci. À l'instar du salon, il remplit la fonction d'accueil du visiteur et il est essentiel qu'il présente un aspect au moins correct. Il est le témoin et aussi le garant de la normalité de ses propriétaires¹⁶. » (H. Bedri, p. 365)

« Les enquêtes que j'ai menées indiquent qu'ils [les habitants] ont conscience que la nature présentée dans les jardins publics est un simulacre, une mise en scène et qui n'a rien de sauvage. Mais c'est bien comme cela que doit être la nature dans la ville : une nature complètement domestiquée. » (H. Bedri, p. 279)

La notion du beau va de pair avec une idée de maîtrise de la nature que l'on ne laisse pas déborder, pour montrer peut-être aussi que l'on maîtrise la gestion de la ville : au niveau des végétaux, ce propre, cette maîtrise va se lire dans la conduite des arbustes et des haies notamment qui sont systématiquement taillés avec soin et mis en forme ; et dans le fait que les végétaux sont cantonnés à des espaces circonscrits (jardinières, massifs...).

C'est d'ailleurs ce qui gêne le plus certains adeptes d'une nature plus « naturelle » :

« En ville, [...], on taille tout en boule, en cône ou en carré ! » et il le déplore :
« Le buis, les ifs et certains troènes sont faits pour ça, surtout quand ils s'inscrivent dans un jardin à la française, mais pas toutes les essences... En plus, il y a certaines espèces qui fleurissent sur le bois de l'année donc si on les taille tout le temps, ils ne fleurissent pas. Donc vous avez planté un arbuste à fleurs et il ne fleurit jamais ! »

¹⁶ H. BEDRI, *Mirages identitaires : la mise en scène de la nature dans les jardins publics et les jardins privés de Brest du XVI^e siècle à nos jours*, thèse de doctorat en ethnologie, 2006.

Les plantes spontanées dans les espaces publics

Autre élément laissant entendre que l'image de la nature en ville doit être celle d'une nature maîtrisée, le traitement des plantes spontanées. Dans la bouche de la plupart des interviewés, les plantes spontanées sont souvent décrites comme des plantes envahissantes. Elles n'ont donc normalement pas leur place dans les espaces aménagés, comme nous le dit ici le maire de La Mailleraye qui parle des changements dans les espaces verts depuis l'embauche d'un jeune diplômé en horticulture :

« [...] la différence est visible, ça c'est transformé. Avant il y avait les fleurs, maintenant, il y a les constructions, y'a des échelles en bois, y'a des choses et puis y'a des plantes qui montent, y'a des lierres [...] alors qu'avant sous l'ancien mandat, le lierre avait un peu une connotation négative. Le lierre c'est un envahisseur donc on n'en veut pas. [...] il nous a mis des échelles en bois [...] et au pied des lierres qui verdissent ces échelles et ça fait beau. »

Pour un autre technicien d'espaces verts :

« Les espèces spontanées, bien souvent on essaye de les laisser dans leurs endroits naturels or comme nous on a beaucoup d'endroits entretenus, créés, on va pas mélanger les deux types de plantes. Tout ce qui est spontané, je mettrai plutôt ça dans le marais qui a été restauré. » On ne trouvera pas plus de plantes spontanées dans son jardin personnel, car il n'« aime pas les plantes envahissantes... ».

Il faut donc faire attention à « ne pas se laisser envahir ». Les plantes spontanées se développent parce qu'elles se ressement, ou parce que les graines sont disséminées par les oiseaux (peu par le vent) : « [...] toutes les plantations laissées à l'état naturel, c'est la ronce, le houx, les ifs... ». Les autres espèces spontanées souvent citées sont le lierre, le buddleia (arbre à papillon), les iris, et les orchidées sauvages (nombreuses dans la région), en plus, bien sûr, des sempiternelles « mauvaises herbes » que les interviewés sont la plupart du temps incapables de nommer.

Ce même responsable des espaces verts qui se méfie de l'aspect invasif des plantes spontanées ne les met pas toutes dans le même panier et peut même leur trouver des qualités : « Y'a de la graminée à l'état sauvage qui vaut le coup d'être cultivée ! », et « Il y a de belles plantes à découvrir. ». Les plantes spontanées sont selon lui moins délicates que les cultivées et moins exigeantes, « mais dès qu'on les cultive on obtient aussi un autre développement, 1/3 de plus facilement ! ». On peut également trouver des iris remarquables « elles ont des coins bien spécifiques et on voit des teintes qu'on ne trouve pas dans les espèces cultivées. ». Mais il ne cherchera pas dans ces espèces les nouvelles plantes qu'il placera dans les platebandes municipales... Il évoque néanmoins sa découverte, lors d'une promenade en famille dans le marais, d'une vieille espèce d'orchidée qu'il a fait pousser en serre (pour l'offrir ensuite à une amie fleuriste) et d'une variété de nénuphar (haut comme la table) qu'il veut essayer d'implanter dans le marais, variété trouvée dans un parc floral visité lors de ses vacances à la Tranche-sur-Mer.

Dans le cas du jardin du musée Victor Hugo, des rosiers tiges anciens, reste d'un jardin à la française, et des fraisiers et framboisiers sauvages sont voisins de quelques mètres. « *J'ai tendance à laisser pas mal de choses* » nous dit le jardinier qui sait qu'il ne devrait pas, mais cette mixité est ici acceptée et même revendiquée, car dans ces maisons d'écrivain, les visiteurs viennent chercher une atmosphère, une ambiance à laquelle le jardin participe selon sa conservatrice, qui a souhaité que le jardin soit ouvert au public, de façon à attirer les passants vers le lieu.

On trouve un traitement des espèces spontanées un peu différent dans les jardins privés, où elles ne sont pas systématiquement éradiquées. Certains, avant de les limiter dans leur « étalement », les laisse s'installer et semble les enlever à regrets.

« Dans mon jardin, j'ai du lierre terrestre, des pâquerettes, du muguet sauvage qu'on appelle sceau de Salomon, et je les laisse.. [...] Y'a aussi des mauvaises herbes, mais c'est la vie... »

« Certaines plantes sauvages peuvent devenir envahissantes aussi comme le lierre, les primevères, les fraisiers, alors on est bien obligé d'en enlever... »

« J'enlève les mauvaises herbes et parfois le lierre terrestre parce que c'est invasif, ça va partout dans la pelouse ! »

Dans les jardins qui bordent les forêts, certaines fleurs se retrouvent dans les jardins : ficaires, perce-neige, pervenches, primevères, jacinthes, rosiers sauvages (églantiers) ... et les petites orchidées sauvages : « *C'est une fleur qui pousse naturellement, c'est pas joli, joli, ...il faut la laisser parce que c'est protégé...* »

La tolérance pour certaines plantes spontanées est donc plus grande dans les jardins privés que dans les espaces publics. Celles qui sont conservées sont celles qui donnent des fleurs ou des fruits, mais si elles prennent trop d'ampleur, on les limite, preuve qu'on ne veut pas d'un jardin où la nature ferait ce qu'elle voudrait...

Du moderne ?

Les végétaux que l'on trouve dans les espaces publics sont soumis aux modes, comme nous l'explique ce fournisseur de collectivités.

« Il y a une évolution dans la demande des plantes dans les collectivités : il y a dix ans, c'étaient des plantes à gros volumes, des plantes en relief [quelques graminée, des bananiers, des plantes en tiges, des hortensias, des buis...] puis il y a quatre/cinq ans, c'étaient les graminées et depuis deux/trois ans, ce sont les vivaces pour des raisons environnementales. »

Les raisons citées sont notamment : éviter les intrants, prendre des plantes résistantes à la sécheresse (donc des économies en eau), pérenniser les plantations pour réduire les coûts (ne pas renouveler toutes les plantes tous les ans). Mais selon lui, il y a déjà un retour en arrière pour les collectivités qui avaient franchi le pas, notamment parce que :

- les vivaces sont des plantes qui sont plus techniques que les annuelles et qui demandent une certaine compétence (il faut savoir les entretenir, aérer et diviser sinon la plante « s'autoétouffe » et dès la deuxième année, on a une importante perte de floraison) ;
- les essais de paillage entre les vivaces les premières années ne sont pas concluants (*« Il y a des problèmes d'esthétique parce que quand vous mettez des plantes avec du paillage en plastique ou des machins comme ça, c'est pas joli. En principe quand on fait des plantations dans les collectivités, c'est pour agrémenter, pour rendre la commune agréable à la vue, donc si il y a des plastiques qui s'arrachent au vent, qui se détériorent et qui deviennent plus moche !! »*) ;
- la période de floraison est plus difficile à « maîtriser » et si elle va être plus échelonnée elle sera aussi moins longue que celle des annuelles qui ont, par ailleurs, une floraison plus éclatante.

Cette tendance de l'utilisation des vivaces est donc peut-être en recul selon ce fournisseur, mais une transition s'opère déjà : utiliser des plantes pérennes ou vivaces comme des annuelles dans les massifs.

Certaines pratiques tendent à disparaître, comme la mosaïciculture, qui représentait un coût élevé pour les communes (du fait de la densité de végétaux à développement moyen qu'elle demandait) : *« C'est moins classique, on fait moins de blason en fleurettes. »*

Un exemple d'une fleur qui connaît une baisse de popularité : le géranium qui bien qu'il ait *« perdu de sa superbe »*, reste un classique.

« Avant dans les suspensions des communes, on mettait des géraniums, parce qu'ils sont rustiques et résistants mais il est moins demandé maintenant que ce soit par les collectivités ou les particuliers. On a des produits de diversification mais ils sont moins stables, plus fragiles. »

Ce fournisseur explique que même si les ventes sont en baisse, il continue à faire des volumes, *« donc on ne peut pas s'en passer. »*. Mais il déplore le tort qu'aurait fait la grande distribution à l'image de cette plante :

« Il y a des plantes qui sont dévalorisées par les promotions et les lieux où on les trouve ! Ça détruit l'image d'une plante... [...] La grande distribution s'est placée sur le créneau des plantes annuelles donc les jardinerie travaillent sur d'autres espèces ou d'autres façons de les présenter. »

Packaging, marketing sont mis en place pour vendre les mêmes plantes mais dans des compositions ou d'autres présentations pour aller dans le sens de la consommation du végétal, qui semble être une nouvelle tendance chez les particuliers.

Les changements dans les fleurissements sont perçus par certains habitants, notamment ceux qui aiment les fleurs et pratiquent le jardinage en « amateur » :

*« Avant, c'était la pensée, la pomponnette et le myosotis ! Maintenant, il y a des vivaces à feuillages colorés comme les leuchers, ou la rose de Noël... par exemple. On voit aussi des plantes annuelles et des bisannuelles mélangées... »
« On ose plus qu'avant ! »*

« Maintenant, on innove dans les massifs des communes. » et pas uniquement dans les plantes utilisées mais aussi dans l'utilisation de mises en scène, des décors composés à partir d'éléments naturels (échelle en bois et raphia, vus à La Mailleraye, animaux en rondins de bois et branches placés pour Noël dans des giratoires au Trait...en utilisant *« ce que la nature nous donne »*...).

Toutes les communes et tous les lieux publics ne suivent pas forcément ces modes. Par exemple, la conservatrice du musée Victor Hugo nous indique :

« Ma lutte, c'est que le jardin ne soit pas un jardin esthétique mais qu'il ait une vraie valeur historique. Il ne faut pas se laisser aller à planter des plantes à la mode ou qui sont belles, d'abord parce qu'on retrouve les mêmes plantes un peu partout et que c'est très désagréable mais aussi parce que ça devient un phénomène de mode et on perd de la légitimité. », dans un lieu qui cherche à rendre compte d'une ambiance, d'une atmosphère telle qu'elle devait être à l'époque où le fréquentait l'écrivain.

Les fournisseurs essayent de suivre voire de devancer ces modes : *« C'est une obligation de se renouveler par rapport à la demande et de rechercher des innovations. »* Innovations qui se trouvent parfois dans les plantes exotiques, un peu dans les variétés oubliées, surtout dans les hybrides. Mais le problème est que toutes les plantes qui arrivent chez les différents fournisseurs proviennent toutes des quelques bassins de productions (Orléanais, val de Loire, un peu en Ile de France) et avec des fournisseurs *« industriels »* (production de masse) qui deviennent toujours plus gros et plus spécialisés (plantes grimpantes par exemple). On arrive donc assez rapidement à une banalisation des nouveautés et à des changements dans les modes.

Les modes dans l'utilisation des végétaux, si elles permettent d'inscrire une ville dans son temps (ou dans un autre temps) ou de changer son image pour une image plus moderne, ont aussi leur revers comme nous l'explique le maire de La Mailleraye, qui nous parle de l'évolution des espaces verts au cours de ses deux mandats :

« Le premier on était un peu replié sur nous-mêmes et le deuxième on s'est ouvert un petit au monde extérieur. On est allé chercher quelqu'un qui avait un diplôme d'horticulture alors qu'avant, on prenait quelqu'un du pays avec sa serre, on lui avait mis à sa disposition une serre et il faisait toutes ses petites plantes, ses petits machins et toute la commune ressemblait un petit peu à son jardin et on appréciait... Et puis au deuxième mandat, [...] on a embauché quelqu'un qui avait un diplôme d'horticulture alors qu'avant c'était une personne de l'ancienne génération qui n'avait pas de diplôme mais il avait un savoir-faire qu'il avait acquis de son père, de son grand-père de sa famille et on bénéficiait de ça.[...] la différence est visible, ça c'est transformé, avant il y avait les fleurs, maintenant, il y a les constructions, y'a des échelles en bois, y'a des choses et puis y'a des plantes qui montent, y'a des lierres [...] alors qu'avant sous l'ancien mandat, le lierre avait un peu une connotation négative. Le lierre c'est un envahisseur donc on n'en veut pas. [...] il nous a mis des échelles en bois [...] et] au pied des lierres qui verdissent ces échelles et ça fait beau. Mais quelque part, on est sorti des traditions de notre village, on a rejoint une mode, je l'ai vu dans d'autres villages, certainement [l'horticulteur] a suivi la même école [...] et je me suis dit tiens, ça met La Mailleraye à la mode et je suis conscient aussi qu'à partir du moment où on joue le jeu de la mode, au bout d'un certain temps, on se démode. Donc on va se démoder, donc il va falloir trouver une autre mode et ainsi de suite... On met le doigt dans un engrenage alors qu'avant on était classique, y'avait pas de mode et c'était toujours apprécié, toujours beau. »

Deux conceptions des espaces verts qui correspondent à deux fonctionnements, deux époques, deux formations et deux philosophies liées à la nature.

Du lien

Soigner l'image de la ville est une des fonctions des espaces verts, mais une autre apparaît, créer du lien entre la ville et ses habitants. Un agent des espaces verts avait décrit son rôle : *« faire du propre mais aussi faire du beau »* c'est-à-dire aussi *« égayer les quartiers »* et pour lui, tous les quartiers *« parce qu'il y a des coins, c'était triste »*.

« Dans cette résidence (des oiseaux à Caudebec-en-Caux), [ce sont] plutôt de cas sociaux [...], avec l'ancienne municipalité des coins comme ça, c'était plutôt délaissé... Quand on faisait des entretiens de voirie, ils misaient plutôt sur le centre ville et les gens de l'extérieur, c'était pas la peine que ce soit nickel comme au centre ville. Alors j'ai dit attendez les gens de l'extérieur ils payent autant d'impôts que les gens du centre ville, ils méritent d'avoir un coin propre comme les autres... [...] C'est pas parce qu'ils sont à l'extérieur de la ville qu'ils peuvent pas avoir les mêmes avantages que les autres. [...] y'avait pratiquement pas de fleurissement. Ils ont fait des aménagements au niveau des portes d'entrée des immeubles et tout ça, on fait du fleurissement... Ils ont évolué comme ça... »

Les végétaux servent ici à créer du lien entre un quartier à la périphérie de la ville (les gens de l'extérieur qui est un terme assez fort) et le centre de celle-ci, à montrer l'intérêt porté à un quartier et la volonté de l'intégrer au territoire de la commune. Extraits du site de la ville de Caudebec-en-Caux dans la rubrique "travaux en cours" :

« Désormais calme et bien placé avec sa vue imprenable sur la ville et le fleuve, la résidence va être embellie, à la fois par considération pour les anciens habitants qui ne demandent que cela, et pour les futurs arrivants. Pour commencer, il s'agira d'un quartier attractif proposant aux jeunes une aire de jeux avec toboggan, balançoire et jeux sur ressort, ainsi qu'un espace multifonctions pour les ados, et un terrain de pétanque. Les espaces verts seront aussi réorganisés et une idée intéressante a été soumise pour parer à l'impression d'emprisonnement due à la falaise : creuser des puits de végétation dans la roche. Couplés aux arbres, pelouses et fleurs qui seront plantés autour des immeubles, ces puits ramèneront la nature aux Oiseaux¹⁷. »

Il s'agit donc de ramener la nature, où elle avait semble-t-il disparue (la falaise n'est donc pas un élément de nature ?), pour rendre le quartier attractif. Mais c'est encore une nature bien maîtrisée qui est proposée (arbres, pelouses, fleurs autour des immeubles et puits de végétation). En apportant la même "nature" que celle qui existe dans le reste de la ville, la volonté d'intégrer le quartier est montrée, mais on peut aussi penser comme Christian Calenge, même si la cité des Oiseaux ne s'apparente pas tout à fait aux cités telles qu'on les trouve dans les grands centres urbains, que *« [m]ettre plus de nature en ville [...] se veut une action guérisseuse. La nature, la bonne nature établit une distance vis-à-vis de l'artificiel, du béton, des voitures, des stigmates du mal. L'idéologie verte propose un remède pour la ville malade¹⁸. »*, malade ici de son isolement par rapport au centre ville et de son « impression d'emprisonnement ». Il serait intéressant d'avoir l'avis des habitants de ce quartier pour voir si ce changement a été perçu et quelle interprétation ils en ont.

Cette question du lien créé par le biais du végétal entre les habitants et leur commune se trouve également dans ce qui est devenu une tradition à La Mailleraye-sur-Seine qui, depuis les années 80, plante dans la commune un arbre pour chaque enfant né. Un moyen de créer du lien entre les habitants et leur territoire, d'ancrer des racines.

Les quais de Seine à Caudebec-en-Caux : une histoire parlante

La plupart des interviewés aime fréquenter les bords de Seine. Certains en ont un usage quotidien, le passage par les quais étant privilégié, même si il fait faire un petit détour : *« J'y passe tous les jours pour aller acheter le pain. Mais on y va aussi pour se promener. »* nous dit ce retraité qui a continué à les fréquenter même pendant les travaux pour en suivre l'avancement.

¹⁷ Site de la mairie de Caudebec-en-Caux : <http://www.caudebec-en-caux.fr/vivre-a-caudebec/travaux-2/>

¹⁸ Op. cit. p. 41

« Les quais, on s'y promène... Quand il fait beau, on a du travail dans le jardin, mais quand on ne peut pas y travailler, [les quais puis Rétival], c'est un circuit dans nos cordes ! »

Lieux de passage, c'est un but de promenade agréable, où l'on amène les amis, et qui attire beaucoup de monde, notamment le week-end, ce que nous expliquent, non sans une certaine fierté les habitants de Caudebec. Ils sont un des lieux attractifs de la ville.

« Caudebec-en-Caux, c'est bien fleuri, c'est agréable, les gens ça leur plaît. [...] Ils recherchent les bords de Seine. Y'a même des gens d'Yvetot qui descendent sur Caudebec le dimanche. »

« Le dimanche c'est noir de monde, y'a des gens qui viennent d'Yvetot le dimanche pour se promener... »

« Les cafés en bords de Seine et le Mini-golf [avant] attirent le monde aussi. »

La présence des végétaux participe du plaisir : *« C'est agréable car il y a pas mal de végétation, c'est important. »* associé à un certain paysage sonore : le bruit de la Seine, du vent dans les branches...

Les quais, les bords de Seine sont des lieux fréquentés, par les habitants des différentes communes que nous avons étudiés. Les habitants de Caudebec fréquentent aussi ceux de Villequier, une ville voisine qu'ils trouvent différents mais tout aussi agréables :

« Les constructions sont plus près des bords de Seine, c'est un village de pêcheurs et de marins, c'est plus typique que Caudebec-en-Caux. [...] ça fait comme un vieux port avec des vieux marins qui viennent s'y installer... »

« Villequier c'est différent parce qu'il y a juste le passage, les maisons sont à côté, le long du chemin de halage. »

« Villequier, c'est pareil, c'est apaisant, on n'est pas gêné par les voitures. »
Quais qualifiés de calmes, propres... *« et puis il y a les arbres : troène, buis, pommiers, chênes, c'est nos essences à nous, de nos régions... »*

Les habitants des autres communes, « de l'autre côté de l'eau », ne viennent pas trop à Caudebec. Ils fréquentent un peu les quais de leur commune, qu'ils peuvent emprunter tous les jours si ils y habitent (pour se rendre dans le bourg), ou plus occasionnellement pour les autres (promenades, attente du passage de l'Armada...). Les quais de La Mailleraye sont également fréquentés par les gens de passages, qui stationnent sur l'aire pour camping-car par exemple.

« L'été, on va plus se promener sur les quais d'Heurteauville parce que les maisons sont plus jolies là-bas. »

L'histoire de l'aménagement des quais de Caudebec est intéressante dans le sens où elle met en évidence différentes conceptions de l'utilisation de la nature dans un espace

public et de ce que veulent « dire » les végétaux pour les différents acteurs. Les changements envisagés en termes de fleurissement et d'arbres sont très instructifs.

Les quais de par leur fréquentation et leur position géographique sont un lieu qui concentre l'attention et demande donc le plus d'efforts d'embellissement. On peut penser que les choix qui sont faits pour cet espace peuvent conditionner l'image de la ville toute entière. On voit donc se profiler avec la rénovation des quais un nouveau positionnement dont nous parle l'urbaniste et qui est conditionné par l'adhésion de la commune à l'agenda 21, sorte de programme d'action à mener « dans le respect d'un développement durable du territoire ». Ce nouveau positionnement va avoir des conséquences sur les choix faits en matière d'espaces verts. L'urbaniste qualifie le fleurissement qui existait avant la rénovation et cette adhésion à l'agenda 21 de jardinières à « petites fleurs » : « *Ce sont les œillets d'Inde, les géraniums, les soucis... que l'on voit partout...*¹⁹ » et qui ne sont « *pas formidables* »... « *Ça apporte une touche de gaieté mais on limitait le fleurissement à l'été et donc surtout pour les touristes.* » Mais en hiver, on ne proposait pas de végétation attrayante. Le changement sur les quais passe par l'utilisation des vivaces, « *plus d'une centaine d'essences* », une végétation que l'architecte paysagiste a voulu basse et rustique (« *elles doivent résister aux vents de bords de Seine* ») en privilégiant des espèces locales (Est-ce vraiment le cas ?). L'urbaniste poursuit :

« [Maintenant, avec les vivaces,] on va avoir un peu de fleurs toute l'année et on ne va plus avoir des fleurs uniquement l'été et très cataloguées. [...] On va mettre en valeur la couleur et la qualité des végétaux plutôt que la quantité et le tape à l'œil. [...] C'est un aménagement plus global d'un espace et un peu plus naturel. »

Elle reconnaît cependant que ce sont des plantes qui demandent un autre entretien (très régulier) que les annuelles et souhaite que les agents de maîtrise soient formés, formation qui doit être assurée par l'entreprise qui livre le chantier.

Selon elle, ce ne sont pas seulement les modes en terme de plantes qui changent mais aussi les modes d'exploitation : dans le cadre de la démarche agenda 21, au niveau communal, l'aspect écologique a été privilégié car selon elle, les vivaces et la végétation choisies permettront d'économiser de l'eau (moins gourmandes en arrosage), des fertilisants naturels peuvent être employés (et elles en demandent peu) mais le bien-être des habitants, et le confort de travail des agents techniques ont aussi été pris en compte. Autre avantage cité de l'utilisation de ces plantes considérées comme plus « naturelles » par notre interlocutrice, si une « petite fleur » manque et qu'il y a un trou, avec les vivaces, les plantes reprennent le dessus et le bouchent.

« Les mentalités ne sont encore prêtes à faire changer les espaces verts en ville, même si on aimerait. On a déjà enclenché avec le quai c'est-à-dire en plus d'avoir les petites fleurs qui m'énervent on va avoir une végétation plus spontanée, maîtrisée [noter ici que la végétation spontanée, car plus naturelle sera tout de même maîtrisée...]. On y arrive, mais c'est dur ! On a trois fleurs ville fleurie donc c'est bien. Je pense qu'on n'aura jamais quatre fleurs parce qu'on n'a pas les moyens financiers mais j'aimerais que ce jury arrête de juger [au nombre de

¹⁹ Liste indicative des fleurs classiquement plantée dans les massifs ou jardinières des espaces verts citées et désignées par le terme "petites fleurs" : pensées, giroflées, pâquerettes, bégonia, géranium, œillet d'inde, sauge, souci, pensée, myosotis...

jardinières et de petites fleurs] mais qu'il s'attarde plus sur la qualité à long terme des aménagements que l'on peut réaliser. ».

Elle nous fait part d'une crainte : que l'aménagement des quais leur fasse perdre une fleur dans le cadre des villes et villages fleuris. Crainte reprise, nous allons le voir, par le technicien des espaces verts.

Du son côté, en effet, le responsable des espaces verts, qui pense qu'une telle rénovation des quais n'était peut-être pas nécessaire (le principal problème résidant selon lui dans les différences de niveaux qui apparaissaient en raison de l'« enrobage craquelé ») craint que ces nouveaux quais ne manquent de fleurissement : « *On a perdu toute une partie des emplacements réservés auparavant aux fleurissements saisonniers, c'est un problème car la ville fait partie des villes fleuries* » et le fleurissement participe selon lui de 30% de la note (le reste étant alloué en fonction de l'entretien des voiries et du mobilier urbain...).

Cette crainte de perte d'une fleur exprimée par les responsables des espaces verts renvoie à la peur de ses conséquences sur l'image de la ville. Elle est d'ailleurs peu fondée car comme l'explique le site des villes et villages fleuris, en page d'accueil, les critères de notation du concours ont évolué et intègrent désormais la capacité des villes à mettre en place une démarche développement durable. Notons que cette peur de perte d'une "fleur" n'est jamais mentionnée par les habitants.

Il n'en reste pas moins que deux visions du fleurissement se confrontent ici : s'il reconnaît que les annuelles (qualifiées de « petites fleurs » par l'urbaniste) sont souvent des plantes que l'on voit un peu partout dans les espaces verts (puisqu'il voit les mêmes pendant ses vacances à la Tranche-sur-Mer), elles constituent le fleurissement « *tape à l'œil* » habituel et saisonnier attendu dans une ville. Il pense que c'est cette image que les habitants, surtout des personnes âgées, des retraités qui se promènent beaucoup et qui sont exigeants, attendent en terme de fleurissement.

Les annuelles sont donc associées à une certaine efficacité, mais elles reviennent cher puisqu'il faut les renouveler tous les ans, demandent beaucoup d'arrosage et sont toujours un peu les mêmes, même si le concours villes et villages fleuris les oblige à se renouveler, à se démarquer en cherchant de nouvelles espèces : le technicien essaye d'avoir, tous les ans, trois ou quatre nouvelles variétés et il s'est mis en place un échange avec les villes environnantes « *On se passe les plantes qui marchent, après les avoir gardées pour soi pendant 2 ans !!* » Une « plante qui marche » est une plante intéressante en termes de floraison, de résistance aux maladies, de développement et de port, selon ce technicien.

De l'autre côté, le fleurissement à l'aide de vivaces, qui est un fleurissement plus étalé et qui n'a pas la même efficacité, va selon lui devenir obligatoire en raison des avantages qu'il propose : arrosage plus limité, besoin de moins d'intrants et budget moins important (presque divisé par deux) [on remarque que son discours et celui de l'urbaniste correspondent à celui du fournisseur]. Par contre, de son point de vue, le

travail d'entretien est plus important « *il faut y être tout le temps, [...] enlever les inflorescences fanées pour que ça continue à fleurir... Ce n'est pas le même travail...* » Un travail qui ne peut pas être confié l'été à des petits jeunes embauchés pour remplacer les titulaires en vacances. Il nous avouera, plus tard dans l'entretien, qu'il n'est pas spécialement compétent dans ce domaine (des vivaces) mais qu'il commence à s'y intéresser. « *C'est plus de travail mais c'est pour une floraison plus étalée...* »

La transition se fait difficilement, en termes de compétence et en raison des nouvelles contraintes qui se posent :

« Dans les nouveaux fleurissements on intègre petit à petit des vivaces avec de l'annuelle mais c'est pas pratique car quand on prépare un massif, c'est facile de passer une fois pour retourner toute la terre, or si il y a des vivaces et des arbustes, il faut en faire le tour donc aura tendance à séparer les vivaces et autres des annuelles [Lesquelles ?] Comme les roses d'Inde, les sauges fleurs, les graminées, ou les coléus... ».

Mais nous avons vu que ce passage aux vivaces, soutenu par un discours environnemental, est peut-être une mode qui est déjà en train de passer... Ce discours sur une prise en compte de considérations écologiques est peut-être en partie là pour légitimer une baisse nécessaire des budgets alloués aux fleurissements et aux espaces verts, alors qu'elle sera probablement mal perçue par la population.

La rénovation des quais de Caudebec : la question des arbres

La rénovation de ces quais était envisagée depuis un certain temps par l'ancienne municipalité, mais les travaux sont lancés par la nouvelle équipe. Un appel d'offre est ouvert et c'est la proposition de M. Craquelin, paysagiste qui a déjà de nombreuses réalisations à son actif dans la région qui l'emporte. Il opte pour une végétation rustique et basse qui dégage la vue sur la Seine qui était auparavant masquée par un rideau d'arbres relativement hauts et il souhaite, pour cela, abattre tous les arbres présents sur les quais. Premier « conflit » entre les habitants et le paysagiste : les Caudebecais ne veulent pas voir disparaître tous les arbres. Les acacias, marronniers et charmes ne posent pas de problème, mais les administrés et le conseil des sages s'opposent à l'abattage de trois arbres : le cèdre du Liban, le séquoia et le saule. Les habitants parlent de sauvetage...

Le cèdre et le séquoia (dont un avait été planté lors du jumelage avec la ville de Nettetal en Allemagne) ont donc été épargnés et un habitant nous indique même que la piste cyclable aménagée sur les quais et qui doit relier le Havre à Rouen fait un petit virage pour contourner le cèdre...

Alors qu' « *une femme [avait] menacé de s'attacher au saule !!* », il n'a pas reçu le même soutien. Il faut dire que le saule est perçu différemment suivant les personnes. Rappelons que, si ceux qui se trouvent en ville ont peut-être été plantés, c'est un arbre qui pousse spontanément dans les zones humides.

Pour le technicien des espaces verts, le saule n'a pas sa place en ville : notamment « à cause du temps à passer dessus », puis c'est « le dernier à perdre ses feuilles et le premier à en avoir », « les branches tombent toute l'année, [...] ça grandit vite et si c'est à proximité des habitations, ça attire les moustiques... » Enfin aussi « parce que dans les saules il faut y passer tous les ans, sinon c'est une forêt ! » (on reconnaît là une des particularités des plantes spontanées : un caractère invasif). Il ajoute : « On a été obligé de le massacrer parce que les gens se plaignaient qu'ils ne voyaient pas la Seine. »

La responsable de l'urbanisme va plus loin. Elle déplore la présence dans la ville de saules très anciens qui font des dégâts dans la chaussée et dans les « fondations des bords des rivières emmaçonnés ».

« Les badauds trouvent que les saules sont très beaux mais moi je les trouve très nocifs... On n'a pas la même vision des choses... »

Finalement, le saule est abattu, pour plusieurs raisons, la principale évoquée étant l'état de cet arbre (âge et maladie), mais est-ce la seule raison...

« Mais il était vieux, le tronc était abimé et il avait des racines très fortes qui avaient énormément abimé les canalisations... »

« Il était âgé, malade, pour aménager la rivière on allait devoir couper ses racines. J'étais tout à fait d'accord pour couper le saule [...et puis je leur ai dit] là où il est on va faire quelque chose de superbe, on va mettre la rivière au jour [...] c'est assez génial d'avoir fait ça ! »

Cette ouverture de la fin du parcours de la Sainte Gertrude avant qu'elle ne se jette dans la Seine est d'ailleurs très appréciée des habitants interrogés.

Autrement dit, que ce soit pour des raisons d'entretien ou de gêne occasionnée, le saule est considéré comme un arbre peu adapté à la ville, il n'est en tout cas pas considéré comme un « bel » arbre digne d'être sauvé et son origine spontanée et son association avec les zones humides ne sont probablement pas étrangères à ce statut. D'autre part, sa présence en ville étant déjà ancienne, son abattage peut également marquer la volonté d'aller de l'avant de la municipalité.

Le désaccord présent pour l'abattage de certains arbres s'est renouvelé lors du choix de ceux qui allaient les remplacer. Plusieurs personnes du conseil des sages nous ont raconté leur réaction à l'annonce de la proposition du paysagiste : placer des palmiers sur les quais de Seine...

« Le thuya c'est antirégional, c'est comme le palmier ! [...] certains s'adaptent, mais ce ne sont pas des arbres de la région ! Si on n'avait pas arrêté la personne qui a fait les travaux, on en aurait sur les quais... » (ponctué d'un « Quelle horreur ! » de sa femme).

Cet autre habitant nous dit « *Il (le paysagiste) voulait planter des palmiers ... (il rigole). Alors j'ai été un des premiers à réagir... Alors je veux bien, des canariensis en pot qu'on sorte à la belle saison... mais on ne va pas planter des palmiers en pleine terre, parce que maintenant il y en a qui résistent à moins quinze [...] mais il faut rester couleur locale !.* »

Les remarques de ce monsieur sont intéressantes à plus d'un titre : d'une part, elle nous montre qu'il fait une différence entre des plantes en pot que l'on sortirait et le fait de planter en pleine terre ; dans le premier cas, les palmiers seraient acceptables, dans le second, ils ne le sont plus... D'autre part, cet homme est un passionné de plantes exotiques (il a eu un bougainvillier de quatre mètres de haut dans son jardin d'hiver, cultive hibiscus et orchidées...), il a déjà eu un palmier dans son jardin et rêve d'en avoir d'autres maintenant qu'il commence à comprendre leurs difficultés pour s'acclimater. Il marque donc clairement la différence entre le jardin privé et l'espace public où se joue l'identité de la ville. Ce qui est assimilé à du plaisir ou du challenge dans la sphère privée est considéré comme inapproprié dans l'espace public qui doit donner à voir du « couleur locale ». Un même arbre n'aura pas la même image, ni la même fonction suivant les lieux où il se trouve et la façon dont il est mis en scène (en pot ou enraciné...). Les quais sont donc le lieu de la mise en scène de l'identité de Caudebec, impression renforcée par le nouveau mini-golf, que ce même monsieur qualifie de réussite, et qui a choisi pour thème du parcours de représenter les boucles de la Seine et les différents moyens de les traverser (pont de Brotonne, de Tancarville, bac...).

Perception des quais et plébiscite de la municipalité

Même si quelques craintes s'élèvent quand au possible manque d'ombre, ou à la quantité de fleurissement, et que certains attendent de voir (le développement des arbres notamment), globalement les quais sont qualifiés de réussite par les personnes interrogées. Certains interviewés n'hésitent pas à parler de coup de génie pour qualifier certaines des initiatives de l'architecte paysagiste (remise au jour de la rivière, végétation basse pour ménager la vue sur la Seine...).

Les aménagements proposés renforcent l'intérêt des quais pour les habitants comme pour les visiteurs, et permettent de recréer un lien avec la Seine. Une réussite, dont on attend donc de voir si elle sera totale. Les nouveaux quais font l'objet d'une certaine fierté de la part des Caudebecais (le mot réussite est vraiment récurrent) : faut-il voir, dans le fait qu'ils fassent à ce point consensus auprès des personnes interrogées de tous âges et de différents milieux, une certaine approbation de la politique municipale, alors même que les quais ne sont pour l'instant que des quais en devenir ?

Les espaces verts participent de l'image de la ville, celle qu'elle montre à ses habitants mais également à ses visiteurs. Ils sont le reflet de l'identité qu'elle se donne, un moyen d'indiquer sa capacité à aller de l'avant, à se renouveler, à suivre des modes ou non, à prendre soin de ses habitants, à tenir compte de leurs attentes. C'est donc aussi par le biais des décisions qui sont prises que ce soit dans l'organisation des espaces verts ou

dans le choix des essences à cultiver qu'une municipalité peut rassurer quant à sa capacité à gérer la ville.

Conclusion

Les techniques d'enquête employées déterminent en partie les résultats. Dans ce travail, nous avons favorisé les enquêtes qualitatives, chères aux ethnologues. Elles se caractérisent par une attention soutenue aux conditions de production du discours : qui parle ? Devant qui ? Dans quel contexte ? Les mêmes questions sont posées plusieurs fois, mais dans des situations différentes : entretien formel, tours de jardin (comme les agronomes font des « tours de champs »), une des formes de l'observation participante, élaboration de « cartes mentales », etc. Autant de pratiques qu'il faut bien considérer comme des prétextes (des pré-textes) à une collecte circonstanciée des données.

Dans ce travail, l'échantillon de personnes interrogées est trop faible pour qu'il soit possible de tirer des conclusions ou dégager des tendances généralisatrices et transposables sur tout autre terrain : c'est là le point faible des enquêtes qualitatives, qui fournissent des données fines, mais dont la représentativité n'est pas toujours clairement établie. Il n'y a donc ici qu'une ébauche de pistes possibles à explorer et qu'il faudrait creuser. Chaque domaine, chaque échelle (les paysages, les espaces verts publics, ou les jardins privés) pourrait faire l'objet d'une étude à part entière.

Ce travail pourrait donc être jugé trop fragmentaire si cette approche ne venait pas en complément d'autres études à caractère plus sociologiques et quantitatives dans le même programme, qui rétablissent partiellement l'équilibre : ce partage des tâches était voulu et sciemment planifié.

La lecture des résultats pourrait laisser penser à une « dispersion » des thèmes de recherche : de quoi parle-t-on au juste ? Là aussi nous assumons ces différentes corrélations, persuadés que nous sommes que le paysage – soit comme donnée en soi, soit comme ensemble de représentations, soit même comme *médiance*²⁰, est un système dont on ne peut rendre compte sans envisager les relations que ses différents éléments constitutifs entretiennent entre eux ou avec l'extérieur du système.

Notons que, même si ce travail a permis de porter un regard plus aigu sur les populations de la Basse-Seine, les résultats obtenus ne font que préciser une variante locale de mouvements qui traversent l'ensemble du territoire français, voire européen. Tout comme les paysages, les problématiques se banalisent...

²⁰ Ce terme est à prendre ici au sens où A. Berque l'entend, soit l'approche que les sociétés ont à leur environnement.

Les scientifiques du GIP Seine-Aval se demandent dans quelles mesure les résultats collectés ici peuvent être utiles pour évaluer une éventuelle politique de renaturation. Rappelons ici quelques éléments de réflexion.

- Les résultats obtenus ne font que confirmer les autres études du même ordre, lancées par le parc naturel régional, ou autre part en France, à quelques variantes près. On peut les résumer de manière sommaire, voire caricaturale, de la manière suivante.

Il convient de distinguer deux principaux groupes sociaux :

- un premier groupe au comportement que nous qualifierons de « néolithique » pour qui la destinée de l'homme est de se rendre « maître et possesseur de la nature » (Descartes). On y retrouve, bien sûr, les chasseurs et les agriculteurs, pour qui le milieu naturel n'est qu'un cadre à des activités professionnelles et de loisirs. Mais aussi les propriétaires ou locataires de pavillons, et plus généralement les propriétaires de jardins. Ils favorisent l'aménagement outrancier, d'autant plus important qu'ils en ont la maîtrise totale sur de petites surfaces. Les maîtres-mots sont « beau » et « propre » : est beau ce qui est propre et est propre ce qui est beau. Les partisans du « propre » se recrutent essentiellement dans les milieux les moins cultivés, et proches de leurs racines paysannes, ce qui est le cas de nombreux interviewés.
- Un deuxième groupe, au comportement « paléolithique », s'intéresse à la nature « spontanée » : randonnée, découvertes « nature », pratiques « douces » et respectueuses de l'environnement, etc. Ils sont sensibles au discours des écologues (-gistes) ou de paysagistes non-interventionnistes comme Gilles Clément. Ils se recrutent principalement parmi la bourgeoisie cultivée, en milieu urbain.

- Nous savons, depuis François Terrasson²¹, que la nature fait peur : oui au gazon et aux vertes prairies complantées de pommiers, non aux hautes herbes ou marais qui cachent serpents, rats, araignées... La nature n'est sympathique qu'aseptisée, domestiquée, propre, entretenue, anthropisée : en un mot, jardinée. Ceci est d'autant plus vrai que bon nombre d'habitants ont encore des attaches paysannes, milieu où la « nature » est associée à de la « friche » ou des « mauvaises herbes »...

- Le discours écologique souffre aujourd'hui – à tort ou à raison, mais de manière indiscutable - d'une méfiance qui se traduit tant dans les pratiques que dans les votes. Ne serait-il pas plus sage de « renaturer » sans le dire, en adoptant, par exemple, la prudence du paysagiste Gilles Clément qui réussit à rendre populaires bon nombre de concepts écologiques sans jamais utiliser le terme ?

« Commandée par la direction de la Grande Halle et du Parc de la Villette, elle (*l'exposition « Jardin planétaire »*) survient quelques mois après la parution de *Thomas et le voyageur*, essai

²¹ François TERRASSON, *La peur de la nature : Au plus profond de notre inconscient, les vraies causes de la destruction de la nature*, Sang de la Terre, 1997, 192 p.

jetant les bases du discours. **J'avais choisi de parler d' « écologie » sans utiliser le mot lui-même, remis au niveau bas de la désaffection par tant de batailles, d'hésitation, de radicalismes. « Jardin », susceptible d'assembler le public sur un terrain d'entente, convient mieux.** (p. 61) CLEMENT, Gilles, *La sagesse du jardinier*, Paris, L'oeil neuf éd., 2004. 109 p.

- Les habitants – l'étude « Enfants du fleuve » l'avait déjà montré - se sentent de moins en moins acteurs du devenir des berges de la Seine : ils n'assurent plus ses équipements ni sont entretenus. Nous sommes donc face à un phénomène de déresponsabilisation qui va de pair avec une certaine résignation. C'est là un point en faveur d'une éventuelle renaturation. Toutefois, il existe un vrai regret, une vraie nostalgie des pratiques passées concernant la Seine : pêche, baignade, canotage, etc. Toute proposition allant dans ce sens serait bienvenue.

- Certes, aucun habitant n'avouera clairement sa haine et son refus de la nature sauvage : elle est tolérée, voire souhaitée, mais loin de son cadre de vie. Elle n'est fréquentable que dans des conditions de sécurité acceptables, et lors des périodes de loisirs. Il n'est pas question qu'elle s'impose au quotidien et dans l'environnement immédiat. Les fermes, avec leurs mouches, leurs coqs et leurs odeurs, sont déjà repoussées hors des villages. Qu'en serait-il de la nature vraiment sauvage ?

En conclusion, un programme de « renaturation » présenté comme tel ne manquera pas de soulever la méfiance d'une partie au moins des riverains : les milieux plutôt populaires, ancrés dans le territoire par leurs racines rurales, ou au contraire résolument urbains. Parce que c'est un terme jugé barbare que l'on soupçonne issu de la communauté des scientifiques naturalistes (« scientocrates »), milieu dont on se défie (on reliera à ce propos avec intérêt l'étude de Martine Bergues sur la « renaturation » du marais Vernier). Pire : le terme lui-même connote un retour vers le « sauvage », le « sale », le « désordre », etc., autant de notions contre lesquelles les sociétés locales ont lutté depuis le Néolithique : l'histoire de l'agriculture et de l'aménagement en témoignent.

Par contre, un programme présenté comme visant une meilleure maîtrise de la nature, une amélioration du cadre de vie, un aménagement des rives, comprenant aussi – mais pas seulement - la renaturation des sites retenus, nous semble avoir plus de chances de succès. Un plan général d' « embellissement » des berges de la Seine (plan de paysage de la basse vallée de la Seine ?), prenant en compte un meilleur accès pour les riverains et des aménagements paysagers favorisant leur fréquentation à des endroits choisis serait entendu de manière favorable. Certes, un certain zonage devra être respecté, aux cœurs de ville les jardinières et plantations, et à la périphérie les vasières : mais les écologues gestionnaires devraient arriver aux résultats qu'ils souhaitent dans le cadre d'un relatif consensus.

Liste des ouvrages et des sites consultés

BEDRI H., *Mirages identitaires : la mise en scène de la nature dans les jardins publics et les jardins privés de Brest du XVIIème siècle à nos jours*, thèse de doctorat en ethnologie, Univ. De Brest, 2006.

BERGUES M., *Marais Vernier – Entre pays et paysages*, étude PNRBSN et Mission du Patrimoine Ethnologique, juin 1991.

BONNAFE S., *Sensibilités paysagères et attentes des habitants en matière de paysages : méthode, analyse et résultats*, Folius, étude pour le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande, 2004.

BONNAFE S., « Commune d'Heurteville - Diagnostic et prescriptions - Paysage et architecture du bâti », Folius, pour le Parc Naturel des Boucles de la Seine Normande, avril 2005.

CALENGE C., « De la nature, de la ville », p. 12 à 19 in *Les Annales de La Recherche Urbaine*, 1995, n°74, *Natures en ville*.

CALENGE C., « Idéologie verte et rhétorique paysagère », p. 33 à 45 in *Communications*, 2003, N° 74, *Bienfaisante nature*, Dubost, F., Lizet, B. (dir.), EHESS, éd. Seuil, Paris, 236 p.

DI MEO G., « Géographie sociale et territoires », éd. Nathan, coll. Fac, 1998.

DI MEO G., BULEON P., « L'espace social; lecture géographique des sociétés », éd. Armand Colin, 2005.

ENGEL E., MICHALON C., SAUDECERRE H., *Étude sociologique des habitants du Parc Naturel*

Régional des Boucles de la Seine Normande, rapport d'étude, phase diagnostic, octobre 2010.

FREMONT A., *La région, espace vécu*, Paris, éd. Flammarion, 1976

JOUBERT, A., « L'autre côté de l'eau », mémoire de DEA en Anthropologie Sociale et Ethnologie, Paris, EHESS, 1988.

JUBAN, E., LAFFARGUE, B., LE CREFF, R., VITART, P., *Typologie sociale des jardins privés*, mémoire ENSP, 2006.

LEROI-GOURHAN, A., « La vie esthétique », in *Les cultures actuelles*, éd. Encyclopédies Clartés, fascicule 4860, 1, Paris, 1957.

PARC NATUREL REGIONAL DE BROTONNE, Charte paysagère du parc, « guide à l'usage des maires », 1992.

Publications de l'AREHN (Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie)
- Deux brochures : « Planète jardin », juin 1997 et « Le paysage et ses fonctions », novembre 2000.

Archives communales de Caudebec-en-Caux, La Mailleraye.

Sites internet consultés

Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande : <http://www.pnr-seine-normande.com/fr/index.php>

Mairie de Caudebec-en-Caux : <http://www.caudebec-en-caux.fr/vivre-a-caudebec/travaux-2/>

Cauxseine, dans la rubrique agenda 21 : http://www.cauxseine.fr/agenda21_presentation.php
et http://www.cauxseine.fr/docs/CharteAg21_Caudebec.pdf

Villes et villages fleuris, page d'accueil : <http://www.cnvfv.fr/>

Arbres et paysages en Gironde : http://arbres.paysages.33.free.fr/les_haies_eviter.htm

SYNTHESE DE LA PARTIE 1:

Perceptions et usages des végétaux dans les espaces publics et les jardins privés des bords de Seine

Dans l'analyse des paysages estuariens, la dynamique ville/campagne est aujourd'hui surpassée par le mitage du territoire et l'étalement péri urbain. Plus que la présence forte de l'industrie il est intéressant d'analyser ce phénomène tentaculaire d'emprise des grandes villes et des demandes, représentations et usages de ceux qui les habitent. Ils requalifient clairement les paysages et leurs enjeux.

Ce phénomène s'accompagne d'un processus de paupérisation - ou genèse d'espace de nature péri urbains de relégation des individus ne pouvant plus habiter dans une grande ville mais en attente de services urbains - et d'un processus de gentrification - la quête de qualité de vie chez les bourgeois qui s'accompagne d'une mise au vert. Ces migrants de la grande ville changent le regard et la construction du monde naturel en infléchissant les classifications (sauvage/cultivé), en désignant de nouveaux coupables (les nuisibles et les invasifs), et en hybridant les milieux (forêts, gazon, prairies et clos mures constituant un curieux mélange). Par delà ces processus sociaux, la péri urbanisation draine dans son sillage des conceptions de la nature écrasant la diversité des paysages, fait disparaître des éléments paysagers caractéristiques, ajoute des frontières et surtout homogénéise l'esthétique paysagère par des standards d'aménagements et de constructions. Techniquement ce phénomène peut être décrit comme appauvrissement de la diversité paysagère et naturelle en raison de la standardisation du style de vie et des cadres architecturaux qui en résultent. Cela s'accompagne d'une demande sociale de services en espaces verts et d'un appauvrissement du vocabulaire paysager ainsi que d'une raréfaction de ses éléments d'appui. Ainsi, la campagne en limite d'agglomération urbaine se standardise via ses espaces verts fleuris, ses mesures de protection animalière, ses jardins occupés par les fruits et légumes, ainsi que par son ordonnancement social grâce aux loisirs organisés (espaces verts, promenades et bases de loisirs).

L'enquête a porté sur trois communes: Caudebec-en-Caux (réaménagement végétal et paysager des quais), La Mailleraye-sur-Seine (espace péri urbain entre Seine et forêt à fort habitat pavillonnaire) et Heurteauville (patrimoine de paysage rural préservé). Ce terrain a été investi par: entretiens semi-directifs, ethno sémiologie des plantes, relevés d'espaces et cartes mentales d'usagers. Le travail a fait ressortir des éléments caractéristiques des paysages: la Seine et ses bords, les forêts, les marais, le plateau de Caux, le bâti, les fermes fruitières et les vergers, les falaises. Ces éléments délimitent les paysages en offrant des frontières naturelles qui sont aussi des frontières symboliques: l'eau et les

falaises. S'y ajoutent désormais les haies faisant office de limites privatives pour les habitants. Les paysages sont alors avant tout des dynamiques sociales plus que des zones géographiques figées. C'est ainsi que se révèle aux pouvoirs publics la question paysagère avec l'essor du PNRBSN dans les années 1970 et sa charte paysagère. Le paysage est devenu un enjeu de qualité de vie pour les habitants, enjeu qui s'étend du lieu d'habitation à la conversation ordinaire sur les paysages.

Sur les trois secteurs d'enquête le paysage est perçu comme changeant notamment en raison: du remembrement, de la disparition des clos masure, de la construction des Ponts, de l'irruption importante de lotissements et nouvelles constructions (réalisés selon une architecture standardisée qui homogénéise l'espace). Les conséquences essentielles de cette inflexion paysagère repose sur une disparition des identités locales attachées aux fruits et aux haies, une lutte écologique nouvelle contre les invasives, une quête esthétique du fleurissement et de la propreté affichée par les élus, et l'aménagement d'espaces verts conçus pour faire lien entre la ville et ses habitants. Bref le paysage de l'estuaire de la Seine est devenu médian.

Deux types de population s'y distinguent particulièrement: les néolithiques adeptes d'une nature aménagée et contrôlée, présentée comme terrain de jeu; les paléolithiques qui préfèrent une nature spontanée, dernier refuge d'une expression du sauvage et habitus de classe des bourgeois cultivés à la campagne.

Ces résultats amènent des constats:

- les hauts normands se sentent de moins en moins acteurs des berges et de leurs transformations;
- un désir de nature aseptisée touche tous les hauts normands;
- l'aménagement paysager devient de plus en plus un lobbie électoral au nom de l'écologisme;
- par delà ces "payements" (mises en paysages) se cache un hygiénisme qui poursuit sa route en conjuguant loisirs, sécurité et propreté.

Il y a bien un bricolage paysager quotidien de l'estuaire de la Seine passant par ses berges, ses jardins, ses espaces verts et ses végétaux. Ce dernier est sujet à de fortes pressions et tensions en raisons de processus d'écrasement de la diversité paysagère et de l'homogénéisation visuelle. On y lit une méfiance sociale des discours technocratiques et experts sur la nature et le paysage. On y voit surtout une requalification paysagère des cadres de vie qui génère de nouveaux clivages entre les couches sociales.

Partie 2:

Les bases de loisirs : une balnéarité alternative au sein de l'estuaire de Seine

Evrard B.^{1&2}, Féménias D.¹, Penel G.³, Birot L.³, Pichot L.⁴, Pierre J.⁴, Mischler S.⁴, Bussi M.²,
Sirost O.¹

¹Centre d'Étude des Transformations des Activités Physiques et Sportives (CETAPS) EA 3832, Université de Rouen

²Unité de recherche « Identité et Différenciation des Espaces, de l'Environnement et des Sociétés » (IDEES) UMR 6266, Université de Rouen

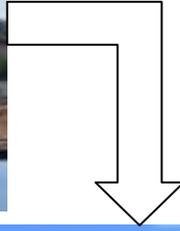
³Équipe de Recherche Septentrionale Sport et Société (ER3S) EA 4110, Université de Lille 2

⁴Équipe de recherche Sciences sociales du sport (ER3S) EA 1342, Université de Strasbourg

Introduction :

À partir de 1965, un changement apparaît dans les logiques urbanistiques avec le concept des « villes nouvelles » qui modifie les modèles de l'habitat urbain et les logiques de l'aménagement du territoire. C'est dans ce contexte qu'apparaissent les « bases de plein air et de loisirs » (BPAL) définies par une circulaire du Ministère de la jeunesse et des sports en date du 21 mars 1975 (circulaire Mazeaud) comme « un espace libre, animé, ouvert à l'ensemble de la population. C'est un équipement qui offre à ses usagers les possibilités d'expression les plus variées, permettant la détente et la pratique d'activités sportives, culturelles de plein air et de loisirs dans un cadre naturel préservé du bruit ». Ces structures aménagées autour d'un plan d'eau et en dehors des agglomérations, ont un rôle social important dans la mesure où elles ont pour objectif de répondre aux besoins en loisirs croissants des populations urbaines.

A cette utilité sociale semble s'ajouter aujourd'hui une utilité environnementale. Les bases de loisirs sont aussi des outils de reconquête d'espaces laissés à l'abandon. Dans quelle mesure les BPAL constituent-elles un cas exemplaire de reconquête de l'estuaire de Seine par les loisirs ? Comment s'effectue cette reconquête ? Quelle est l'offre récréative proposée ? Quels paysages sont reconstitués ? Dans quelle mesure ces espaces sont-ils perçus comme des reconversions ? Pour quel(s) public(s) ? Pour y faire quoi ?



Photos 1 et 2 : De la carrière à la base de plein air et de loisirs. Illustration à partir d'une carrière en activité (photographie prise à Bédanne) et d'une base convertie (photographie prise à Poses).

Le fleuve, les berges et les plans d'eau intérieurs participent au maillage du territoire estuarien et fonctionnent en système. Analyser le fonctionnement et les modalités de fréquentation des plans d'eau fermés, c'est donc aussi chercher à comprendre les interconnexions entre la Seine et son bassin versant. L'objectif de cette étude est de comprendre comment les activités récréatives pratiquées sur les bases de loisirs permettent la réappropriation et la redéfinition des paysages de l'estuaire par les usagers. Si nous avons choisi d'enquêter sur les bases, c'est que nous faisons l'hypothèse que le public présent diffère de ceux que nous avons rencontré lors des enquêtes sur les usages récréatifs de l'estuaire dans sa partie fluviale.

Cette étude se découpe en deux volets. Le premier s'intéresse aux usagers, à leurs modes de fréquentation des bases, aux activités qu'ils y pratiquent et à leur perception des paysages.

Le second volet s'intéresse aux gestionnaires des bases afin de comprendre dans quelle mesure les équipements proposés correspondent aux demandes de récréation en plein air actuelles.

1. Méthodologie des enquêtes

L'étude des bases de loisirs a été réalisée à partir d'une enquête par questionnaires combinée à des observations descriptives et à une campagne de photographies, d'une enquête par relevés d'informations complétés par des entretiens semi-directifs. Quatre laboratoires, huit chercheurs et cinq vacataires ont été mobilisés dans ces enquêtes.

| Étude | Laboratoire | Université | Chercheurs | Méthodes | Données recueillies |
|--------------------------------------|--|------------|---|-----------------------------|--|
| Usages et représentations des BPAL | - CETAPS (EA 3832) - IDEES (UMR 6266) | Rouen | - Evrard B. | - Questionnaires | 1221 questionnaires |
| | | | - Féménias D. | - Observations descriptives | 12 fiches d'observation |
| | | | - Bussi M. - Sirost O. | - Campagne photographiques | 526 photographies référencées et légendées |
| Modes de gestion des BPAL | - ER3S (EA 4110) | Lille | - Evrard B. - Penel G. - Birot L. | - Relevés d'information | 10 bases analysées |
| Diagnostic socio-économique des BPAL | - ER3S (EA 1342) | Strasbourg | - Pichot L. - Pierre J. - Mischler S. | - Entretiens semi-directifs | 17 entretiens réalisés avec les personnels de 12 bases |

2. Les bases de loisirs comme ersatz de bord de mer

Les enquêtes précédemment menées sur les espaces récréatifs de l'estuaire montrent, quel que soit le site d'enquête (les berges, le fleuve, l'embouchure), que les terrains de jeux sont majoritairement appropriés par des hommes, actifs, qui ont entre 25 et 49 ans et sont issus des classes sociales supérieures. Seules les enquêtes réalisées sur l'Armada et sur les plages de l'embouchure montrent une forte présence des femmes. Ces enquêtes confirment les résultats des enquêtes nationales (Canneva & (dir.), 2005) sur les pratiques d'activités physiques en plein air. Quelles sont les activités récréatives pratiquées sur les bases de loisirs ? Qui sont et d'où viennent les usagers ? Que cherchent-ils sur les bases ? Les usages des bases sont-ils conformes aux autres usages de l'estuaire ?

Les trois bases de loisirs connectées à l'estuaire de Seine et mobilisant le plus grand nombre d'usagers ont été sondées: Base régionale de loisirs de Jumièges - Le Mesnil, Base de loisirs de Léry-Poses, Base nautique de Bédanne.

2.1.1. Un profil de pratiquants singulier au sein de l'estuaire

Les usagers des bases (n=1221) sont majoritairement des **femmes** (57,5%). Les interrogés sont également relativement **jeunes** (40,9% de 15-24 ans), plutôt issus des **classes populaires** (31,8% de chômeurs ou d'inactifs, 23% d'employés et 13,6% d'ouvriers). Ils sont globalement plus diplômés que la population de Seine-Maritime mais ils le sont moins que les autres usagers de l'estuaire (29,4% ont un CAP / BEP, 22,8% sont sans diplôme et 21,2% ont un baccalauréat).

Les personnes interrogées sur les bases de loisirs résident, en grande majorité en **Haute-Normandie** (87,7%) et à proximité des bases de loisirs. La

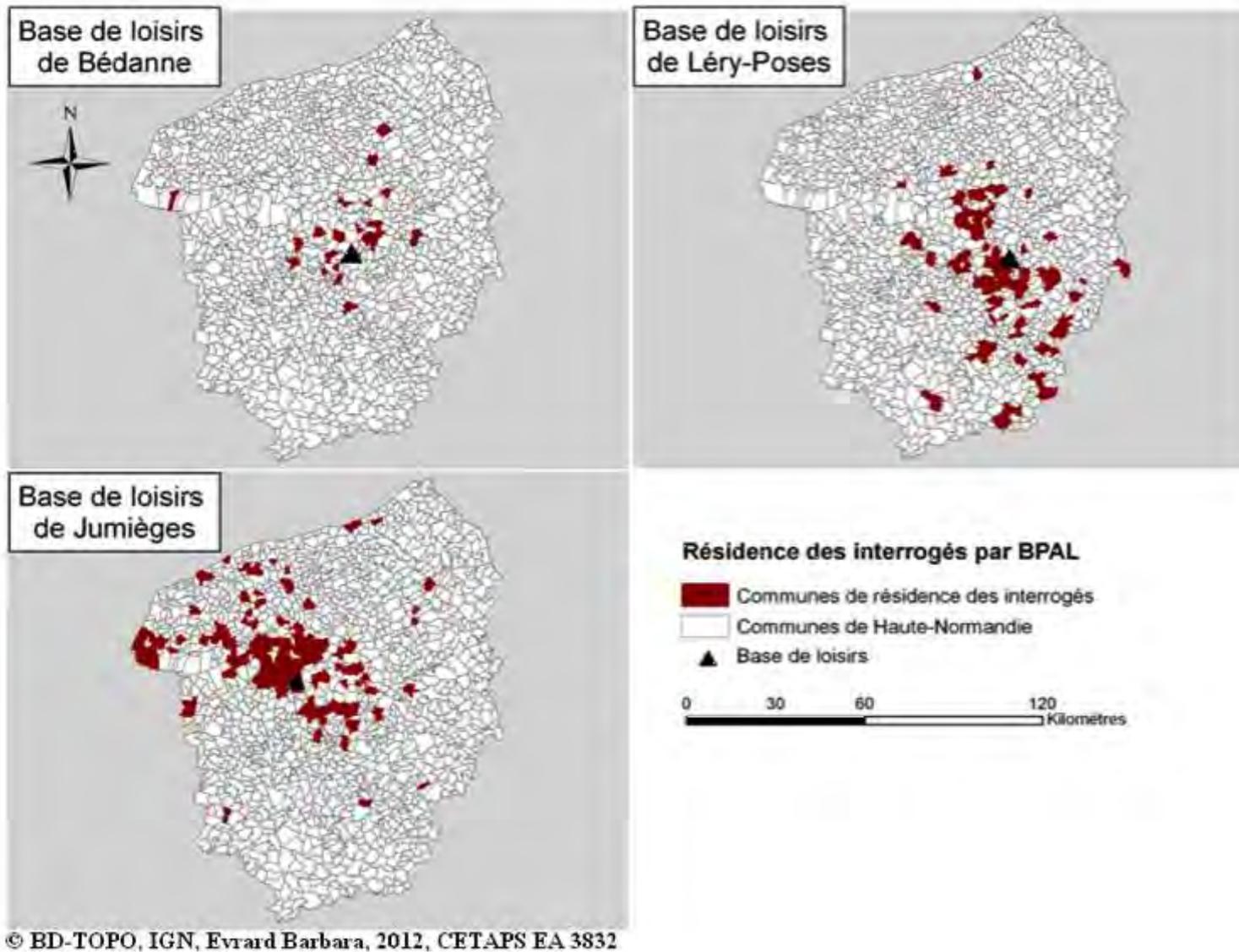
Carte 2 montre que chaque base a son aire d'attraction. Bédanne attire principalement les résidents de la CREA et sa zone d'attraction est peu étendue. La base de Poses attire également des résidents de la CREA mais aussi des résidents du Sud et de l'Est de l'Eure (vallée de l'Eure et de l'Iton). La base de Jumièges draine des habitants de la basse vallée de la Seine (de Rouen au Havre) et du Pays de Caux. Les usagers des bases sont d'abord constitués d'un **public urbain de proximité**.

Les bases sont majoritairement fréquentées par des **habitués** (72,9%) qui viennent depuis plusieurs années. Cette population fidèle est donc moins mobile que les autres pratiquants d'activités de nature qui, généralement, cherchent à diversifier leurs espaces de pratiques (Bessy & Naria, 2004; Augustin, 2002).

On vit, comme l'explique Jean Viard, dans une « société du déplacement » (Viard, 2006). Pour autant ces mobilités ne sont pas équitablement réparties dans la société. Les activités de loisirs hors domicile sont plus dominantes chez les diplômés, les urbains et les jeunes. D'autres auteurs montrent également que plus le statut social des individus est élevé, plus ils sont mobiles et plus cette mobilité est valorisée. Les individus occupant les statuts les moins élevés socialement ont, en revanche, une moindre propension à la mobilité (Joye, Bassand, & Schuler, 1989; Potier, 2002). La **fidélité** des usagers aux bases de loisirs peut s'expliquer par une **mobilité pendulaire limitée** contrairement aux autres pratiquants de l'estuaire, au statut social plus élevé.

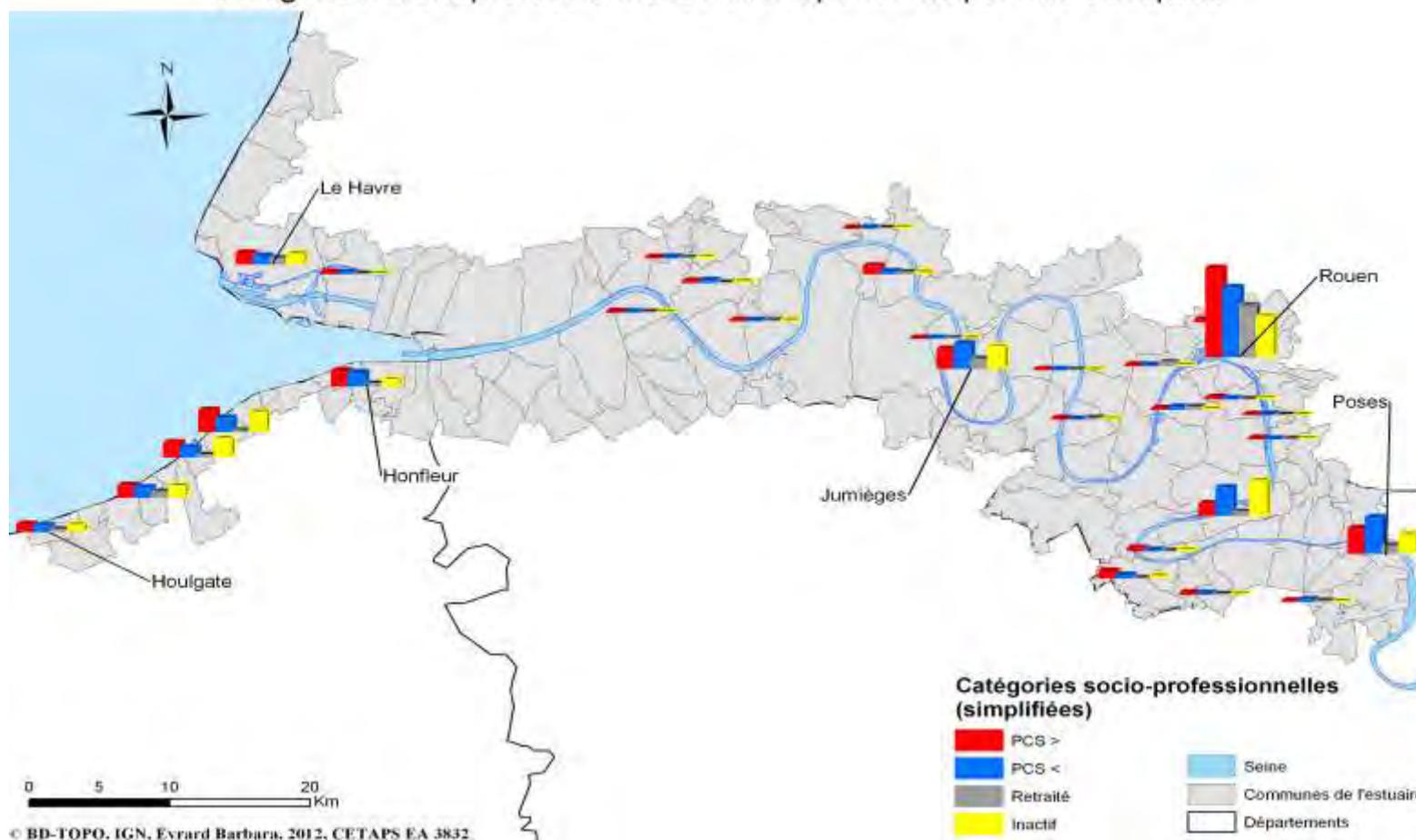
À partir de l'analyse de notre échantillon, on voit que les bases attirent un public fidèle, majoritairement jeune, issu des classes populaires et peu diplômé. En cela l'échantillon se distingue de celui des enquêtes précédemment menées sur les espaces récréatifs de la partie fluviale de l'estuaire. Mais l'échantillon présente des similitudes avec les personnes interrogées sur les plages de

l'embouchure. On peut dès lors considérer qu'il y a un clivage social dans l'appropriation des espaces récréatifs de l'estuaire de Seine (voir Carte 3).



Carte 2 : Commune de résidence des répondants en fonction de la base sur laquelle ils ont été enquêtés.

Catégories socio-professionnelles des répondants par site d'enquête



Carte 3: Catégories socioprofessionnelles des répondants par site d'enquête illustrant le clivage social dans l'appropriation de l'estuaire de Seine. Cette carte s'appuie sur les échantillons des enquêtes réalisées sur les BPAL et dans le cadre du programme « Usages Récréatifs ».

2.1.2. Des activités passives socialisantes

La majorité des activités que déclarent pratiquer les interrogés sont liées à la présence d'un lac et de plages. Mais il ne s'agit pas ici de s'activer en « plein air », comme le voulaient les hygiénistes à l'origine de la construction des bases, mais plutôt de se délasser « au grand air ». 67,2% des répondants déclarent se baigner, 64,8% se faire bronzer et 54% pique-niquer.

Ces activités, que l'on peut qualifier de « **passives** », s'inscrivent davantage dans la logique de la mise au repos d'un corps fatigué. La population interrogée est à la fois jeune et issue des classes populaires. Le travail est sans doute moins intellectuel que manuel, et peut nécessiter que le temps vacant (hors travail) soit à la fois un temps de **récupération** et de **rupture avec le quotidien**. Simultanément « juste reconstitution de la force de travail de l'exploité du capitalisme » (Viard, 2000, p. 67) et **temps socialisant**, la pratique de la baignade et du pique-nique repose autant qu'elle contribue à renforcer le lien entre des acteurs que le travail ne suffit plus, seul, à socialiser. 82,2% des répondants déclarent venir en famille ou entre amis sur les bases.



Photo 3 : La baignade est l'activité la plus présente sur les bases enquêtées et ce quelles que soient les conditions météorologiques.



Photo 4 : Le pique-nique est une activité particulièrement présente sur les bases enquêtées. Les groupes s'installent généralement à la journée.

A ce public s'ajoute également des usagers plus « actifs » qui fréquentent les bases spécifiquement pour les activités sportives qu'elles proposent. Globalement, les activités les plus sportives (souvent payantes) sont le fait d'hommes jeunes, actifs et issus des catégories sociales supérieures. Ou alors elles sont pratiquées par des adolescents en stage organisé (centre de loisirs, camps de vacances, stages sportifs, etc.).



Photo 5 : Wakeboarders sur le téléski-nautique de Poses. Cette activité est majoritairement le fait d'hommes, plutôt jeunes et habillés avec des vêtements de marques.

50,6% des interrogés estiment que **l'offre de loisirs** est bien **diversifiée**. La moitié de l'échantillon estime en revanche que la palette des activités pourrait être élargie. Le client d'un site touristique ou **l'utilisateur** d'un espace récréatif est à la **recherche** d'un « **potentiel d'action** » (Corneloup, 2004). Plus le site propose d'activités et plus il est attractif quand bien même le visiteur n'utilise pas les services proposés. La base de loisirs apparaîtra d'autant plus désirable que l'offre est diversifiée et que le site est animé même si l'utilisateur n'est que spectateur de cette dynamique. Ce qui importe, c'est moins la participation réelle aux activités que la **possibilité éventuelle de pratiquer** quel que soit son niveau, que l'individu soit seul ou en famille (Bodin, Javerlhac, Héas, & Robène, 2009).

2.1.3. Les bases comme espace touristique de proximité

Les bases se distinguent aussi des autres sites récréatifs de l'estuaire par leurs modalités de fréquentation. Elles ne sont pas des terrains de jeux quotidiens. On y vient uniquement aux **beaux jours** et sur des **temps de repos** (43, 7% le week-end et 37,2% pendant les vacances).

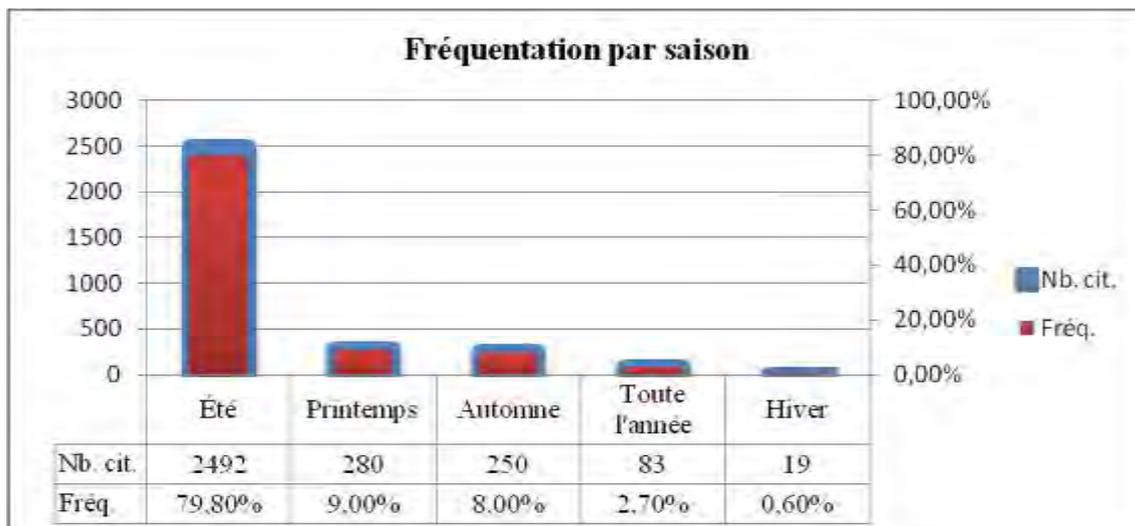


Tableau 2 et Graphique 1 : Fréquentation des bases de loisirs en fonction des saisons. Le nombre de citations est supérieur au nombre de répondants du fait de multiples réponses possibles.

Ce type de fréquentation est habituellement caractéristique des espaces touristiques plus que des spots de pratique. À défaut de pouvoir se déplacer, nous pouvons émettre l'hypothèse selon laquelle les interrogés choisiraient comme **substitut** aux **espaces touristiques** classiques en période estivale (les littoraux) ces sites de proximité. Les interrogés viennent sur ces sites pour s'y attarder comme ils le feraient à la **plage**. Plus de la moitié de l'échantillon reste au moins une demi journée sur site. Et, comme nous l'avons vu précédemment, ils y pratiquent des **activités** habituellement attachées au **bord de mer**: la baignade, le bronzage ou le pique-nique. Ces éléments, ajoutés à la **proximité** des caractéristiques socioprofessionnelles entre l'**échantillon** des personnes interrogées sur les **bases** et celui des personnes interrogées sur les **plages de l'embouchure** tendent à confirmer cette hypothèse.



Photo 6: Les bases de loisirs comme substitut au bord de mer.

À défaut de pouvoir, tous, se soumettre à l'injonction des « transhumances estivales », les usagers investissent les bases qui font aussi office de lieu de dépaysement et de repli. La **question** des vacances et **des loisirs** pose aussi celle des **inégalités** et des **exclusions** que ces pratiques engendrent. Puisque la mobilité est devenue la règle, partir en **vacances** devient un **acte intégrateur**. Or, en 2010, 47% de la population française n'est pas partie en vacances²². Depuis le début du XXI^e siècle, le taux de départ en vacances des français tend à diminuer. Cette diminution est d'autant plus forte que le niveau de vie est modeste. Entre 1998 et 2009, le taux de départ en vacances des familles modestes est passé de 46% à 32%²³.

Les **bases** offrent effectivement des **conditions proches de celles des bords de mer**: un point d'eau étendu, une plage, une baignade surveillée, des points de restauration, des activités de loisirs **sans la contrainte économique** du déplacement et **sans la barrière culturelle** qu'imposent les littoraux normands. Investir les plages normandes nécessite de dépasser les représentations qui s'attachent habituellement aux littoraux « désirables ». Les plages de galets ou envasées, la mer grise parfois bordée d'industries, l'eau couleur "coca-cola" sont loin de correspondre aux imaginaires d'évasion les plus répandus.

2.1.4. Une demande de fonctionnalité plus qu'une demande de nature

Si les loisirs et les équipements proposés influencent, en partie, le choix du site (respectivement 12,3% et 4,2%), sa qualité paysagère et son environnement comptent finalement peu. Les personnes interrogées cherchent d'abord un **terrain en plein air fonctionnel** plus qu'un site « naturel » de qualité.

Les répondants sont globalement **peu exigeants** quant aux **qualités écologiques** des bases. 41,8% considèrent le site comme naturel. Beaucoup ne considèrent pas le site comme un espace reconverti alors même qu'à proximité une partie du site est actuellement exploitée. A Bédanne comme à Jumièges les engins de dragages et les tas de sable sont visibles depuis la base et rappellent que l'on est sur une zone originellement industrielle.

²² Source: Observatoire des inégalités, données disponibles à l'adresse suivantes: <http://www.inegalites.fr>, analyses produites à partir des données du Crédoc.

²³ Ibid.



Photo 7 : Vue sur la carrière en activité depuis la base de loisirs de Jumièges. Entre les dunes de sable les engins mécaniques sont bien visibles.

Aménager une base de loisirs suppose de **trouver un équilibre** entre un équipement récréatif et **fonctionnel** (urbain?) mais qui permette dans le même temps une projection des **mythes de « la nature »**.

Ces résultats signifient qu'il est possible de **changer l'image** des **sites industriels** à condition de les **reverdir** et de les mettre en valeur (Ruelle, 2009). La présence du lac ou de l'eau sont les éléments qui apparaissent comme les plus marquants. Les interrogés sont également particulièrement attentifs aux espaces verts et à la présence d'arbres ou de bosquets. Parmi les éléments « naturels » cités par les usagers on retrouve aussi des éléments caractéristiques de l'environnement urbain tels que les équipements (chemins, structures de jeux) ou encore les parkings.

Pour se détendre ou se délasser les **citadins** se replient dans des espaces plus excentrés, loin de l'agitation des centres urbains, mais dans lesquels la « **nature** » est aménagée et **domestiquée** (Kalaora, 1993). Les interrogés voient effectivement les bases comme des sites paisibles et reposants pour 86,8% d'entre eux.

Pour Lazarroti (Lazarrotti, 1995, p. 166), sur les bases de loisirs, les **aménageurs** ne recherchent pas nécessairement des conditions « naturelles » mais une utilisation fonctionnelle et optimale pour accueillir au mieux les flux de visiteurs entièrement variables. On constate ici une influence de la gestion urbaine des territoires dans laquelle il s'agit d'abord de **gérer des flux de circulation** et des **stationnements** (d'individus et de véhicules). Les **préoccupations paysagères** sont finalement **accessoire**s et servent à créer le décor des activités à la manière des parcs de loisirs.



Photos 8 et 9: À Jumièges comme à Bédanne, le réaménagement paysager a consisté principalement en un reverdissement du site.

Au-delà du local, la réhabilitation des carrières en BPAL fait-elle l'objet d'un projet global de territoire ou ne sont-ce que des structures d'opportunité en réponse à l'obligation qui est faite aux exploitants de carrières de remettre en état, voir de prévoir un réaménagement des sites après remise en état (Article 109-1 de la loi n°77-620 du 16 juin 1977²⁴) ? Dumesnil F. et Ouellet C. montrent effectivement qu'une **reconversion** ne peut fonctionner **efficacement** que si elle est pensée dans un **projet de territoire**, connectée à la ville, et que les **acteurs** impliqués dans la réalisation du projet agissent **en synergie** (Dumesnil & Ouellet, 2002). Or nous verrons dans la seconde partie que les modes de gestion des bases pourraient être optimisés pour améliorer l'offre récréative au sein de l'estuaire.

²⁴ Le fac-similé du texte est disponible sur le site: www.legifrance.gouv.fr dans le Journal Officiel de la République Française n°140 du 18 juin 1977 page 3302.

3. Vers une nécessaire restructuration de l'offre récréative ?

Un **site naturel** de pratique est au fond un système au sein duquel **différents acteurs** et **différentes logiques** sont en **interaction**. Entre les publics, les élus, les propriétaires et les gestionnaires les finalités poursuivies ne sont pas les mêmes (Corneloup, et al., 2001). Le mode de gestion d'une base de plein air et de loisirs dépend dès lors des logiques d'actions en présence et du positionnement stratégique choisi. **L'analyse** s'appuie sur une approche qui croise les **logiques de l'aménagement** du territoire avec les **logiques de gestion**. Dix structures ont été analysées afin de replacer les bases de l'estuaire dans un contexte plus global d'organisation de l'offre récréative à l'échelle régionale.

Toutes les bases étudiées ont été construites, sur un intervalle d'une vingtaine d'année, sur le même modèle et dans une même conception de « la » nature. Les bases de loisirs sont des espaces verts au service d'un public de citoyens en réponse aux effets délétères de la vie en ville. Le modèle des bases de plein air, conçu dans les années soixante-dix, vise à permettre aux citoyens de venir s'oxygéner dans une nature domestiquée et aménagée aux portes de la cité. Les règles de la vie urbaine sont reproduites sur ces sites pour en faciliter l'accès et limiter l'angoisse produite par la nature « sauvage » (Kalaora, 1998).

Ainsi les **dix sites étudiés** sont découpés au moins **quatre zones** destinées à des usages distincts. Le **plan d'eau** accueille différentes activités séparées par des bouées ou des installations telles que des pontons ou des îlots. Ce plan d'eau est bordé par une ou plusieurs **plages**, elles-mêmes encadrées d'espaces engazonnés. La **déambulation piétonne** est marquée soit par le passage répété des piétons, soit par un espace au sol préalablement délimité. Un club-house ou un accueil marque la séparation entre l'extérieur et la base elle-même. Le **parking** est situé soit à l'extérieur de la base, soit à l'entrée afin de limiter la circulation d'engins motorisés sur le site. Cette spécialisation des différents espaces constitutifs des bases visent à **limiter les conflits** d'usages autant que **les risques**.

Pour autant, si la logique de conception répond à des règles identiques, les formes de l'aménagement et les modes de gestion sont, eux, bien distincts. A partir de l'analyse des principales caractéristiques des bases de Haute-Normandie, nous avons pu reconstruire une **typologie** des structures en **trois catégories**.

3.1.1. Les « bases à dominante sportive »

Les bases à dominante « sportive » se caractérisent par un important encadrement de bénévoles et peu de salariés. Les salariés sont essentiellement saisonniers ou embauchés à temps partiel. Ces bases ont également une moindre superficie terrestre. La Délégation de Service Public (DSP) est confiée à des associations sportives telles que les clubs de voile ou de kayak. Elles sont, en outre, toutes labellisées par les fédérations sportives. Enfin, leurs services s'adressent prioritairement à des adhérents, licenciés d'une fédération, ou aux scolaires.

| Modes de gestion | Formes d'aménagement |
|---|--|
| Encadrement bénévole | Petite superficie terrestre |
| Déléataire: association sportive | Absence d'espace baignade |
| Labels sportifs | Équipements sportifs (hangars, vestiaires et club house) |
| Public: adhérents, scolaires | Une seule entrée |
| Offre spécialisée (1 à 2 activités sportives) | Desserte par départementale |

Tableau 3 : Caractéristiques principales des bases à dominante sportive.

Les clubs sportifs sont les partenaires privilégiés des collectivités locales pour la mise en place des projets de développement sportifs et de loisirs. Mais ce n'est pas sans poser problème. Si les collectivités cherchent, par l'intermédiaire des activités physiques de nature, à dynamiser leur territoire, à valoriser leur image, à tendre vers une plus grande égalité d'accès aux loisirs et à développer le tourisme, dans quelle mesure peuvent-elles s'appuyer sur le « monde sportif » ? Le **milieu sportif parvient difficilement à faire face** à l'évolution actuelle des activités physiques et à la demande de loisirs qui tendent vers une plus grande **diversification** et une pratique qui se fait majoritairement hors structure. Les clubs sont-ils les plus adaptés pour gérer les bases de loisirs ? Comment et pour quelles tâches les salariés sont-ils formés ? Existe-t-il un mode de management spécifique du fait de la forte prégnance des bénévoles ?

Les bases à dominante sportive posent le **problème de la gestion par des sportifs** (bénévoles ou éducateurs) **pour des sportifs** ou éventuellement des scolaires. On constate une absence d'ouverture et un faible développement des services dans la mesure où elles cherchent d'abord la **satisfaction de leurs adhérents**. Les **activités** proposées s'inscrivent dans une logique sportive organisée sur le **modèle traditionnel** de l'entraînement et de la compétition. Ces bases tendent à se fermer aux autres usagers. On aboutit dès lors à un **clientélisme élitiste** comme c'est le cas pour la base d'Hérouville, gérée par les dirigeants du club de voile pour des pratiquants de voile, adhérents de l'association.

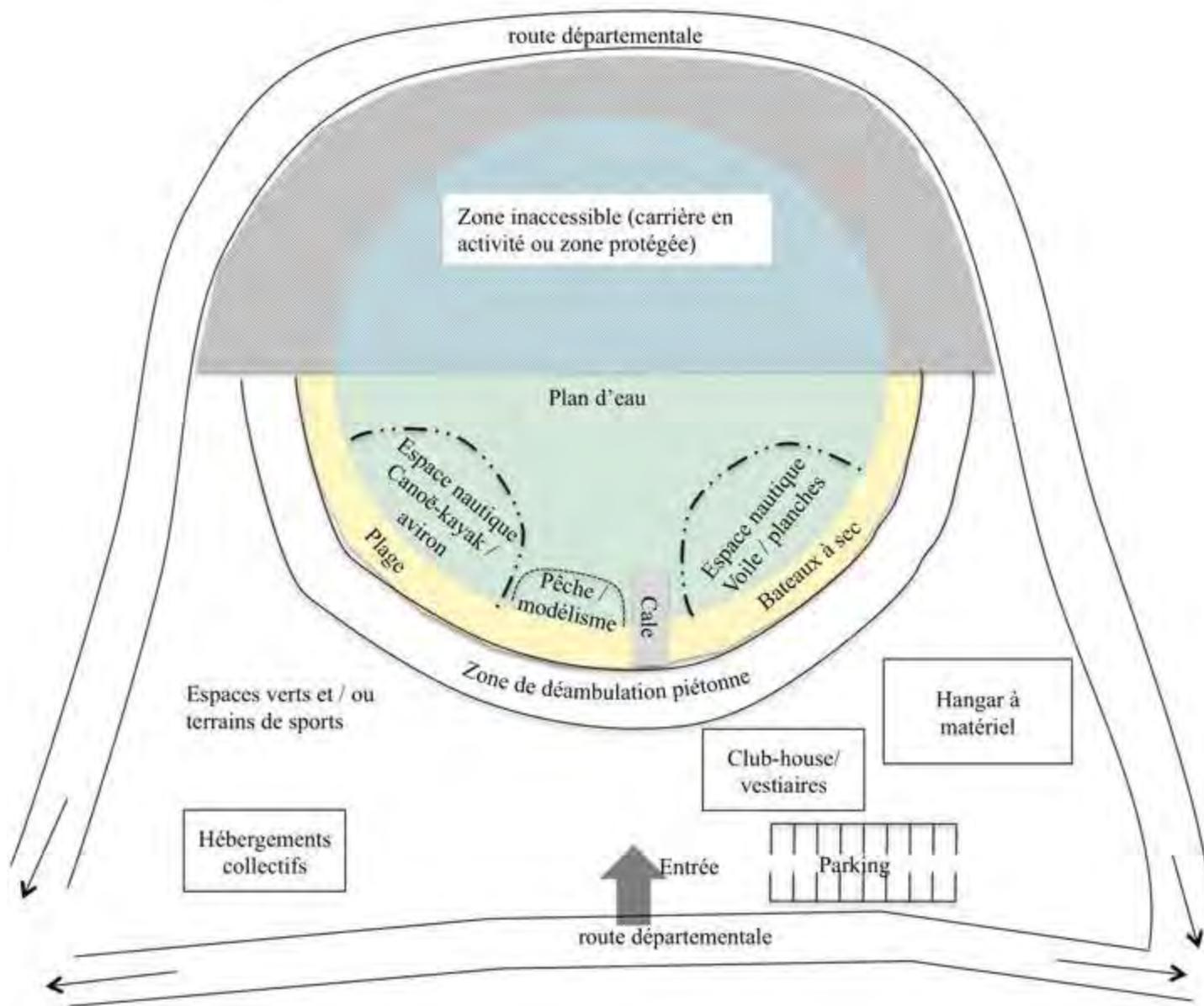


Figure 1 : Modélisation des bases à dominante sportive semi-ouvertes. Bien qu'Hénouville soit construite sur un linéaire fluvial, elle répond aux mêmes caractéristiques et présente le même mode d'organisation que les autres sites. Ces structures sont organisées pour et par la pratique d'une ou deux activités nautiques centrales. Ce modèle correspond aux bases de La Noë, Anneville-Ambourville, La Varenne, Hénouville et Toutainville.

3.1.2. Les « bases à dominante loisirs de proximité »

Le deuxième type est constitué par des bases de proximité orientées vers les loisirs. Ces bases proposent des **activités sportives** mais également des activités **ludiques** plus accessibles (mini-golf, pédalo ou barque, pétanque, etc.). Ces structures fonctionnent principalement avec une petite équipe de salariés, renforcée en haute saison par de nombreux saisonniers. L'activité de ces bases, ouvertes en permanence, se concentre sur les scolaires et les licenciés l'hiver, et sur les particuliers et les groupes l'été.

Ces équipements répondent bien à la **logique de « loisir-service »** (Lazarotti O., 1995 : p. 62) à l'origine de la constitution des bases. Espaces de plein air, immédiatement accessibles depuis les grandes aires urbaines, ces bases de proximité servent de réserve foncière, de zone tampon entre l'espace urbain et l'espace rural et d'espaces de loisirs accessibles gratuitement à différents types de public.

| Modes de gestion | Formes d'aménagement |
|--|---|
| Petite équipe de salariés | Grande superficie (terrestre ou plan d'eau) |
| Déléataire: association multisports ou régie directe | Réserve foncière |
| Labels sportifs | Multiplicité des accès |
| Public: licenciés, scolaires, groupes, particuliers | Équipements sportifs et de service (accueil, sanitaires, restaurants, etc.) |
| Offre sportive diversifiée (entre 5 et 10 activités sportives) | Desserte par autoroute |

Tableau 4 : Caractéristiques principales des bases à dominante loisirs de proximité

Ces bases connaissent des **difficultés de développement** liées, notamment, aux coûts importants **d'entretien du site** et au **désengagement des collectivités** territoriales dans le financement des infrastructures. Ce problème est particulièrement prégnant dans le cas de Jumièges, pourtant reconnue comme une base régionale de loisirs, de laquelle la région s'est retirée (Landry, 2008). Cette diminution de l'investissement des collectivités est en partie compensée par une offre d'équipements de loisirs sportifs payants.

Mais ces recettes sont fortement dépendantes des flux d'usagers qui varient en fonction des conditions météorologiques et sont de ce fait aléatoires. De plus, **l'offre** proposée **ne correspond plus** tout à fait aux **demandes de loisirs** actuelles, moins sportifs et plus récréatifs. En l'absence de veille stratégique, ces sites restent dans une approche traditionnelle des loisirs fondés principalement sur des pratiques nautiques classiques (planche à voile, kayak, pédalos) peu renouvelées.

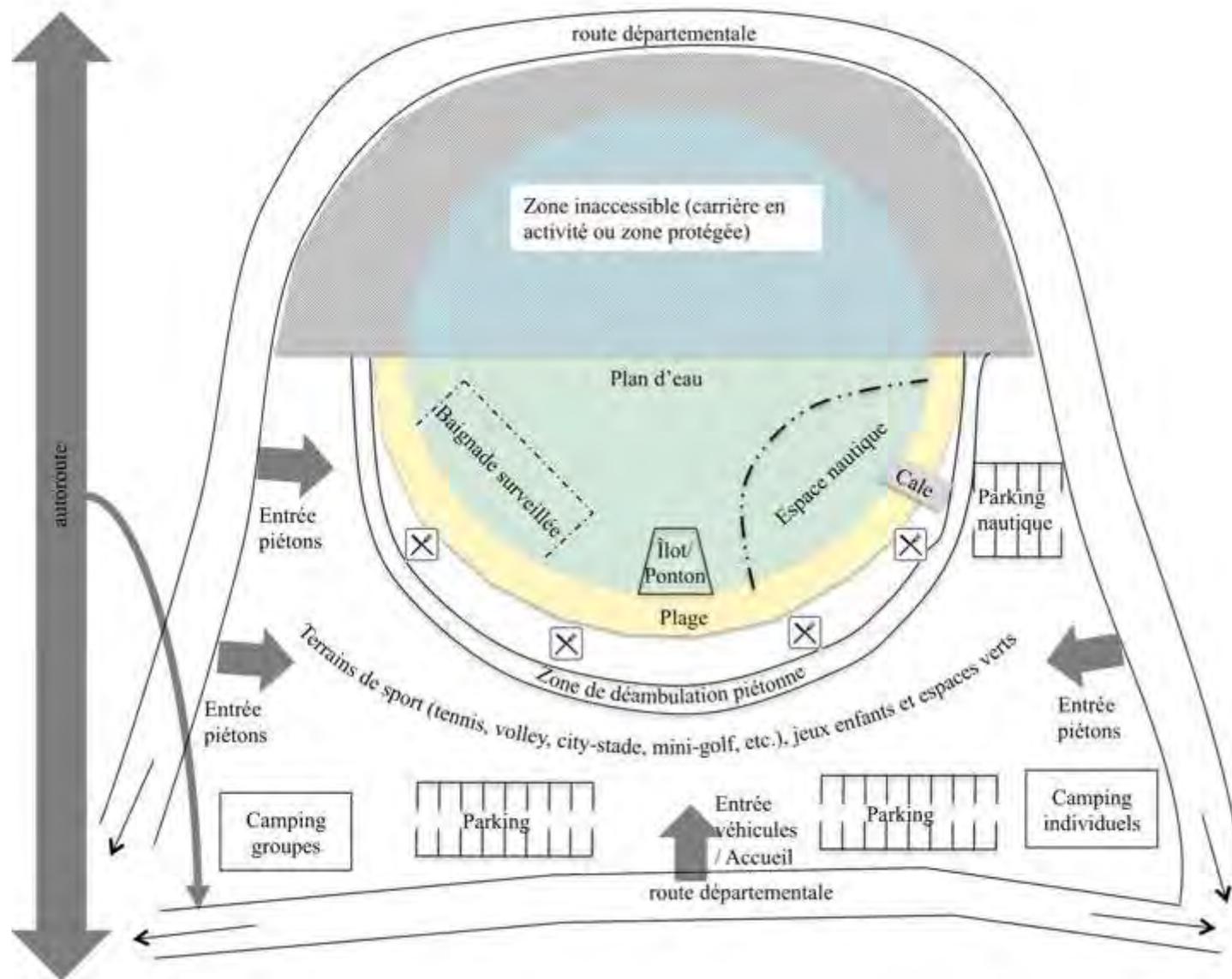


Figure 2 : Modélisation des bases à dominante loisirs semi-ouvertes. Une grande diversité d'activités et de services sont répartis par zone au sein de la structure (des loisirs jusqu'aux hébergements et à la restauration). Ce modèle correspond aux bases de Jumièges, Bédanne et Brionne.

3.1.3. Les bases à dominante commerciale

Le troisième type est constitué par les bases à dominante commerciale. Elles sont gérées au quotidien par un ou plusieurs salariés. Par une délégation de service public (DSP), la gestion de ces structures est confiée à des partenaires privés. Ces bases proposent des services (activités physiques, jeux, restauration, location de matériel, etc.) ouverts à un large public. Le **loisir** est ici considéré comme un « **produit** » (Lazarotti O., 1995 : p. 62). Si l'entrée et le parking sont gratuits sur les deux sites, l'utilisateur est invité à consommer les nombreux services mis à sa disposition. Les **activités de service** représentent plus de **70% des recettes** de la structure.

| Modes de gestion | Formes d'aménagement |
|--|--|
| Encadrement salarié | Superficie hétérogène |
| Délégataire: entreprise privée | Multiples accès |
| Labels sportifs et touristiques | Equipements récréatifs indoor et outdoor |
| Public: particuliers, groupes, scolaires, sportifs, CE | Mise en scène de l'offre |
| Offre de loisirs-produit (Lazarotti O., 1995) | Desserte par départementale |

Tableau 5 : Caractéristiques principales des bases à dominante commerciale

Deux bases répondent à cette logique (Caniel et l'Hexagone), mais avec des caractéristiques et un mode de fonctionnement très différents liés notamment à la taille de la base qui offre des possibilités d'exploitation distinctes.

La base de Caniel (cf.

Figure 4) se présente comme un parc de loisirs plus que comme une BPAL. De plus, en offrant des structures de plein air et des structures couvertes (brasserie et bowling), la base s'émancipe de la variabilité des conditions météorologiques.

La base de l'Hexagone fonctionne, elle, davantage comme un jardin public revisité. De petite taille, la base propose des activités sportives, des activités récréatives et un service de restauration rapide à proximité directe du centre ville (moins de 5 minutes à pied).

Ces deux structures, privées, répondent à une logique de **rentabilisation** non de l'équipement mais de son **fonctionnement**. Dans la mesure où elles sont délégataires d'un service public, ces structures doivent combiner une mission sociale en s'adressant à une large population, et une mission économique en attirant un maximum d'utilisateurs.

Le principal **problème** de ces structures est leur **manque de visibilité** dans une offre de loisirs de plein air peu structurée.

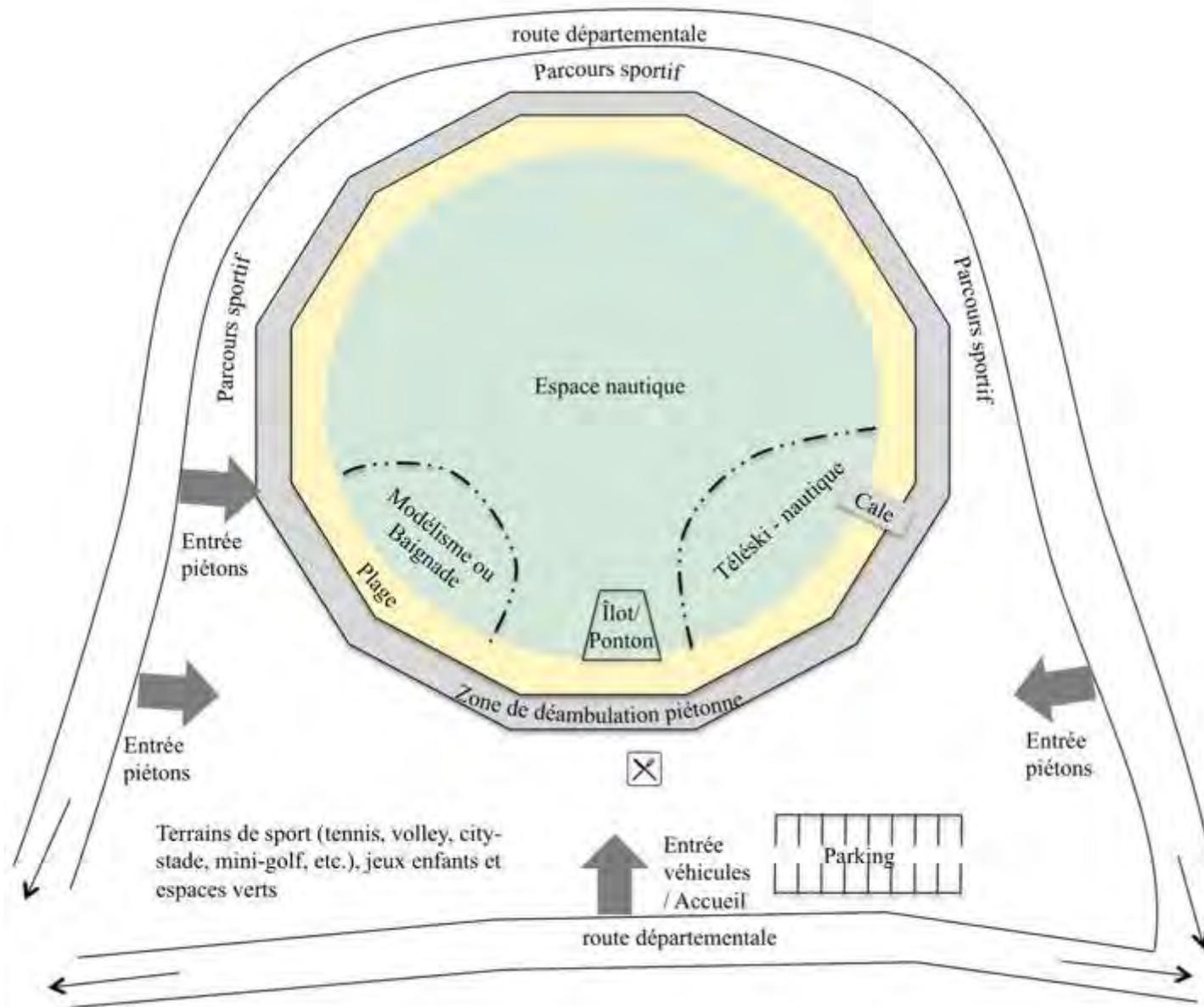


Figure 3 : Les bases « à dominante loisirs » sont l'Hexagone et Caniel. Ces bases, avec une offre scénarisée, s'adressent à un large public avec des activités comme la baignade ou le pédalo. De plus, ce sont les seules bases que l'on peut entièrement explorer à terre comme sur l'eau.



Figure 4 : Plan du lac de Caniel. Cette base fait exception dans l'offre récréative des plans d'eau intérieurs par la diversité et l'accessibilité de son offre récréative. Source : www.lacdecaniel.com.

Conclusion: Peut-on faire des bases une offre récréative socialement équitable et économiquement efficiente ?

Les bases sont conçues par les gestionnaires à l'interface entre espace de plein air et parc de loisirs. On y retrouve l'idée de parcours, de mise en scène de l'offre et de l'environnement, avec certes une gratuité d'accès aux installations, mais des **pratiques sportives nautiques** qui restent **traditionnelles** et **élitistes** et qui contribuent à la **segmentation sociale** des loisirs dans le bassin versant de **l'estuaire de Seine**.

Les enjeux de l'offre de loisirs ont évolués. Désormais, les **collectivités** territoriales sont à la recherche d'un meilleur **équilibre** entre **développement économique**, **intérêt environnemental** et réponse aux **besoins des populations**. Le passage à la décentralisation, le désengagement progressif de l'Etat et la diminution des recettes des collectivités rendent nécessaire une plus grande **maîtrise des dépenses publiques**, une transformation des partenariats public-privé et des modes de gestion des équipements.

Si les **sites** étudiés ont une **forte capacité évolutive**, tous n'ont pas adapté leur offre à l'évolution des publics, de leurs demandes et des formes urbaines qui les entourent. Un rapport des ponts et chaussées (Korsak, Robert, & Soldaini, 1996) souligne que la réussite d'un tel équipement passe nécessairement par une évolution en fonction des besoins des populations urbaines. Or il semble désormais que les besoins des usagers des bases soient moins sportifs que récréatifs et de délasserment (IAURIF, 2002).

Un maillage territorial à repenser ?

Actuellement on observe non seulement un **faible renouvellement de l'offre** mais également une **absence de singularisation** des bases. Bien que conçues en fonction des caractéristiques de chacun des sites et prévues pour se différencier de l'offre standardisée d'équipements sportifs, l'aménagement des bases répond au même modèle. Il n'y a pas d'équipement phare qui assure l'attractivité de chacun des sites et permet de les distinguer. Le maillage du territoire est certes assuré par la répartition des sites à proximité des principaux bassins de population, mais il n'y a ni complémentarité ni mise en concurrence entre les sites.

Une **structuration de l'offre** de loisirs apparaît **nécessaire**. Elle passe par une **dynamisation des équipements** qui répondrait à la mission de service public afférente à la DSP et autoriserait dans le même temps l'optimisation des dépenses publiques. Dès lors **l'échelle de réflexion** ne peut plus être locale, au niveau de la commune ou du groupement de commune, mais devrait se situer à une **échelle plus globale**. La **région** apparaît comme l'échelon le plus pertinent de l'aménagement du territoire (Merlin, 2002). Du découpage choisi des entités spatiales dépendent les possibilités d'action et le niveau de cohérence de la structuration territoriale (Revel, 1997). Lorsque l'on modifie la taille d'un phénomène on en modifie également d'autres aspects car « autre chose que la taille change quand change la taille » (Lévy, 2003).

Améliorer l'offre des BPAL suppose dès lors de repenser le maillage du territoire et la **mise en réseau** des structures. La région Haute-Normandie apparaît comme l'échelon de réflexion le plus approprié pour une

structuration cohérente et raisonnée des bases de plein air. La **charge financière** pesant sur les collectivités territoriales pourrait également être **répartie entre les différents échelons**. Les bases sportives pourraient ainsi être financées par les communes et les départements, et les bases de loisirs de proximité d'intérêt régional (comme Caniel, Jumièges, Brionne ou Bédanne) pourraient être prise en charge et stratégiquement accompagnées par la région afin de mieux mailler l'offre grand public.

Repenser l'offre pour préserver la vocation sociale

S'il apparaît nécessaire de **préserver la gratuité** d'accès aux sites pour répondre à la demande sociale de loisirs croissante des différentes catégories de population, cette gratuité pour l'utilisateur a un coût pour la collectivité. Or proposer gratuitement une offre de qualité nécessite de **trouver** par ailleurs **des sources de financement** qui ne peuvent pas toutes peser sur le budget des collectivités.

Au niveau des sites en eux-mêmes, si la délégation de gestion de l'équipement par le privé fait débat (Puydebat, 2007; Vialleton, 2007), certains services pourraient, comme le souligne le rapport annexe de Pichot et al., faire l'objet de **partenariat avec les entreprises locales** (hébergeurs, restaurants, etc.). Ces nouvelles offres autoriseraient le développement d'une offre touristique et permettraient de proposer un service plus complet à destination des entreprises ou des groupes.

La **diversification de l'offre** récréative des bases pourrait également permettre **d'attirer des clients** venus acheter un service précis. Si les scolaires, les groupes et les adhérents licenciés assurent un revenu régulier sur l'ensemble de l'année, ils ne suffisent pas à amortir l'investissement. Les **visiteurs ponctuels** ne peuvent être négligés car ils constituent la réserve de clients potentiels la plus nombreuse en période estivale. L'enjeu est dès lors de développer de nouvelles activités, distinctes des seuls sports de nature, pour attirer de nouveaux publics, comme les seniors majoritairement absents des bases, sans sacrifier le rôle social d'espace récréatif et de « poumon vert » des bases (Peuvergne, 2007) ni leur fonction écologique de réserve foncière.

Synthèse de la partie 2:

Les bases de loisirs : une balnéarité alternative au sein de l'estuaire de Seine

Constituées à partir des années 1970, les bases de loisirs de l'estuaire de la Seine ont été pensées comme prolongement récréatif des villes nouvelles, conversion d'un site d'activité industrielle devenu vacant, récréation des masses. Elles émergent à une période de délaissement de la Seine au plus fort de pollutions industrielles visibles. Le contexte est important à rappeler car il montre que les bases de loisirs concentrent à une période clé de développement économique et démographique des processus de justice sociale étayés par une ingénierie de la compensation et de la renaturation.

Les trois bases Le Mesnil sous Jumièges, Bedanne et Poses ont été investies pour cette enquête à partir de 1221 questionnaires, 17 entretiens semi directifs, des observations ethnographiques et l'analyse de brochures et données propres à 12 BPAL. Les modes de gestion et d'aménagement de l'espace ont fait l'objet de fiches d'observation descriptives.

Il en ressort que pour les trois BPAL proches de la Seine en sa partie aval, l'espace a été conçu comme une illusion de bord de mer à la fois connecté (notamment par communication de masses d'eau souterraines) et déconnecté (espace de loisir concurrentiel) de la Seine. Les bases remplissent clairement les fonctions sociales qui leurs sont assignées. Ainsi, près de 88% des usagers viennent de la région répartis selon l'espace de proximité (vallée de l'Eure et CREA pour la base de Poses par exemple). Ces habitués (73% des sondés) composent un public urbain de proximité où la base est un jardin proche de son lieu d'habitation où l'on retrouve sa famille, ses amis, à travers les rituels du temps libre: apéro, pique-nique, barbecue, farniente, baignade, jeux de ballons.

L'autre vocation sociale des bases réside dans l'accueil d'un public jeune sous forme de stages sportifs, centre aéré ou camp de vacances (41 des interrogés sont âgés de 15-24 ans). On y trouve également une forte représentation des classes populaires (32% de chômeurs ou inactifs, 23% d'employés, 13.6% d'ouvriers). Ce dernier constat est corroboré par le faible niveau culturel des usagers (23% sans diplôme, 29% CAP/BEP). Globalement les classes populaires vivent autrement la base de loisirs où la proximité relative des grands ensembles urbains fait de cet espace leur jardin. Les activités plutôt passives qu'ils y développent attestent cet imaginaire collectif partagé. A l'inverse, les activités sportives payantes des bases (ski nautique, voile...) attirent des populations issues des catégories sociales supérieures. Toutefois la fréquentation de ces bases reste essentiellement estivale (près de 80%). Plus qu'un jardin de proximité les usagers y voient un substitut de plage pour les individus socialement privés de vacances

en bord de mer. L'accès routier, le raccourcissement de la distance kilométrique au lieu d'habitation, les services (points de restauration, baignade surveillée, paysage fonctionnel et entretenu, plage) font des bases des petits bouts de littoraux implantés au cœur du tissu urbain-rurbain. Plus que l'arbre emblématique ou le parterre fleuri, les préoccupations sont centrées sur la fonctionnalité de l'espace: accès facile, circulation aisée, aires de jeux et de pique-nique, espaces multipratiques, coins pour s'isoler et zones plus denses de socialité... Ces caractères font du lieu un terrain de plein air fonctionnel considéré bien souvent comme naturel (pour 42% des usagers). Voilà qui contraste avec les expertises réalisées par la DREAL ou l'Agence de l'eau sur la qualité écologique des sites. Pour les experts il est clair que nous sommes en présence de natures fortement dégradées (peut-on même encore parler de nature): sols contaminés, eaux souvent polluées, nappes contaminées, végétation pauvre et en mauvaise santé. On parle même par moments de fermeture des sites.

Vues par les gestionnaires et les concepteurs, ces bases répondent elles aussi (comme pour les espaces verts) à des résurgences hygiénistes. Il s'agit avant tout d'espaces de circulation et de contrôle des flux de population, en garantissant santé et sécurité dans un cadre de verdure réinventé et reconstruit.

Les bases offrent alors une alternative aux chemins de halage tout comme aux cités de banlieues en privilégiant l'évitement de conflits. Elles représentent également une opportunité pour le tissu associatif local pouvant se positionner parfois en gestionnaire ou animateur de site, mais aussi en matière de création d'emplois.

Il convient de ne plus ignorer ou laisser à l'abandon ces espaces mais bien de les considérer comme maillons d'un territoire. Si les bases ont permis aux populations de décupler leur offre de loisirs de proximité, elles ont aussi permis aux politiques de laisser la Seine en friche au plus fort de son pic de pollution. Il convient alors de reconsidérer ces "estuaires miniatures" et de les intégrer en réseau dans le maillage territorial. Les privatiser serait les condamner progressivement à la fermeture si l'on suit la trajectoire de nombreux parcs de loisirs. Il serait alors judicieux de les gérer régionalement car elles participent pleinement de la construction identitaire des hauts normands. Améliorer ces natures appauvries par des campagnes de renaturation, tout en maintenant leur gratuité (afin d'éviter une nouvelle paupérisation), semble constituer un enjeu de demain.

Partie 3:

La chasse au gabion dans la réserve naturelle de l'estuaire de Seine : une approche sociale de la nature

Charly Machemehl & Olivier Sirost

Université de Rouen, CETAPS

Conservatoire du masculin, de la gestion de la nature, mais aussi des traditions, la pratique de la chasse est souvent décrite comme occupant un statut singulier en France. Il est notamment avéré que les chasseurs jouent un rôle non négligeable dans les politiques locales²⁵ en tant qu'électorat actif faisant entendre sa voix, réseau organisé dans les moments électoraux, jusqu'à influencer les décisions européennes. Comme la cueillette et la pêche, la chasse a vu ses perspectives utilitaires (notamment ses fonctions nourricières) transfigurées par la société de loisirs. Devenant alors plus un passe temps agréable qu'une nécessité pour nourrir sa famille, la chasse comme tous les usages de prélèvements dans la nature a laissé derrière elle un héritage fait de fascination pour le monde sauvage et de gestion du vivant²⁶. Ces legs du passé réinventés dans l'estuaire de la Seine ne vont pas sans poser des problèmes de conflits d'usages et de gouvernance. Régulièrement les chasseurs de l'estuaire sont présentés comme des rebelles ingérables aux yeux des élus et gestionnaires. Ils sont organisés et obligent parfois les élus à revenir sur leurs décisions et les aménageurs à revoir leurs projets. La création de la Réserve naturelle dans l'estuaire en est une illustration criante. Mais la pratique de la chasse nous incite à observer plus profondément ce mode de loisirs, pour voir qu'il n'est pas exclusivement rural, mais bel et bien ouvrier à l'échelle de l'estuaire de la Seine. Cette caractéristique semble d'ailleurs toucher d'autres lieux emblématiques de la chasse comme la Provence²⁷. Coupé davantage de ses origines rurales, la classe ouvrière s'adonnant à la chasse s'appuie toujours sur un discours influencé par les naturalistes mais se livre avec moins de retenue à ses fantasmes de gibier sauvage. A cet égard les discours cynégétiques réinventent largement une diversité du vivant en s'emparant des questions d'animaux nuisibles ou emblématiques²⁸. Cette imprégnation corporelle semble toute caractéristique des chasseurs. L'excitation de la proie sauvage²⁹ passe en eux et est souvent décrite comme une folie agitatrice pour les pouvoirs publics.

²⁵ Voir par exemple Marie Desmarts, *Une chasse au pouvoir. Chronique politique d'un village de France*, Anarchisis, 2012.

²⁶ Voir Sergio Dalla Bernardina, *Le retour du prédateur. Mises en scène du sauvage dans la société post-rurale*, Rennes, PUR, 2011; et sous la direction du même auteur: *L'appel du sauvage. Refaire le monde dans les bois*, Rennes, PUR, 2012.

²⁷ Cf. Christian Bromberger et Marie-Hélène Guyonnet, *De la nature à la domestication de l'espace. Enquêtes ethnologiques en Provence et ailleurs*, Aix en Provence, PUP, 2008.

²⁸ Voir Anne Cadoret (dir.), *Protection de la nature: Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan, 1985.

²⁹ Nous suivons ici les analyses de Norbert Elias et Eric Dunning, *Sport et civilisation. La violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 1995; Bertrand Hell, *Le sang noir. Chasse et mythe du sauvage en Europe*, Paris, Flammarion, 1993.

Dans *Cinquante ans de souvenirs de chasse*, Guillaume Vasse livre un témoignage sur la chasse au marais dans l'estuaire de Seine à la fin du XIX^{ème} (Vasse, 2003). Encouragé par son précepteur, ce jeune aristocrate apprend à manier le fusil dès l'âge de 10 ans. Dans un style romanesque, le narrateur raconte ses aventures de chasse. Il accorde une large place aux tableaux et aux techniques de chasse. Chemin faisant, il décrit le marais, comme milieu naturel et plus encore comme un lieu de vie. Les gens du marais - marins, pêcheurs de crevettes, gardiens d'herbages, ouvriers agricoles, passeurs de Bac -, font partie d'un paysage réaliste et participent à la construction du récit épique. Le « personnel de chasse » - porte-carnier, veilleur, conducteur de bateau ou personnes chargées de construire et entretenir les gabions - apporte son concours à la réussite des parties de chasse de Guillaume Vasse qui possède jusqu'à 5 gabions entre Étretat, Le Havre et le château de Tancarville, lieu de résidence choisi tout spécialement pour ses intérêts cynégétiques.

Henri Daubenfield, certainement l'un des plus vieux chasseurs du marais raconte sa vie dans une famille de pêcheurs-chasseurs professionnels entre les années 1930 et 1980 (Daubenfield, manuscrit). Il n'a rien d'un aristocrate. Le récit, centré sur le tableau de chasse et l'émotion suscitée par une bonne journée de chasse, besace remplie, se veut tout aussi épique que celui de Vasse. D'autres aspects de la vie du chasseur se mêlent aux récits des chasses miraculeuses, celles des sauvetages en Seine et des jeux de cache-cache entre un jeune havrais qui défie l'autorité de l'occupant allemand au début des années 1940. La chasse est liée à de nombreux aspects de la vie de cette famille du quartier populaire havrais des neiges. Exercée comme une activité professionnelle, elle est aussi plus dangereuse que lorsqu'elle est pratiquée comme un loisir.

L'unité de lieu entre ces deux récits ancre cette forme de chasse dans une tradition. Cette dernière est omniprésente chez les écrivains régionaux tels que Maupassant qui décrit ses rapinades, ou Flaubert dans ses parties de chasse. D'ailleurs chez les romantiques Victor Hugo, Jules Michelet ou Charles Nodier, cette tradition s'inscrit dans le processus nourricier et épiphanique de la Seine. Le fleuve et l'estuaire ont su engendrer un monde vivant et sauvage où le gibier est à l'écoute de l'onde du mascaret comme le clairière est engendrée par les apports alluvionnaires. Cette tradition inscrit dans une mémoire locale les activités des sauvaginaires (chasseurs à hutte ou au punt) et la vie au gabion de nos chasseurs contemporains. Elle témoigne aussi des changements qui touchent la pratique sous l'effet des transformations sociales, politiques et culturelles. On observe une transition entre différentes manières de vivre la chasse, même si chaque forme ne remplace pas complètement l'autre (Corvol, 2010). La chasse-distractedion de la Haute-bourgeoisie de la Belle Époque a été suppléée par une chasse populaire, dont celle des inscrits maritimes qui sont des pêcheurs et chasseurs professionnels. Cette chasse des « gens du marais » est elle-même succédée par une chasse-loisir. Elle est désormais une activité autonome du travail, un élément de la culture, un mode de vie, qui singularise l'expérience sociale (Dumazedier, 1962). Cette étude invite à s'interroger sur la nature sociale de cette pratique. Il s'agit d'étudier cette chasse en relation avec son territoire, la réserve naturelle de l'estuaire de Seine. Entre Le Havre et le pont de

Tancarville, le marais peut être considéré comme l'une des matrices de la socialisation des chasseurs (Cf. figure 5).

Figure 5 : L'implantation des gabions dans la réserve naturelle de l'estuaire de Seine



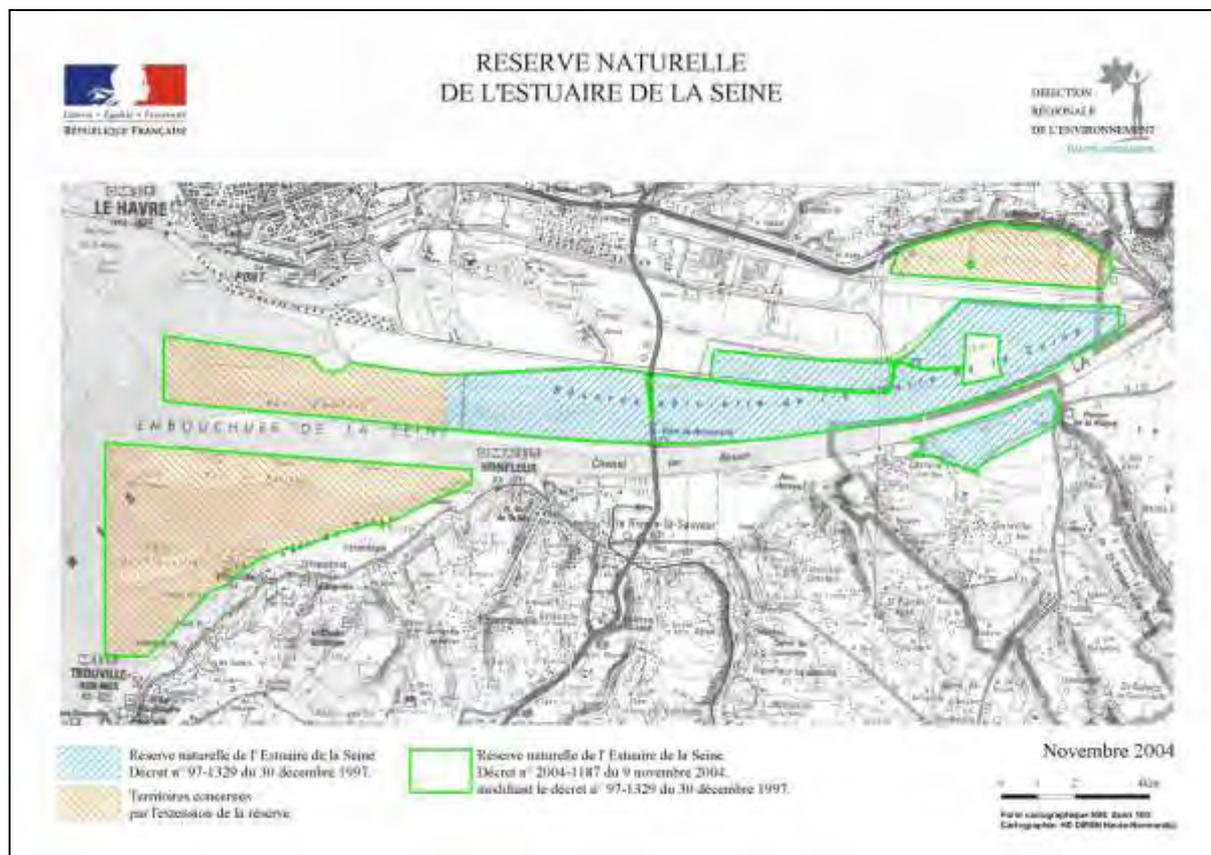
Ce territoire interstitiel, estuarien, relève de nombreux enjeux. Il est considéré comme d'une extrême richesse pour la vie naturelle ou « organisée » (Lecoquierre, 1988). Il est tiraillé par l'urbanisation intensive liée aux enjeux du développement industriel et économique d'une part et à la préservation d'un espace d'une grande richesse écologique d'autre part. Aux aménagements du port du Havre et des voies de communications répond la volonté de préserver des habitats d'une grande richesse floristique, mammalogique, piscicole et ornithologique. On recense en particulier 250 espèces d'oiseaux dont 100 nicheuses et 100 000 oiseaux migrateurs par an.

Portée par le développement de la sensibilité écologique, l'idée s'est imposée chez les différents usagers de la réserve et membres d'associations écologistes que la vallée de la Seine est un territoire menacé par l'industrialisation. La création du pont de Normandie déclenche un mouvement de réaction de 18 associations, parmi lesquelles des associations de chasse, qui se réunissent le 4 janvier 1988 et fondent une fédération qui porte le nom de *SOS Estuaire* (14 novembre 1991). Leur mobilisation a contribué à la création d'une réserve naturelle nationale, instaurée par décret le 1^{er} janvier 1998, et à l'extension de la Zone de Protection Spéciale (ZPS) en mai 2000, qui se réalise en 2004. Ainsi, la réserve naturelle recouvre une surface de 8 528 hectares, dont 2 165 hectares terrestres, répartis sur les deux rives de la Seine et depuis les portes du Havre jusqu'au pont de Tancarville.

Figure 6 : Limites de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine

(Source : Préfecture de la Seine-Maritime,

<http://www.seine-maritime.gouv.fr/spip.php?article105>, le 26 août 2011)



Dans la réserve, la réglementation actuelle autorise la pratique de la chasse : en dehors des réserves de chasses, elle « s'exerce conformément aux réglementations en vigueur »³⁰. Le législateur introduit aussi des limites : « les autorisations de gabions autres que ceux existants ne sont plus délivrées dans les limites de la réserve naturelle, sauf déplacement ou réaménagement conforme au plan de gestion »³¹. Et, il impose un cadre de gestion contraignant, en fixant des objectifs à son gestionnaire. Ils visent « la préservation des oiseaux en période de nidification »³², « la cohérence de l'entretien des gabions avec la gestion de la réserve naturelle, notamment la gestion hydraulique ». Enfin, il se fixe pour objectif « la maîtrise et la réduction de la pression exercée par la chasse par l'aménagement de zones de repos dans les réserves de chasse »³³.

L'encadrement législatif des usages de ce territoire et la notion de réserve n'empêche pas les industriels de convoiter certaines parties de la réserve, quitte à en assumer les mesures compensatoires, ainsi le projet de prolongement du Grand Canal par le Grand port du Havre menace la pérennité de certaines installations. Puisque le cadre législatif donne pour objectif au gestionnaire de réduire la

³⁰ Décret n° 97-1329 du 30 décembre 1997, portant sur la création de la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine.

³¹ *Ibid.*

³² *Ibid.*

³³ *Ibid.*

pression de chasse, les installations de chasse seraient condamnées sans être remplacées (Bouvier et al. ; 2011).

Cette pratique compte nombre de détracteurs. C'est une des conséquences de la modification de la relation à la nature et de l'augmentation de la sensibilité à la vie animale, dont témoigne le développement des sports de nature, de divers groupements de défenses, ou encore de l'exploitation commerciale de la nature. De surcroît, les oiseaux qui sont la cible des chasseurs, sont aussi des animaux emblématiques de la défense de la nature, comme en témoigne la grande quantité d'associations ornithologiques regroupées pour beaucoup au sein de la *Ligue de Protection Ornithologique*.

La chasse fait l'objet d'une remise en cause, qui comme l'explique Christophe Baticle (2008), ne relève pas simplement de la logique de préservation de la nature au sens où l'entendent les écologues. Pour le sociologue, la civilisation des mœurs, théorisée par Norbert Elias (1973), décrit l'évolution d'une société dont la tolérance envers la violence diminue et évolue vers une pacification des rapports homme-nature. Autrement, dit la chasse serait soluble dans la prise de conscience d'une interdépendance fusionnelle. Or, la chasse à la sauvagine « perpétue la mise à mort de la faune « sauvage », qui plus est dans un plaisir dionysiaque, sans complexe dès lors que [les chasseurs] se retrouvent dans l'intimité de leurs groupes de pairs » (Baticle, 2008). Cette forme de pratique cynégétique qui ne peut se targuer de détruire des « nuisibles » fait débat entre les différents acteurs de l'estuaire.

Ainsi, la pratique de la chasse est prise dans une double confrontation due aux enjeux économiques et industriels liés au développement de la ville portuaire du Havre et à l'enjeu de protection de la nature ou de pacification des mœurs (Toore et al., 2008). L'objectif de cette étude sur la chasse est de l'approcher non sous l'angle de son « impact écologique », mais de s'intéresser aux aspects sociaux et culturels de cette pratique dans un espace protégé. Il s'agit de montrer les différentes facettes de cette pratique et de chercher à comprendre comment elle fait sens pour les chasseurs. En recueillant le point de vue des chasseurs eux-mêmes, en observant la vie quotidienne dans le marais, il s'agit de mieux comprendre les tensions entre les usagers de l'estuaire de Seine.

Dans un premier, nous verrons dans quelles conditions l'enquête a pu être conduite et comment il a été possible de recueillir le point de vue des pratiquants. L'enquête menée à partir d'entretiens et d'observations ethnographiques a permis d'identifier les caractéristiques de la population des chasseurs du domaine public et de décrire la singularité du fonctionnement social de la chasse au gibier d'eau.

1 Une enquête par entretiens et observations ethnographiques

L'enquête emprunte les méthodes et les outils de l'ethnologie. Elle cherche à décrire les pratiques de chasse et à comprendre son fonctionnement social grâce à différents moyens d'enquêtes en respectant un principe : le dialogue entre les hypothèses de recherche et le terrain. Ces va-et-vient permettent de tirer profit de différentes techniques de recueil d'informations. Le matériau de cette enquête est constitué d'entretiens semi-directifs des chasseurs donc de discours, de documents personnels ou publics - livres,

rapports, lettres, photos -, de comptes-rendus d'observation (la chasse, l'entretien du gabion, etc.), de reportages photographiques, de données statistiques issues du traitement du fichier des adhérents de l'ACDPM.

2 Des modalités d'enquête contraignantes

Le recueil des informations auprès des chasseurs s'avère parfois difficile. Ceci tient d'abord à la nature de l'activité qui se pratique de nuit et empêche l'observation de l'extérieur, dans des espaces clos (les huttes). Par ailleurs, les chasseurs partagent le sentiment que l'existence de leur pratique est menacée. La menace vient de l'extérieur de la communauté des chasseurs. Ma curiosité de chercheur a suscité de la méfiance, de la suspicion, des comportements de fuite ou agressifs, alors que faire passer des entretiens nécessite le consentement et la confiance de la personne interrogée.

Mon premier échange avec le garde privé de l'Association Chasse Départementale du Domaine Public Maritime (ACDPM) fournit un exemple des difficultés de l'enquête. Alors qu'il est membre de l'association depuis 20 ans et salarié désormais, il m'indique qu'il refuse de m'aider dans mes recherches. J'ai indiqué que mon projet d'étude de la chasse au gabion dans l'estuaire de la Seine fait partie d'un projet mené en partenariat entre la faculté des sciences du sport qui s'intéresse aux loisirs sur le territoire normand et le GIP Seine-aval qui cherche à la comprendre le fonctionnement écologique et social de l'estuaire. Il refuse de me faire visiter le territoire de la réserve, comme il le fait avec tous les nouveaux adhérents de l'association, et m'interdit l'accès aux documents de l'association. Il évoque trois motifs. Selon lui, les scientifiques sont liés aux ligues de protection de la nature, sont payés pour faire leurs études (ce qu'il considère comme une corruption) et n'hésitent pas à « torpiller » les chasseurs après qu'ils les aient aidés. Des comptages organisés avec l'aide de chasseurs auraient été défavorables à la défense de leur pratique et il considère l'utilisation de leurs résultats comme une trahison. La défiance à l'égard de l'institution technique et scientifique que je représente est donc forte. L'entretien débute après qu'il m'ait fait patienter 45 minutes. Je reste debout durant trois heures de discussions pendant lesquelles j'essaie d'obtenir des informations. Je recueille finalement un témoignage de son engagement de chasseur et de sa perception des enjeux de la chasse. Ce premier échange, daté du 1^{er} février, est marqué par un fort ressentiment envers les institutions qui commandent l'étude et ne me donne pas de piste pour entrer en contact avec d'autres chasseurs.

J'ai été reçu à la maison de l'estuaire et à la fédération de la chasse 76 mais aucun des deux n'a accepté de me fournir de documents concernant les propriétaires de gabions ou les adhérents. Ces deux institutions ont accepté de me recevoir et de répondre à mes questions. La maison de l'estuaire ne tient pas à saper le travail de collaboration avec les chasseurs en me laissant accéder à des données que ces derniers ne souhaitent pas me communiquer. Deux lettres signées par le Pr. Olivier Sirost, responsable scientifique des recherches, ont été envoyées consécutivement à la Fédération Départementale de Chasse pour expliquer la démarche de recherche, mais ses représentants disent attendre les résultats de la

première enquête avant de collaborer. Les chasseurs n'entendent pas me livrer des données, sans garanties sur leur utilisation. La chasse au gabion représente un sujet sensible.

La tension perceptible entre les différents acteurs de la réserve m'amène à instaurer une relation de confiance avec ces acteurs, en essayant de renforcer ma présence sur le terrain, en présentant le projet de recherche comme un projet qui vise à valoriser la culture de la chasse et en marquant mon détachement de l'institution scientifique en lien avec les sciences environnementales au profit d'une étude sur les loisirs. Cette méthode a aussi ses limites. La relation de confiance reste précaire, *a fortiori* lorsque je m'adresse à plusieurs personnes. Je reste à la merci des jeux de dupes. Je dois en permanence justifier ma démarche, il est difficile d'aborder certains sujets comme le nombre d'oiseaux tués, le prix des installations ou de visiter les gabions.

Je tente de rencontrer des chasseurs et de visiter la réserve, ou encore de participer à une partie de chasse. J'interpelle par exemple un chasseur qui se rend au local de l'ACDPM pour lui demander de me faire visiter le marais et son installation. Je lui demande ensuite de me transmettre des coordonnées d'amis de chasse. Je me présente à l'assemblée générale de l'association. On accepte ma présence dans la salle dans la mesure où les journalistes ont été conviés. Je profite de cette demi-journée pour récolter une cinquantaine de contacts parmi les présents à l'assemblée générale. J'intègre progressivement différents groupes de discussion et me présente aux membres du bureau de l'ACPM. Mon carnet d'adresse s'agrandit, mais dans le cercle restreint des 200 adhérents présents à l'assemblée générale sur un effectif qui avoisine les 1 800 adhérents. La semaine suivante, je participe à l'opération rivage propre, qui consiste à nettoyer le marais de ses débris. C'est l'occasion pour moi de discuter avec les chasseurs qui ont le sentiment de se présenter durant une « bonne action ». Ils sont plus ouverts à la discussion que la semaine précédente. J'ai le sentiment que ma présence sur le terrain est appréciée. Les échanges houleux ou menaçants sont plus occasionnels. Je suis invité à la journée de formation de la chasse à la sauvagine organisée par la fédération.

Cette démarche qui permet de franchir l'obstacle de la confidentialité des données de l'ACDPM possède des limites. D'abord, les personnes rencontrées et qui ont accepté de participer à un entretien appartiennent toutes pour l'essentiel à un cercle d'adhérents qui s'impliquent dans les activités de l'association. Ils habitent généralement à proximité de la réserve naturelle et sont impliqués dans la vie de l'association (membres du bureau, participant à l'assemblée générale ou à l'opération rivages propres). Le recours aux entretiens courts permet de sortir de ce cercle de chasseurs et d'introduire de l'aléatoire dans les rencontres en interrogeant les usagers pendant leur sortie de chasse. Un des inconvénients de cette démarche est qu'elle suscite souvent l'agacement ou la colère de chasseurs qui se sentent dérangés sur des territoires qu'ils considèrent parfois comme le leur, à proximité des gabions.

3 Le recueil des données : des sources multiples

Il a donc été possible de recueillir entre le 1^{er} février 2011 et le 12 janvier 2012 :

- 16 entretiens longs (entre 1h et 3h) ;
- 28 entretiens courts dans la réserve (19 durant l'opération rivage propre, 4 pendant les travaux d'entretien, 5 pendant une action de chasse) ;
- * de participer à plusieurs manifestations collectives :
 - assemblée générale de l'ACDPM ;
 - l'opération rivage propre ;
 - la journée de formation à la chasse au gibier d'eau ;
- * d'obtenir officieusement et sous réserve d'anonymat :
 - le fichier des adhérents de l'ACDPM ;
- * de prendre part à une nuit de chasse au gabion.

Dans l'objectif d'obtenir des réponses variées, j'ai cherché à interroger des individus qui par leur position sont susceptibles de porter des regards différents sur la chasse. Ci-dessous sont présentés les critères qui distinguent les personnes ayant participé à des entretiens longs :

- 2 chasseurs au gabion, propriétaires de leur installation, adhérents ACDPM ;
- 2 chasseurs au gabion, non propriétaires de leur installation, adhérents ACDPM ;
- ancien président de l'ACDPM, tendance modérée ;
- 2 membres du bureau de l'ACDPM, non-démissionnaires ;
- chasseur au gabion, contestant la politique du bureau de l'ACDPM lors de son AG ;
- membre du bureau de l'ACDPM, ayant annoncé sa démission du bureau lors de l'AG ;
- propriétaire de gabion, domicilié à plus de 80 km de la réserve peu impliqué dans les activités de l'ACDPM (hors pratique de la chasse) ;
- femme de chasseur ;
- chargé de communication de la FDC76 en présence d'un élu membre de la commission gibier d'eau ;
- 2 représentants de la maison de l'estuaire (directeur et technicien) ;
- 1 représentant de l'association *écologie pour Le Havre* et 1 représentant de *SOS estuaire*.

L'objectif de ces entretiens est triple (*Cf.* grille d'entretien type ci-dessous). Il vise à amener les chasseurs à présenter leur point de vue dans quatre directions principales :

- Qui sont-ils en dehors de leur vie de chasseur ? thème 1.
- Comment pratiquent-ils la chasse ? thèmes 2, 3.
- Comment se représentent-ils leur territoire de chasse et la nature ? thèmes 4, 5, 6, 7, 8, 9.

| Grille d'entretien type |
|---|
| 1) Les débuts de chasseur ? |
| 2) La pratique aujourd'hui ? Quand ? Où ? Avec qui ? 3) Votre engagement dans l'association ACDPM |
| 5) La réglementation 6) La préservation de la nature 7) La gestion des ressources 8) Le paysage de la réserve 9) Aménagements |

4 Comment peut-on être chasseur ?

Cette partie se donne pour objectif de mieux connaître les chasseurs. Qui sont-ils ? Où habitent-ils ? À quelle catégorie sociale et professionnelle appartiennent-ils ? Il semble que ces facteurs déterminent la pratique de la chasse. C'est en tout cas ce que peuvent constater Michel Pinçon et Monique Charlot dans leur travail sociologique sur la chasse à courre³⁴. Derrière ses rites organisés, cette dernière reste un conservatoire de l'aristocratie et de la grande bourgeoisie françaises. C'est un milieu que l'on continue à hériter et dans lequel se font les affaires. Toutefois on ne devient pas nécessairement chasseur par obligation d'une tradition à respecter. Si une partie de la cohorte des chasseurs de l'estuaire est vieillissante il semble qu'une autre partie réinvente une tradition dans un espace que l'on ne peut pas qualifier de rural, mais plutôt dans un espace fortement industrialisé.

41. Une population masculine et vieillissante, ...

La liste des adhérents de l'ACDPM contient le nom de trois femmes et de 1821 hommes. La chasse est incontestablement une pratique masculine, même si des femmes accompagnent parfois des hommes au gabion ce qui peut pas être pris en compte par ces chiffres. Ces garçonnières cynégétiques que représentent les gabions peuvent être étendues ailleurs à d'autres habitats temporaires comme les palombières dans le sud-ouest de la France³⁵.

Comme le montre le tableau ci-dessous la majorité des chasseurs se situe dans la fourchette d'âge comprise entre 21 et 60 ans.

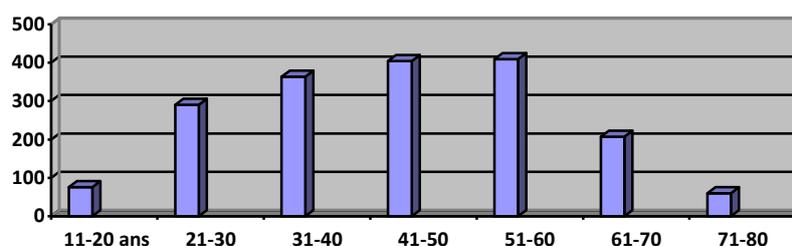
³⁴ Monique Pinçon-Charlot, Michel Pinçon, *La chasse à courre, ses rites et ses enjeux*, Payot, coll. « Petite bibliothèque », Paris, 2003 (1^{re} édition 1993).

³⁵ Voir Gilles Raveneau et Olivier Sirost (dir.), *Anthropologie des abris de loisirs*, Paris, PUPPO, 2011.

Tableau 6 : Répartition de l'âge des chasseurs hommes de l'ACDPM (2010-2011)

| Age | n hommes | % de chasseurs | % nationaux (INSEE, 2012) | Ecart |
|------------|----------|----------------|---------------------------|--------|
| 0-10 | 0 | 0,0% | 13,2% | -13,2% |
| 11-20 | 76 | 4,2% | 13,1% | -8,9% |
| 21-30 | 290 | 15,9% | 12,9% | 3,0% |
| 31-40 | 363 | 19,9% | 13,3% | 6,6% |
| 41-50 | 404 | 22,2% | 14,2% | 8,0% |
| 51-60 | 409 | 22,5% | 13,1% | 9,3% |
| 61-70 | 207 | 11,4% | 10,4% | 1,0% |
| 71-80 | 60 | 3,3% | 6,4% | -3,1% |
| 81-90 | 11 | 0,6% | 3,1% | -2,5% |
| 91 et plus | 1 | 0,1% | 0,3% | -0,2% |
| TOTAL | 1821 | 100,0% | 100,00% | 0,0% |

Age des chasseurs hommes ACDPM



Les catégories d'âge des 0 à 10 ans et 11 à 20 ans sont sous-représentées, ce qui s'explique par le fait que le permis de chasser s'obtient à 18 ans ou 15 ans dans le cadre d'une chasse accompagnée.

La pyramide des âges des chasseurs hommes adhérents à l'ACDPM montre que les chasseurs sont plus nombreux que la moyenne nationale (INSEE, 2011) entre 21 et 60 ans. Les écarts les plus importants se situent entre 51 et 60 ans (+9,3), 41 et 50 ans (+8%), 31 et 40 ans (6,6%), 21 et 30 (3%) et 61 et 70 ans (1%). La chasse est un loisir qui réclame une forme physique et une autonomie financière et de déplacement qui correspond à ces classes d'âge. La chasse est donc une activité d'actif et plutôt de personnes d'âge mûr.

La population des chasseurs âgés de plus de 71 ans redevient inférieure à la moyenne nationale, ce qui se comprend facilement étant donné les difficultés d'accès au gabion et l'engagement physique que nécessite la chasse dans la réserve.

En accord avec les informations recueillies dans les entretiens, plusieurs facteurs expliquent que l'écart entre la population des chasseurs et celle de la population nationale s'accroît entre 21 et 60 ans, pour obtenir un écart plus important dans la tranche 51 à 60 ans (9,3%).

- il est plus difficile pour les jeunes d'accéder à une pratique qui réclame une grande disponibilité et un effort financier, *a fortiori* lorsqu'on ne bénéficie pas de la solidarité

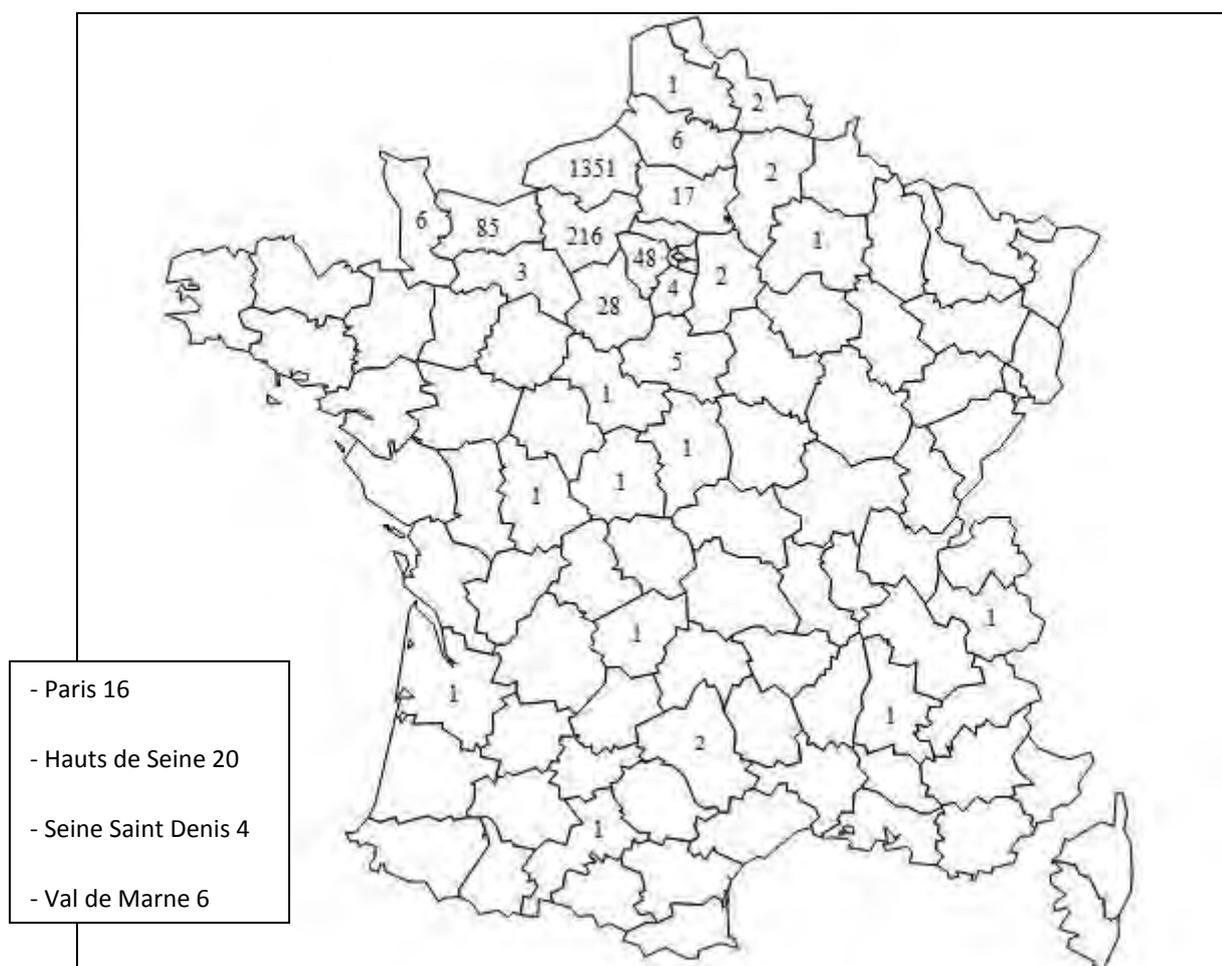
familiale. L'évolution des modes de chasse a tendance à augmenter le coût de la pratique et donc à la rendre moins accessible pour les jeunes ;

- les effectifs de l'ACDPM sont en diminution. L'association a compté jusqu'à 4 800 adhérents contre 1 842 pour la saison 2010-2011. D'après les entretiens que nous avons menés, beaucoup de chasseurs ont découvert cette pratique dans un cadre familial mais il semble que la transmission du goût pour la chasse s'effectue moins bien qu'auparavant.

Population relativement âgée, la population des chasseurs est aussi une population vieillissante³⁶.

42. ... de Seino-Marins...

Figure 5 : Le lieu d'habitation des 1 830 chasseurs adhérents à l'ACDPM



La carte de France montre que les chasseurs viennent majoritairement de la Seine-Maritime (73,8%).

L'Eure est le second foyer de pratiquant (11,8%). Le franchissement de la Seine par des ponts à péage, pont de Normandie ou de Tancarville, a un effet de barrière relativement important (Joubert, 1998).

³⁶ Cette tendance devrait être confirmée par une étude statistique sur plusieurs années.

À l'échelle des régions, la carte de France montre que les chasseurs viennent majoritairement de la Haute Normandie (1 567 chasseurs ou 85,6%) et ensuite, des régions périphériques de la Haute-Normandie (235 chasseurs ou 12,8%) : dans l'ordre la région Parisienne (116 chasseurs), la Basse Normandie (94 chasseurs), la région Centre (36 chasseurs) et la Picardie (25 chasseurs) représentent 6,3%, 5,1% et 1,4 % des effectifs. Dans les régions éloignées, le nombre de chasseurs est beaucoup moins important.

La distribution est concentrique à l'échelle départementale, comme à l'échelle régionale. La chasse est largement une activité de résidant. L'échelon local le confirme également :

- Si on compare les deux foyers de population environ égales du Havre (190 924 habitants) d'une part et d'autre part de Rouen, Sotteville-les Rouen, Saint-Etienne-du Rouvray et Le Grand Quevilly (191 887 habitants au total). Dans le premier, on compte 270 chasseurs et dans le second seulement 17.
- Les chasseurs sont également plus nombreux dans des villes de moindre importance à proximité du marais comme à Montivilliers, Bolbec, Gonfreville L'orcher (Cf. tableau ci-dessous).

Les chasseurs viennent de départements voisins ou éloignés de la Seine Maritime. Les Seinomarins habitant à l'ouest de ce département fournissent le plus gros des effectifs des chasseurs. La chasse est une activité de proximité.

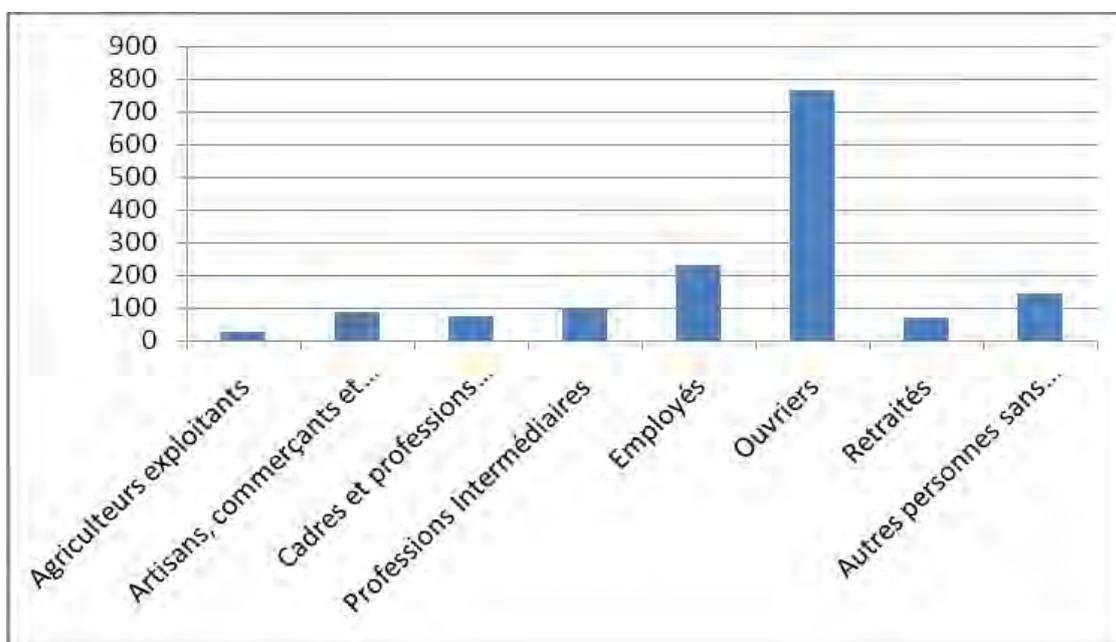
Tableau 7 : Concentration des lieux d'habitation des chasseurs dans les vingt plus grandes villes de Seine-Maritime

| Rang départ. | Ville | Population | Eff. de chasseurs | Chasseurs pour 1000 hab. |
|--------------|-------------------------------|------------|-------------------|--------------------------|
| 1. | Le Havre (76) | 190 924 | 270 | 1,4 |
| 2. | Rouen (76) | 106 560 | 9 | 0,1 |
| 3. | Dieppe (76) | 34 644 | 0 | 0,0 |
| 4. | Sotteville-lès-Rouen (76) | 29 549 | 6 | 0,2 |
| 5. | Saint-Étienne-du-Rouvray (76) | 29 090 | 2 | 0,1 |
| 6. | Le Grand-Quevilly (76) | 26 688 | 0 | 0,0 |
| 7. | Le Petit-Quevilly (76) | 22 329 | 2 | 0,1 |
| 8. | Mont-Saint-Aignan (76) | 21 265 | 5 | 0,2 |
| 9. | Fécamp (76) | 21 028 | 14 | 0,7 |
| 10. | Elbeuf (76) | 16 678 | 0 | 0,0 |
| 11. | Montivilliers (76) | 16 553 | 56 | 3,4 |
| 12. | Canteleu (76) | 15 428 | 3 | 0,2 |
| 13. | Barentin (76) | 12 775 | 0 | 0,0 |

| | | | | |
|-----|---------------------------|--------|----|-----|
| 14. | Bolbec (76) | 12 591 | 31 | 2,5 |
| 15. | Maromme (76) | 12 408 | 1 | 0,1 |
| 16. | Bois-Guillaume (76) | 11 972 | 3 | 0,3 |
| 17. | Oissel (76) | 11 051 | 4 | 0,4 |
| 18. | Yvetot (76) | 10 776 | 7 | 0,6 |
| 19. | Déville-lès-Rouen (76) | 10 441 | 3 | 0,3 |
| 20. | Gonfreville-l'Orcher (76) | 9 939 | 43 | 4,3 |

43. ...Appartenant aux milieux populaires

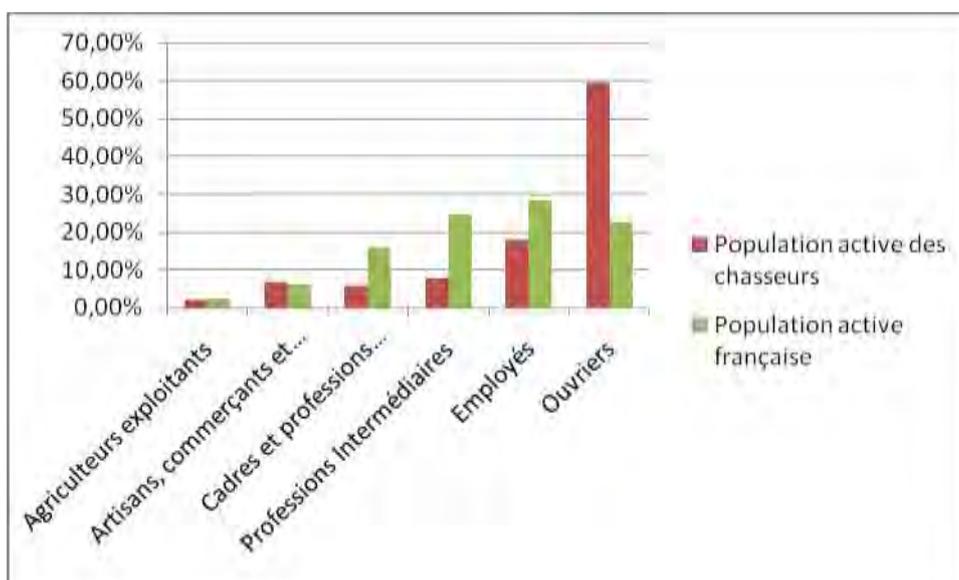
Tableau 8 : Les catégories socioprofessionnelles des chasseurs de l'ACDPM



| Professions et catégories socioprofessionnelles (PCS) | Effectif ACDPM 2010-2011 | % |
|---|--------------------------|---------------|
| Agriculteurs exploitants | 25 | 1,66% |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 89 | 5,92% |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 76 | 5,06% |
| Professions Intermédiaires | 99 | 6,59% |
| Employés | 230 | 15,30% |
| Ouvriers | 768 | 51,10% |
| Retraités | 71 | 4,72% |
| Autres personnes sans activité professionnelle | 145 | 9,65% |
| Total | 1503 | 100% |

Les chasseurs sont majoritairement des ouvriers (51,10%). La seconde catégorie la plus importante est la population des employés (15,30%). Ces effectifs semblent confirmer que la chasse à la sauvagine est une chasse des milieux populaires. Ces résultats convergent avec les caractéristiques sociales des usagers des bases de plein air, mais également des pêcheurs à pied et des jardiniers. Il semble bien qu'au-delà des alertes lancées sur l'appauvrissement de la Nature de l'estuaire on assiste au développement d'une "nature du pauvre", c'est-à-dire à un ensemble de pratiques enclavées dans des espaces disqualifiés quant à leur état écologique.

Tableau 9 : la répartition des PCS des chasseurs actifs



| PCS | Pop. active des chasseurs | Pop. active française | Ecart |
|---|---------------------------|-----------------------|--------------|
| Agriculteurs exploitants | 1,94% | 2,60% | - 0,66 |
| Artisans, commerçants et chefs d'entreprise | 6,92% | 6,00% | 0,92 |
| Cadres et professions intellectuelles supérieures | 5,91% | 16,10% | - 10,19 |
| Professions Intermédiaires | 7,69% | 24,90% | - 17,21 |
| Employés | 17,87% | 28,50% | - 10,63 |
| Ouvriers | 59,67% | 22,60% | 37,07 |

Parmi les chasseurs qui font partie des inactifs, on recense 138 Etudiants, lycéens et collégiens (auxquels on pourrait ajouter 23 apprentis en s'intéressant plus à la catégorie d'âge qu'à la profession). Les retraités représentent 72 personnes. Les chasseurs sont essentiellement des actifs.

Au sein de la population active, on observe une surreprésentation importante des ouvriers, supérieure de 37,07 points à la moyenne nationale. La catégorie des agriculteurs et exploitants est dans une moindre proportion sous représentée (- 0,66 %). La distribution s'effectue aux dépens des professions intermédiaires (17,21%), des employés (10,63%) et des cadres supérieurs (10,19%) et dans une moindre mesure de la catégorie des artisans, commerçants et chefs d'entreprises (0,92%). Ce passage du secteur primaire au secteur secondaire chez les chasseurs de l'estuaire réinvente une tradition et par la même occasion renouvèle un regard posé sur la nature estuarienne.

Sur la base des déclarations des chasseurs de l'ACDPM, le tableau ci-dessous présente les dix métiers les plus souvent cités.

Tableau 10 : Les dix métiers les plus représentés parmi les chasseurs de l'ACDPM

| Métier | Effectif | Rang |
|-------------------|----------|------|
| Docker | 51 | 1 |
| Ouvrier * | 51 | 1 |
| Chauffeur | 50 | 3 |
| Maçon | 49 | 4 |
| Mécanicien | 45 | 5 |
| Opérateur | 45 | 5 |
| Soudeur | 41 | 7 |
| Chaudronnier | 38 | 8 |
| Electricien | 30 | 9 |
| Agent de Maitrise | 29 | 10 |

* « Ouvrier » désigne une catégorie sociale.
Les effectifs devraient être distribués parmi les métiers cités.

Les dockers sont en nombre important, a fortiori si l'on considère que les « ouvriers » sont une catégorie sociale parmi lesquels sont comptabilisés des chasseurs qui figurent en principe en tête de classement (docker, chauffeur, maçon, mécanicien, opérateur, soudeur, etc.). Précisons que le nombre de dockers n'est pas exceptionnellement important au regard des autres métiers. Il est assez normal de trouver des dockers du port du Havre, comme on trouve des ouvriers de chez Renault dont le lieu de travail est proche du marais.

L'utilisation du fichier de l'ACDPM plutôt que l'utilisation d'une base de données construite pour recueillir des données sociologiques nous empêche de faire davantage d'affirmations. Nous apporterons des prolongements au constat établi en proposant des pistes et de nouveaux questionnements.

5 Soutien ou contrôle du port ?

Les chasseurs exercent fréquemment des métiers liés à l'industrie portuaire. Ils sont conducteurs d'engin, grutiers, opérateurs ou encore agents de sécurité. Or avant l'adoption des statuts de 1975 par l'ACDPM, le port gérait la distribution des installations de chasse. Se pose la question du poids du paternalisme des patrons du Grand Port Autonome du Havre qui comporte deux versants : celui de l'action sociale de chefs d'entreprises soucieux de favoriser l'accès des ouvriers à la pratique de la chasse d'une part et d'autre part celui du contrôle des ouvriers et de leurs loisirs, en vue de casser d'éventuels mouvements de contestations syndicales ou politiques.

Les entretiens offrent des éléments de réponse divergeants à ce propos. Certains chasseurs confirment l'hypothèse selon laquelle des « gabions ont été donnés pour acheter la paix sociale » (entretien Vincent et Damien, 17 février 2011). Mais, aucun nom et aucune installation ne sont désignés par ces mêmes personnes.

La plupart des chasseurs avec qui nous avons discuté considèrent que le nombre de dockers parmi les chasseurs n'est pas particulièrement élevé et contestent notre hypothèse. L'un d'entre-eux considère que c'est une réputation injustifiée (entretien Yves, 5 mai 2011) et que la présence des dockers et employés du port est liée à la présence des employeurs historiques que sont le port du Havre et la compagnie des dockers. Pour lui, un amalgame est fait entre les grèves des dockers et celles des chasseurs à cause des modalités d'action, particulièrement « dures ». La présence des dockers, parmi les gens qui se mobilisent pour défendre la chasse et soutenir les actions militantes, se ressent aussi de l'intérieur de l'ACDPM. Mais, dans l'association, ils ne jouent pas un rôle particulier en tant que docker. Ils n'auraient pas eu de privilèges particuliers (entretien Yves, 5 mai 2011). Toutefois le Port Autonome du Havre organise des réunions de médiation entre les chasseurs et les usagers de la Réserve naturelle de l'estuaire (roseliers, naturalistes, pêcheurs) dans ce qui représente (au regard des plaintes et d'altercations violentes) un terrain miné. L'issue de ces réunions a également vu les chasseurs maintenus dans le nombre de gabions autorisés dans la Réserve alors que ces derniers étaient menacés d'une politique de diminution.

6 Quelle mixité sociale et pour quels rapports sociaux ?

Il semble que la chasse a la capacité d'intégrer des pratiquants dont les revenus sont très modestes. Onze chasseurs se déclarent sans emploi à leur inscription à l'ACDPM. Les entretiens témoignent très régulièrement des conditions de vie difficiles des chasseurs (entretiens Yves, 5 mai 2011 et Jacques 12 janvier 2012). Le chasseur arrivant sur le marais, fusil à sur le dos, en mobylette en est un emblème. D'autres chasseurs ont des revenus modestes, ce qui converge avec la surreprésentation de la catégorie des ouvriers parmi les chasseurs.

Notons que si les classes populaires sont bien représentées. La chasse ne leur est pas réservée. En témoigne, la présence de classes sociales intermédiaires et supérieures, parmi 296 professions, dont des

médecins (5) des ingénieurs (14), des enseignants (8), des chefs d'entreprises (6), un professeur des universités, un pilote de ligne, ou encore un commandant de police.

La situation sociale des chasseurs renvoie à plusieurs enjeux. Elle interroge sur les valeurs véhiculées par la chasse. Ce loisir est-il un lieu de mixité sociale qui fait se rencontrer, cohabiter et collaborer des personnes appartenant à des classes sociales très différentes. Cette question est liée à celle de l'autonomie de la pratique vis-à-vis des autres champs sociaux. Les hiérarchies présentes dans la société se reproduisent-elles au cours de la chasse ou ce loisir fonctionne-t-il de façon autonome? Existe-t-il une chasse des bourgeois et une chasse pour les gens des milieux populaires ?

7 Disparition ou mutation de la chasse utilitaire ?

L'origine populaire des chasseurs interroge sur la disparition d'une chasse utilitaire, c'est-à-dire pratiquée par nécessité. Auparavant, la pratique de la pêche professionnelle donnait un droit de chasse sur le domaine public maritime. Ce droit, accordé aux inscrits maritimes a disparu. Aujourd'hui, dans les rangs des chasseurs, il reste sept marins (41^{ème} rang) et six marin-pêcheurs (42^{ème} rang) et deux patron-pêcheurs (97^{ème} rang). Il existe des liens historiques entre la pêche et la chasse professionnelle, comme de loisir. Dans le cadre législatif actuel, la question de la chasse utilitaire se pose désormais d'un point de vue légal : la chasse de subsistance a-t-elle pour objectif une consommation personnelle ou vise-t-elle la revente interdite de gibier ? Au delà de ces profits, la demande de loisir est telle, que la vente et la location de nuitée au gabion peut représenter un marché plus juteux. On peut s'étonner qu'aucune offre commerciale légale n'existe dans le département. En poursuivant les investigations dans cette direction, on pourrait certainement mieux comprendre la fréquentation des installations.

8 La vie au gabion

81. Le cadre de la pratique

L'objectif de cette partie³⁷ est d'explicitier le cadre singulier dans lequel se déroule la chasse au gibier d'eau dans le marais. Cette chasse au gibier est spécifique du point de vue des espaces et des temps de pratiques, de l'utilisation des appelants et des règles de sécurité et d'hygiène.

- Les espaces

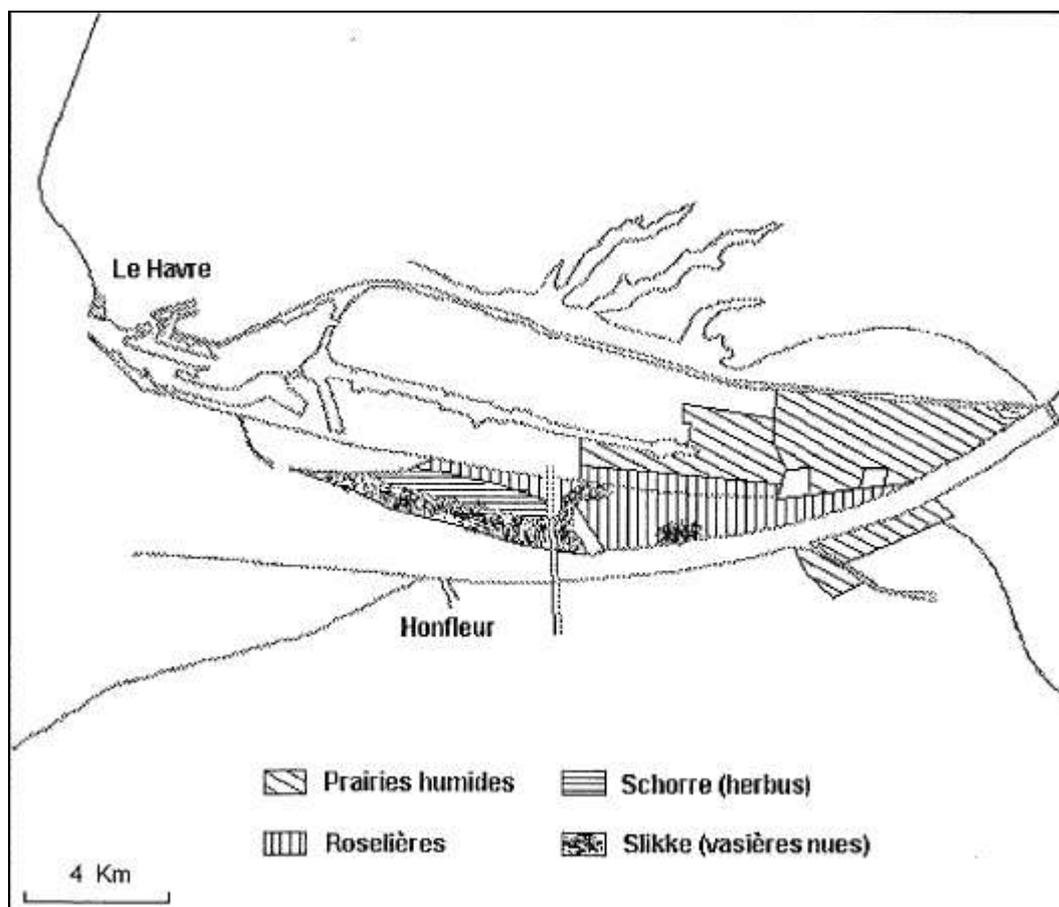
La chasse se pratique sur le Domaine Public Maritime (DPM), comme tout domaine public, il est inaliénable et imprescriptible. Ce principe décrété par l'Edit de Moulins de 1566 pour le DPM est réaffirmé par le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques (CGPPP - article L.3111-1). En conséquence, le Grand Port Maritime du Havre et le Grand Port Maritime de Rouen, chacun pour les parties Nord et Sud, sont les affectataires du territoire cynégétique. La responsabilité de la gestion des

³⁷ Cette sous partie utilise une partie des contenus de la formation sur la chasse au gibier d'eau organisé par les fédérations de chasse de l'Eure et de Seine-Maritime le 15 mai 2011. Elle reprend en particulier des documents prêtés par M. Vestu, chargé de communication à la fédération départementale 76. Les propos tenus n'engagent que la responsabilité de ses auteurs et en aucun cas celle de M. Vestu ou de la FD76.

espaces de chasse, dans le cadre de la loi, leur incombe. En l'occurrence, les ports mettent en location des espaces de pratique dans la réserve. Ils accordent des autorisations d'occupation temporaires, mais ne font pas de bénéfices sur le foncier puisqu'ils les versent dans leur intégralité à la maison de l'estuaire ou pour des travaux d'aménagement de la réserve (13 janvier 2011, Jérôme Lacroix, service environnement, GPMH).

La chasse se pratique dans une zone humide, définie par le code de l'environnement comme des « terrains habituellement inondés ou gorgés d'eau, [douce], salée ou saumâtre » (article L.221-1 du Code de l'Environnement). « La végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année » (article L.221-1 du Code de l'Environnement) de façon temporaire, elle est soumise à l'évolution des niveaux d'eau. Ainsi, on peut distinguer quatre grands types de paysages dans la plaine alluviale, les prairies humides, les roselières, le Schorre et la Slikke.

Figure 6 Les paysages de la plaine alluviale



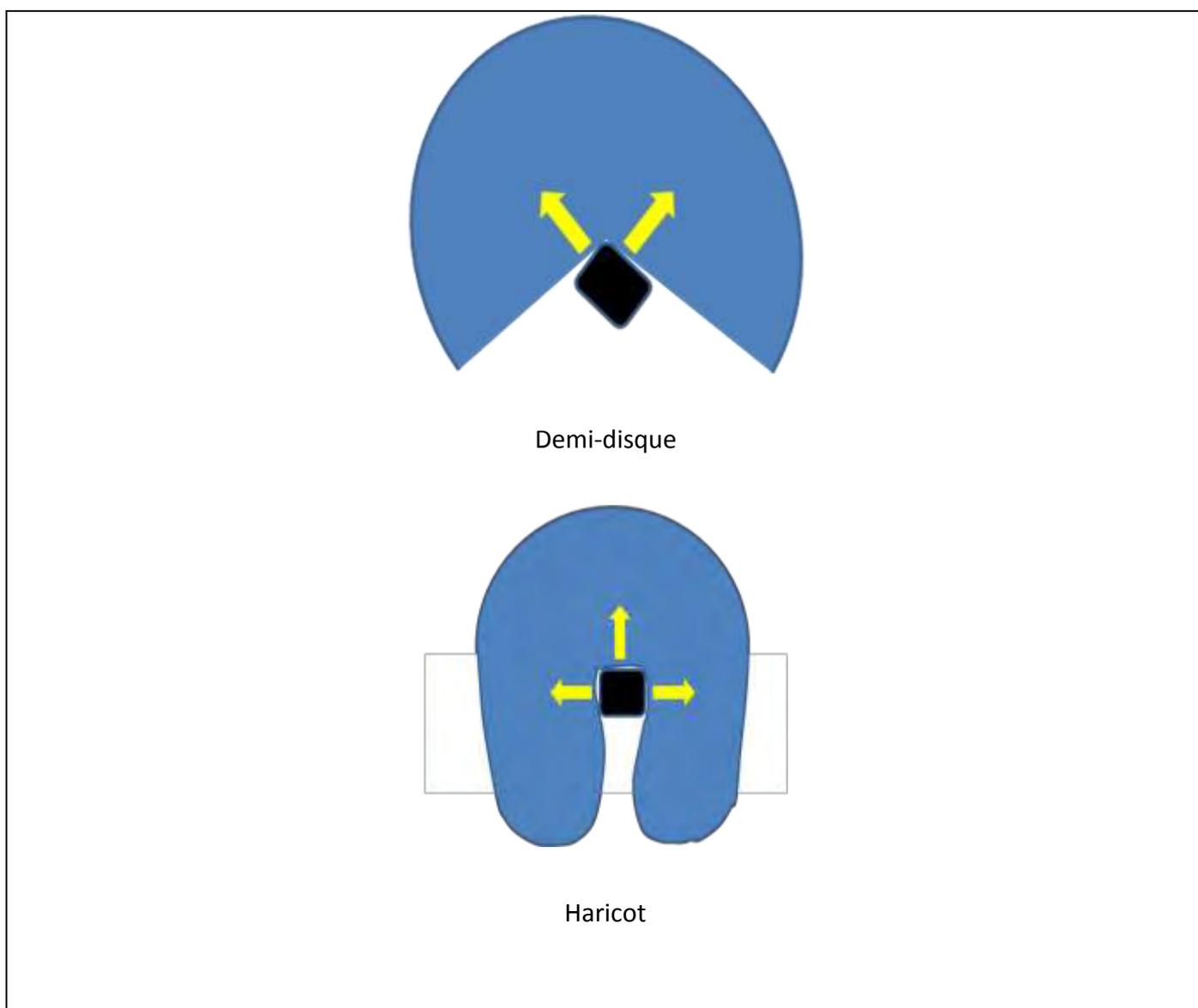
D'après une carte de Bruno Lacoquierre, 1998.

« L'espace compris entre la Seine et la route de l'estuaire (qui borde l'estuaire en rive droite, sur la partie située entre l'ancien appontement du bas du Hode à l'Est et le port pétrolier à l'ouest) présente un échelonnement de milieux caractéristiques : d'abord les vasières qui découvrent à chaque marée et sont peuplées de colonies importantes de limicoles (chevaliers, huitriers-pies, avocettes, courlis, barges,

bécasseaux, etc. ...) et de canards puis de roselières qui colonisent rapidement les espaces que la marée ne recouvre plus régulièrement et s'étendent de part et d'autre des bâtiments d'accès du pont de Normandie et le long de la route de l'estuaire » (Lecoquierre, 1998, 28).

Dans la réserve, les installations de chasse sont caractéristiques du paysage estuarien. 202 gabions sont implantés sur le domaine public maritime, dont 92 sur les terrains de Port Autonome Maritime de Rouen et 110 sur les terrains du Port Autonome Maritime du Havre. 170 d'entre-deux sont placés dans la réserve naturelle. Chaque installation possède une marre. Avec une surface moyenne de 0,860 hectares, les marres ont différentes formes : en demi disque, « en haricot » ou à « 360 degrés ». Elles sont entourées d'une zone de trente mètres à la périphérie de la marre entretenue pour la chasse. Ainsi, la surface totale des mares représente 146 hectares et celle de la zone des trente mètres 221 hectares.

Figure 7 : Les différentes formes de mare



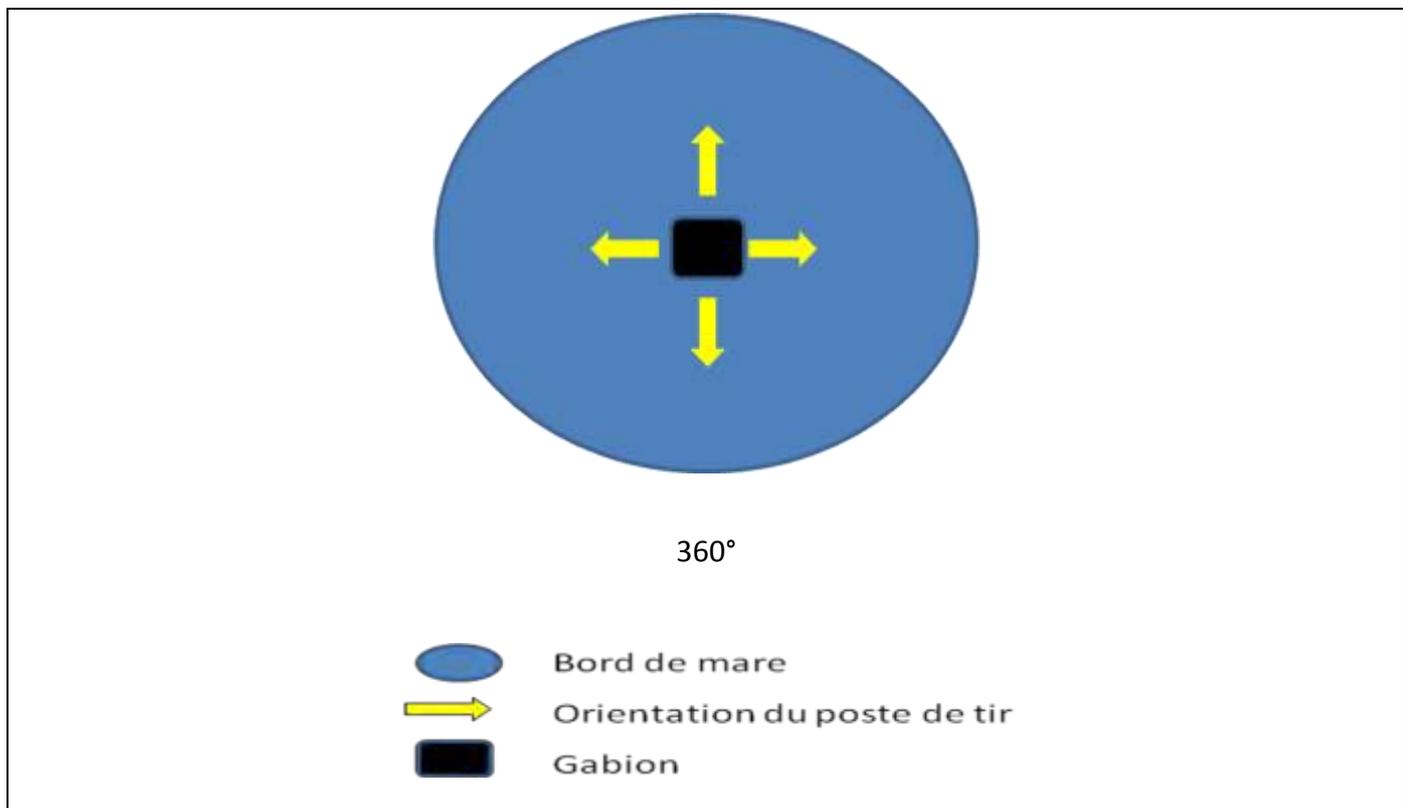
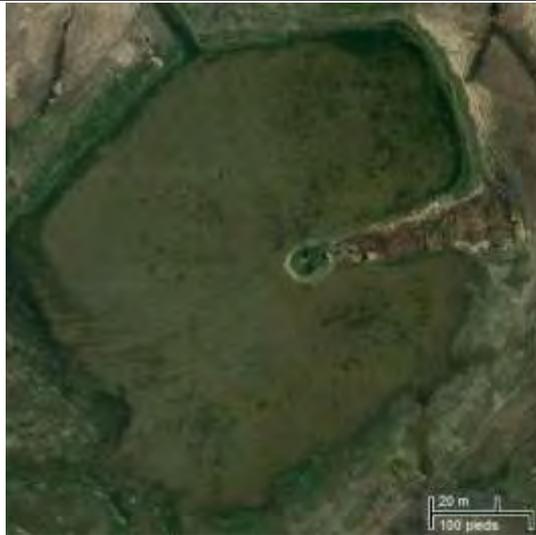


Figure 8 : Les différentes formes de mare





Haricot



360 degrés

Au total, les chasseurs se sont appropriés 267 hectares de réserve dans la mesure où ils revendiquent la propriété de ces espaces (sans exclusivité) et leur attribuent une destination (Veschambre, 2005). Au-delà de leur aspect fonctionnel, les gabions et leur mare sont emblématiques de l'estuaire de la Seine.

- Les temps de chasse

Les temps de chasse sont strictement encadrés sur le plan légal et les périodes de chasse sont spécifiques au gibier et au territoire. Contrairement aux autres types de chasse, c'est une compétence ministérielle, des dates pérennes sont fixées en conformité avec la directive européenne oiseaux.

L'ouverture est dite « anticipée »³⁸ sur le Domaine Public Maritime (DPM) au premier samedi d'août à 6h00. Toutes les espèces sont concernées sauf le vanneau. En 2010, l'ouverture a été fixée le 6 août. Jusqu'au 20 août 2011 inclus, il existe une limitation horaire entre 10 heures et 17 heures³⁹.

La fermeture est échelonnée par espèce. Elle est effective le 31 janvier pour les canards de surface, canards plongeurs (d'eau douce), les limicoles et les rallidés et le 10 février pour les oies grises et les canards plongeurs (marins).

Les heures de chasses sont différentes selon les types de chasse. Pour la chasse de jour, ou à la botte, elle est légale à partir d'une heure avant l'heure légale du lever du soleil à Rouen et Evreux et jusqu'à une heure après l'heure légale du coucher du soleil. Les horaires changent donc quotidiennement. À la passée, ou à l'affût, la chasse est légale à partir de deux heures avant l'heure légale du lever du soleil à Rouen et à Evreux et jusqu'à deux heures après l'heure légale du coucher du soleil. La chasse de nuit est autorisée à l'intérieur des installations de chasse déclarées, mais elle est interdite à l'extérieur.

La chasse au gabion reste autorisée par temps de neige, dans la mesure où il s'agit d'une zone spécifique appartenant au DPM et reconnue légalement comme une zone humide. Cette complexité du dispositif gêne les chasseurs et rend le contrôle de la chasse plus difficile (entretien de Marcel 28 mars 2011 ; asso. écologiste, 13 mai 2011).

- L'utilisation des appelants

Les appeaux sont autorisés dans la mesure où ils sont utilisés par l'homme pour reproduire le chant du gibier. Il est interdit d'utiliser un enregistrement comme la « cassette » ou le « Piccouli ».

Les appelants artificiels sont autorisés sans limite de nombre. Ce sont les « blettes » ou « formes ». En revanche, il existe des limitations concernant les appelants naturels. Premièrement, seules vingt espèces nées et élevées en captivité sont autorisés (les espèces chassables de canards, leurs hybrides et le foulque macroule). Deuxièmement, sur le lieu de chasse et dans un rayon de 30 mètres autour de la nappe d'eau, un maximum de cent oiseaux toutes espèces confondues est autorisé⁴⁰. Le permis de chasse vaut autorisation de transport. Les ventes et achats sont autorisés toute l'année, mais le chasseur doit respecter des obligations de traçabilité et d'identification des oiseaux. Le lieu de détention est déclaré à la fédération, un registre mentionnant le nombre total d'appelant et les mouvements d'oiseaux (achat, vente, dons) et les décès est tenu. Les oiseaux doivent être bagués. L'élevage d'agrément est limité à un maximum de cent ansériformes adultes et ne demande aucune autorisation particulière.

³⁸ Hors du DPM et zones humides, ouverture générale de la chasse fixée par arrêté préfectoral au 4^{ème} dimanche de septembre à 8h00. L'ouverture pour le vanneau huppé sur tous les types de territoires a lieu le 15 octobre à 7h30.

³⁹ Arrêté ministériel.

⁴⁰ La technique de l'éjointage, considérée comme une mutilation, est interdite. Elle est remplacée par la coupe/taille des régimes primaires de l'aile.

- Les règles de sécurité et l'éthique

L'utilisation d'armes à feu implique le respect de règles de sécurité qui concernent les biens et les personnes. Elles sont apprises/rappelées dans le cadre des formations fédérales pour limiter les accidents (Formation gibier d'eau, 2011). L'« action de chasse » se définit par la présence d'une cartouche dans la chambre (même quand le fusil est ouvert ou sur un râtelier). Alors, le canon est orienté vers le sol ou le ciel, mais pas en position intermédiaire. La position la plus sécuritaire est arme ouverte et déchargée. Ainsi, dans le gabion, il est fortement recommandé d'utiliser un râtelier ou un porte fusil. Les arcades sourcilières doivent être protégées par une « bonnette » sur la lunette de tir. La sécurité de l'arme est retirée seulement lorsque les canons ont franchi les « guignettes »⁴¹.

À l'intérieur des gabions, sont considérés comme des facteurs de risques : la promiscuité, l'accès vertical, l'obscurité, les chiens, le chauffage (souvent à pétrole), l'excitation.... La consommation d'alcool n'est pas citée explicitement.

Le chien occupe une fonction indispensable dans la chasse au gibier d'eau, pour retrouver le gibier mort ou blessé.

La consigne est également donnée de ramasser les douilles (formation FDC76, 15 mai 2011). Elles sont une trace indiscutable du passage des chasseurs. La cartouche dans la nature est l'allégorie de la nuisance écologique de la chasse. D'où la consigne de faire disparaître ces cartouches, pour la nature sans doute, et pour l'image de la chasse. De même, les tirs sur les panneaux de circulation sont jugés comme des gestes qui dégradent l'image de la communauté.

Parmi les règles éthiques, on trouve le respect des limicoles et vulnérables en période de froid. Le respect des tableaux de chasse inscrit au schéma départemental, 25 anatidés par installation et par nuit et de quinze limicoles par chasseur et par jour.

Depuis 2005, l'usage de la grenaille de plomb est interdit sur toutes les zones humides et sur le Domaine Public Maritime (DPM). Il s'agit de protéger les oiseaux du saturnisme.

Le carnet de prélèvement est obligatoire dans le gabion. Il y a un examen des ailes qui est fait par avifauna (pilotée par la fédération). Le retour des informations sur les oiseaux bagués, croisé avec la date et le lieu de capture, permet de mieux comprendre l'étendue des ressources et les flux.

L'identification du gibier avant le tir s'impose par la règle. 37 espèces d'oiseaux sont chassables, ce qui suppose d'être capable de les reconnaître à leur chant et dans l'obscurité par leur silhouette quand ils sont posés ou en vol. Ils figurent dans la liste nationale fixée par le ministère de l'Ecologie, du Développement et de l'Aménagement Durables (MEDAD). La chasse des oiseaux domestiques et exotiques est interdite. Le courlis cendré, la barge à queue noire, l'eider à duvet sont soumis à un moratoire de 5 ans depuis juillet 2008.

⁴¹ Euphémisme pour désigner les meurtrières.

82. Les usages

Le cadre de pratique ayant été fixé dans le chapitre précédent, cette partie s'intéresse à la manière dont les chasseurs s'adonnent à leur loisir et aux usages sociaux de la réserve.

821. Un loisir onéreux

Nous avons vu précédemment que la chasse au marais est une pratique populaire, ce qui nous amène à estimer le coût et à tenter de comprendre l'importance qu'elle revêt aux yeux des chasseurs.

Les dépenses occasionnées par la chasse ne sont pas faciles à estimer. Un permis de chasse coûte entre 200 et 400 euros par an et une adhésion à l'ACDPM coûte pour la chasse à la botte 80 euros et au gabion 350 euros. S'ajoute à cela, l'achat d'un fusil, l'élevage des appelants et d'un chien (entretien Louis, 9 février 2011), les déplacements jusqu'au marais (essence, péage), les équipements de chasse (groupe électrogène, tondeuse et débroussailleuse, pompe à eau, appelants, habits de chasse, cuissardes, etc.). Les dépenses peuvent être limitées par le prêt de matériel et aussi en fonction de ce que chaque chasseur estime comme nécessaire. Ces dépenses peuvent également être diminuées dans la mesure où la chasse loisir, moins attachée au prélèvement d'oiseaux que la chasse utilitaire, a permis de partager les installations. Les propriétaires possèdent parfois un quart du gabion.

Construire un gabion coûte environ 5 000 euros à condition de se débrouiller pour limiter les frais (entretien Vincent et Damien, 18 février 2011). Sinon, la construction est estimée en moyenne à 6500 euros répartis de la façon suivante : 1500 euros pour la location de la pelle, 3000 euros pour l'achat de tôle, 1000 euros pour le fer et 1000 euros de doublure (plastique et contre-plaqué). Le recyclage et la récupération de matériaux permettent de limiter les coûts.

L'achat d'un gabion peut coûter bien plus cher lorsqu'il est revendu. Les prix dépassent ceux de la construction. On parle de prix qui peuvent aller jusqu'à 15 000 ou 20 000 euros à l'Est de la réserve et entre 40 000 et 60 000 euros à l'Ouest considérée comme la zone la mieux placée (entretien Louis, 9 février 2011). Nous ne pouvons établir avec certitude la valeur des ventes, qui se font de la main à la main, mais les prix proposés pour les ventes en cours dans cette partie de la réserve rendent crédible ces valeurs.

Une des personnes interviewées considère que la chasse est en train de changer de public. Il considère la chasse comme une chasse populaire qui s'embourgeoise car elle est de plus en plus chère. À ses yeux, « il y a plus d'entrepreneurs et plus de 4X4 sur le marais même s'il continue à y avoir des mobylettes » (entretien Marcel, 28 mars 2011). Avant 1975, il n'y avait pas d'adhésion à payer à l'ACDPM, le fusil et les cartouches étaient moins chers. Il était aussi possible de chasser à partir d'une simple cahutte (entretien Yves, 5 mai 2011).

Le coût de la pratique ne peut se résumer aux aspects financiers, mais doit aussi prendre en considération le temps de travail qui est passé dans le marais. Avant d'apprécier le temps consacré à ce loisir et à l'entretien des espaces de chasse, on tentera d'apprécier leur influence sur les rôles sociaux.

822. La distribution des rôles

L'investissement d'argent et de temps dans la chasse détermine la manière dont la chasse est vécue. Il y a une répartition des rôles entre les chasseurs qui s'effectue en fonction des modalités d'investissement du chasseur.

M. Leroux m'explique qu'il était technicien chez France Télécom. Il faisait de nombreux déplacements dans son travail qui consistait à installer des réseaux informatiques et téléphoniques. Il est désormais à la retraite et utilise le gabion d'un ami qui est cadre supérieur dans une entreprise. Il l'a connu parce que son père travaillait dans l'entreprise en face de la sienne. Son père est décédé, mais il a entretenu des relations avec son fils par l'intermédiaire de la chasse. Le propriétaire du gabion ne chasse que deux à trois fois par an. Il a payé l'ensemble des frais d'installation et paie la location annuelle. M. Leroux a la jouissance du lieu en échange de son entretien. Il se charge de le maintenir opérationnel pour qu'il soit disponible pour son propriétaire à tout moment de l'année (Louis, 9 février 2011).

Louis ne chasse jamais seul. Il est souvent accompagné par ses fils, dont un qui pratique la chasse au gros gibier. Il lui est arrivé de chasser deux nuits consécutives l'hiver, mais il ne le fait plus. Cette année, il a chassé six fois - quatre d'après le carnet de chasse qu'il avoue ne pas le tenir à jour -, il aurait fait une prise ou deux, mais le prélèvement d'oiseaux n'est ni l'objectif principal de ses nuits de chasse, ni un sujet dont on parle facilement (Louis, 9 février 2011).

Il a aménagé le gabion à l'économie, en utilisant des matériaux de récupération très souvent. Il considère que ce sont des cadeaux pour le propriétaire. Dans trois mètres sur deux, tout est compact. Les lits viennent d'un hôpital qui les jetait, la partie cuisine est constituée d'un garde manger bricolé avec des roulettes de récupération, le chauffage se fait à l'alcool car c'est le moyen le plus économique, le matériel de chasse est rangé sous les lits et on s'éclaire à la bougie. Le gabion est considéré comme une installation « ancienne école ». Louis refuse de regarder les prévisions météo sur Internet pour voir les coups de froid qui font descendre les oiseaux et préfère regarder le ciel (Louis, 9 février 2011).

Lui qui n'est propriétaire d'aucune installation explique aussi que les relations entre chasseurs sont très importantes : « Il faut se faire accepter parmi les chasseurs pour chasser quand on ne possède pas de gabion personnel ». En tant que jeune, il a dû se faire accepter, rendre des services, bricoler des gabions et parfois sans être invité à chasser en retour (Louis, 9 février 2011).

Ensuite, il indique que tout ce qui ne peut pas se faire par le biais des connaissances permet de faire des économies (Louis, 9 février 2011). Pour déplacer un gabion, il faut connaître un ferrailleur et un conducteur de pelle. De ce point de vue, l'autochtonie est un atout qui permet de mobiliser des ressources auxquelles les horsains n'ont pas accès. Elle rappelle aussi que les chasseurs qui habitent loin de la réserve ou ont peu de temps à consacrer à la chasse ont intérêt à s'associer avec des locaux surtout s'ils sont disponibles pour se rendre régulièrement au gabion.

En assistant à une nuit au gabion, j'ai pu observer la relation entre un propriétaire et son camarade de chasse non propriétaire (Cf. encadré ci-dessous, le déroulement d'une nuit de chasse au gabion). Le propriétaire se comporte en véritable maître des lieux à maints égards. C'est lui qui m'a invité à passer la nuit. Il fixe le rythme de la journée (réparti les rôles et fixe les tours de veilles), choisit les tâches nobles (placer les appelants, dresser le chien, ne pas revenir bredouille) et délègue les tâches ingrates (transporter les appelants entre le gabion et la voiture, vider le pot de chambre, faire la vaisselle et le nettoyage du gabion), tout en s'attribuant le beau rôle quand il raconte ses sorties de chasse. Il montre une faible considération à l'égard de son « copain de chasse » qu'il réprimande, humilie et me présente comme un novice. Le chasseur non propriétaire ne conteste pas la position qui lui est donnée. Il accepte les injures et humiliations, flatte même le propriétaire de l'installation, acquiesce ses affirmations, l'encourage à raconter ses exploits de chasse et lui reconnaît le droit de dresser son chien.

Déroulement d'une nuit de chasse au gabion 11 février 2012

(Jean est le propriétaire du gabion et Marc son camarade de chasse)

15 h 00 : nous nous sommes donné rendez-vous à proximité du gabion, dans la réserve. Nous commençons par décharger la voiture. Jean part au gabion avec le chien empruntant son propre chemin. Cuissardes enfilées, Marc et moi emmenons les appelants chargés dans une barque et nos affaires vers le gabion situé à environ 600 m en empruntant un petit cours d'eau et en traversant la mare du gabion central dans lequel nous allons passer la nuit. Il se situe entre une mare et une platière naturelle au nord.

15 h 30 : le piquage des bétons dans les champs de tir et des appelants naturels dans l'axe de la charpente des meurtrières débute. Marc subit régulièrement les remontrances du propriétaire du gabion, Jean. Marc ne conteste jamais ces humiliations. Le propriétaire règne en maître sur l'installation, rappelant une organisation par ordre décrite par Guermond (1997) dans le chapitre sur le marais. Il est au service du propriétaire qui décide de l'implantation des appelants, qui fait partie d'une véritable stratégie de chasse.

Jean m'explique que Marc n'est pas un vrai sauvaginier. Il le considère comme un novice. Marc chasse pourtant depuis plus de trente ans et a habité plusieurs années à proximité du canal de Tancarville qui longe le marais.

Enfin, le chien de Marc obéit plus à Jean qu'à Marc qui précise que c'est bien son chien, mais qu'il le prête à Jean. C'est troublant.

Pendant qu'il pique, Jean m'explique aussi sa stratégie tout en me faisant comprendre qu'il garde ses petits secrets. Dans une ligne, il met deux oies. Il met aussi des bécasses et des vingeons. Il place des canards sauvages dans la platière naturelle et quelques cols vert coté mare. Il m'explique les relations de couple entre les oiseaux. Il joue sur la jalousie des uns envers les autres pour les faire chanter. L'objectif est de faire poser des oiseaux face au vent dans le sens inverse de leur trajectoire de progression (de l'amont vers l'aval). Il met donc les oiseaux qui crient le plus fort bien en aval en bout de ligne de façon à encourager la pose.

17 h 00 : fin du piquage, nous retirons les cuissardes et descendons dans le gabion. Nous mettons en place les deux lits (pour trois), les meurtrières, les fusils sur les reposeurs chargés et fermés, chaque chose a sa place dans ce gabion qui mesure environ trois mètres sur quatre. Jean ouvre le carnet de chasse. Il a fait 87 nuits dans la saison et 187 prises.

17 h 45 : c'est le début de l'apéritif, meurtrières fermées et avec des hautparleurs qui diffusent le cri des appelants dans le gabion. Nous ne devrions plus avoir à ressortir, sauf pour récupérer un oiseau mort.

Jean habite Saint Romain, il est docker, fils de docker et petit fils de docker (son fils ainé travaille aussi comme docker). Son métier implique que certains mois soient chômés car dans ce métier la carte de docker signifie aussi une embauche à la journée, une vie au jour le jour et une paye versée chaque vendredi. Certaines années sont très dures, mais il a aussi bien gagné sa vie à d'autres moments.

Marc habite la Remuée après Saint Romain et avant Lillebonne. C'est un ancien chauffeur-livreur.

Jean s'en prend souvent à son copropriétaire. Il a vendu une part parce que le gabion était sous utilisé à un moment où il était malade. 70 prises une année. Il regrette d'avoir vendu. Il a trouvé de véritables chasseurs, mais l'ordre et la propreté sont d'après lui insuffisamment respectés.

20 h 00 : C'est l'heure du repas. Jean a acheté du couscous chez le charcutier et une entrée à base d'endives à la crème café. J'ai apporté une bouteille de vin. Ce qu'ils font chacun leur tour puisqu'ils ont chacun leur bouteille dans le gabion.

Jean explique qu'il est considéré comme un très bon chasseur. Il m'explique qu'il arrive que ses voisins dépiquent et rentrent chez eux quand il le voit arriver au gabion de peur de rentrer bredouille. Il considère qu'il a été à l'avant-garde de certaines pratiques de chasse sur le marais qui sont devenues courantes. Il aurait été le premier à utiliser des canards sauvages, dont il a constaté l'efficacité. Il aurait aussi été le premier à utiliser un micro pour entendre les canards dans le gabion et donc pouvoir se protéger du froid et des courants d'air. Il a eu trois gabions qu'il a revendus. Avant de s'installer définitivement dans un gabion, il l'essaie de façon à vérifier de lui-même le nombre de prises possibles.

Nos conversations sont ponctuées d'interruptions pendant lesquelles nous écoutons le chant des appelants. Il doit nous permettre de savoir à quel moment des oiseaux se posent sur la mare. Quand Jean le décide, nous éteignons la lumière et vérifions à chaque meurtrière, ouverte l'une après l'autre, et à l'aide de jumelles si des canards se sont posés.

22 h 30 : Jean doit ressortir pour enlever deux cannes qui, selon lui chantent trop fort. Il est très énervé par la situation.

23 h 30 : le repas est terminé. Jean et moi nous couchons pendant que Marc veille. Jean décide que je ne ferai pas de veille seul à cause du brouillard. Il n'est pas question de rater un canard.

1 h 30 : Jean prend la veille juste après la marée haute (13 h 30). C'est le proprio !

3 h 30 : Marc prend son tour de garde.

5 h 30 : Jean prend un nouveau tour de garde.

8 h 00 : Marc prend le dernier tour de veille. Le ciel se découvre progressivement. Les jumelles sont de moins en moins utiles. Il n'y a pas de vent, mais du brouillard.

9 h 00 : petit déjeuner en moins de 5 min. Je fais la vaisselle avec Marc puis c'est le dépiquage. Je m'occupe des bétons. On casse la glace au petit matin en marchant dans la marre. C'est aussi l'occasion de constater que des canards se sont posés sur la glace. Ils y ont laissé des excréments et des plumes sans qu'on puisse les voir du gabion et ce dès les premières lignes. Jean est exaspéré : il va rentrer bredouille de sa nuit de chasse.

10 h 45 : nous chargeons la voiture. Pendant que nous ramenions les appelants, Jean a réussi à chaparder la canne blessée d'un voisin grâce au chien. Il n'est plus bredouille, la nuit est sauvée.

11 h 00 : je monte dans ma voiture.

83. Les plaisirs de la chasse

Quels sont les plaisirs liés à la chasse ? Au-delà de tuer des oiseaux que l'on a réussi à piéger, on peut identifier différents plaisirs qui sont liés à la pratique de la chasse. La mise en œuvre d'une stratégie de chasse par le positionnement des appelants, l'observation de la mare, c'est-à-dire du comportement des appelants et de leurs chants, la relation avec le chien choyé, nourri, distrait font partie des satisfactions. Le partage d'un bon repas bien arrosé pris en discutant et surtout en racontant ses exploits cynégétiques font aussi partie de la chasse. Ces plaisirs justifient la réalisation de tâches plus ingrates de nettoyage du gabion et des appelants, l'immersion dans un milieu froid et humide, une vie relativement précaire dans la promiscuité et un sommeil fractionné par les tours de garde.

Le marais représente donc un espace d'immersion dans la verdure en bordure de ville. Les gabions ne sont pas seulement des repères de chasses, ils sont des maisons secondaires qui permettent de se dépayser et de passer du bon temps. Pour les chasseurs qui habitent les barres d'immeubles de la ville Haute ou du tout proche quartier populaire des neiges, les mares et leurs gabions sont aussi des jardins et des espaces de jeux.

Nous avons vu que le fait d'être propriétaire de son installation de chasse ou de ne pas l'être est un critère susceptible d'influencer la répartition des rôles durant la partie de chasse. Une relation économique, s'établit entre celui qui apporte le capital et celui qui donne de son temps et de son énergie pour se construire un espace de chasse idéal. Cette situation modifie donc la manière de vivre la chasse et de profiter de ses plaisirs. Ainsi, cette relation ne peut se comprendre exclusivement comme de la soumission dans le cadre de loisirs mais s'appuie aussi sur l'adhésion de la personne qui suppose qu'elle éprouve des satisfactions dans le rôle qu'elle occupe.

Ainsi, comme dans une maison secondaire, où des pratiques reconnues d'ordinaire comme des corvées deviennent des loisirs, aménager son espace de chasse, curer et entretenir le pourtour d'une mare envahie par la végétation, se bricoler une hutte confortable sont des activités qui deviennent des distractions. Elles offrent parfois une reconnaissance sociale qui n'est pas toujours acquise dans le monde professionnel. Ainsi, le loisir est en rupture avec le quotidien.

Certains chasseurs voient même dans ces pratiques d'entretien un moyen de se maintenir en bonne santé. Elles deviennent une activité physique revigorante pour un ouvrier chaudronnier qui m'explique qu'il coupe du roseau en cuissarde dans une marre quatre heures durant avant de chasser (entretien court n°2). Grâce à son carnet d'adresse, il arrive à chasser une fois par semaine contre une demi-journée de travail. Même s'il reconnaît que cette activité est fatigante, il insiste plutôt sur ce qu'elle lui permet de construire en expliquant qu'il maintient sa forme physique (entretien court n°2). L'investissement physique consenti, qui pourrait être pensé comme un labeur est considéré comme une activité de loisirs qui procurant des satisfactions. Nous avons là un loisir actif (souvent considéré comme un second travail) au sens où l'entend G. Friedmann⁴².

⁴² Georges Friedmann, *Le travail en miettes*, Paris, Gallimard, 1964.

**Figure 9 : Chasseur luttant contre l'envahissement de la marre par les herbes.
On voit les herbes coupées au raz de l'eau au plan intermédiaire et au premier plan des herbes qui restent à couper.**



Ainsi, le temps passé dans la réserve et l'argent investi trouvent une compensation. Un ouvrier qui m'expliquait que son installation lui coûtait 10% de ses revenus alors qu'il ne peut passer que trente week-end par an dans la réserve précise « le gabion, c'est 50% de ma vie. Ça vient juste après ma femme et mes enfants »⁴³ (entretien court n°3).

Pour faire une nuit de chasse au gabion le 11 février 2012, nous avons passé 20 heures sur place sans compter le temps de déplacement et le chargement et déchargement de la voiture à nos domiciles. Les chasseurs ont passé trois nuits au gabion cette semaine là.

Les entretiens ont permis de quantifier les temps de chasse individuel des chasseurs à la passée et au gabion, comme annoncés ci-dessous : la saison 2010-2011 a duré un peu plus de 25 semaines pour la fermeture en date du 31 janvier 2011 et de quasiment 27 semaines pour la fermeture en date du 10 février 2011⁴⁴. La saison comprend un maximum théorique de 181 nuits chassables. Sur la base des déclarations des chasseurs interrogés, ils ont effectué entre deux nuits et 150 nuits. Autrement dit, les chasseurs les plus assidus passent jusqu'à cinq nuits par semaine au gabion.

⁴³ Entretien court (gabion 3).

⁴⁴ En réalité, il est question d'un peu plus de 25 semaines pour la fermeture en date du 31 janvier et de quasiment 27 semaines pour la fermeture en date du 10 février.

Nombre de nuits passées au gabion (entretiens longs et courts de chasseurs) :

5 jours/7, 30 à 40 nuits/an, 10 nuits/an, 30 nuits/an, 35 nuits/an, 40 nuits/an, 50 à 60 nuits/an, 1 nuit/semaine, 2 à 3 nuits/semaine, 130 nuits/an, 130 nuits/an, 150 nuits/an, 4 à 5 jours/semaine et tous les jours l'hiver.

Louis définit le gabion, 6 mètres carrés et un étang de 500 mètres carrés en haricot, comme son paradis⁴⁵, son lieu de détente. Il indique qu'il n'a pas les moyens de faire des activités très chères, d'avoir une grande maison ou de partir en voyage à l'étranger. Il semble beaucoup plus occupé par la rénovation du gabion que par la chasse elle-même. Pour l'aménager, il doit tout charrier à la brouette sur 500 m dans le marécage (isolation, couchette, etc.). On lui prête le nom de « Monsieur charrette » parce qu'il utilise une remorque artisanale inspirée des modèles qu'on croche sur les mobylettes, ou les vélos. Il chasse en fonction de sa disponibilité, de son envie, des dates d'ouvertures (légaliste) et des conditions météorologiques, vent de Nord et Nord Est en prenant soin de respecter les règles de chasse. À ses yeux, la chasse, c'est aussi passer un moment en famille, jouer aux dominos, se faire à manger et partager une collation. Tout est prévu pour ça dans son gabion. Il ne conçoit pas de venir au gabion pour faire la fête, ou à l'inverse en restant sur le poste de chasse toute la nuit (Louis, entretien 2011). La chasse peut être vécue de différentes façons. Dans certains gabions la performance prime, il est interdit de parler, tandis que dans d'autres le gabion est un prétexte pour entretenir une sociabilité joviale, passer du temps avec ses amis, en famille ou encore faire découvrir la nature à ses enfants.

Le temps consacré au nettoyage de la mare et à la préparation des installations est très variable d'une installation à l'autre, il dépend de sa position dans le marais et du nombre de personnes qui gravitent autour de l'installation. Marcel (entretien 28 mars 2011) va tous les jours à son gabion et il estime qu'il y passe 300 à 400 heures d'avril à août. À l'ouverture, il passe deux jours complets à faucher. D'autres déclarent avoir passé une vingtaine de jour par an pour l'entretien, quatre à cinq week-end par an et parfois seulement vingt heures par an. Cet entretien du milieu contribue à positionner les chasseurs de l'estuaire comme gestionnaires actifs de la nature. Ces journées donnent aussi lieux à des moments de convivialité. Il arrive qu'on prépare un barbecue, on prend des collations et il arrive même qu'on se baigne dans une mare.

Ces moments de préparation du gabion sont l'occasion d'échanges entre des gens de différentes catégories sociales. Un chasseur chef d'entreprise a le sentiment que la chasse met les gens sur un pied d'égalité, favorise les échanges culturels et permet d'apprendre aux contacts de gens différents (entretien Benoît, 6 mai 2011). Le fait de travailler collectivement pour aménager l'espace de chasse contribue à renforcer les solidarités entre les chasseurs. Il est possible de prêter main-forte à un ami pour lui rendre service, comme l'indique un chasseur à la retraite soucieux de soulager un des ses amis qui faisait les quarts tout en occupant son propre temps libre (entretien Marcel, 28 mars 2011). La chasse est aussi un exutoire. Des gens qui ont perdu leur travail, n'ont pas de femme se retrouvent au gabion et trouvent des

⁴⁵ C'est là une caractéristique anthropologique forte qui relève du "jardinage de la nature" comme le souligne Robert Harrison, *Jardins: réflexions sur la condition humaine*, Paris, Le Pommier, 2007.

communautés dans lesquelles s'intégrer et des gens avec qui ils peuvent rompre leur solitude (entretien Yves, 5 mai 2011).

Figure 10 : Un apéritif sur le toit du gabion pendant la passée



In fine, ces usages de la Réserve et les pratiques aménagistes des chasseurs à vocation sportive, festive ou de divertissement, impliquent aussi des logiques qui entrent en contradiction avec les fonctions que le gestionnaire de la Réserve - soucieux des équilibres écologiques -, attribue aux mares. Tondre le gazon comme dans un jardin d'ornementation, désherber, brûler ses déchets à même le sol dans une réserve naturelle, aménager des espaces de stationnement dans le roseau, ou même incendier des espaces champs de roseaux pour libérer la vue ou nettoyer le pourtour des mares, faire des barbecues et la fréquentation intensive d'engins motorisés quand ils n'enfreignent pas la loi qui s'applique sur ce territoire, peuvent porter préjudice aux habitats écologiques.

Figure 11 : Un gabion dont le pourtour est tondu



Figure 12 : un gabion dont le pourtour à été nettoyé de ces roseaux par le feu



Conclusion

Cette étude sur la chasse au gabion dans la Réserve naturelle de l'estuaire de Seine permet de mieux connaître le fonctionnement d'une pratique sociale de loisirs qui, malgré son importance et son caractère emblématique, est rarement envisagée du point de vue des chasseurs.

Dans un premier temps, elle montre que les 1 842 chasseurs du domaine public maritime sont presque toujours des hommes. Ils ont majoritairement entre 21 et 60 ans et sont encore plus nombreux dans le haut de cette fourchette d'âge. Ils habitent pour la plupart la Seine-Maritime et comptent dans leur rang une très grande proportion d'ouvriers. En cela, la chasse au gabion est surtout un loisir de résident et de personnes d'un niveau social modeste.

Dans un deuxième temps, nous avons vu que la chasse est une activité onéreuse. Entretenir un gabion, une mare et un élevage d'appelant demande d'y investir non seulement de l'argent, mais aussi du temps. Pour de nombreux chasseurs la chasse est un véritable choix de vie, qui doit trouver des compromis avec d'autres formes d'engagements, professionnels et familiaux. Afin d'éviter de faire des sacrifices et limiter leurs dépenses, les chasseurs achètent des gabions à plusieurs. Quand ils disposent de peu de temps, ils peuvent aussi céder temporairement la jouissance de leur gabion contre son entretien. Ainsi, pour des chasseurs habitant la région du Havre, entretenir un gabion qui ne leur appartient pas est aussi un moyen d'accéder à la chasse et à tous les loisirs qui y sont associés. L'entretien du même gabion n'est d'ailleurs pas perçu comme une charge, mais contribue à étendre la gamme des plaisirs que procure le marais. Au-delà du plaisir de tuer, d'élaborer une stratégie de chasse, d'écouter chanter ses appelants, la vie au gabion et au bord du plan d'eau offre à ces populations des occasions de jardiner, de bricoler, de

contempler la nature, de créer des moments d'échanges et de convivialité. En somme toutes sortes d'activités de loisirs, qui permettent un dépaysement champêtre et une rupture avec le quotidien. Ces pratiques sont souvent en tension avec les objectifs de préservation des habitats écologiques. L'enjeu de ce type de recherche est justement de se donner les moyens de comprendre comment concilier aux mieux les modes de vie des chasseurs de la Réserve naturelle de l'estuaire de Seine avec les contraintes environnementales d'un territoire riche, donc de concilier des formes d'expressions culturelles, comme la chasse, et la diversité des espaces de nature.

Nos investigations ont permis d'établir des questionnements qui sont autant de pistes pour prolonger cette réflexion. La forte représentation des ouvriers du Port parmi les chasseurs invite à rechercher les influences du paternalisme des responsables de l'industrie portuaire qui ont, ou ont pu avoir, intérêt à soutenir le développement de la chasse dans l'estuaire de la Seine. La cohabitation de populations très hétéroclites amène aussi à interroger sur la nature des liens entre les chasseurs et sur les intérêts que les uns et les autres peuvent avoir à se fréquenter. Enfin, si la chasse utilitaire, amateur ou professionnelle a disparu sur le marais, on peut s'interroger sur la transformation des profits liés à la chasse. Dans une société des loisirs, la revente des installations ou de nuitées ne serait-elle pas un commerce autrement plus intéressant et menaçant pour l'environnement que celui du gibier ? Cette logique foncière déguisée et non avouée fait des chasseurs de l'estuaire un club au sens où l'entend Pierre Bourdieu⁴⁶.

⁴⁶ Pierre Bourdieu, Questions de sociologie, Paris, Minuit, 2002.

Synthèse de la partie 3:

La chasse au gabion dans la réserve naturelle de l'estuaire de Seine : une approche sociale de la nature

La chasse fait partie des pratiques de gestion et de construction de la nature que l'on peut inclure dans les bricolages socio-naturels. La chasse au gabion est une singularité forte de l'estuaire de la Seine, car les chasseurs ont de puissants relais politiques et associatifs. Ils représentent un lobbies qui sait très bien faire entendre sa voix et une population difficile à gérer pour les élus et les aménageurs. Nous touchons ici à une tradition ancienne (présente dans les récits d'écrivains du 18e et 19e siècles) mais perpétuellement réinventée. Si la chasse fut autrefois bourgeoise et le braconnage contrôlé par la seigneurie et le clergé, elle est devenue avec l'industrialisation de nos modes de vie un loisir pour les ruraux. Ce changement de statut pour le chasseur dont la fonction n'était plus exclusivement nourricière l'a amené à se poser en gestionnaire des milieux sauvages. Au 20e siècle la chasse est devenue progressivement une activité majeure pour le monde ouvrier (si l'on en juge par la revue phare: Le chasseur français). Pour ces derniers la chasse de loisirs a revêtu encore plus d'importance lorsque le travail s'est morcelé en tâches répétitives sans signification (dans les années 1960). Ces étapes historiques ont également façonnées la chasse dans l'estuaire de la Seine. C'est en particulier le cas de deux terrains de jeux pour les chasseurs: le PNRBSN et la Réserve naturelle.

L'enquête s'est centrée sur la Réserve naturelle, territoire à fort enjeu médiatique, tiraillé par l'étalement urbain, le développement industriel et la préservation d'un trésor écologique. Les 250 espèces d'oiseaux qui y séjournent, les 100 000 oiseaux migrateurs qui y passent sont devenus un emblème pour les associations naturalistes et l'écologie politique. L'enquête s'est déroulée de manière ethnographique en vivant le quotidien de chasseurs au gabion et en s'appuyant sur les données sociales fournies par l'ACDPM. 16 entretiens longs et 28 entretiens courts, ainsi que la participation à des réunions associatives et à des actions de terrain ont permis de compléter le matériau de l'enquête.

Les chasseurs de la Réserve naturelle sont plutôt âgés (on ne compte que 29% de moins de 40 ans). Cette donnée s'explique par le fait que la chasse au gabion est onéreuse et nécessite une solidarité permettant de partager ce coût. Il s'agit plutôt ici d'une pratique de niche: on ne compte en effet que 1842 adhérents pour la saison 2010-2011. C'est également une pratique très localisée: 73.8% des chasseurs habitent en Seine-Maritime. La plupart proviennent de localités autour du marais ou du Havre.

Ils sont majoritairement issus de catégories sociales populaires, comptant dans leurs rangs plus de 51% d'ouvriers, 9.65% d'inactifs, 15.3% d'employés. Les métiers les plus cités sont docker, chauffeur, maçon, mécanicien, opérateur, soudeur, chaudronnier ou électricien. Ainsi, le développement du Port autonome du Havre a engendré une fabrique de tradition de chasse recrutant dans son bassin industriel. Même si la question reste délicate lors des entretiens, il est clair que le statut social des chasseurs est à même de faire pression sur les décisions politiques prises à l'encontre de la Réserve naturelle. En outre, comme pour les BPAL, la chasse fait apparaître une forte relation de dépendance entre la thématique d'appauvrissement de la nature et les classes populaires vivant dans l'estuaire de la Seine.

La vie au gabion amène le chasseur à nouer un contact dur avec le milieu. Couper les herbes hautes, gérer les populations d'oiseaux (le gibier, mais aussi l'affut qui nécessite une compétence d'éleveur), connaître les cris et les connexions entre oiseaux, vivre dans l'eau, les marais et avec les moustiques, sont des tâches de gestionnaire actif du milieu naturel. Le bricolage du gabion, l'achat de matériel agricole, l'organisation de veillées, la cuisine à base de produits du terroir, et le travail de force pour entretenir et se rendre à son poste de chasse participent à une construction sociale de la nature estuarienne. Ce savoir se vit plus qu'il ne se raconte. C'est cet éprouvé commun qui fait corps chez les chasseurs de l'estuaire. Les roseaux, la vase, les eaux, le brouillard, parfois la glace participent à cette connaissance spartiate de la nature. Certains passent jusqu'à 5 nuits par semaine au gabion, c'est à dire toute la vie. Pour d'autres, il y a derrière le gabion une opportunité foncière de location qui conforte l'idée d'un club fermé chez les chasseurs.

Comme pour les BPAL et nous allons le voir pour les jardins, il s'agit d'une pratique de loisirs enclavée, à fort investissement en temps qui réinvente les traditions des classes populaires. Ces dernières passent par une logique de réappropriation de l'espace ou de réinvention de la nature. On y trouve un discours sur les catégories du sauvage et du domestique, sur les espèces invasives ou encore sur la qualité écologique du milieu. Les chasseurs comme les autres participent à un processus d'individuation: en coupant, taillant, prélevant... la nature de l'estuaire s'incorpore en eux. La mise à l'affut travaille leurs sens, leurs imaginaires et au final donne sens à leur communauté. Leur terrain de jeu en devient alors un terrain miné pour les élus et les projets d'aménagements.

Partie 4:

Les jardins associatifs de l'estuaire de la Seine

Oriane Letourneur (UMR IDEES) & Olivier Sirost (CETAPS)

Université de Rouen

Selon une étude de l'INRA⁴⁷ un ménage sur deux en France dispose d'un jardin potager ou d'agrément. Un ménage sur trois cultive ses légumes pour sa propre consommation ou le plaisir de jardiner (rester en contact avec la nature). C'est devenu avec le bricolage un mode de loisir majeur dans nos sociétés. Là où les ménages font des économies sur leurs vacances ou leur adhésion à un club sportif, leur dépense pour le bricolage et le jardinage augmente ou se maintient (comme le signale l'INSEE). Comme pour le camping et le plein air⁴⁸ c'est aujourd'hui une activité refuge permettant de maintenir les héritages et les ancrages sociaux.

La thématique des jardins est essentielle à une compréhension globale de l'estuaire de la Seine. Avec la disparition de la pêche professionnelle en Seine, la diminution des espaces de chasse et de cueillette, mais aussi face à l'étalement urbain, à l'accès limité et difficile à l'eau, le jardinage reste une des seules et des plus répandues pratique d'appropriation de l'estuaire par les usagers. En outre le caractère des jardins associatifs permet de sortir d'une reconquête purement privative placée sous la tutelle du lobbying des agences d'urbanisme pour aller vers une vision partagée et une action collective.

L'Agenda 21 fait apparaître une charte concernant les jardins associatifs et familiaux dans une perspective durable. La CREA propose depuis peu, comme d'autres communautés de communes, des perspectives de récupération des eaux pluviales pour arroser les potagers, des abris construits en matériaux recyclables impactant peu l'environnement, des opérations médiatiques (graines de jardins), des partenariats pédagogiques à destination des scolaires... Cette dynamique s'appuie sur un événement chargé de médiatiser politiquement l'*Axe Seine* (ou *Grand Paris*): Normandie impressionniste. Au delà du jardin d'eau de Monnet à Giverny, l'opération s'appuie notamment sur un savoir faire déjà élaboré dans des partenariats avec le Jardin des plantes, le Muséum d'histoire naturelle, les écomusées, ou encore le Parc naturel régional des boucles de la Seine normande.

⁴⁷ Séverine Gojard et Florence Weber, Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire, INRA Sciences sociales n° 2, Avril 1995.

⁴⁸ Olivier Sirost, La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature, Nancy, PUN, 2009; Gilles Raveneau & Olivier Sirost, Anthropologie des abris de loisirs, Paris, PUPPO, 2011.

Le festival graines de jardin s'inscrit clairement dans une perspective de reconquête sociale combinant les prises multiples de la sensibilité écologique contemporaine: marché bio, impressionnisme, ateliers pratiques de main verte, vide jardin, fête de la nature, conférences et expositions...

Sur le plan du territoire, comme le souligne l'AREHN, ces jardins collectifs s'inscrivent dans une dynamique bien plus large comprise dans un dispositif qui regroupe jardins associatifs, maisons des forêts, route des fruits, actions pédagogiques du PNRBSN, jardins municipaux et espaces verts... Ces jardins partagés sont à nouveau à la mode depuis les années 1970 afin d'aider les populations défavorisées et de reconverter d'anciens espaces industriels désaffectés. Le jardin comme lieu de sociabilisation, de transmission des savoirs faire entre génération, espace d'insertion ou d'aide économique, mais aussi dispositif de formation des jeunes est plus que jamais d'actualité. Le potentiel est grand en Normandie en raison de l'héritage des aménagements industriels dans la vallée de la Seine. La demande des jardiniers continue chaque année à surpasser l'offre à leur disposition. Le jardinage permet facilement de focaliser les actions publiques sur la biodiversité et la conservation d'un patrimoine faisant de l'estuaire un espace nourricier et esthétique. Le jardin dit en concentré l'histoire des espèces introduites et originaires de l'estuaire de la Seine. Il montre également comment l'industrie à travers ses hommes a su conserver un réflexe de retour à la nature. Les jardiniers arrosant leur potager à l'eau de la Seine savent pertinemment l'état écologique de l'eau et des sols, car ils ont pour la plupart travaillé dans le bassin industriel seino marin ou haut normand. Ils sont également porteurs d'un savoir faire - notamment dans le traitement des fleurs et des denrées alimentaires - qui s'inscrit pleinement dans une politique de développement durable.

L'opération "Jardins secrets" conduite par le Conseil général de Seine-Maritime a voulu exhumer cette richesse en 2011, exposant de front les 50 jardins emblématiques qui jouxtent l'estuaire et démontrant leur rôle dans l'identification territoriale. Ces derniers ont été mis en parallèle avec le réseau de jardins associatifs et la tradition du déjeuner en plein air à base de produits du terroir.

La Fédération des Jardins ouvriers et familiaux de Normandie est née en 1934. La région Haute-Normandie se classe au 4^e rang du nombre de jardins associatifs en France, derrière l'Ile-de-France, la région Rhône-Alpes, la région Nord Pas-de-Calais & Picardie, et devant la région Basse Normandie (au 5^e rang). La Fédération comporte aujourd'hui près de 5000 adhérents répartis en 60 associations, la plupart situées en Haute-Normandie. Parmi les sites comportant un ou plusieurs jardins associatifs on peut lister: Elbeuf, Duclair, Bihorel, La Glèbe, Bonsecours, Gaillefontaine, Forges les eaux, Le Trait, Sauvie Bléville, Yvetot, Boisguillaume, Pavilly, Cany Barville, Neuville les Dieppe, Sotteville, Beuzeville, Le Havre, Dieppe, Canteleu, Déville les Rouen, Fécamp, La Mailleraie, Caudebec en Caux, Montville, Gonfreville l'Orchet, Serqueux, Bueil, Menilles, Conches, Serquigny, Malaunay, Val de Reuil, Caudebec les Elbeufs, Saint Aubin les Elbeufs, Saint Etienne du Rouvray, Sotteville les Rouen, Oissel,

Freneuse, Lillebonne, Mont Saint Aignan, Granville, Tourville la rivière, Harfleur, Mesnil-Esnard, Grand Couronne.

Pour la présente étude, nous nous sommes intéressés aux jardins collectifs des bords de Seine dans le département de la Seine Maritime. Cette étude s'appuie principalement sur les jardins de Duclair, Yainville, Le Trait, Elbeuf et Saint Aubin, et Cléon. Les jardins sont situés en bord de Seine ou non loin comme c'est le cas de Duclair dont la rivière Austreberthe longe les parcelles et se jette dans la Seine à quelques dizaines de mètres.

Pour mener à bien ce projet, des enquêtes ont été faites auprès de nombreux jardiniers qui ont amplement collaboré à ce travail destiné à entrevoir le lien qui unit les jardiniers aux jardins et à la Seine. Car tous les jardiniers enquêtés ont une histoire et de nombreuses anecdotes à propos de la vie dans les jardins, des jardins qu'ils cultivent pour certains depuis plusieurs décennies.

Ils ont tous également une histoire avec le fleuve qu'ils prennent en compte, qu'ils observent, qu'il connaissent, qu'ils craignent parfois. Dans tous les cas, la Seine fait partie de leur histoire et ils n'y sont pas indifférents. Les jardins et la Seine ont à ce titre une histoire commune que nous aborderons lors de cette étude.

Des entretiens ont donc été effectués auprès de jardiniers de tous les jardins cités. Aussi, ils ont été complétés par de nombreuses rencontres, parfois brèves, d'autres fois plus enrichissantes, mais toujours dans un même esprit avec des jardiniers très complaisants et soucieux de partager l'univers de leur passe-temps qui pour beaucoup est devenu une passion. La parole a été donnée en priorité à ces hommes et ces femmes qui se sont livrés librement sur leur parcours de jardiniers : aucune contrainte n'a été fixée, les questions et la curiosité du moment étaient dictées par le ton de la discussion et les sujets dont avaient envie de parler les jardiniers.

Tandis que certaines personnes se sont livrées de façon touchante et naturelle sur leur vie, d'autres ont parlé plus aisément de questions de jardinage ou d'organisation de la vie au jardin. Chacun et chacune ont été entendus, et leurs parcours très variés sont venus alimenter cette approche qui se veut au plus près des jardiniers. C'est pourquoi la parole a été donnée en priorité aux acteurs principaux de la vie des jardins. Et dans cet esprit, les enquêtes se sont déroulées dans un climat « bon enfant », prospère aux confidences et à la libre parole.

La recherche consacrée aux jardins ouvriers des bords de Seine doit remplir plusieurs objectifs énumérés ci-dessous :

- Les jardins des bords de Seine sont des faire-valoir d'une époque, à ce titre ils ont été conservés et protégés. Il s'agit à présent de les faire vivre sans ignorer la continuité historique et les resituer dans les réalités et les attentes contemporaines des jardinières et des jardiniers.

- Ils ont une âme propre du fait de la proximité de la présence du fleuve. A ce titre, les jardins des bords de Seine méritent qu'on s'intéresse à leur particularité.

- Ils font partie intégrante des villes et l'esprit des jardins peut s'étendre au-delà des limites des parcelles. Et nous verrons que les riverains, qu'ils soient ou non jardiniers sont attachés à la présence des jardins ouvriers dans les villes.

- Rendus célèbres et poétiques par les peintres impressionnistes, les jardins collectifs font également partie du paysage visuel et esthétique et appartiennent de ce fait à l'imaginaire collectif. Ils contribuent eux aussi à véhiculer une image romantique, désuète et champêtre d'un cadre de vie idyllique de la campagne normande.

- Enfin, les jardins collectifs sont des lieux de rencontre et d'échange ; ils sont en de nombreux points synonymes de partage.

La Seine vue et contée par les jardiniers

Les jardins des bords de Seine ont cette particularité d'être liés au fleuve. Ainsi, les jardiniers ne minimisent pas cette proximité qui fait leur singularité.

Les jardins d'Elbeuf et de Saint Aubin sont situés de part et d'autre des rives de la Seine. Et si la Seine n'est pas à la portée de tous les regards de jardiniers, ils peuvent tous voir le pont qui relie les deux rives et rappelle la présence du fleuve. Les usagers des jardins ne l'ignorent donc pas et sont ravis de pouvoir profiter d'un lieu si paisible et d'un paysage aussi privilégié tout en restant au cœur de leur ville. **Comme pour les bases de loisirs, les zones de pêche récréative, les espaces de chasse, les ports de plaisance ou les terrains de camping, les jardins renvoient à un environnement industrialo-urbain. Les jardiniers comme les autres usagers présentés dans ce rapport ont conscience de travailler une matière faire d'éléments naturels et industriels combinés.** Anciens ouvriers agricoles ou dans les industries bordant la Seine, les jardiniers ont une connaissance fine de la qualité des sols et de leurs qu'ils travaillent au quotidien. Dans cet espace du "pis aller", ils exercent leur science du potager.

Les jardins de Cléon sont à proximité immédiate du fleuve que seuls un sentier et un talus séparent des premiers jardins. De nombreux jardiniers ont rappelé qu'il était arrivé à la Seine de sortir de son lit et d'inonder les jardins à plusieurs reprises. « C'est arrivé en hiver, il y avait de l'eau dans tous les jardins, et il a fallu attendre des semaines avant de pouvoir revenir ». Aussi, guettent-ils leur fleuve, en remarquant les aléas du niveau de l'eau du fait des marées. C'est d'ailleurs cette condition qui permet deux fois par semaine de remplir l'eau des bacs selon le niveau de la Seine. Mais sachant qu'il y a des nappes souterraines sous les parcelles, ils sont nombreux à avoir équipé leur jardin d'une pompe individuelle.

Ils regardent également les ferries et les bateaux chargés de conteneurs passer sur le fleuve. Ils font des remous et des vagues, c'est un peu comme à la mer. « J'habite au bord de la Seine alors le soir, je les entends naviguer, et des fois, ça tremble un peu dans la maison ! »

Ceux du Trait sont en grande partie encerclés par un cours d'eau pollué par les eaux usées de la ville. Les jardiniers préfèrent s'amuser de cette situation et prennent avec philosophie leur écart de la ville et la promiscuité d'eaux stagnantes qui deviennent difficilement tolérables lorsqu'il fait très chaud. Il faut d'ailleurs traverser un pont pour accéder aux jardins. « La Seine ne passe pas loin, juste derrière l'allée de peupliers, mais il y a ces eaux sales qui passent sous notre nez. »



Illustration 6 : vue depuis la passerelle du Trait

Il s'agit alors d'opérer à un status quo entre les usagers des jardins et la Seine. Les jardiniers ont montré leur attachement à la Seine, ils la connaissent, et beaucoup d'entre eux n'hésitent pas à se rendre au bord du fleuve avant de rejoindre sa parcelle, « je fais ça histoire de vérifier qu'elle est toujours là (sourire) et puis c'est notre voisine, il faut lui prêter attention ». Le fleuve entre aussi en ligne de compte pour les questions de l'arrosage, et la proximité du fleuve est une aubaine pour les jardiniers.

L'Austreberthe et les jardiniers de Duclair

A Duclair, les jardins municipaux sont longés par l'Austreberthe qui se jette dans la Seine à quelques centaines de mètres. Là aussi, il a fallu « dompter » la nature et se prémunir des inondations, car les jardins des bords de Seine étudiés sont tous localisés en zone inondable. Les jardiniers connaissent la réglementation. A savoir, à la question « est-il possible d'arroser les jardins avec l'eau de la rivière ? », ils répondent que c'est interdit. Un seul jardinier précise qu'il est possible d'arroser avec l'eau de la rivière, sauf dans un cas bien précis. « Les seules fois où il n'est pas possible d'arroser avec l'eau de la rivière, c'est quand notre département est en sécheresse, et un arrêté municipal nous l'interdit ». La rencontre des jardiniers situés le long de l'Austreberthe montre qu'ils cohabitent pacifiquement et qu'ils sont intéressés par « leur » rivière. Et même si un talus d'environ un mètre soixante de hauteur a été mis en place pour protéger la zone d'une éventuelle montée des eaux, les jardiniers gardent un œil sur elle : « A certains endroits elle est profonde de soixante-dix centimètres. Quand c'est l'hiver elle monte facilement d'un mètre et elle a déjà débordé, jusqu'à l'hypermarché dans la zone des commerces ».

Un sentier de promenade suit le cours de la rivière et passe devant les jardins. Ce chemin est très pratiqué par les riverains de Duclair qui, au même titre que les jardiniers se sont appropriés l'Austreberthe. La familiarité rendue possible par un accès public et pédestre renforce ce sentiment d'attachement et d'appropriation.



Illustration 7 : les sentiers de l'Austreberthe

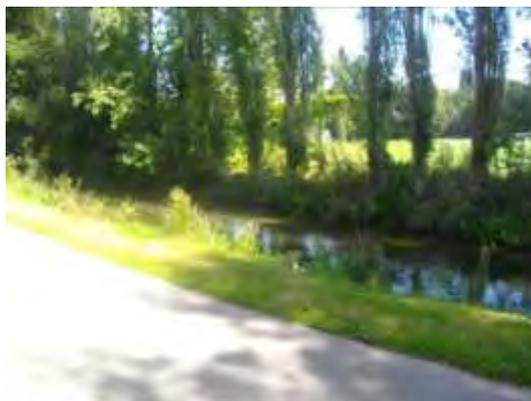


Illustration 8 : l'Austreberthe

Le long du sentier et à proximité des jardins se trouve un enclos à canards dont les célèbres canards de Duclair qui sont célébrés tous les étés lors d'une fête qui leur est consacrée, et sont mis à l'honneur comme patrimoine local en étant associés à l'Austreberthe et à la ville. Les jardiniers en parlent, et associent les jardins à cet « marque de fabrique » de Duclair. Ils bénéficient d'un cadre remarquable et ils en sont pleinement conscients en agrégeant les jardins à l'Austreberthe et à la vie sociale créée autour de la rivière.

Quelques jardiniers confient d'ailleurs qu'ils relaient volontiers au second plan les travaux de jardin prévus pour la journée en échange d'une promenade le long des sentiers de l'Austreberthe.

Listes non exhaustives des légumes, fleurs, arbres et arbustes répertoriés dans les jardins

Transmis de jardiniers en jardiniers, parfois de pères en fils, les jardins familiaux et ouvriers recèlent de beaucoup de variétés de végétaux, et pas seulement de légumes. Les arbres fruitiers ont une place de choix dans ces jardins, tout comme la végétation d'ornement, ceux-ci montrant à nouveau la pérennité des lieux. Les quelques listes présentées ont pour but d'afficher la diversité des végétations au sein des jardins, et par la même occasion de montrer les différentes possibilités d'aborder un espace à la disposition d'une personne, d'un couple ou d'une famille. Ces listes ne sont pas exhaustives car elles correspondent à une végétation donnée à une saison donnée, à savoir que les relevés ont été orchestrés dans une période allant de fin juin à début septembre. Il est utile d'indiquer que certaines parcelles sont rendues confidentielles et très privatives par les jardiniers qui clôturent l'espace à leur disposition par des haies, en rendant l'accès impossible et en limitant fortement l'observation.

| | | | | | |
|-------------------|------------|--------------|----------------|---------|------------------|
| Liste des légumes | endive | | | | Salades |
| | Petit pois | aubergine | concombre | navet | Feuille de chêne |
| | asperge | citrouille | maïs | radis | échalote |
| | piment | choux divers | haricot | potiron | carotte |
| | ail | épinard | pomme de terre | brocoli | courgette |
| | céleri | poireau | betterave | courge | oignon |

Les légumes occupent une majeure partie des jardins. C'est surtout vrai pour les jardins familiaux gérés par les communes, qui ont une finalité potagère. Les jardins de Cléon ne répondent pas nécessairement à ce schéma car la législation concernant leur exploitation est plus flexible⁴⁹.

| | | | | | |
|--------|---------------|---------------|-----------|-------------|-----------------|
| fleurs | lavande | | | | |
| | lavatère | | | mufler | marguerite |
| | lin | coquelicot | cosmos | delphinium | œillet d'inde |
| | belle de jour | rose trémière | pivoine | coquelourde | œillet de poète |
| | anémone | campanule | tournesol | dahlia | fougère |
| | soucis | pervenche | aster | œillet | capucine |
| | géranium | pavot | ravenelle | bourrache | digitale |

Les fleurs sont très présentes dans les jardins et les jardiniers leur laissent parfois une place de choix. Leur présence répond à deux finalités différentes mais complémentaires. Pour certaines fleurs comme les œillets d'inde, les soucis ou le lin leur culture est associée à celle d'un légume pour prévenir de maladies ou d'insectes. Les jardiniers sont très nombreux à les utiliser comme palliatifs aux engrais et pesticides. Les autres fleurs ont un rôle plus décoratif et sont complémentaires aux légumes dans la quête des jardiniers qui n'est pas seulement celle de la récolte mais aussi celle de la contemplation de la nature et le souci de rendre le jardin beau. « J'ai planté des rosiers et des fleurs annuelles ; comme ça je peux rapporter des fleurs à ma femme en rentrant du jardin ».

Phénomène de mode, rendu esthétique ou préoccupation écologique, toujours est-il que les « prairies fleuries » ont fait leur apparition dans les jardins et qu'elles rendent compte de la place occupée par les fleurs qui n'est pas négligeable. A Cléon, une prairie fleurie occupait presque autant de surface que la culture de légume⁵⁰.

⁴⁹ Ce point important sera traité dans la partie consacrée aux jardins de Cléon.

⁵⁰ Illustration 10 page 16.

| arbustes fleuris | | |
|------------------|----------------|---|
| rosier | bougainvillier | |
| lilas | magnolia | |
| chèvrefeuille | clématite | |
| forsythia | arbre papillon | à |
| jasmin | seringat | |

Ils symbolisent aux yeux des jardiniers au même titre que les arbres l'encrage et l'enracinement à la terre⁵¹. « Sur cette parcelle, c'est moi qui ai tout planté, il n'y avait rien ! Maintenant, c'est comme chez moi, c'est à mon goût et je m'y sens bien ».

Tout comme les fleurs, les arbustes fleuris montrent que les jardins ne sont pas dénués de soucis d'esthétisme partagé par beaucoup de jardiniers.

| fruits | |
|----------|--------|
| avocat | melon |
| rhubarbe | tomate |
| fraise | |

| arbres et arbustes fruitiers | | |
|----------------------------------|-------------|-------------|
| pommier | abricotier | cassissier |
| poirier | châtaigner | groseillier |
| cerisier | mirabellier | mûrier |
| amandier | framboisier | myrtillier |
| passiflore (fruit de la passion) | prunier | noisetier |
| pêcher | raisin | noyer |

Les fruits, arbres et arbustes fruitiers sont à l'image de la diversité des jardiniers. La culture d'amandiers rapportés du Maroc natal, le melon ou la passiflore ont pris place dans les jardins. De même que les aromates telle la menthe occupent une place de choix aujourd'hui dans les jardins.

| autres arbres | | |
|---------------|--------|------------|
| frêne | pin | marronnier |
| houx | troène | arbousier |
| sorbier | hêtre | bouleau |
| | | saule |
| aubépine | buis | pleureur |
| sapin | thuya | |

Les arbres jouent un rôle ornemental indéniable, ils servent aussi de haies pour se prémunir des autres usagers et conférer à ces parcelles louées un caractère intime et familial. Ils apportent au potager l'ombre nécessaire quand le soleil est au zénith. Et ils confirment la pérennité des jardins évoquée précédemment.

Tandis que certains jardiniers se contentent de cultiver uniquement des légumes et quelques fruits, d'autres y ont associés des fleurs et des éléments arbustifs. Ce point souligne que les attentes ne sont pas les mêmes pour tous et

⁵¹ Illustrations 11 et 12.

qu'il y a presque autant d'occupation du sol différente qu'il y a de jardiniers. Jean Michel⁵², jardinier à Duclair confiait qu'il possède une cour à son domicile. Pour cette raison, il a juste eu envie de cultiver des légumes.

D'après les enquêtes, une tendance générale tend à penser que les choix d'organisation des parcelles dépendent à la fois du temps que les jardiniers peuvent y passer et du type de logement. En effet, les personnes vivant en appartement ont une envie plus affirmée de recréer au sein des jardins un univers plus complet et d'associer la culture des légumes sous la forme d'un potager à un cadre naturel ressemblant à un jardin pavillonnaire. Les personnes vivant en maison individuelle recherchent plus à créer un espace proprement potager.

GALERIE DE PHOTOGRAPHIES :



Illustration 9 : priorité aux légumes, Duclair



Illustration 10 : prairie fleurie à Cléon



Illustration 11 : récolte d'un arbre fruitier au Trait



Illustration 12 : une grande place aux arbres à Cléon

Dès lors on peut dire que ces jardins associatifs combinent plusieurs fonctions que l'on peut décliner ainsi: fonction ornementative, fonction nourricière, fonction d'habitat écologique, fonction d'habitat socio-naturel (limites, ombrage, cache).

⁵² Illustration 9, page 16.

PARTIE II : LES JARDINS COLLECTIFS GERES PAR LES MUNICIPALITES

Tour d'horizon des jardins municipaux

- Duclair : une convivialité de rigueur

Les jardiniers de Duclair sont unanimement satisfaits des prestations offertes par la municipalité. Et les jardins sont connus pour être moins chers que ceux des villes alentours. La location d'une parcelle revient à 43 euros pour une année. A la parcelle, s'ajoute un local individuel qui permet d'entreposer les outils et le matériel. Un luxe que les jardiniers semblent apprécier. Un jardinier âgé, assis sur une chaise et entouré de plusieurs voisins de parcelles donne en exemple les jardins de Yainville et du Trait qui sont un peu moins abordables, avec à Yainville des prestations de moins bonne qualité.

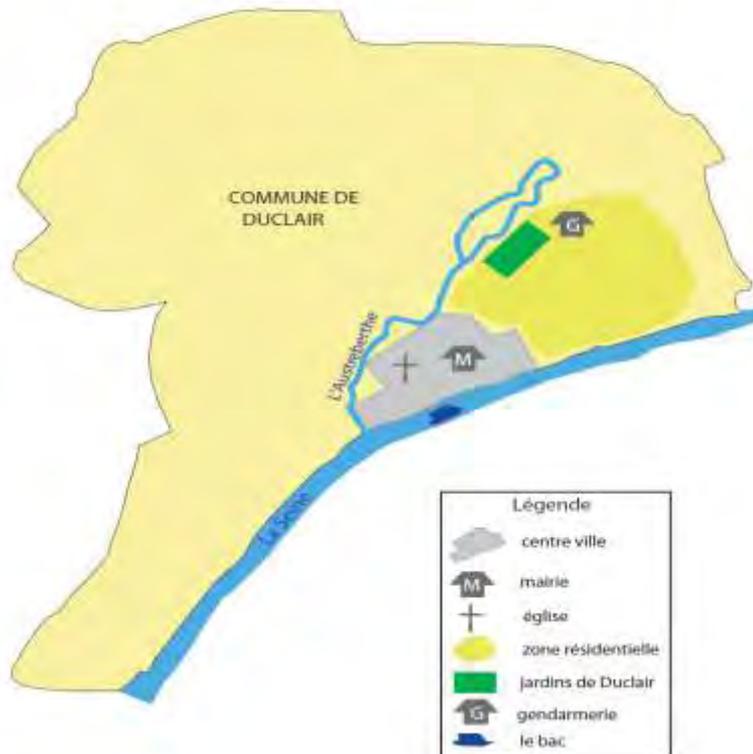
L'accès est relativement libre, avec une barrière soigneusement refermée le soir. Les visiteurs des jardiniers peuvent entrer et circuler à leur guise dans cet espace qui donne le sentiment d'être à tout le monde. Un jardinier me fait part que sa femme l'accompagne de temps en temps au jardin, mais pas pour l'aider ! Elle vient cueillir les mûres sauvages qui prolifèrent le long de la rivière dans les buissons. « Ma femme n'est pas la seule à le faire, on croise de temps à autre des habitants de Duclair qui ne vivent pas loin et qui viennent eux aussi cueillir des mûres ! »⁵³. L'espace est à tout le monde, et il est revendiqué comme tel.

Cela s'explique en partie par la localisation géographique des jardins au sein même du tissu urbain et très proche de la vie urbaine. Ils sont en plein cœur de la ville, à quelques centaines de mètres du centre ville. Un lotissement résidentiel pavillonnaire a même une vue plongeante sur les jardins qui font partie du « décor » comme disent les habitants de Duclair. Un des jardiniers habite dans un immeuble à deux pas des jardins et peut ainsi venir à sa guise plusieurs fois dans une même journée. **Cette mutualisation affichée de l'espace et de ce qui y pousse ou s'y contemple n'est-elle pas une réinvention d'un droit de halage que les élus ne parviennent guère à faire appliquer.** Il y aurait ainsi chez les jardiniers de l'estuaire une ruse du droit commun réhabilitant une jouissance de passage et d'accès aux bords de l'eau dont les hauts normands ont été privés.

Ils ne sont pas cachés par des haies qui les isoleraient du reste de la ville. Et ils sont pleinement intégrés au tissu urbain par leur histoire qui les lie depuis longtemps à l'histoire de la ville. Une pancarte placée à l'entrée commémore ce passé par le jumelage avec les jardins d'Empelde, en « RFA ». L'association desdits jardins ouvriers et familiaux arbore le blason de la ville de Duclair et la représentation d'un arbre, des canards de Duclair et du fleuve.

⁵³ Illustration 15, page 19.

Localisation des jardins de Duclair



Carte de Duclair



Illustration 13 : pancarte des jardins de Duclair



Illustration 14 : les jardins dans la ville



Illustration 15 : récolte des mûres et jardinage



Illustration 16 : des jardins ouverts

Ces jardins sont l'exemple d'une intégration réussie sur le long terme. Des habitants de Duclair non jardiniers se sont exprimés à ce sujet et ont révélé leur attachement aux jardins, car ils aiment y venir rendre visite à une connaissance ou lorsqu'ils se promènent ils aiment avoir un œil sur cet espace et au gré d'une conversation demander si la récolte a été bonne.

Duclair

Le 23 juin 2010

« Je suis retraité depuis peu et j'ai une place depuis cette année, au fond près de la rivière. Ce sera ma première récolte ! J'habite juste en face, dans les immeubles résidentiels avec ma femme. On a voulu acheté un terrain il y a quelque temps pour y passer du temps et construire aussi. On avait trouvé le terrain pas loin, mais on n'a pas conclu la vente finalement.

Je suis un ancien militaire de profession, ensuite, j'ai travaillé comme chauffeur routier pour une compagnie qui travaille à l'international ; par ma profession, j'ai beaucoup voyagé dans l'Europe entière jusqu'en Slovaquie ! Je suis même allé jusqu'à la frontière chinoise, et j'ai également voyagé au Moyen Orient et au Maghreb. J'ai vu les pyramides en Egypte... mais je regrette de ne pas avoir pris de photos à l'époque, enfin aujourd'hui je peux encore raconter (sourire). Avec mon épouse, j'ai voulu revenir vivre à Duclair où j'avais vécu quand j'étais jeune, c'est génial, j'ai retrouvé des copains de régiment, des amis de longue date, on se croise et on parle ensemble quand je vais faire les courses le matin, certains sont aussi au jardin !

A l'étranger, les Français ne sont pas très bien vus, ils disent qu'on arrive en terrain conquis ! Il ne faut pas faire ça dans les jardins ! Moi je ne savais rien, je suis un bleu ! (rire). J'apprends petit à petit, à Noël et à mon anniversaire, j'ai demandé des outils à mes enfants, l'aîné a 44 ans.

Ca me plaît le jardin. Au début, ça coûte cher, entre l'achat des outils, les graines ! Mais je pense que ça va vite être rentabilisé. J'ai même apporté un banc pour les visiteurs et puis pour moi, parce que des fois, on pense travailler, et au bout d'un quart d'heure on arrête, on trouve facilement quelqu'un avec qui discuter, on discute des jardins ou d'autre chose.

Par contre, on ne paye que 43 euros à l'année pour la location de la parcelle et la caution du local. Et il y en a un par jardinier ! C'est moins cher qu'au Trait ou Yainville.

En fait, je suis très occupé, entre les courses, le jardin, promener le chien, je n'arrête pas ! »

- Yainville : des actions municipales réduites

Les jardins municipaux de Yainville sont les anciens jardins ouvriers de la base d'EDF qui a cessé de fonctionner. Ils sont depuis gérés par la mairie. L'ambiance est conviviale et les jardiniers ne sont pas démeritants. Seulement, il semble qu'un conflit d'opinion oppose la grande majorité des jardiniers et la mairie. Yainville est une petite ville avec peu de moyens. Les jardiniers en sont conscients, mais ils aimeraient poser un grillage et encercler l'ensemble des jardins. Les trop nombreuses visites des lapins dans les jardins de jour comme de nuit ont fini par agacer les plus férus de jardinage. Du côté de la mairie, c'est un non catégorique car l'installation et la marchandise coûteraient beaucoup trop chers. Un jardinier fait part des visites de Madame le Maire aux jardins : « Elle vient aux réunions, elle nous écoute mais rien n'est fait ! Alors j'ai pris les devants ». Il a fini par grillager la moitié de sa parcelle, l'autre moitié réservée aux pommes de terre ne craignant rien. Et les autres commencent à l'imiter. Les protections anti-invasion de lapins fleurissent et chaque jardinier y va de sa méthode. Malgré tout, la bonne entente est de mise et chacun semble y mettre du sien pour palier ce problème non résolu et se prémunir des pertes de jeunes pousses.



Illustration 17 : le grillage contre les lapins à Yainville



Illustration 18 : le « système » D à Yainville

Ce problème a pris une place importante dans les revendications des jardiniers, qui ne soulèvent aucun autre disfonctionnement et rappellent que l'ouverture des robinets par exemple se passe dans les règles, à savoir tous les lundis mercredis et samedis matins en présence du président des jardins.

Cet exemple montre que malgré des moyens moins importants que d'autres villes, la vie des jardins a trouvé un rythme et est encadré par une régularité et une assiduité des jardiniers à gérer les problèmes et à profiter de cet espace de loisir.

Et la transition entre une gérance d'entreprise à celle de la mairie ne semble pas avoir altéré l'esprit de convivialité qui est toujours de mise. Des anciens d'EDF sont encore présents, mais la mixité sociale est avérée. Et les retraités rencontrés ne sont pas tous des anciens travailleurs du site à présent fermé.

- Saint Aubin et Elbeuf : de nombreuses restrictions

Au même titre qu'à Duclair, les jardins d'Elbeuf et de Saint Aubin sont situés en plein cœur de la ville, à la différence qu'ils sont sur trois sites différents, le long de la Seine. Un homme de 68 ans qui loue un jardin à Saint Aubin depuis plus de trente ans confie n'avoir que le pont à traverser pour parcourir les quelques dizaines de mètres qui séparent son appartement de son jardin. Une situation privilégiée dans une ville qui a su préserver des jardins au plus près des riverains. D'ailleurs, la ville ne peut se faire oublier : les klaxons et autres démarrages de voitures se font entendre à longueur de journée, en particulier dans les jardins situés près de la route. Qu'à cela ne tienne, les jardiniers ne sont pas en reste.

Il faut également noter que des particuliers ont fait l'acquisition de terrains non constructibles à proximité de la Seine. Ils sont situés autour des jardins municipaux d'Elbeuf, et forment avec ces derniers une entité à la fois paysagère et champêtre. Au cœur de la ville, ce coin de verdure se démarque tout de suite et attire l'attention.

Les terrains privatifs sont de tailles moyennes, et arborent pour bon nombre d'entre eux un mobile home ou une caravane. Reste à savoir si ces habitations sont des résidences secondaires ou si elles font office d'adresse fixe pour les occupants. Cette question n'a pu être élucidée mais elle mérite d'être posée. Ces habitats temporaires sont des signes d'estuaires, soumis à inondations en zones non constructibles où l'on peut repérer parfois une plaque de crue. Ces travailleurs de l'éphémère témoignent une fois de plus de la vivacité encore présente du fleuve et de sa

soumission au régime marin. Il n'en reste pas moins que ces jardins demeurent inclus aussi dans une logique gestionnaire d'espaces verts urbains.

D'autres cabanes sont entièrement vouées à un usage potager et jardinier et l'ensemble confère à ce quartier une identité remarquable dans une agglomération urbaine.



Illustration 19 : jardin privatif d'Elbeuf



Illustration 20 : entre ville et campagne

Revenons aux jardins gérés par les deux communes.

Les jardins d'Elbeuf ont cette particularité d'être grillagés et cadénassés, ce qui rend leur accès interdit aux non jardiniers. D'autre part, les règles établies mentionnent des horaires d'accès limités et qui peuvent être perçues comme contraignantes par les jardiniers. La preuve en est, à trois reprises, le terrain soumettait d'être présent jusque tard en soirée, car la chaleur était persistante.

Durant la période de terrain, il a été impossible de pénétrer au sein de cette structure car aucun jardinier n'y a été croisé, et il aurait de toute façon fallu demander à entrer. Ce point peut sembler anodin mais il révèle une réelle inaptitude à concilier la sociabilité et l'ouverture à la ville et aux habitants, rôles que doivent également jouer les jardins.



Illustration 21 : portes fermées à Elbeuf



Illustration 22 : vue générale, le pont et la Seine au dernier plan

Les jardins de Saint Aubin quant à eux, sont indépendants les uns des autres, mais sont reliés par une allée centrale dont tout public peut disposer, et les jardiniers bénéficient ici de plus grandes parcelles. Au même titre que les

jardins d'Elbeuf, ils sont entourés par les zones résidentielles et des parcelles privatives dont certaines comportent des habitations de fortune faites de bois et de tôle.



Illustration 23 : jardins saint-aubinois



Illustration 24 : desserte par un chemin communal

- Le Trait : des cabanons neufs et une ville fleurie

Les jardins du trait sont en retrait vis-à-vis de la ville, mais les jardiniers soulignent qu'ils ont ainsi une vue panoramique sur l'ensemble de la ville. Comme il a été mentionné précédemment, les égouts du Trait contournent les jardins, et il faut franchir cet obstacle odorant par un pont avant d'accéder aux jardins. Les jardiniers sont très satisfaits des prestations offertes par la ville. Tout d'abord, ils ont obtenu il y a peu de nouvelles cabanes qui plantent le décor à l'arrivée, trônant dans les allées centrales et arborant la nouvelle fierté des jardiniers. Passé ce premier abord rigoureux, on découvre des jardiniers libres d'action et pouvant auto construire s'ils le souhaitent des serres et autres abris animaliers, car animaux il y a ! Quelques familles, en nombre très restreint mais bien présentes font l'élevage de canards et de poules. Cela ne semble poser aucun problème et après avoir posé quelques questions à ce sujet, non aux intéressés absents mais à quelques jardiniers bien informés, personne n'a à ce jour émis une plainte à ce sujet.

Il est vrai que les serres construites par les jardiniers donnent elles aussi le ton ! Elles arborent des dimensions non observées dans les autres jardins de l'étude et peuvent facilement atteindre cinquante mètres carré ce qui est considérable. Elles servent avant tout à la culture des tomates et sont entourées de parcelles entières de pommes de terre, exploitations typiques des populations immigrées.

Et les libertés prises par les jardiniers se retrouvent même une échelle infime mais non moins dénuées de sens quant à l'appropriation des lieux. Ainsi peut-on lire sur une pancarte « mon exploitation est certifiée agriculture raisonnée, je respecte l'environnement ». sur une autre, on annonce la couleur avec le surnom de la jardinière lui aussi mis en exergue, « sœur thérèse.com ».



Illustration 25 : les cabanes du Trait



Illustration 26 : serres et champs de pomme de terre.



Illustration 27 : abri à canards



Illustration 28 : les égouts aux abords des jardins

La ville à proprement parler affiche des compositions végétales suivant la mode de la valorisation de la nature, que l'on retrouve dans de nombreuses communes aujourd'hui. Fleurs de champs et autres légumes ont désormais vitrine dans la ville. Est-ce là un clin d'œil de la municipalité aux jardins ? Il est probable que ce soit le fruit d'une lecture revisitée des espaces verts en milieu urbain, les professionnels cherchant de plus en plus à être en phase avec une vision plus naturelle et plus authentique de la nature revisitée. Toujours est-il que les courgettes ont pris place parmi les fleurs « traditionnelles » voire conventionnelles, et que les jardins sont plus que jamais en adéquation totale avec la quête et la recherche d'une « authenticité » perdue. Les éléments utiles dans les potagers tels les bordures en osier ont également fait leur apparition dans les espaces paysagers imaginés au Trait.



Illustration 29 : les légumes dans la ville



Illustration 30 : fleurs des champs

Entre des libertés d'action et de construction et un entretien général observé, les jardiniers du Trait disposent de conditions optimales qui se sont avérées défaillantes dans certains jardins comme il a été dit.

Le Trait

Le 25 juin 2010

« Je suis à la retraite depuis quatre ans, mais je n'ai pas attendu ! J'ai un jardin depuis 35 ans. J'étais chauffeur de ferries, parce qu'au Trait, c'est les ferries. J'ai demandé une parcelle quand j'étais jeune marié, et je ne venais pas tous les jours, mais aujourd'hui que je suis à la retraite il n'y a rien d'autre à faire. Mais je ne suis pas le plus vieux ! Le plus vieux a 84 ans !

Au début, j'avais deux parcelles de 200 mètres carré chacune, mais maintenant je n'ai plus que 100 mètres carré. Il faut louer 200 mètres carré pour demander une nouvelle cabane, donc je n'y ai pas droit mais je possède une serre que j'ai construite moi-même.

On emmenait les enfants au jardin et on venait manger en famille tous les week-ends. Maintenant ils sont grands et ils ne veulent plus entendre parler de jardin ! (rire). Ça ne les intéresse pas ! Mais moi je continue, ça me plaît et j'ai fait plein de connaissances ! Et puis c'est un peu comme chez moi, ou à moi, parce que c'est moi qui ai tout construit, tout planté.

Etude paysagère des jardins ouvriers et des parcelles jardinières privées de Duclair

Les jardins privés sont nombreux dans la région, notamment le long des berges de la Seine, et Duclair ne tarit pas à la règle. Ils ont donc en commun cette proximité immédiate de la Seine ou de l'Austreberthe. On retrouve également des similitudes dans les fonctions qui leur sont attribuées et une même priorité aux éléments végétaux sur le reste.



Illustration 31 : quelques jardins privés des bords de Seine à Duclair.

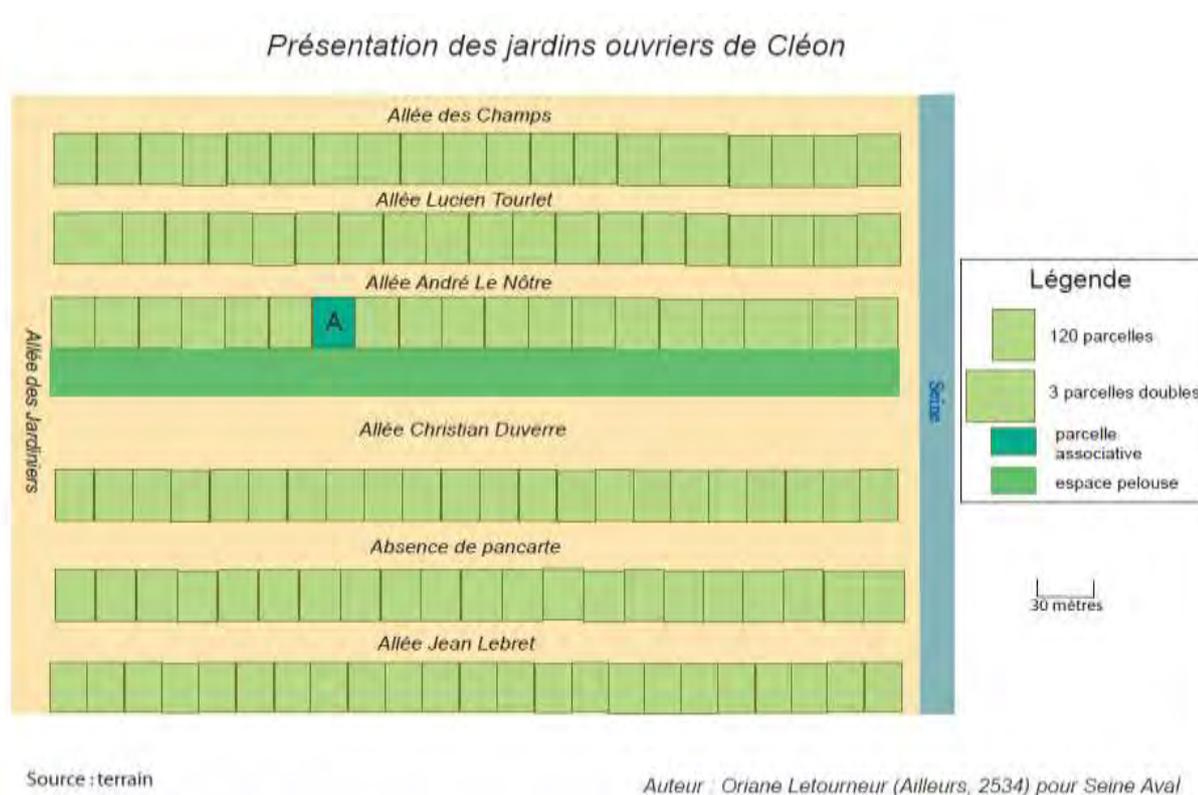
Si l'on se réfère aux photographies présentées⁵⁴, on remarque que les jardins privés répondent à des attentes que l'on perçoit auprès des jardiniers des jardins collectifs, à savoir un espace potager qui est la demande majoritaire et la concrétisation première des attentes dans les jardins municipaux et ouvriers. Les espaces gazons sont peu recensés dans les jardins collectifs, mis à part ceux de Cléon où les parcelles offrent une superficie permettant cette double fonctionnalité espace gazon et potager. Le coin repos et les fleurs sont aussi des éléments communs et se retrouvent dans les jardins collectifs où chaque parcelle est séparée des autres par un grillage (Cléon, Saint Aubin, Elbeuf). Le sentiment d'être « chez soi » est renforcé et l'appropriation des lieux ainsi que leur personnalisation sont plus grandes et plus immédiatement vérifiables dans ces conditions.

Au même titre que les jardins collectifs, les jardins privés ont permis une valorisation du paysage et de l'identité des bords de Seine. Mais les jardins collectifs, qu'ils soient municipaux ou ouvriers ont la particularité d'être des lieux de grande convivialité et de mixité sociale (âge, catégorie socio professionnelle, populations française et immigrées...). Leur attrait est autant lié au jardinage, à l'envie de faire des économies qu'adhérer à un groupe. Et c'est cela qui fait leur singularité.

Les jardins municipaux ont des modes de gestion, d'organisation et des moyens financiers différents à leur disposition d'une ville à l'autre. Cependant, on retrouve une même énergie de la part des jardiniers pour régler les conflits, participer aux débats et créer une symbiose et parler d'une seule voie.

Il va à présent être question des jardins ouvriers de Cléon qui se distinguent par une liberté d'action totale et une cohésion de groupe fondées sur l'esprit d'entreprise, l'ouverture aux non salariés de Renault et une très grande familiarité.

Carte présentation des jardins de Cléon



⁵⁴ Illustration 31

PARTIE III : LES JARDINS OUVRIERS DE CLEON, COMITE D'ENTREPRISE DE RENAULT

Histoire du site et du comité d'entreprise de Renault

Les jardins de Cléon se trouvent à la périphérie de la ville, en zone industrielle. Ils sont juste à côté de l'entreprise Renault que seule une route sépare. L'entreprise avait fait l'acquisition de ce terrain inondable car les dirigeants avaient pour projet d'utiliser la Seine pour l'approvisionnement du centre en pièces et pour l'acheminement des voitures sorties d'usine par voie fluviale. Mais ce projet ambitieux n'a jamais pris forme, les infrastructures de mise à quai des bateaux étant complexes et coûteuses, et le site s'étant moins développé que ce qui était prévu. Ces terrains ont alors été cédés au Comité d'Entreprise pour créer des jardins ouvriers fonctionnant grâce aux caisses du CE. Aujourd'hui, la majeure partie des jardiniers et jardinières sont des salariés ou des retraités de Renault, de plus en plus de personnes extérieures à l'usine obtiennent une parcelle.

Les jardins se présentent sous la forme suivante : six allées desservent les cent quarante jardins de Cléon. Les jardins des trois premières allées sont loués par des jardiniers plus âgés que les autres allées, car ils ont été attribués les premiers⁵⁵. Les occupants sont pour la plupart des retraités de Renault. Les trois dernières allées ont une population plus mixte en ce qui concerne l'âge des jardiniers et leur emploi au sein de Renault ou non. Notons que les allées portent des noms comme les rues d'une ville.

Les jardins sont à l'image de l'histoire du site Renault, ils ont évolué avec l'usine et au gré des aléas. Un retraité de Renault d'origine algérienne a très bien résumé la situation du site et du CE dans son témoignage.

Cléon
2 juillet 2010

« J'ai 76 ans, je suis un ancien de Renault. Ca fait 20 ans que je suis à la retraite et 36 ans que je suis dans les jardins ! Et tout poussait ! J'ai deux garçons et deux filles, je me souviens, ils aimaient bien venir au jardin quand ils étaient petits.

Je suis Algérien, et comme je me suis engagé comme harki, c'est pour ça que je n'y suis jamais retourné, même ma femme ne veut plus y aller, elle dit qu'elle a peur... Jeune, j'ai vécu au Maroc, après je suis arrivé en France, où je fabriquais les fils électriques dans une usine de la Mi Voie, mais on était mal payé !

En 1964 je suis rentré chez Renault. On était fleuri avant ! On faisait plein d'heures supplémentaires ! Et les avantages ne s'arrêtaient pas là : Renault était propriétaire de maisons en ville, elles étaient destinées aux cadres de la boîte. Puis ils les ont vendue, et j'en ai achetée une ! Le jardin, la maison, c'est grâce à Renault.

Mais maintenant, c'est différent ; les jeunes de Renault nous disent que le travail est dur et on entend parler de chômage... Dans les jardins aussi ça a changé, c'est plus comme avant.

Le CE aide moins comme il y a moins d'ouvriers sur le site pour cotiser. Avant on faisait la fête, on restait tard, mais dans mon allée c'est terminé. Et puis il y a des vols, on m'a volé des outils, du matériel, je suis découragé par les vols ».

⁵⁵ De l'allée Christian Duverre à l'allée Jean Leuret.

Des libertés d'action pour les jardiniers et peu de moyens

Les jardiniers de Cléon occupent des parcelles de vingt mètres sur trente mètres. Certains ont choisi de louer deux ou trois parcelles. D'autres louent des parcelles voisines et ont ainsi pris l'initiative d'ôter le grillage qui les séparait.

Autant dire que chaque jardinier a à sa disposition une superficie qui permet à la fois d'entreprendre un grand nombre de cultures et de réaliser en parallèle s'il le souhaite un espace voué à la construction d'une cabane, quelle que soit sa dimension, un espace gazon, un terrassement, une prairie fleurie, une jachère (...) les possibilités d'aménagement sont multiples, et elles sont libres. Aucune restriction n'a été imposée dans les jardins. La quasi-totalité des parcelles sont dotées d'une cabane, même si ces dernières sont parfois en mauvais ou très mauvais état. Les jardiniers sont nombreux à avoir investi dans une pompe à eau individuelle car il leur était pénible de devoir attendre la montée des eaux du fleuve pour mettre en marche les robinets dans les allées. Ils pompent ainsi l'eau dans les nappes phréatiques non profondes. Dans les aménagements insolites on peut noter que quelques jardiniers bricoleurs ont installé l'électricité dans leurs cabanes qui ressemblent en beaucoup de points à une résidence secondaire d'une pièce.

Mais toutes ces actions sont aux frais des jardiniers qui en retour ne perçoivent pas d'aide à la rénovation d'un grillage ou d'une cabane. En contre partie, ils sont libres d'entreprendre toutes les transformations qu'ils souhaitent. Un groupe de jardiniers réunis autour d'une table d'un des leurs disent tout haut leur contentement et qu'ils ne souhaiteraient pour rien au monde devoir quitter les jardins de Cléon pour ceux d'Elbeuf par exemple. « Je sais qu'à Elbeuf, les jardiniers ne font pas ce qu'ils veulent. En plus de ça, ils ont des horaires à respecter, et ils ne peuvent pas aller au jardin le soir. Ici, c'est différent, on a l'autorisation de rester jusqu'à Deux heures du matin l'été. C'est vrai qu'il n'y a pas de voisinage et qu'on n'embête personne. Mais je sais aussi qu'on est très jaloué et que les jardiniers des alentours ne nous aiment pas. » L'été, les jardins prennent des allures de villégiature avec repas en soirée, fêtes des jardiniers, apéritifs spontanés, et rassemblements familiaux toutes générations confondues.

Cléon

1^{er} Juillet 2010 Luc

« J'ai 57 ans, je suis Antillais. J'ai travaillé en tant qu'électricien pour une société qui vend des installations partout en France. C'est pourquoi j'ai beaucoup voyagé, je suis même allé en Turquie et en Chine. Mes enfants habitent dans la région de Lyon, ils ne viennent pas beaucoup.

Avant j'habitais dans un appartement à Saint Aubin et je n'avais pas pu obtenir un jardin dans cette ville car ils n'en avaient aucun de disponible. J'ai un ami qui travaille à l'usine Renault de Cléon et qui possède un jardin et c'est comme ça que j'ai trouvé ce jardin. Depuis vingt ans, j'habite une maison au bord de la Seine près de Cléon et je viens tous les jours au jardin.

J'ai aménagé moi-même ma cabane qui est construite en dure, j'ai réalisé une terrasse, je vis beaucoup ici, j'y passe vraiment beaucoup de temps. Comme je suis électricien de formation, j'ai beaucoup bricolé pour mon confort en installant des prises électriques, un groupe électrogène, mais aussi un évier, et une pompe à eau dans le potager de 18 mètres de profondeur pour éviter d'attendre la distribution de l'eau de la Seine par pompage collectif à marée haute.

En 2009, j'ai reçu le prix de premier jardin de Cléon, et celui de troisième de tous les jardins de la CREA. En 2010, toujours premier à Cléon et cinquième pour la CREA. C'est le président des jardins de Cléon qui est venu aujourd'hui me l'annoncer et nous avons fêté cela.

Je viens tous les matins. Quand il fait chaud, j'arrive au jardin à cinq heures pour arroser. Et je travaille au jardin également les après midi. Samedi et dimanche, je suis là aussi ! (Rire) Je suis là tous les jours.

Je reçois des amis le midi pour manger, des jardiniers et d'autres qui ne le sont pas. Chacun apporte quelque chose et on partage, on passe à table.

A propos des jardins, c'est vrai que beaucoup de cabanes sont en mauvais état. Les vieux entretenaient les bâtiments mais les vols dans les cabanes n'incitent pas à les réhabiliter. Et les gendarmes ne passent jamais. Aussi, le Comité d'entreprise de Renault a moins d'argent qu'avant car il y a moins d'ouvriers sur le site, alors on n'a pas d'aide pour construire des cabanes en bon état, mais on nous laisse faire tout ce qu'on veut ; on nous laisse tranquilles pour la dimension des cabanes, et si on veut un carré de pelouse, on nous laisse, et ce n'est pas le cas partout. Mais d'une façon générale, les jeunes n'entretiennent pas leurs jardins, et ce n'est pas normal ! » Luc me montre des photos de son jardin à ses débuts, et des fêtes de famille qui s'y sont déroulées.

Le sentiment général va en faveur d'une très grande satisfaction de la part des jardiniers qui profitent de ces libertés d'action.

Une cabane pour chaque jardinier

Il est important d'accorder un point sur les cabanes car elles symbolisent l'âme des jardiniers au même titre que leur potager. Les cabanes ont toujours fait partie de la vie et du décors des jardins ouvriers et familiaux. Elles ont longtemps représenté le fantasme rêvé du pavillon et de son jardin ou la résidence secondaire dans laquelle les familles des jardiniers se réunissaient les dimanches ensoleillés.



Illustration 32 : cabanes autoconstruites, 1925⁵⁶

Cette image n'est pas tout à fait désuète, et a gardé un peu de son sens pour certains jardiniers qui se sont efforcés de recréer une ambiance « comme à la maison » de leur propre aveu. Et cela passe en grande partie par la cabane. D'ailleurs le mot cabane est peut-être inadapté, tant certaines ressemblent à s'y méprendre à des chalets ou des petites maisons de bord de mer. On y vient en famille, on reçoit, on prépare un barbecue. La fonction de la cabane n'est pas seulement vouée à accueillir les outils et les arrosoirs, pour beaucoup, elle est aussi le symbole de la demeure et du jardin. De véritables résidences secondaires ont pris place sur les parcelles, comme en atteste la galerie de photographies proposée en illustration 33.

⁵⁶ Cent ans d'histoire des jardins ouvriers, page 56.



Illustration 33 : les cabanes de Cléon

Chaque cabane est unique et ne suit aucun modèle imposé. De la cabane inspirée des maisons en colombage à la cabane bleue en passant par le chalet avec porche et la cabane de type « maison américaine » équipée d'une terrasse avec balustrade et toit, les exemples de constructions atypiques et de grande dimension ne manquent pas. Parmi les aménagements intérieurs, la visite de quelques cabanes a dévoilé des cuisines aménagées, avec placards avec vaisselle, et équipées d'une gazinière, des tableaux aux murs, des bibelots, des tables et des chaises, des rideaux aux fenêtres, des photographies, des postes de musique, du mobilier de jardin (...).

Les cabanes de Cléon font partie intégrante de l'âme des jardins et elles représentent une part importante de l'identité des jardins, notamment à Cléon où elles sont mises à l'honneur et où elles jouent un rôle hautement plus important que celui du cabanon qui reste néanmoins lui aussi grandement présent et non moins indispensable.

Quel esprit d'entreprise aujourd'hui au sein des jardins ?

La marque de Renault est toujours palpable aujourd'hui, et ce même si les jardins sont ouverts aux personnes extérieures à l'entreprise.

En premier lieu, les discussions concernent souvent Renault et les retraités ne manquent pas de sonder l'ambiance au sein de l'entreprise à travers la vie des jardins car ils restent foncièrement attachés à leur usine. Pour certains, un fils travaille désormais à la chaîne de Cléon et la perpétuation se fait par filiation. On comprend dès lors l'attachement encore aisé à percevoir. L'entreprise étant très proche, beaucoup d'ouvriers devenus jardiniers se rendent directement au jardin après leur journée de travail ou viennent au jardin à l'heure du déjeuner retrouver des camarades jardiniers également avant de rejoindre l'usine.

Pour les autres jardiniers, il leur a fallu un contact familial ou amical avec un jardinier employé de Renault pour obtenir une parcelle ou plusieurs. En quelque sorte, ils sont eux aussi liés à Renault.

Et de nombreux détails montrent l'esprit de Renault dans les jardins. Les employés comme des non employés de Renault se sont munis d'anciens bidons de produits chimiques comme la colle utilisés à l'intérieur de l'entreprise et ont trouvé une place dans les jardins. Ainsi, la quasi-totalité des parcelles porte la marque de la vie d'usine.

Les allées sont praticables par les voitures et les jardiniers peuvent se rendre et se garer devant leur parcelle comme on se gare devant sa maison. Certains ont même aménagé un espace parking grignotant un peu de terrain sur le potager, et se dessine un défilé de voitures Renault devant les parcelles.

Il faut donc parfois observer les petites choses du quotidien pour percevoir la signature de Renault dans les jardins, en précisant que celle-ci a été intégrée à l'instigation des jardiniers et non par l'entreprise. En exemple, un jardinier arbore fièrement le sigle de Renault sur la porte de sa cabane, signe de fierté d'appartenance à la famille de Renault.

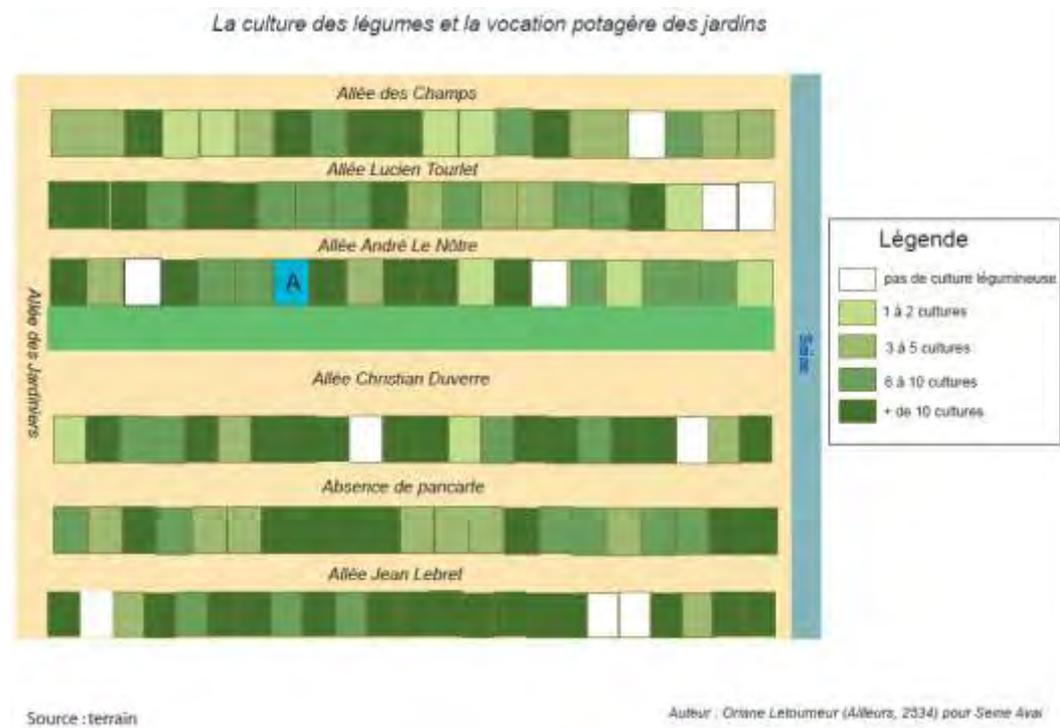


Illustration 34 : le recyclage des bidons industriels en récolteurs d'eau

Les jardins de Cléon en quelques cartes

- La culture des légumes et la vocation potagère des jardins

Carte légumes Cléon



Un barème a été établi et matérialise les parcelles ne contenant aucune culture légumineuse, à celles qui en comportent plus de dix. On distingue en premier lieu que la majorité des parcelles est destinée au potager, et sont plus d'un tiers à avoir plus de dix légumes en culture.

Viennent ensuite les parcelles avec six à dix légumes, qui confirment le rôle nourricier des jardins.

Pour les parcelles ne comportant qu'une à deux cultures elles appartiennent le plus souvent à des populations immigrées qui reproduisent une monoculture du pays d'origine. Dans ce genre de cas, nous avons surtout affaire à des familles modestes qui cherchent un moyen de subsistance et non une performance jardinière en cultivant le plus de variétés possibles. Il s'agit majoritairement pour les monocultures de parcelles entières vouées à la culture de pommes de terre. Pour les doubles cultures, on retrouve le plus souvent les tomates et les pommes de terre, avec quelques variantes comme le piment les oignons ou le maïs.

Il faut aussi prendre en compte que certains jardiniers d'origine africaine ou maghrébine retournent souvent dans leur pays d'origine et s'absentent plusieurs mois. De ce fait, la monoculture de pommes de terre est un moyen de rentabiliser la surface durant leur absence et c'est une culture qui ne demande aucun arrosage. Mais ces parcelles entières laissées en semi abandon le temps d'une saison causent de vrais dégâts écologiques : des parasites infestent très vite une parcelle et attaquent tous les plants si l'homme ne les inspecte pas un à un pour éradiquer manuellement cette maladie ou s'il ne traite pas. « Regardez, mon voisin est parti au pays, et son champ est infesté par la maladie. Mais les jeunes plants de pommes de terre de l'année prochaine ont déjà commencé à pousser et ils sont infestés eux aussi. Ça fait des dégâts et on ne peut rien faire. »

Enfin, il y a les parcelles sans culture légumineuse et deux explications plausibles. Soit ces parcelles sont « abandonnées » en ce sens qu'elles ne sont plus entretenues. Soit la culture potagère n'est pas la vocation et il est préféré un espace gazon et la culture des fleurs.



Illustration 35 : maladie des pommes de terre et parcelle non entretenue



Illustration 36 : diversité des cultures face à la monoculture de citrouilles

- L'entretien général des parcelles

Les critères de sélection pour désigner une parcelle entretenue et une qui ne l'est pas ont été les suivants : état de la cabane, entrepôt de déchets et matériaux en tout genre, désherbage, tonte du gazon, état des récolteurs d'eau, gestion des eaux de pluies, taille des arbres, présence de ronces, arrosage correct des plants de légumes, état des cultures.

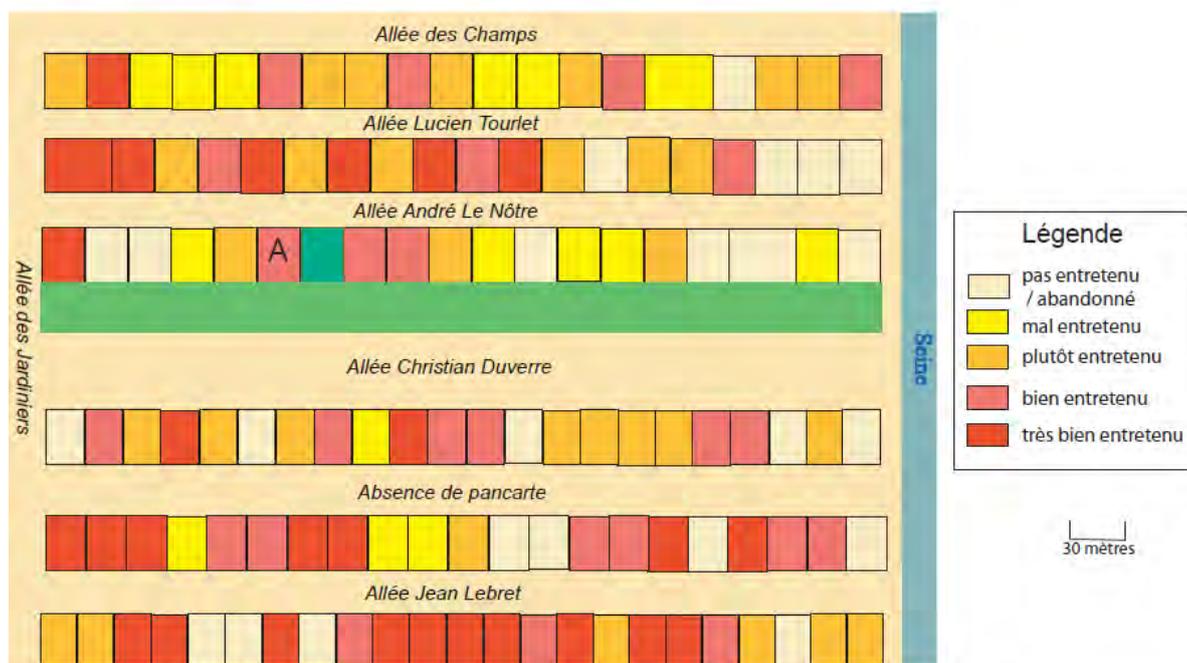
Les parcelles mal entretenues et pas entretenues correspondent aux parcelles sans légume ou à monoculture. Et cette appréciation concerne surtout les parcelles situées le long du fleuve. Il est vrai que la taille des jardins ne facilite pas un entretien parfait lorsque le jardinage n'est pas un loisir unique ou lorsqu'il n'est pas possible de se rendre au jardin quotidiennement. Il semble aussi que de nombreux jardins aient été repris récemment après une période de battement plus ou moins longue, et qu'il soit difficile de remettre rapidement en état une parcelle, comme le confiait un jardinier de 47 ans à travers son histoire et son expérience de jardinier faite de partage.



Illustration 37 : réhabilitation d'une parcelle

Carte Cléon entretien des jardins

L'entretien général des jardins



Source : terrain

Auteur : Oriane Letourneur (Ailleurs, 2534) pour Seine Aval

Le 2 juillet 2010

Cléon

« Je travaille pour les magasins But, je suis peintre pour la chaîne.

Au départ, j'avais un jardin, et j'en ai repris deux autres cette année. Ca me fait mal de voir qu'ils ne sont pas entretenus, et comme je suis bricoleur je retape les cabanes. D'abord je dois tout nettoyer, remettre les parcelles en état, jeter les matériaux, désherber, retourner la terre... j'avance petit à petit. Mais c'est bien parce qu'avec ma femme on vit en appart, avec notre fille, alors c'est agréable de venir au jardin.

Je viens aux jardins tous les week-ends et tous les jours quand je suis en vacances ! C'est sympa, tout le monde se connaît, on fait pas mal de fêtes surtout l'été, on termine sur le coup des deux heures de matin, et ça finit souvent en bataille d'eau ! Il y a plein de bons souvenirs ici, on passe des bons moments.

Et tout le monde s'entraide. Par exemple, j'ai de la salade dans mon jardin, mais tout le monde ne l'aime pas à la maison, alors je demande à Luc de m'en donner une de son jardin d'une autre variété, on s'arrange comme ça, c'est pareil pour les graines, sinon, on ne s'en sortirait pas niveau coût. »

- Personnalisation des parcelles et éléments décoratifs

Il a été abordé précédemment la question des personnalisations des parcelles par les cabanes et combien elles entraînent en compte dans la formation du sentiment d'appartenance. D'autres éléments sont à prendre en compte et marquent en quelque sorte le territoire des usagers.

Beaucoup d'éléments sont intervenus dans cette démonstration de la personnalisation des parcelles : des cabanes et cabanon, une pergolas, une serre, une terrasse, un espace parking, une pelouse, un barbecue, des jardinières, un salon de jardin, un portail à voiture, un nom donné au jardin, un puits décoratif, des nains de jardin, un épouvantail, un nichoir et un mangeoire à oiseaux et des jeux d'enfants.

Les éléments décoratifs et les signatures individuelles ont trouvé leur place dans les jardins, même s'ils ne sont pas la première préoccupation des jardiniers. Les éléments sont multiples, par exemple, un tonneau transformé en récolteur d'eau a été repeint aux couleurs du drapeau du pays d'origine d'un jardinier. Il faut aussi prendre en compte le temps passé au jardin, car certains jardiniers restent des journées entières, et leur besoin de récréer un cocon intime et la nécessité de posséder certains éléments tel qu'un salon de jardin se fera sentir davantage que pour des jardiniers qui passent un temps limité dans les jardins. Tout est affaire d'attente : qu'attendent les usagers des jardins, et ce n'est pas forcément le potager avant toute chose.

Carte Cléon, éléments décoratifs

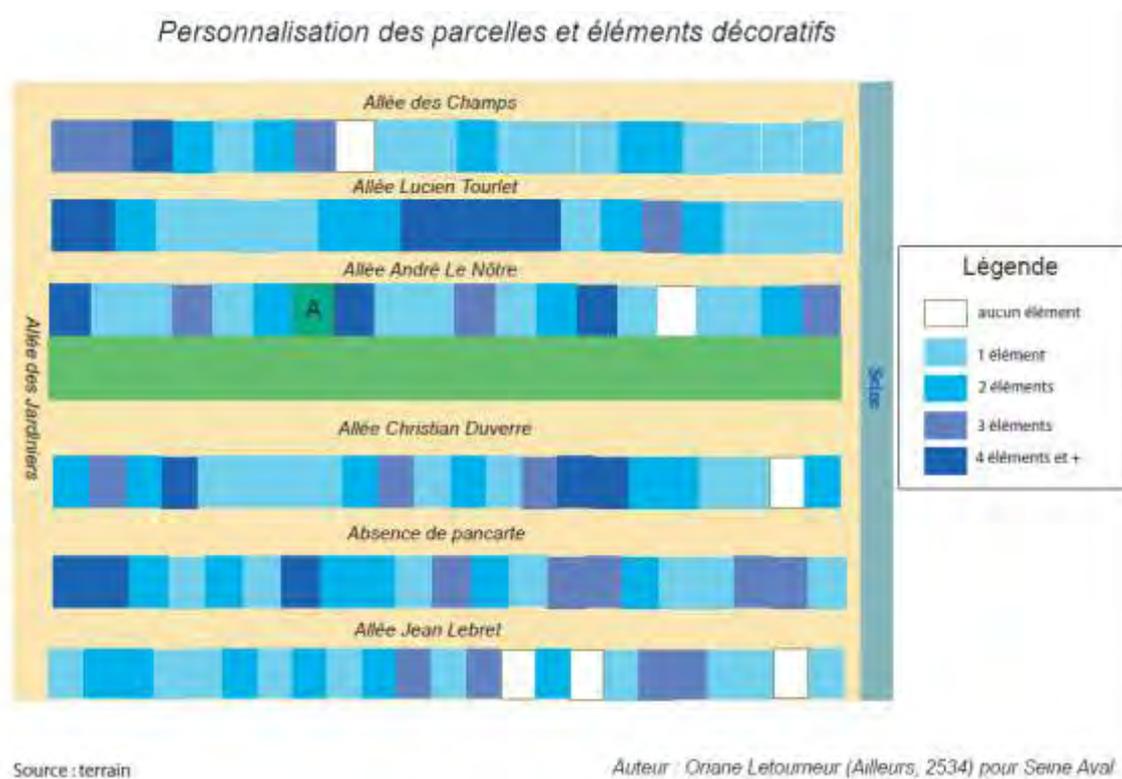




Illustration 38 : quelques éléments décoratifs et de personnalisation

- Des fleurs dans les jardins

Si les fleurs ne sont pas nécessairement présentes en diverses variétés, elles occupent de grandes surfaces dans les jardins et font partie du paysage. Pour certaines d'entre elles, elles jouent un rôle préventif contre les invasions d'insectes, de limaces, ou contre les maladies.

Et d'une façon certaine, les fleurs contribuent à consolider l'image bucolique que les Français continuent de se faire des jardins.



Illustration 39 : des fleurs dans les jardins

Carte fleurs dans les jardins de Cléon

Fleurs et arbustes floraux dans les jardins



Source : terrain

Auteur : Oriane Letourneur (Ailleurs, 2534) pour Seine Aval

CONCLUSION : JARDINS OUVRIERS ET MUNICIPAUX, UNE HISTOIRE ET UNE VOCATION COMMUNES

Les jardiniers des boucles de la Seine vivent dans des villes qui ont eu un passé ouvrier. Cléon, Duclair, Yainville, Le Trait, Elbeuf et Saint Aubin sont des villes ouvrières et populaires. Aujourd'hui, le bassin d'emploi de la région Haute Normandie est en crise et les activités autrefois florissantes et demandeuses de main d'œuvre ont fermé ou ont été touchées de plein fouet par la crise économique et en subissent encore les conséquences. L'entreprise Renault de Cléon est un bon exemple.

Les jardins des bords de Seine ont évolué avec l'histoire de leur région, ouvriers puis repris au compte des municipalités, avec peu de financement de nos jours, mais toujours un même esprit.

A l'image de la région, de nombreuses nationalités sont représentées dans les jardins, et correspondent aux différents flux migratoires de l'histoire industrielle française dont la région haut normande se fait écho. Dans les années 1930/1940, les Italiens, les Espagnols les Portugais ont été les premiers. Sont ensuite arrivés dans les années 1960 les Maghrébins, puis les Ouest Africains. Les jardiniers d'origine immigrée ont posé leurs marques sur la vie des jardins, en premier lieu en banalisant la menthe, les amandiers, les melons, le piment (...) sous nos latitudes et en offrant ces même cultures aux autres jardiniers. « Je m'occupe un peu du jardin de mon voisin qui est parti faire

le ramadan au Maroc, en échange, une année, il m'a rapporté trois pieds d'amandiers, et regarde, ils sont beaux maintenant. On s'arrange toujours entre nous ».



Illustration 40 : période de ramadan, ce jardinier tient à me faire des présents en légumes et fleurs pour honorer la coutume du devoir du partage.

La population des jardins est de plus en plus jeune. Soit les jardiniers décédés ou trop âgés ont cédé leur parcelle à l'un de leurs enfants, qui perpétue pour continuer d'aider leur mère à garder la parcelle. Soit la demande spontanée se fait de plus en plus forte auprès des jeunes générations qui elles aussi subissent la crise de plein fouet, et ont trouvé dans les jardins un moyen salvateur de contourner en partie la crise. La seconde tendance est la plus grandement évoquée. Un jardinier du Trait expose son sentiment à ce sujet.

« J'en ai vu défilé des jeunes qui voulaient un jardin ; ils ne duraient pas longtemps, six mois, un an au plus. Aujourd'hui c'est le contraire, les jeunes restent ! Ils s'accrochent à leur parcelle, et il y a beaucoup plus de demande que de parcelles disponibles.

Il y avait une famille à la limite des jardins tout au bout, ils avaient une très grande parcelle. Lorsque le père a cessé, les enfants ont rendu les parcelles et les jardiniers ont décidé ensemble de céder ces parcelles à la ville car c'était beaucoup d'entretien et il n'y avait pas de repreneur à l'époque. Et aujourd'hui, ironie, les jardins ne peuvent pas accueillir tout le monde. »

Parmi les jeunes générations, ils sont nombreux à privilégier eux aussi les mono ou bi cultures légumineuses évoqués précédemment.

Faut-il pour autant parler de clivages générationnels au sein de jardins ? Il est vrai que les attentes de la jeune génération et celles des initiés de longue date ne sont pas les mêmes. Pour autant, l'entraide a toujours été la donne dans les jardins, et semble être le maître mot. Le partage des graines, le troc entre plants, entre récoltes et le partage des savoir faire ont toujours été de mise et participent eux aussi aux valeurs communes des jardiniers.

Synthèse de la partie 4:

Les jardins associatifs de l'estuaire de la Seine

Un français sur deux dispose aujourd'hui d'un jardin potager ou d'agrément. Le jardinage est un secteur économique en plein développement, notamment face à la crise économique. Pratique de repli il assure un socle nourricier aux familles. Dans l'estuaire de la Seine le jardin est à la mode. Il est servi et mis en scène par tout un ensemble d'acteurs, d'opérations, et reçoit un soutien important des élus locaux. Le jardin est également un élément important dans la structuration des paysages et du territoire de l'estuaire. Il est devenu depuis longtemps une référence culturelle incontournable avec les impressionnistes. Mais le jardin est surtout une articulation essentielle entre nature et industrie à travers les pratiques de loisirs. La plupart sont issus d'industries mettant à disposition de leurs ouvriers des parcelles et souvent en obéissant à des logiques de conversion et de requalification de terrains. Voilà un savoir-faire précieux pour toute opération de renaturation. Chaque commune de l'estuaire a ses jardins et ses jardiniers. La fédération de Haute Normandie compte 5000 adhérents pour 60 associations. Si l'on rapporte le nombre d'adhérents au nombre de jardiniers utilisant une parcelle on peut multiplier le chiffre par 4. La pratique doit être étendue également aux jardins privatifs et aux espaces publics (notamment espaces verts et halage comme le montre la partie 1).

Les jardiniers nous rappellent que l'on considère souvent l'estuaire en le réduisant à tort à la Seine, ses crues et l'état de ses eaux. L'oubli des jardins et des plantes nous conduit à en oublier les hommes dans les études et projets dédiés au fleuve et à son embouchure. Les jardiniers ont eux aussi une connaissance fine, vernaculaire, de la Seine souvent ignorée. La plupart arrosent leurs potagers avec l'eau de la Seine ou en puisant dans la nappe par un système de pompes. En tant qu'anciens ou actuels ouvriers ils ont une parfaite connaissance de la qualité des eaux et des sols. Ils jardinent alors dans une nature fortement industrialisée en toute connaissance de cause.

Comme les chasseurs, les jardiniers réinventent l'herbier et le bestiaire. Ils ont leurs propres classifications du milieu. Cette connaissance va jusqu'à la production d'outils tels que des thermomètres, girouettes, pompes, bacs de récupération des eaux pluviales qui démontre là aussi la façonnage socio-naturel d'un espace de l'estuaire. Ils participent d'ailleurs à la production des AOC et des emblèmes, notamment en mettant en scène leur production lors de fêtes des jardins. Ces espaces sont aussi des refuges pour les plus disqualifiés (chômeurs, immigrés, retraités) qui ont besoin d'un potager pour vivre. Les jardins occupent 4 grandes fonctions:

- ils sont ornementatifs avec leurs compositions florales et végétales, parfois avec un bricolage esthétique sur les cabanes;
- ils sont nourriciers produisant principalement des légumes et des fruits, et parfois on trouve un petit élevage clandestin de poules ou de lapins;

- ils sont écologiques, mettant en relation plusieurs espèces, notamment dans une lutte contre les invasions biologiques;
- ils sont sociaux, jouant un rôle identitaire dans le choix des denrées cultivées, un rôle d'habitat offrant un abri et une certaine intimité, un rôle récréatif par des aménagements d'occupation du temps libre.

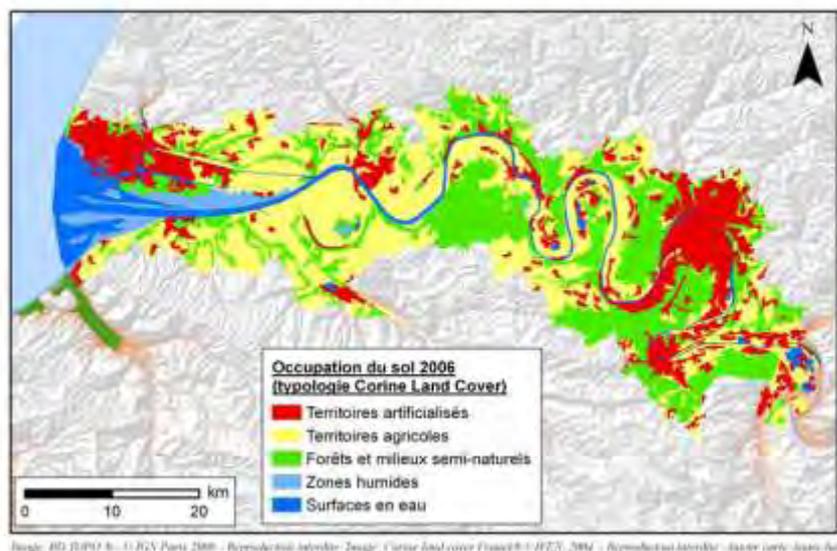
Les jardiniers mutualisent souvent leur production et ce qui pousse autour ou à côté est à tout le monde. Il semble que l'on y rejoue un droit public de halage non appliqué sur les bord de l'eau, mais bien réel dans les jardins. Une logique du don se substitue ainsi à une droit commun non appliqué en bord de Seine. Pour de nombreuses municipalités les jardins collectifs sont inclus dans une logique d'espaces verts urbains. Ils représentent toujours la résidence secondaire du pauvre. Placés en zone inondable, avec un abri précaire, les jardins sont comme la chasse ou les bases de loisirs des emprises éphémères sur l'estuaire, rappelant au passage que ce dernier est bien vivant et vivace dans l'occupation des classes populaires. Le bricolage, la cueillette et le jardinage se conjuguent dans ces espaces et montrent une appropriation de fait de l'estuaire de la Seine. En terme d'étendue, de fréquentation et d'occupation sociale le jardin représente certainement un espace majeur permettant d'avoir une vision d'ensemble du territoire et de ses possibilités de renaturation et de reconquête sociale. Car au-delà de leurs aspects naturalistes, les jardins sont des lieux d'échanges entre générations, nationalités et familles. Ils développent une sociabilité d'entraide qui fait territoire.

CONCLUSION

Force est de constater que l'estuaire de la Seine se présente comme un territoire chargé d'histoire, et qui a connu de multiples transformations. C'est ce que nous rappelle le terme de cette enquête. La durée nous montre que l'estuaire par l'anthropisation du lit majeur a amené les populations riveraines à se détourner du fleuve pour reconstruire par milieux connexes (bases, nappes, affluents, lacs et étangs), événements éphémères (Armada, 24h motonautiques, foire saint Romain...), espaces verts de proximité (lisières, jardins...), espaces sanctuaires (zones natura 2000, PNRBSN, réserve naturelle, ZNIEFF...), espaces pédagogiques (parc EANA, maison de l'estuaire, H2O...) un estuaire. Le sentiment de maritimité évoqué par la quête de nouvelles utopies comme l'Axe Seine, Normandie impressionniste, Seine Maritime 2020... reste vivace et rejoué dans des slogans et actions de politiques publiques comme *Rouen sur mer* par exemple.

Les manifestations physiques de ce milieu naturel, sa présence et sa magie ont largement été défaites. Les dragages, l'élargissement du chenal et son bétonnage, le rehaussement des berges après guerre, le gel des terrains en bord de fleuve par les zones industrialo portuaires ont coupé les manifestations du fleuve comme le mascaret, les inondations, la conscience de la marée, les métiers associés au fleuve, la navigation impressionniste, les activités au bord de l'eau... Ce passé permet de comprendre les tensions qui sont encore à l'œuvre aujourd'hui : le retour des impressionnistes se heurte (dans les représentations), comme le projet de classement des boucles (dans les institutions), au développement économique ; la nature sur laquelle on discours et que l'on tente de protéger ou de réhabiliter est largement artificialisée par les activités humaines ; les territoires que l'on construit reposent avant tout une vision idéalisée de la nature. C'est que montrent avec force les données CorinneLandcover: une nature depuis longtemps effacée par l'activité humaine et pour plusieurs scientifiques un estuaire qui n'en est plus un.

Estuaire de la Seine



En Seine les populations riveraines parlent volontiers du fleuve, avec en amont de la zone estuarienne des confusions avec certains affluents (l'Eure en particulier). A l'inverse à l'embouchure les populations restent clairement tournées vers la mer. Cette absence de l'estuaire reste avant tout liée à son manque de visibilité et d'accessibilité. Seuls les acteurs d'aménagement, de la politique ou de l'expertise scientifique utilisent le terme. Le mot trouve notamment son institutionnalisation à travers le *Conseil de l'estuaire*, le *Grenelle de l'estuaire* ou encore l'association *SOS estuaire* qui révèle un jeu tripartite entre scientifiques, aménageurs et naturalistes. Cependant pour les scientifiques spécialistes de la Seine il est désormais difficile de parler d'estuaire tant le milieu a été modifié et aménagé. Dans la période d'analyse du milieu qui s'étend du SAUM Seine au programme Seine Aval, force est de constater qu'on s'évertue à tenter de préserver des fonctions écologiques d'un milieu qui physiquement n'est plus vraiment là. En témoignent les faibles participations des populations acteurs aux différents débats publics. Echaudés par des affaires telles que le Pont de Normandie ou l'aménagement de Port 2000, les populations ne participent pas ou peu à des concertations dans lesquelles ils n'ont plus rien à faire valoir. A l'inverse, quelques « hurons » de l'estuaire regroupant naturalistes (LPO, HNNE, GONE...), coupeurs de roseaux, agriculteurs, chasseurs et pêcheurs occupent des espaces de débats et pèsent sur la dynamique de compensation et de renaturation du milieu.

En ce qui concerne l'estuaire de la Seine, le degré de naturalité du milieu se communique à partir d'une biodiversité non représentative: oiseaux rares et invisibles, poissons migrateurs très sensibles au réchauffement climatique, plantes protégées n'existant que sur les coteaux de la Seine... On peut en proposer une classification issue des 40 entretiens réalisés dans le programme Liteau BEEST (en rouge les plus cités):

Tableau des indicateurs sociaux de l'état écologique

| Estuaire | Eléments absents | Eléments sociaux | Animaux | Végétaux | Milieus | Autres |
|--------------|--------------------------------|----------------------|----------------------|---------------------|-------------------|---------------------|
| SEINE | Poissons morts, hydrocarbures, | Paysages, loisirs en | Ecrevisse, gougeons, | Orchidées, roseaux, | Vasières, marais, | Etendue, bactéries, |

| | | | | | | |
|--|---|---|--|---|--|--|
| | mousses, déchets flottants, PCB, phosphogypses, jussie, bétonnage, endiguement, panneaux et affichagees alarmistes, rumeurs | plein air, baignade, lumière, jardins, bâti et patrimoine culturel, hommes du fleuve et leurs métiers, mémoires du fleuve, musées, bassins, plages | brochet, carpe, canard, anguille, silure, crevette, éperlan, Saint- Jacques, avocette, butor étoilé, rôle des genêts, coccinelle, cigogne | nymphéas, mauvaise herbe, orties, pomme de terre, violette de Rouen, sparganium, haricots, fruits | zones humides, haies, prairies bocagères, coteaux, connexions des milieux | labels et classements, AOC, benthos |
|--|---|---|--|---|--|--|

Lorsque la ville de Paris acquiert les sources de la Seine, Haussmann fait construire une statuaire en hommage à la légende⁵⁷ de la nymphe *Sequana*, qui raconte la naissance de la Seine et de ses affluents. L'appropriation symbolique du fleuve accompagne et justifie ici un transfert de propriété. L'assainissement des marais, les aménagements portuaires et urbains, l'endiguement des berges, le creusement du chenal, les usages hygiéniques et industriels de l'eau... ont construit culturellement et socialement le rapport à la partie aval de la Seine. Il en va de même aujourd'hui des chemins de halage, des espaces naturels protégés (PNR, Réserve naturelle), des zones industrielles hier laissées en friche et aujourd'hui reconverties en écoquartiers, bases de loisirs, aires de tourisme etc.

Comment ces conversions s'opèrent-elles et comment sont-elles reçues ? Quels en sont les acteurs, les vecteurs, les procédures et les effets ? Comment penser les médiations territoriales qui se jouent dans les paysages de l'estuaire ? Nous avons vu que dans un tel contexte ce sont souvent des espaces très limités qui deviennent des objets socio naturels à forts enjeux. Les chasseurs de l'estuaire, les jardiniers des berges, les ramasseurs de coquillages, les pêcheurs récréatifs, les sportifs, les promeneurs contemplatifs, les naturalistes... tous rejouent après l'industrialisation lourde l'ancrage (la quête identitaire de racines) à l'estuaire et se posent en gestionnaires praticiens car il exercent encore une action physique sur le milieu. Ce sont eux qui participent largement à l'invention de l'estuaire de la Seine au quotidien, dénomination qui à leurs yeux ne va pas de soi. A côté de ces acteurs du quotidien de l'estuaire, se jouent d'autres logiques, notamment celle des agences d'urbanisme. Il convient de souligner que la reconquête sociale du fleuve se voit opposer une logique d'urbanisme écologique totalement contradictoire. Les écoquartiers qui se développent de plus en plus - notamment dans le cadre de l'Axe Seine - ont des effets de relégation des populations locales issues des classes populaires ou moyennes. La nature reconstruite en ville sous l'habillage du développement durable génère un cadre de vie onéreux et exclusif, reléguant une partie de la population dans des natures plus incertaines dans leurs qualités écologiques et leurs héritages industriels.

⁵⁷ Gilles Billen, « La Seine et Paris : de fusion en ruptures », in *Les jeux de l'eau, de l'homme et de la nature*, Paris, La Dispute, 2008, 59-86.

A ce propos, il est nécessaire d'examiner l'objet dont on parle. Peu nombreux sont en effet ceux qui parlent d'un « estuaire ». Nos précédentes enquêtes (perception du risque chimique, perception des actions de restauration, usages nautiques) montrent que seuls les scientifiques, les gestionnaires et quelques acteurs développent une vision qui se déploie à l'échelle de l'estuaire. Pour la majorité des habitants et des usagers, la partie aval de la Seine se limite bien souvent à leur paysage ordinaire, à leur terrain de jeu ou à quelques hauts lieux rattachés à des souvenirs ou à une histoire culturelle. On a ici des questions d'échelle à comprendre et à restituer : le projet Sequana propose de compléter les projets en cours (Paysages et usages récréatifs), et de les intégrer l'un à l'autre dans une problématique nouvelle, de manière à faire face à cet enjeu. On voit désormais comment un autre estuaire s'est généré au fil du temps par des masses d'eau "concurrentes" à la Seine. C'est ce que montre l'enquête sur les bases de loisirs et plans d'eau. Ne peut-on voir ici une confirmation de l'hypothèse postmoderne en posant les dynamiques locales comme adaptations aux changements globaux (notamment la question de la mondialisation des échanges et des modèles culturels)?

Un estuaire peu accessible

Au sein de l'estuaire de Seine le clivage social se traduit aussi par une segmentation spatiale. Le fleuve et ses berges n'invitent pas au délassement. Les espaces fortement urbanisés ou industrialisés ne sont pas propices à la rêverie, les paysages sont bruts et les espaces de pratiques sont exigeants. Pratiquer une activité comme le kayak sur le fleuve nécessite de s'activer. On ne peut se laisser aller dans la mesure où le courant et le passage des péniches nécessitent d'être toujours en mouvement.

Les bases sont en revanche immédiatement accessibles (corporellement et culturellement) et propices à des activités de délassement qui autorisent la mise au repos des corps et les activités conviviales, en famille ou en groupe. La pratique d'activités physiques est secondaire. Le nombre d'activités proposées compte dans la mesure où il ouvre le champ des possibles, mais les sports sont souvent moins pratiqués que regardés et appréciés par l'animation qu'ils produisent sur la base. La proximité entre notre échantillon et celui de l'enquête sur les plages de l'embouchure laisse à penser que les enquêtés voient dans les BPAL un substitut aux plages du littoral. Le public des bases est peu mobile et l'offre proposée compte moins que la proximité du site avec le lieu de résidence. Parce qu'ils ont une mobilité limitée, les usagers des bases ont aussi une appropriation territoriale de l'estuaire plus restreinte.

Pour autant, si les sites sont ouverts et facilement appropriables par une large population, l'absence de desserte par les transports en commun freine leur accessibilité. C'est peut-être une des raisons pour lesquelles on constate une différence entre les usagers des bases et la population de Haute-Normandie dans laquelle les ouvriers sont surreprésentés. Ce constat peut-être étendu aux autres populations observées: chasseurs, pêcheurs à pied, jardiniers.

Des offres de nature différenciées

Sur les bases de loisirs on perçoit un décalage entre la perception des usagers et ceux des acteurs locaux. Peu sensibles à la qualité écologique des sites, les interrogés jugent la naturalité des bases en premier lieu par la quantité de verdure offerte au regard. L'effacement des traces du passé industriel de la base par des pelouses et des bosquets participe au succès de sa reconversion. Les usagers oublient la présence de la carrière, même lorsque celle-ci est

encore en activité. Si les élus et les exploitants mettent en avant le succès de ce type de réhabilitation, il reste difficile de mesurer les effets d'un point de vue environnemental et social. La société CEMEX, première exploitant des carrières d'extraction de granulats en France présente notamment à Poses, se présente comme une entreprise au service des territoires. Un livret⁵⁸ est d'ailleurs consacré aux réaménagements réalisés par l'entreprise pour les carrières en fin d'exploitation et le site de Lery-Poses y est présenté comme un modèle de reconversion réussi à tous les niveaux (économique, écologique, social et culturel). La base de Poses est présentée comme un pôle régional générateur d'emplois qui améliore le cadre de vie des résidents locaux. La réserve de la Grande Noë est citée comme une contribution écologique exemplaire. Pour autant, cette réserve reste méconnue des usagers de la base et se présente comme un espace « réservé » aux initiés. La partie de la base ouverte au grand public (autour du lac des deux Amants), à l'image de celle de Jumièges et de Bédanne, propose un paysage plutôt monotone composé de plaines engazonnées et de quelques bosquets qui laissent peu de place à une végétation diversifiée peut-être plus caractéristique de l'estuaire.

Des usages et des représentations de l'estuaire fragmentés par les pratiques

Bien qu'elles soient gratuites et le plus souvent libres d'accès, l'offre récréative des bases s'inscrit globalement dans une approche traditionnelle et élitiste des pratiques sportives nautiques contribuant à une forme de segmentation sociale des loisirs dans le bassin versant de l'estuaire de Seine. Si toutes les catégories de population peuvent accéder aux sites, tous ne peuvent pas y pratiquer des sports nautiques, coûteux et nécessitant l'acquisition de techniques spécifiques. Une autre caractéristique de ces usagers est qu'ils fréquentent peu les autres espaces récréatifs de l'estuaire et restent « cantonnés » dans les BPAL. On constate également que la mobilité des interrogés est fortement corrélée à l'activité qu'ils pratiquent, elle-même fortement corrélée à leur appartenance sociale. L'estuaire de Seine apparaît d'autant plus attractif que l'on pratique des activités de déplacement notamment terrestre (vélo, randonnée pédestre).

La référence de l'estuaire s'appuie sur un réseau de figures ou personnages ressources régulièrement cités lors des enquêtes sociales (PNR, Agence Eau, DREAL, Université...) et de réseaux d'acteurs (chasseurs, pêcheurs, agriculteurs, roseliers, naturalistes...). Il convient ici d'analyser ces réseaux et ces figures emblématiques de l'estuaire qui restent la référence objective d'un état écologique et social. L'analyse des trajectoires et récits de vie de ces « référents » de l'estuaire, mais également celle des groupes de pression de l'estuaire permettront alors de mieux situer les logiques de sa construction sociale et de son évolution. Ainsi, l'analyse des récits de vie des mémoires vivantes de l'estuaire, tout comme l'analyse des jeux d'acteurs et groupes de pression permet de mettre en évidence une construction sociale de l'estuaire par une minorité agissante et médiatique. Ces « mémoires » sont choisies en fonction de leur appartenance générationnelle (fin de carrière, retraités, initiateurs de projets et de programmes, experts...), mais aussi institutionnelle et professionnelle. Une trentaine de noms nous est régulièrement citée depuis sept années d'enquêtes de terrain. De la même manière les enquêtes postérieures ont permis de dégager des groupes de pression réduits à cinq types d'activités (chasse, pêche, coupe de roseau, agriculture, protection de la nature) dont il convient d'interroger les plus représentatifs. On sait schématiquement que des visions contradictoires de l'estuaire émergent (ex. vision figée des naturalistes face à la vision dynamique des scientifiques).

⁵⁸ CEMEX (2006). Les carrières au service de l'aménagement du territoire. Communiqué de presse.

La nature de l'estuaire se caractérise par des aspects rendus peu observables (marée, poissons, flore, zones humides, réserve...). Elle est mise en scène par des dispositifs construits qui toutefois ne touchent qu'une part minoritaire de la population haut normande comme nous le montre ce tableau synthétique:

| OBJET | Date, contexte | Fréquentation |
|---------------------------------|---|---|
| Réserve Naturelle de l'estuaire | 1998 – Contexte Port 2000 | 8 000-10 000 / an 50 classes, fête |
| Parc écologique EANA | 2008 – Port Jérôme | 40 000 / an: soirs, scolaires, séminaires |
| PNRBSN | 1930 lois Marais Vernier | 8 000-10 000 / an Fête, animations |
| Bases de loisirs | Années 1970 lacs de carriés | Variable, 9 sites en seine maritime |
| Jardins associatifs | 1902: Ligue Abbé Lemire / 1934: Fédération normande jardins | 60 associations 5000 jardiniers |

Au delà de ces sanctuaires promouvant une nature estuarienne idéalisée, tout un ensemble d'acteurs la bricolent quotidiennement. C'est ce que montrent nos enquêtes sur deux pratiques majeures que sont la chasse (qui fait beaucoup parler d'elle) et le jardinage (qui regroupe plus de 5 000 individus sous forme associative). Ces dernières combinent des paramètres sociaux de fabrique de nature, mais également de marché de loisirs et de prise de parole et d'action. Pour les chasseurs, l'estuaire un espace alternatif car peu accessible.

C'est un espace de pratiques des milieux populaires où l'on trouve une forte représentation des ouvriers, un mode d'organisation de la chasse qui laisse une place importante aux gens de catégories sociales modestes et autochtones car la chasse est une activité chronophage. Les propriétaires les plus aisés cèdent la jouissance de leur gabion en échange d'une aide pour l'entretien et la construction des installations.

C'est une nature de proximité et jardinée par la position de la Réserve en bord de ville, un territoire vaste à proximité de populations en recherche de ruralité qui n'ont pas accès à d'autres formes de loisirs ou de consommations onéreuses (ex : habitants du quartier des neiges, comme habitants d'immeubles en région parisienne qui ne partent pas en vacances mais viennent en famille au gabion).

La chasse sur la Réserve de l'estuaire et le PNRBSN offre ainsi des types de natures pour les publics en espace sanctuarisé:

- Nature riche et abondante : haut lieu de la chasse, diversité des espèces, des habitats et espace très vaste.
- Nature abîmée : Anthropisation, industrie, agriculture, décharges de la ville, voie ferrée, canaux et routes, recul de la zone humide.

- Nature anthropisée par les pratiquants qui réalisent des travaux d'aménagement Le gabion est une maison secondaire pour les chasseurs qui habitent en ville. On vient régulièrement pour chasser de nuit mais aussi la journée pour jardiner, contempler la nature, faire des barbecues dans la réserve naturelle. Activités entrent en contradiction avec la logique de protection de la nature.

- Nature patrimonialisée par les pratiquants gabion, observatoires montés par les chasseurs, réserve de chasse entretenue par ACDPM, signalétique qui marque lieux-dits, écrits sur l'histoire de la chasse, gabion => volonté que la réserve n'appartient aussi aux chasseurs.

L'attitude des pouvoirs publics à l'égard des natures périurbaines

L'estuaire de la Seine constitue un terrain privilégié pour observer les redéfinitions contemporaines de la nature, qui sont autant de marqueurs de la généralisation de notre condition urbaine. Les écoulements du fleuve traversent et façonnent un système de villes, s'intègrent à des usages qui changent et à des définitions du cadre de vie qui évoluent avec les attentes des populations devenues urbaines. Différenciés à partir du niveau de consensus qui les définit dans leur fonction récréative et, d'autre part, à partir de leur emplacement vis-à-vis du corridor économique, les territoires de pratiques dévoilent quatre formes type de médiations territoriales à l'échelle d'un système de villes.

Les loisirs sportifs des urbains ne doivent pas seulement être considérés à partir des demandes d'évasion dans la nature auxquels ils répondent, mais aussi à partir des médiations territoriales auxquelles ces pratiques participent. Pour le dire autrement, les loisirs sportifs des urbains construisent les milieux naturels qu'ils investissent, et doivent être différenciés selon qu'ils participent de l'équipement de la nature (sportive par destination, et sécurisée en conséquence), de son détournement, de sa redéfinition (dispute) ou de son braconnage.

On voit que les pratiques sportives de loisir recomposent de fait les partages de la nature, mais aussi l'horizon de leur définition. Ce que font les publics dans la nature interroge, par effet de retour, la manière dont les politiques publiques, qui trouvent aujourd'hui dans l'idée régulatrice de développement durable un horizon de sens et une forme de gouvernance, s'emparent de ces médiations territoriales. Ces territoires relèvent de niveaux de consensus d'une part, et de niveaux d'intervention des pouvoirs publics d'autre part qui les donnent à observer sous un jour nouveau.

Tableau 3 : Attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des natures périurbaines

| Attitude des pouvoirs publics vis-à-vis des natures de loisir périurbaines | | Niveau d'intervention | |
|--|--|--|---|
| | | Fort | Faible |
| | | Natures « gérées » | (définition des interdits) Natures « abandonnées » |
| | | Dispositifs de nature : recyclage - requalification Stations balnéaires, BPAL, | Natures interstitielles : sacrifiées mais détournements tolérés Usages nautiques |

| | | | |
|-----------------------------|----------------------|---|--|
| Type de construction | Consensuelle | Quais / Véloroutes Gestion directe et reconversions territoriales | Baignades en Seine Responsabilisation libérale des usagers |
| | Conflictuelle | Natures disputées, arrachées par mesures compensatoires Antifer, PNRBSN, Réserve Naturelle de l'Estuaire Gouvernances de la nature, responsabilisation des pouvoirs publics par les associations militantes | Natures dégradées et braconnées, usages « secrets » Cabanes d'Octeville, Pêches, VTT sur terrains vagues, Jardins associatifs Politique de l'autruche / usage du parapluie : non assistance à personne en danger ? |

Il existe actuellement des politiques publiques actives qui pensent et agissent fortement sur les espaces naturels (notamment dans la question des marais et des paysages) périurbains dans leur dimension récréative. L'État dispose désormais de trois outils majeurs d'action et d'animation dans ce territoire (Fontenaist, 2002). La Directive Territoriale d'Aménagement de l'Estuaire de Seine montre par son existence (il n'en existe que 7 en France, celle-ci date de 2006) l'importance stratégique de cette zone aux yeux de l'État : ce document d'urbanisme d'un nouveau genre permet à l'État d'exprimer sa position et de l'imposer aux collectivités, tout en leur proposant des politiques d'accompagnement. L'EPBS, qui dispose de ressources fiscales affectées, constitue l'outil de maîtrise du foncier et de planification à long terme. Ce que nous avons appelé des « dispositifs de nature », qui recyclent des friches en natures récréatives (BPAL, berges, quais et docks), constituent de fait pleinement des milieux jardinés, construits et gérés avec les collectivités, pour les besoins des habitants des villes. Ces dispositifs s'inscrivent dans un idéal de gestion dynamique de l'environnement. Participant de cette philosophie, le Plan de Gestion Globale de l'Estuaire (3^{ème} outil, inédit en 2002), apparaît à la fois comme une mesure compensatoire de plus, arrachée par des collectifs contestataires, et comme une alternative aux simples mesures de protection, qui tendent à s'empiler sans définir une vision d'ensemble, à sanctifier (sanctuariser) sans être pleinement satisfaisantes, et à ne plus pouvoir être discutées. Les natures restaurées comme les natures protégées répondent aux natures sacrifiées pour les besoins des ports et de l'industrie, et expliquent largement le morcellement des spots de pratique ; dans la gestion à long terme des écosystèmes, ces mesures de restauration exigent des acteurs qu'ils s'interrogent sur les natures qu'ils désirent construire, sur les jeux d'acteurs que ces problèmes publics mobilisent, mais aussi sur leurs dimensions symboliques, leur coût économique etc.

On voit aussi qu'il existe, par contraste, des natures sur lesquelles les pouvoirs publics n'interviennent encore que très peu, tout au moins dans leur dimension récréative : on peut qualifier ces natures périurbaines d'abandonnées, dans la mesure où les usagers y sont livrés à eux-mêmes. La priorité accordée au trafic maritime et fluvial ne coûte rien économiquement, en même temps qu'elle soumet et responsabilise les associations nautiques en les reléguant dans les natures interstitielles qui continuent d'exister. Un potentiel de développement existe

pourtant, qui s'inscrirait sans difficulté dans l'élan symbolique et la relecture contemporaine du patrimoine maritime local qu'impulsent les collectivités. Les natures dégradées, et en particulier les eaux contaminées de l'estuaire, révèlent de véritables inégalités écologiques et relèvent d'une incompréhension mutuelle des pouvoirs publics et des usagers. Les gestionnaires se contentent d'interdire l'accès aux sites ou la pratique en elle-même, sans mettre en place une politique de prévention, d'information ou d'éducation en direction du grand public. On peut se demander si ces unités territoriales et ces pratiques marginales, qui exposent des populations vulnérables, qui bricolent de façon contingente avec les natures qu'ils trouvent dans leur environnement immédiat, ne contiennent pas les germes des contestations à venir, et appellent peut-être de nouvelles formes de gouvernance.

En guise d'ouverture on peut lister huit grandes pistes pour mieux comprendre l'estuaire demain:

1) L'estuaire n'est pas une entité qui va de soi. Pour les scientifiques (notamment écologues, hydrologues et sédimentologues) c'est même une réalité scientifique à remettre en question. Du point de vue des projets, on peut parler de gouvernances morcelées ou englobantes (par exemple le Grand Paris) mais d'un plan de gestion globale qui se cherche ou plutôt représente pour beaucoup d'aménageurs et d'élus une inaccessible utopie.

2) Pourtant nos enquêtes montrent que s'expriment clairement des habitus de l'estuaire qui expliquent un morcellement social des espaces. Il y a ceux qui traversent le territoire entre l'Île de France et la mer, pour s'adonner à la balnéarité. On peut également repérer des classes populaires enclavées dans des espaces clos et souvent concurrentiels à l'estuaire: bases de loisirs, campings, jardins associatifs en sont de bonnes illustrations. On peut également discerner des espaces de prélèvements comme la route des fruits, les zones de pêche récréatives ou de chasse (thèse de B. Evard sur la pêche à pied, enquête de C. Machemehl sur la chasse). Une bourgeoisie seino marine dévoile des habitudes d'exploration de l'estuaire amont et moyen par des loisirs de déplacement (Enquête usages nautiques 2007). Enfin, des sportifs issus des classes moyennes sont de véritables multiconsommateurs de l'espace estuarien (enquête paysage 2011).

3) Ces espaces ne recèlent pas la même qualité de nature. Selon la DREAL ou l'AESN les bases de loisirs ont des eaux de qualité parfois limite, comme les zones de pêche récréatives. Les terrains de camping se situent pour la plupart près des stations d'épuration. Les jardins associatifs sont pour une large part localisés sur d'anciens terrains industriels contaminés. Les espaces protégés selon les différents observateurs (maison du parc, maison de l'estuaire, scientifiques, naturalistes...) n'en possèdent souvent que le nom sous la pression des projets et des aménagements. En témoignent les affaires de classement des boucles de la Seine, de mesures compensatoires liées à Port 2000, de SCOT remettant en question l'espace de la réserve naturelle de l'estuaire... Les natures du littoral présentent un exotisme de mise en scène sur un espace autrefois composé de marais. Les espaces de déambulation des bourgeois et classes moyennes présente une plus grande variété combinant étalement urbain et patrimoine.

4) Des objets naturels souvent microscopiques (couple d'oiseaux, poissons migrateurs...) ou à étendue limitée (Réserves, zones naturelles protégées...) sont l'objet de forts enjeux et jeux d'acteurs. Ces débats ont tendance à éclipser les natures plus ordinaires (urbaines, jardinées, bricolées) qui touchent une majorité silencieuse.

5) L'accès aux berges (la moitié est privatisée) ou à l'eau, comme aux natures emblématiques demeure le principal écueil de l'estuaire. Peu visible et difficilement accessible, la nature estuarienne reste une entité dont on parle plus qu'on ne la fréquente réellement. Le manque de décision politique concernant l'accès aux chemins de halage, la visibilité du fleuve ou de ses trésors ajoute à cette difficulté.

6) Depuis les années 1960, les fortes pollutions et la disparition des métiers associés au fleuve (pêche professionnelle, batellerie...) ont accentué la mise en œuvre de dispositifs concurrentiels (bases de loisirs, étangs de pêche, hôtellerie de plein air, affluents, espaces verts...) qui ont construits ailleurs et autrement l'estuaire. Nos enquêtes démontrent que des fragments d'estuaires continuent à résonner chez les populations (courant, marée, odeurs iodées, bruits des mouettes, navigation...).

7) Les opérations de reconversion des lieux se sont multipliées, mais elles ne peuvent se cantonner aux loisirs. Elles ont également des dommages collatéraux offrant une prise au lobbying associé à une qualité de vie "verte": l'exil des populations les moins aisées, souvent vers des natures disqualifiées.

8) Enfin l'espace estuarien présente avant tout un potentiel symbolique pour de futurs investisseurs ou un renouveau industriel qui se téléscopent à un désir de patrimonialisation et de protection de la nature.

Ces quelques idées qui illustrent les dynamiques sociales de l'estuaire mériteraient des développements à suivre.

SYNTHESE DU PROGRAMME SEQUANA

Le programme SEQUANA s'appuie donc sur 4 études visant à mieux comprendre la construction sociale de l'espace estuarien:

- le rapport au végétal dans les jardins privés et espaces verts en bord de Seine;
- les bases de loisirs (BPAL);
- la pratique de la chasse au gabion dans la Réserve naturelle;
- les jardins associatifs en bord de Seine.

Ces terrains originaux complètent et permettent de synthétiser les recherches engagées dans deux autres programmes: "*Les usages récréatifs de l'estuaire de la Seine*" et "*Les enfants du fleuve. Paysages perçus et paysages vécus de l'estuaire de la Seine*". Plusieurs résultats d'ensemble apparaissent en croisant ces enquêtes:

1/ L'estuaire de la Seine, même s'il n'est pas mentionné, a bien une existence et une réalité physique pour ces différents usagers. L'estuaire ne se dit pas, mais il s'éprouve à travers des sensations physiques, des émotions, des imaginaires collectifs, des symboles, des compositions paysagères, de la matière (boue, eau, brouillard...).

2/ L'estuaire de la Seine fait l'objet d'une invention au quotidien par des pratiques éphémères. Les jardins, zones de chasse, zones de pêches, espaces de camping et de plaisance, bases de loisirs ne sont pas toujours praticables. Ces espaces sont sujets encore aujourd'hui aux caprices du fleuve (ses crues), comme aux manifestations du régime marin (vent, vagues et marées, alluvions, zones humides, transport de matière).

3/ Les activités de "manipulation" du milieu estuarien réinventent des classifications, des mots, des pratiques (lutte contre les invasives, fêtes de la nature). Elles participent à réensauvager l'estuaire et donc à sa renaturation. Ces groupes sociaux doivent donc être analysés comme des groupes témoins pouvant servir d'enseignement ou de guides à des opérations de restauration. Ils peuvent également être pris comme relais dans des actions de reconquête sociale.

4/ Les ressources naturelles de l'estuaire sont aussi celles introduites et manipulées par ceux qui le pratiquent et le fréquentent. Comme les industriels utilisent des renifleurs d'air, les usagers de l'estuaire peuvent être mobilisés comme vigie de son état de santé. Il y a là matière à une belle opération de démocratie participative qui contrasterait avec le regard péjoratif jeté sur une population considérée comme novice en savoir écologique.

La chasse, les BPAL et les jardins offrent à notre regard des expériences de restauration in vivo. On peut tirer parti de ces expériences comme le montre le tableau suivant:

Tableau de synthèse: Les objets socio-naturels comme guides d'une restauration à venir

| Usages | Espaces inventés | Opérations de restauration/reconquête | Quelles natures? |
|---|---|--|---|
| Loisirs sportifs actifs (ski, voile...) Loisirs passifs populaires (farniente, pique-nique...) | BPAL (Poses, Bedanne, Jumièges): mini estuaires ou erzats de plages | Plan d'aménagement urbain des villes nouvelles Reconversions de carrières | Aménagements récréatifs ou terrains de plein air fonctionnels et paysés |
| Chasse au gabion | Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine | Espace naturel protégé Mesures compensatoires | Oiseaux migrateurs, zones humides, animaux d'élevage |
| Jardinage | Jardins associatifs Jardins privés Espaces verts | Terrains industriels convertis Substitut de halage Politiques hygiénistes et sécuritaires d'aménagement des espaces publics naturés | Fruits et légumes Plantes d'ornementations Graines Elevage caché Compost, engrais |

Les espaces ici résumés sont des petits bouts concentrés d'estuaire, véritables métaphores en actes de la liberté et de la qualité de vie désirée par les habitants hauts normands. Leurs fréquentations sont régulières, sur la durée et denses. On y rejoue le régime marin estuarien en réinventant par processus sociaux des plages, des halages, des îles, des petits estuaires. L'expérimentation sociale a bien lieu et depuis fort longtemps. Elle a d'ailleurs maintenu en vie l'estuaire dans les gestes, les usages et les croyances. Il faudrait désormais en tirer profit, s'en servant comme expériences de renaturation-reconquête comparative, comme réseau à constituer permettant globalement de faire territoire, comme opportunité économique (vivier d'emplois) et relais privilégié sur le terrain de la restauration.

Bibliographie

- Augustin, J.-P. (1995). *Sport, géographie, aménagement* (Nathan Uni., p. 254). Paris.
- Augustin, J.-P. (2002). La diversification territoriale des activités sportives. *L'année sociologique*, 52, 417-435.
- Augustin, J.-P., & Garrigou, A. (1985). *Le rugby démêlé* (Le Mascare.). Paris.
- Bessy, O., & Naria, O. (2004). Sociologie des pratiquants des sports de nature: l'exemple de la Réunion. *Cahier Espaces*, 81, 52-77.
- Bickerstaff, K., & Walker, G. (2001). Public understandings of air pollution: the & localisation ' of environmental risk. *Global Environmental Change*, 11, 133-145.
- Bodin, D., Javerliac, S., Héas, S., & Robène, L. (2009). De l'émergence des stations balnéaires au tourisme sportif: Le mélange des genres à la lueur de l'exemple de la région Bretagne en France. *Téoros*, 28(2), 29-36.
- Bouneau, C. (2007). La promotion de l'économie touristique, levier de la politique d'aménagement du territoire en France des années 1950 aux années 1980. *Entreprises et histoire*, 2(47), 93-108.
- Bélanger, M. (2011). *Vestiges industriels montréalais: appropriations, rôles et enjeux sociaux*. Montréal. CREOCEAN. (2007). *Schéma nautique départemental. Objectifs et orientations stratégiques* (CREOCEAN à.).
- Caire, G. (2004). Solidarités familiales et "vacances gratuites": un élément méconnu des inégalités sociales. In D. Girard (Ed.), *Transferts et rythmes familiaux. Famille et solidarités* (L'Harmatta., pp. 79-94).
- Canneva, H., & (dir.). (2005). *La pratique des activités physiques et sportives en France. Enquête 2003* (MJSVA / IN.). Paris.
- Chazaud, P. (2004). *Management du tourisme et des loisirs sportifs de pleine nature* (PUS., p. 350). Paris.
- Comité National des Espaces Sites et Itinéraires (CNESI). (2007). *Urbanisme et sport de nature. Rapport au parlement* (CNAPS.). Paris.
- Corneloup, J. (2004). D'hier à demain: Évolution du marketing des loisirs sportifs de nature. *Cahier Espaces*, 81, 104-116.
- Corneloup, J., & Bourdeau, P. (2004). Les sports de nature. Entre pratiques libres, territoires, marchés et logiques institutionnelles. *Cahier Espaces*, 81. Sports, 117-124.
- Day, R. (2006). Traffic-related air pollution and perceived health risk: Lay assessment of an everyday hazard. *Health, Risk & Society*, 8(3), 305-322.
- Defrance, J. (1995). *Sociologie du sport* (La Découve., p. 123). Paris.

- Derèze, G. (2009). *Méthodes empiriques de recherche en communication* (De Boeck U., p. 256). Bruxelles.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* (Seuil., p. 264). Paris.
- Dumesnil, F., & Ouellet, C. (2002). La réhabilitation des friches industrielles: un pas vers la ville viable? *VertigO - La revue électronique en sciences de l'environnement (en ligne)*, 3(2).
- Dupré, L. (2007). Les conflits d'environnement: entre sites et réserves. *Géographie, économie, société*, 9(n°2), p. 121-140. Retrieved from www.cairn.info/revue-geographie-economie-societe-2007-2-page-121.htm
- Evrard, B., Féménias, D., & Bussi, M. (2011). Pêche à pied en sortie d'estuaire de Seine : expositions ordinaires, déviances populaires et gestions hétérogènes. *Espace, populations, sociétés*, (1), 18-20.
- Fernandes Y Freitas, D. (2001). En redécouvrant le monde du loisir. Lorsque le travail se marie avec le loisir. *Sociétés*, (n°1), 21-29.
- Féménias, D. (2004). Sens des pratiques corporelles dans la culture de loisirs . *Dérives autour de l'oeuvre de Michel Maffesoli* (L'Harmatta., pp. 233-243). Paris: CEAQ (ed.) .
- IAURIF. (2002). Les bases régionales de plein air et de loisirs et leur usage en 2002. *Note rapide. Populations - Modes de vie*, (n°338), pp. 1-4.
- Joye, D., Bassand, M., & Schuler, M. (1989). La diversité des mobilités. *Espaces et sociétés*, 54-55, 35-49.
- Kalaora, B. (1993). *Le musée vert. Radiographie du loisir en forêt* (L'Harmatta., p. 304). Paris.
- Kalaora, B. (1998). *Au-delà de la nature l'environnement* (l'Harmatta., p. 199). Paris.
- Korsak, B., Robert, J.-P., & Soldaini, P.-L. (1996). Un exemple d'ingénierie du développement durable: Les bases régionales de plein air et de loisirs d'Ile-de-France. *PCM, Le Pont*, (n°3), pp. 42-44.
- Landry, M. (2008). Les bases de loisirs, histoire d'un concept. *Contre pied*, n°22, 62-64.
- Lazzarotti, O. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains* (L'Harmatta., p. 319). Pais.
- Lebel, H. (2005). La promotion collective des sites de visite d'une région. L'exemple de la Normandie. *Cahier Espaces*, 86, 133-137.
- Louveau, C. (2006). Inégalités sur la ligne de départ: femmes, origines sociales et sport. *Clio. Histoire, femmes, sociétés*, (23), 119-143.
- Lévy, J. (2003). L'échelle. In J. Lévy & M. Lussault (Eds.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés* (Belin., pp. 284-288). Paris.
- Mao, P., & Bourdeau, P. (2008). Les lieux de pratique des sports de nature en France : une géographie différenciée. *Mappemonde (en ligne)*, 1.
- Merlin, P. (2002). *L'aménagement du territoire* (PUF., p. 448). Paris.
- Moisy, L. (2001). Le lieu dans sa dimension touristique. *Espaces et sociétés*, (n°16), 51-55.
- Méda, D. (1995). *Le travail. Une valeur en voie de disparition* (Aubier.). Paris.

- Pelletier-Ramier, A. (2004). *Enjeux et attractivité des Bases de Loisirs et de Plein Air: l'exemple de la base régionale de loisirs et de plein air de Léry-Poses. Mémoire de maîtrise de géographie*. Rouen. Patrimoine Développement Diffusion (PV2D). 2009. *Stratégie de développement touristique de la vallée de la Seine. Rapport phase 1*. Rouen.
- Penel, G. (2005). Parcs à thème sportif. De l'utopie à la réalité. *Cahier Espaces*, n°86, 84-90.
- Peuvergne, C. (2007). Le défi des BPAL en Ile-de-France. S'adapter sans renoncer à leur vocation sociale. *Revue Espaces*, 248, 26-29.
- Potier, F. (2002). La république des temps libres n'est pas une et indivisible. In J. Viard (Ed.), *La France des temps libres et des vacances* (Ed. de L'A., pp. 152-155). Paris.
- Puydebat, J.-M. (2007). L'intervention publique dans les parcs à thème. Les enseignements du passé. *Revue Espaces*, (n°248), 14-18.
- Revel, J. (1997). *Jeux d'échelle* (Ed. du Seu.). Paris.
- Ruelle, C. (2009). La qualité paysagère et l'ancrage identitaire des espaces d'activités urbains : un atout pour le développement de l'économie urbaine. *Territoire(s) Wallon(s)*, 3, 89-100.
- Salvador, J. (1999). *Méthodes de recherche en sciences sociohumaines. Exploration critique des techniques* (PUF., p. 296). Paris.
- Sirost, O. (2001). Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air. *Ethnologie française*, 2(XXXVII), 581-589.
- Sirost, O. (2006). *La perception du risque chimique chronique lié à la qualité de l'eau de Seine. Rapport du GIP Seine-Aval*.
- Terret, T., & Zancarini-Fournel, M. (2006). Le genre du sport. *Clio. Histoire, femmes, sociétés*, (23).
- Vialleton, A. (2007). L'impossible mission des gestionnaires de bases de loisirs. *Revue Espaces*, (n°248), 31-34.
- Viard, J. (2000). *Court traité sur les vacances, les voyages et l'hospitalité des lieux* (l'Aube., p. 176). Paris.
- Viard, J. (2006). *Eloge de la mobilité: Essai sur le capital temps libre et la valeur travail* (L'Aube., p. 205). Paris.
- Wakefield, S. E. L., Elliott, S. J., Cole, D. C., & Eyles, J. D. (2001). Environmental risk and (re)action: air quality, health, and civic involvement in an urban industrial neighbourhood. *Health & place*, 7(3), 163-77.
- Baticle, C. (2008). Bas-Champs et hauts lieux cynégétiques : l'identité au bout de la digue. In J.-M. Hoeblich (Ed.), *Enjeux entre terre et mer* (APBS, pp. 185-216). Amiens.
- Bouvier, M., & Escafre A. (2011). *Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine*, Rapport du ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche, de la Ruralité et de l'Aménagement du territoire, 99 p.
- Corvol, A., (2010). *Histoire de la chasse : L'Homme et la Bête* (Librairie Académique Perrin). Paris.

- Daubenfield, R. (manuscrit). 1920 - Raoul Daubenfield, *La chasse en punt dur métier dans les grands hivers*.
- Dumazedier, J. (1962). *Vers une civilisation du loisir ?* (Seuil). Paris.
- Frémont, A. (1997). *La mémoire d'un port : Le Havre* (Arléa). Paris.
- Joubert, A. (1988). *L'autre côté de l'eau, Mise en évidence et étude de la barrière mentale que constitue la Seine entre Rouen et la mer*, Mémoire de DEA, sous la direction d'Isac Chiva, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 123 p.
- Lecoquierre, B. (1998). *L'Estuaire de la Seine: espace et territoire* (PURH). Rouen.
- Norbert, E. (1973). *La civilisation des mœurs* (Calman-Lévy). Paris.
- Torre, A., Aznar, O., Bonin, M., Caron, A., Chia, E., Galman, M., Lefranc, C., & al. (2006). Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, (3), 415 - 453.
- Vasse, G., Ternier, L. & Oberthür, J. (2003). *Cinquante ans de souvenirs de chasse : au marais, à la hutte, sur les grèves et en mer*. (Bibliothèque des introuvables).Paris.
- Veschambre, V. (2005). La Notion D'appropriation. In F. Ripoll & V. Veschambre (Eds.), *L'appropriation de L'espace : Sur La Dimension Spatiale Des Inégalités Sociales Et Des Rapports De Pouvoir*, (PUR, pp. 115-116). Rennes.
- Amiot, V. (2002). La Directive Territoriale d'Aménagement de l'estuaire de la Seine. *PCM Le Pont*, 1, 49-54.
- Anquetil, P. (2002). L'EPBS : de la Basse Seine à la Normandie. *PCM Le Pont*, 1, 43-48.
- Brocard, M. & Lecoquierre, B. (1996). Le modèle estuarien. Dans M. Brocard et L. Lévêque (sous la direction de), *Atlas de l'estuaire de la Seine* (pp.22-23). Rouen : PURH.
- Brocard, M. & Lévêque, L. (Éd.). (1996). *Atlas de l'estuaire de la Seine*. Rouen : PURH.
- Berque, A. (2000). *Médiance, de milieux en paysages*. Paris : Belin.
- Callède, J.P. (2007). Réseaux d'équipements sportifs, innovation culturelle et fonctionnalité urbaine. *Histoire, Économie, Société*, 2, 75-85.
- Certeau de, M. (1980). *L'invention du quotidien. vol.1 Arts de faire*. Paris : Gallimard.
- Cloarec, J. (2008). *Reconquérir l'estuaire de la Seine. Rapport de synthèse*. Rouen : GIPSA.
- Corbin, A. (1988). *Le territoire du vide. L'occident et le désir du rivage (1750-1840)*. Paris : Aubier.
- Corbin, A. (Éd.). (1995). *L'avènement des loisirs, 1860-1960*. Paris : Aubier.
- Csergo, J. (2004). Parties de campagne. Loisirs périurbains et représentations de la banlieue parisienne fin XVIIIe-XIXe siècles. *Sociétés & Représentations*, 17, 15-30.
- Dacheux, E. (2006). Espace public et débat public. Réflexions sur le référendum européen. *Mots. Les langages du politique*, 81, 79-91.
- Darly, S. (2008). La spatialité des conflits d'usage au sein des zones périurbaines en Île-de-France: une analyse empirique d'une modalité peu connue de la gouvernance des territoires. *Norois*, 209, 127-146.
- Dewey, J. (1927). *Le public et ses problèmes*. Réédition Paris : Farrago, 2002.
- Di Méo, G. (1998). *Géographie sociale et territoire*. Paris : Nathan.
- Dumazedier, J. (1988). *Révolution culturelle du temps libre, 1968-1988*. Paris : Méridiens-Klincksieck.

- Escaffre, F. (2005). Les lectures sportives de la ville : formes urbaines et pratiques ludo-sportives. *Espaces et Sociétés*, 122, 137-156.
- Evrard, B. (2010). *La côte d'Albâtre comme terrain de jeux ? Aménagements, activités physiques et paysages vécus*. Thèse de doctorat STAPS/Géographie, Université de Rouen (Rouen).
- Evrard, B., Féménias, D., Bussi., M. (2011). Pêche à pied en sortie d'estuaire de Seine : expositions ordinaires, déviances populaires et gestions hétérogènes. *Espace, Populations, Sociétés*, 1, 137-151.
- Féménias, D. & Sirost, O. (2008). *Activités nautiques formelles et informelles en Seine. Radiographie des usages ludiques de l'eau et des représentations liées au milieu*. Rouen : GIPSA.
- Féménias, D., & Sirost, O. (2009). Les paysages nautiques de l'estuaire de Seine. Dans O. Sirost (Éd.), *La Vie au Grand Air. Aventures du corps et évasions vers la nature*. (pp. 253-274). Nancy : Presses Universitaires de Nancy.
- Féménias, D. & Sirost, O. (2011). *Les usages récréatifs en Seine : de Poses à l'estuaire*. Rouen : GIPSA.
- Féménias, D., Évrard, B. & Sirost, O. (2012). Les loisirs nautiques dans l'estuaire de la Seine : médiations territoriales, consciences du milieu. *VertigO, La revue électronique en sciences de l'environnement*, Hors Série « Fleuves estuaires, cours d'eau : représentations et pratiques », sous presse.
- Féménias, D., Évrard, B. & Sirost, O. (2012). Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine : natures périurbaines et cadre de vie. *Loisir et Société/Society and Leisure*, sous presse.
- Fontenaist, B. (2002) La Normandie entre développement économique et développement environnemental. *PCM Le Pont*, 1, 39-42.
- Hébert, D. (2004). *Deauville. Une cité de villégiature de la côte fleurie*. Cabourg : Cahiers du temps.
- Hoggart, R. (1957). *La culture du pauvre*. Réédition Paris : Minuit, 1970.
- Jean, Y., & Vanier, M. (2008). *La France : Aménager les territoires*. Paris : Armand Colin.
- Korsak de, B., Robert, J.P. & Soldaini, P.L. (1996). Les bases régionales de plein air et de loisirs d'Île-de-France. *PCM Le Pont*, 3, 42-45.
- Lazzarotti, O. (1995). *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. Paris : L'Harmattan.
- Lecoquierre, B. (1998). *L'estuaire de la Seine – Espace et territoire*. Rouen : PURH.
- Lecourt, A. (2004). Les conflits d'aménagement : une analyse théorique et pratique à partir du cas breton. *ESO*, 21, 141-145.
- Lepotier, R. (1978). *Rouen, Le Havre, Antifer, ports de la Seine*. Paris : France-Empire.
- Lefèvre, J.P. (1990). Analyse des espaces sauvages de « pratiques sportives clandestines » dans la région rouennaise. Dans J. Praicheux (Éd.), *Géopolitique du sport* (pp. 33-42). Besançon.
- Malon, C. (2000). Prospective et planification des grands travaux. L'exemple du port pétrolier d'Antifer. *Revue d'Etudes Normandes*, 1, 41-60.
- Maunoury, J., Pourtanel, P. & Mueller, C. (2007). Les BPAL d'Île-de-France, pôles structurants de la politique de loisirs. *Espaces*, 249, 18-23.
- Pican, A. (1996). Les migrations résidentielles : de l'exode rural au retour à la campagne. Dans M. Brocard et L. Lévêque (sous la direction de), *Atlas de l'estuaire de la Seine* (pp.52-53). Rouen : PURH.
- Pinçon, M. & Pinçon-Charlot, M. (1994). L'aristocratie et la bourgeoisie au bord de la mer. La dynamique urbaine de Deauville. *Genèses*, 16, 69-93.
- Rauch, A. (1988). *Vacances et pratiques corporelles*. Paris : PUF.

- Rauch, A. (1995). Les vacances ou la nature revisitée. Dans A. Corbin (Éd.), *L'avènement des loisirs, 1860-1960*, Paris, Aubier.
- Raveneau, G. & Sirost, O. (2011). *Sociologie des abris de loisir*. Paris : Presses Universitaires de Paris Ouest.
- Ripoll, F. (2005). S'approprier l'espace... ou contester son appropriation ? *Noréis*, 195, 29-42.
- Saunier, F. (2006). L'urbanisation en Basse-Seine : regards sur la conception et l'évolution des grands ensembles de la ville nouvelle du Vaudreuil. *Histoire Urbaine*, 17, 129-146.
- Schnapper, D. (1999). *La compréhension sociologique, démarche de l'analyse typologique*. Paris : PUF.
- Simmel, G. (1908). *Secret et sociétés secrètes*. Réédition Strasbourg : Circé, 1991.
- Sirost, O. et al. (2007). *Perception du risque chimique chronique lié à la qualité de l'eau chez les acteurs et les usagers de l'estuaire de la Seine*. Rouen : GIPSA.
- Tardy, C. (2007). La photographie, outil documentaire : des musées aux paysages. *Recherches en communication*, 27, 151-164.
- Thomsin, L. (2001). Un concept pour le décrire : l'espace rural rurbanisé. *Ruralia*, 09.
- Thoreau, H.D. (1854). *Walden ou la vie dans les bois*. Réédition Paris : Gallimard, 2009.
- Torre, A. et al. (2006). Conflits et tensions autour des usages de l'espace dans les territoires ruraux et périurbains. Le cas de six zones géographiques françaises. *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, 3, 415-453.
- Viard, J. (Éd.) (2002). *La France des temps libres et des vacances*. Paris : L'Aube/ DATAR.
- Veblen, T. (1899). *Théorie de la classe de loisir*. Réédition Paris : Gallimard, 1978.
- BIROT L. & PECOUT C. (2008) *La culture sportive mondaine à la Belle Époque : Facteur du développement des stations balnéaire du Calvados* In Annales de Normandie, n° 58, pp. 135-146.
- BIROT L., FEMENIAS D., PECOUT C., THOUVARECQ R., GILLET E., LOUVET B. (2009). Contribution d'une démarche quantitative à l'analyse des flux médiatiques d'information. *Études de communication*, 32.
- BIROT L., PECOUT C. & COUPER C. (2008), *Cinema Sports News (1940-1944) : Between factual information and propaganda*, in International Journal of Sport Communication, volume 1, n°2, juin.
- DAMIEN M.-M., SOBRY C. (2001), *Le tourisme industriel : le tourisme du savoir-faire ?* Paris, L'Harmattan, 258 p.
- DORVILLÉ C. (2004), « Le tourisme halieutique », in SOBRY C. (dir.), *Le tourisme sportif*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, pp. 243-267.
- ORVILLÉ C. (2006), *Sport en Nord*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, (sous presse).
- PECOUT C. & BIROT L. (2008), *L'information sportive dans la presse balnéaire saisonnière bas-normande : 1889-1914*, in Tétart P. & Villaret S. (dir.), *La presse et l'information sportive à la belle époque*, Le Mans, Atlantica-Musée national du sport, 248p.
- PECOUT C. & BIROT L., *La culture sportive mondaine à la Belle Époque : Facteur du développement des stations balnéaires du Calvados*, Annales de Normandes, 2009.
- PENEL G. (2005) « Le sport comme moyen de réactiver un territoire en crise. L'exemple de la station de ski de Noeux-Les-Mines ». *Revue Européenne de Management du Sport*, 13.
- SOBRY C. (2004), « Le tourisme sportif : de quoi parle-t-on ? », in SOBRY C. (dir.), *Le tourisme sportif*, Villeneuve d'Ascq, Editions Universitaires du Septentrion, pp. 11-30.
- SOBRY C. (2004), *Le tourisme sportif*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 384 p.

- SOBRY C., BOUCHET P. (2004), *Management et marketing du sport : du local au global*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 344 p.
- Lefèvre, B., Roland, P., & Féménias, D. (2008). *Un festival sous le regard de ses spectateurs. Viva cité, le public est dans la rue*. Publications des Universités de Rouen et du Havre, Collection « Histoire et Patrimoine ».
- Biro, L., Féménias D. (& al.) (2009). Contribution d'une démarche quantitative à l'analyse des flux médiatiques d'information. *Etudes de communication*, 32, 63-81.
- Evrard B., Féménias D. & Bussi M. (sous presse : 2009). Pratiques corporelles et paysages vécus de la côte d'Albâtre. Clichés, îlots verts et verrues. *Sociétés, Revue des Sciences Humaines et Sociales*.
- Evrard B., Féménias D. & Bussi M. (2009). Marins, terriens et touristes sur la côte d'Albâtre. *M@gm@analisiqualitativa*, vol.7, n°3. [« Il corpo come paradigma di misura » // (Osservatorio dei processi comunicativi)].
- Evrard B., Féménias D. (2007). La côte d'Albâtre, espace récréatif, *Etudes Normandes*, n°3, p. 79-88.
- Féménias D. & Sirost O. (2009). Les paysages nautiques de l'estuaire de Seine. In Sirost O. (Ed.), *La Vie au Grand Air, Aventures du corps et évasions vers la nature*. Nancy, Presses Universitaires de Nancy.
- Féménias, D. (2008). Publiciser la culture en démocratie: La gratuité, un rêve de société? In B. Lefèvre, P. Roland & D. Féménias (Eds.), *Un festival sous le regard de ses spectateurs. Viva cité, le public est dans la rue* (pp. 193-211): Publications des Universités de Rouen et du Havre.
- Battesti, V., En cours (pour 2010) : co-éditeur scientifique (avec Stéphanie Carrière, Hélène Pagezy, Catherine Sabinot), *Natures du monde, Regards d'enfants* [titre provisoire], Paris, éd. CTHS, 250 p.
- Battesti, V., (2009) : « Tourisme d'oasis. Les mirages naturels et culturels d'une rencontre ? » in N. Chabloz & J. Raout (dirs), *Cahiers d'études africaines*, numéro spécial, *Tourismes. La quête de soi par la pratique des autres*, XLIX (1-2), 193-194, p. 551-582
- Battesti, V., (2006) : « Pourquoi j'irais voir d'en haut ce que je connais déjà d'en bas ? Comprendre l'usage des espaces dans l'oasis de Siwa », *Égypte/Monde Arabe*, Terrains d'Égypte, anthropologies contemporaines (V. Battesti et N. Puig éds), 3, série 3, p. 139-179.
- Battesti, V., (2006) : « The Giza Zoo : Re-Appropriating Public Spaces, Re-Imagining Urban Beauty ». In Amar P. and Singerman D. (eds), *Cairo Cosmopolitan : Politics, Culture, and Urban Space in the New Globalized Middle East*. Cairo, The American University in Cairo Press, ill., p. 489-511.
- Battesti, V., (2005) : *Jardins au désert, Évolutions des pratiques et savoirs oasiens, Jérid tunisien*, Paris, Éditions IRD, coll. À travers champs, 440 p.
- Battesti, V., (2004) : "Les oasis du Jérid, des ressources naturelles et idéelles". In Picouët M., Sghaier M., Genin D., Abaab A., Guillaume H., Elloumi M. (dirs), *Environnement et sociétés rurales en mutation, Approches alternatives*. Paris, Éditions IRD, coll. Latitude 23, 2004, p. 201-214.
- Bouillon, D. (1983) " Classez, classez, il en restera toujours quelque chose. La logique des classifications botaniques populaires ", pp. 11-14 in : FEDERATION DES PARCS NATURELS DE FRANCE, 1983. - *Initiation théorique et pratique au recensement et à la conservation des espèces végétales domestiques*. Actes du séminaire de Porquerolles, 22 au 25 mars 1983. *Nouvelles Brèves*, n° spécial juil.-oct. 1983, 32 p.
- Bouillon, D. (1997) " Gestion comparata del patrimonio culturale / Gestion comparée du patrimoine ", pp. 317-336 in : COMOLI, V., VERY, F., FASOLI, V. (éd.) *Le Alpi / Les Alpes, Histoire et perspectives d'un territoire transfrontalier*. Turin : CELID, 1997. 574 p. (bilingue italien-français).

- Bouillon, D. (1999) « Lire le paysage », pp. 30-39, et « Langues et toponymie », pp. 94-95, in : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE *Guide d'observation du patrimoine rural*. Paris : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 1999. 111 p.
- Bouillon, D. (2001) Direction et rédaction de « 1^{ère} partie : la méthode », pp. 7-45, in : MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA PÊCHE *Guide de valorisation du patrimoine rural*. Paris : Ministère de l'Agriculture et de la Pêche, 2001. 176 p.
- Bouillon, D. (2004) « Nocario, un terroir de Castagniccia, 1776-2002 », pp. 50-51 in : RAVIS-GIORDANI Georges (sous la dir. de), *Atlas ethnohistorique de la Corse*. Paris, éd. du CTHS, 2004. 253 p.
- Bouillon, D. (2008) « La commune d'Ermenouville en Pays de Caux : les *masures* vues par les baux de fermage », pp. 273-285 in : TROCHET Jean-René (dir.) *Maisons paysannes en Europe occidentale XVe-XXIe siècles*, Paris, PUPS, 2008, 371 p.
- Frileux P., (2009) « Enjeux, diversités et devenir des émondes dans l'agglomération rennaise ». *La lettre de l'arboriculture*, 51 : 14-15.
- Frileux P. (2008) « La haie et le bocage pavillonnaires. Diversités d'un territoire périurbain, entre nature et artifice ». *Projets de paysage*, publié en ligne le 27/12/2008.
- Frileux, P. (2008) "La haie et le bocage pavillonnaires : la diversité végétale est-elle une utopie en zone urbaine ?", In *actes du 10e colloque du Conseil scientifique de la Société nationale d'horticulture de France, Gérer la biodiversité au jardin*, Versailles, 30 mai 2008.
- Frileux P. (2007) « La ville durable et ses territoires de nature : politiques vertes et évaluations ». *Natures Sciences Sociétés*, 15 : 307-312.
- Frileux, P., Javelle, A. (2007) « De l'émonde agricole au chêne périurbain », in Dumont É. (coord.) *Les trognes en Europe. Rencontres autour des arbres têtards et des arbres d'émonde*. Actes du 1er colloque européen sur les trognes (26-28 octobre 2006), Boursay, Maison botanique, 93-98.
- Frileux, P. (2005) « Ethnobotanique et diversité bio-culturelle de bocages pavillonnaires, à Marne-la-vallée et Rennes Métropole. Une approche interdisciplinaire : ethnologie, écologie du paysage ». In *Actes du 11e Congrès des doctorants du Muséum national d'histoire naturelle*, Paris, 2-4 novembre 2005. MNHN : 20, 2005.
- E. Bénard & O. Sirost, « Les gens du fleuve. Vallée de Seine », Ed. Cahiers du temps, 96 p., 2008.
- O. Sirost, « Petite sociologie du camping », Paris, Seuil, 2010.
- O. Sirost, « Habiter la nature? Le camping », *Ethnologie Française*, 2001/4.
- O. Sirost, « Risque et quotidien », *Revue Sociétés* n° 77, 2002/3.
- O. Sirost, « Proliférantes natures », *Revue Etudes Rurales* n° 185, en codirection avec C. Claeys-Mekdade, novembre 2010.
- O. Sirost, « Paysages vécus », *Revue Sociétés* n° 104, 2010.
- O. Sirost (Dir.), « Le corps extrême dans les sociétés occidentales », Paris, L'Harmattan/GDR 2322 CNRS, 2005.
- O. Sirost (Dir.), « La vie au grand air. Aventures du corps et évasion vers la nature », PUN, coll. Epistémologie du corps, 2009.
- G. Raveneau & O. Sirost (Dir.), « Anthropologie des abris de loisirs », Presses Universitaires de Paris Ouest, 2011.
- O. Sirost (1999), « Le topoguide: espace de vie », *Dossiers de la revue de géographie alpine* n° 20, pp. 73-75.
- O. Sirost (1999), « L'aération ordinaire: nature et expériences vécues », *Revue Sociétés* n° 64, Paris, De Boeck, pp. 51-60.

- O. Sirost (2000), « Corps et nature: un kaléidoscope d'images », *Cultures en mouvement* n° 27, pp. 43-46.
- O. Sirost & G. Raveneau (2000), « Le double sens du camping », *Cultures en Mouvement* n° 29, pp. 55-57.
- O. Sirost (2001), « Les débuts du camping en France: du vieux campeur au village de toile », *Ethnologie Française*, pp. 607-620.
- G. Raveneau & O. Sirost (2001), « Le camping ou la meilleure des Républiques. Enquête ethnographique dans l'île de Noirmoutier », *Ethnologie Française*, pp. 669-680.
- O. Sirost (2001), « Nature et temps libre: une construction sociale du temps présent », *Les Cahiers du CIEP*, Paris, Didier, pp. 61-70.
- O. Sirost (2001), « Camper ou l'expérience de la vie précaire au grand air », *Ethnologie Française*, pp. 581-589.
- O. Sirost (2002), « Le camping, des vacances populaires pour révéler son identité? », *Informations sociales* n° 100, pp. 34-45.
- O. Sirost (2002), « Habiter en camping ou l'art de se nicher dans le paysage », *Communications* n° 73, Seuil, pp. 49-64.
- O. Sirost (2002), « Se mettre à l'abri ou jouer sa vie? Eléments d'une culture sociale du risque », *Sociétés* n° 77, 2002/3, pp. 5-15.
- A. Niel & O. Sirost (2008), « Pratiques sportives et mise en paysage (Alpes, Calanques Marseillaises) », *Etudes rurales* n° 181, pp. 181-200.
- O. Sirost (2009), « Entre migrations saisonnières et invasions barbares », *Cahiers Européens de l'imaginaire*, Ed. CNRS, pp. 204-212.
- O. Sirost (2009), « Les variations paysagères de l'estuaire de la Seine », *Sociétés* n° 104.
- O. Sirost (2009), « Le sens paysager », *Sociétés* n° 104.
- C. Claeys-Mekdade & O. Sirost (2010), « Envahissantes natures », *Etudes rurales* n° 185.
- O. Sirost (2010), « Les Natures apocryphes en baie de Seine. L'envasement des plages du Calvados », *Etudes rurales* n° 185.
- O. Sirost (2003), « La mutation des pratiques de plein air en France (1937-1963) », in N. Bancel, D. Denis, Y. Fates (Dir.), *De l'Indochine à l'Algérie, la jeunesse en mouvements des deux côtés du miroir colonial 1940-1962*, Paris, La Découverte, pp. 299-310.
- O. Sirost (2003), « Pratiques corporelles et sensibilités à la montagne. Bilan des recherches sur les Alpes occidentales », in G. Boetsch, W. Devriendt & A. Piguel [dir.], *Permanence et changements dans les sociétés alpines: Etat des lieux et perspectives de recherche*, Aix-en-Provence, Edisud, pp. 245-258.
- O. Sirost (2007), « Temps libre, temps de travail: un nouveau contrat social? », in Jean-Pierre Gélard (dir.), *Travailler plus, moins, autrement*, Rennes, PUR, p. 265-276.
- O. Sirost (2008), « Entre errance et itinéraires: l'avènement du camping et du plein air », in L. Berthelot & J. Corneloup (dir.), *Itinérance, du Tour aux détours. Figure contemporaine des pratiques récréatives de nature*, Ed. du Fournel, pp. 39-50.
- O. Sirost (2009), « Le Club des Explorateurs Français: des pratiques de plein air aux musées », in Régis Meyran, Denis-Michel Boëll et Jacqueline Christophe, *Du Folklore à l'ethnologie, 1936-1945*, Paris, Éditions de la MSH, 2009, pp. 113-123.
- O. Sirost (2009), « La vie au grand air ou l'invention occidentale des milieux récréatifs », in O. Sirost (dir.), *La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature*, Nancy, PUN, pp. 7-44.

D. Féménias & O. Sirost (2009), « Les paysages nautiques de l'estuaire de Seine », in O. Sirost (dir.), La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature, Nancy, PUN, pp. 253-274.

O. Sirost (2009), « Du champêtre au plein air: les débuts du camping en France », in Arnaud Baubérot et Florence Bourillon, Urbaphobie. La détestation de la ville aux 19^e et 20^e siècles, Editions Bière, pp. 211-225.

PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME SEQUANA:

Les programmes SEQUANA, USAGES RECREATIFS ET ENFANTS DU FLEUVE ont généré une activité de publication scientifique jamais réalisée dans le cadre du programme scientifique Seine Aval

Le lecteur pourra en outre consulter les nombreux rapports annexes à ce rapport de synthèse

Ouvrages scientifiques

1- O. Sirost (Dir.), « La vie au grand air. Aventures du corps et évasion vers la nature », PUN, coll. Epistémologie du corps, 2009.

2- G. Raveneau & O. Sirost (Dir.), « Anthropologie des abris de loisirs », Presses Universitaires de Paris Ouest, 2011.

Numéros de revues scientifiques

3- C. Claeys & O. Sirost (Dir.), « Proliférantes natures », Revue Etudes Rurales n° 185, novembre 2010.

4- O. Sirost (Dir.), « Paysages vécus », Revue Sociétés n° 109, 2010/3.

5- D. Féménias & O. Sirost (Dir.), « Fleuves, estuaires et cours d'eau : pratiques et représentations », Revue Vertigo, N° 10 Hors-série, Décembre 2011.

6- C. Machemehl & O. Sirost (Dir.) « Le sport dans l'espace urbain », Loisir et Société, , vol. 34 n° 1, 2012.

Articles scientifiques

7- O. Sirost (2010), « Les variations paysagères de l'estuaire de la Seine », Sociétés n° 109, pp. 119-133.

8- O. Sirost (2010), « Le sens paysager », Sociétés n° 109, pp. 5-10.

9- C. Claeys-Mekdade & O. Sirost (2010), « Proliférantes natures », Etudes rurales n° 185, pp. 9-22.

10- O. Sirost (2010), « Les Natures apocryphes de la Seine. L'envasement des plages du Calvados », Etudes rurales n° 185, pp. 181-196.

11- D. Féménias, O. Sirost & B. Evrard (2011), Les loisirs nautiques de l'estuaire de la Seine. Médiations territoriales, consciences du milieu, Vertigo Hors-série 10.

12- D. Féménias & O. Sirost (2011), « Fleuves, estuaires, cours d'eau : représentations et pratiques », Vertigo Hors-série 10.

13- O. Sirost (2011), « Fleuves, estuaires et cours d'eau : essai de généalogie scientifique d'un objet à la marge des sciences humaines et sociales », Vertigo Hors-série 10.

14- C. Machemehl & O. Sirost (2012), « Le sport dans l'espace urbain / Sport in the urban space », Loisir et Société, vol. 34 n° 1, pp. 11-29.

15- B. Evrard, D. Féménias & O. Sirost (2012), Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine : natures périurbaines et cadre de vie, Loisir et Société, vol. 34 n° 1, pp. 67-98.

Crédit photo couverture : Univ. de Rouen, CETAPS, O. Sirost
Pour tout renseignement, veuillez contacter la coordination scientifique : cdegremont@seine-aval.fr

Le GIP Seine-Aval ne saurait être tenu responsable d'évènements pouvant résulter de l'utilisation et de l'interprétation des informations mises à disposition.

Le GIP Seine-Aval est financé par :

